Interpréter l'événement

Aspects linguistiques, discursifs et sociétaux

Textes réunis et présentés
par Pascale Brunner, Chiara Elefante,
Stavroula Katsiki et Licia Reggiani

Lambert-Lucas

Ce volume constitue le dernier volet d'une trilogie consacrée à l'événement dont les deux premiers sont le numéro 15 de la revue *Mediazioni* (2013), sous la direction d'Elio Ballardini, Roberta Pederzoli, Sandrine Reboul-Touré et Geneviève Tréguer-Felten et l'ouvrage *Dire l'événement : langage, mémoire, société* publié aux Presses Sorbonne Nouvelle (2013) sous la direction de Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré et Licia Reggiani. Les articles présentés ici contribuent à l'interprétation de l'événement en allant d'un niveau « micro » (les formes de la langue) à un niveau « macro » (l'événement dans la société) en passant par le discours, lieu de description et de construction de l'objet étudié.

Le présent ouvrage est né de la collaboration de deux groupes, français et italien, de recherche, le Syled-Cediscor (Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, et le DIT (Département d'Interprétation et de Traduction) de l'Université de Bologne.

Contributions de Béatrice Arnulphy, Jocelyne Arquembourg, Maria Francesca Bonadonna, Pascale Brunner, Éric Corre, Charlotte Danino, Catherine Détrie, Chiara Elefante, Kjersti Fløttum, Aurélie Haismann, Yannick Hamon, Catherine Julien, Marge Käsper, Stavroula Katsiki, Annelise Ly, Erin MacMurray, Francesca Mazzariello, Chiara Molinari, Licia Reggiani, Laura Santone, Charlotte Schapira, Christine Servais, Francesca Strik Lievers, Xavier Tannier, Anne Vilnat, Alice Vittrant, Alexey V. Yavetskiy.

En couverture : Tremblement de terre de Lisbonne, 1755,
gravure sur bois

9 782359 351088

260 pages
28 euros
ISBN : 978-2-35935-108-8

Syled-Cediscor
Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
DIT
Dipartimento di Interpretazione e Traduzione
Università di Bologna

Interpréter l'événement : aspects linguistiques, discursifs et sociétaux

Textes réunis et présentés
par Pascale Brunner, Chiara Elefante,
Stavroula Katsiki et Licia Reggiani

Ouvrage publié avec le concours
de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
et de l'Università di Bologna

© Limoges, Lambert-Lucas
ISBN 978-2-35935-108-8

Introduction

Pascale Brunner, Chiara Elefante, Stavroula Katsiki et Licia Reggiani

Mon double vœu : que l'événement devienne écrit. Et que l'écrit soit événement.

Michel Leiris

Si l'événement « désigne un fait ou un phénomène en tant qu'il fait rupture, qu'il marque » [1], sa définition échappe toutefois à une acception unanime, immuable, voire universelle. En effet, l'événement représente un objet très complexe et riche de significations qui interroge une pluralité de disciplines. Seule une approche pluridisciplinaire peut l'apprivoiser, le traduire, l'*interpréter* à la lumière de tous les aspects qui le constituent.

Dans cet ouvrage, nous avons réuni des contributions de chercheurs provenant de champs de réflexion différents mais relevant tous des sciences humaines et sociales : linguistique, sémantique lexicale, analyse du discours, traitement automatique des langues, information et communication, etc. Dans ces études, l'événement peut ainsi être abordé en tant que phénomène linguistique et décrit au travers des structures morphosyntaxiques particulières qui l'actualisent dans différentes langues ; d'autres travaux étudient la question de la dénomination, à travers les termes qui sont susceptibles non seulement de le désigner, mais aussi de le créer ; les approches discursives de l'événement vont également dans ce sens, lorsqu'elles observent la manière dont les pratiques langagières, loin de se contenter de le décrire, participent à le construire, voire à le déconstruire, dans des contextes divers ; enfin, l'articulation entre contexte social et événement reste au centre des préoccupations des sciences sociales, qui offrent une autre dimension à cet objet d'observation pluriel.

La notion d'« événement » ne s'enferme pas facilement dans des définitions, des catégorisations, des classifications étroitement délimitées ; l'événement interroge la société, la nature, le réel, qu'il re-signifie tout en prenant sens lui-même, selon l'éclairage qui lui est apporté par les différentes études rassemblées dans ce volume, et regroupées en quatre sous-parties.

1. Événement et systèmes linguistiques

Dans la première partie, consacrée à l'articulation entre la notion d'événement et les systèmes linguistiques, Éric Corre présente la notion d'événement telle qu'elle apparaît dans les théories linguistiques récentes. Il retrace d'abord la genèse de l'objet grammatical « événement » à partir de la théorie de Davidson (1967), en passant par Vendler (1957) et sa typologie aspectuelle

1. Barbara Cassin (éd.), *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil et Le Robert, 2004, s.v.

des verbes, pour arriver à Bach (1981) et à sa distinction entre événement et non-événement, tous conçus en tant qu'*eventualities*. Il présente ensuite les modèles contemporains de représentation des sens verbaux, qui permettent de préciser qu'une même base verbale peut être prise dans des combinaisons qui vont au-delà de la sous-catégorisation ordinaire de la base verbale elle-même. L'auteur discute enfin ces modélisations qui négligent les possibilités morphologiques variées (préfixation, sérialisation, etc.) offertes par les langues pour créer de nouvelles *eventualities*. La méthode qu'il propose en conclusion privilégie les identités sémantiques respectives d'une racine verbale et du matériau événementiel et donne de meilleurs résultats pour l'élucidation des sens verbaux.

Partant de la constatation que le rapport entre les événements et leur lexicalisation est complexe, et que notre conceptualisation de la réalité se reflète à travers différents choix discursifs, Francesca Mazzariello et Francesca Strik Lievers examinent la réalisation linguistique des changements d'état en italien, une langue qui offre un panorama de lexicalisations possibles particulièrement riche. Les auteures présentent ensuite les différentes constructions qui lexicalisent l'événement langagier, pour exposer enfin une analyse sémantique des différents paradigmes de lexicalisation.

À l'aide de la méthode décompositionelle et de la théorie des actants sémantiques, Alexey V. Yavetskiy propose une analyse de la structure sémantique des lexèmes qui dénotent les événements naturels de haute intensité, tels que *éruption*, *tsunami*, *inondation*, *séisme*, *tremblement de terre*, etc. L'auteur observe que, dans certains contextes, le signifiant de l'événement intégral peut remplacer les signifiants de ses composantes et occuper leurs positions actantielles, ce qui témoigne d'une intégrité conceptuelle de l'événement en question.

Alice Vittrant interroge le rôle de la langue dans la construction et la représentation d'un événement, tout en examinant les contraintes langagières, cognitives et culturelles qui pèsent sur l'expression d'un événement dans une langue. Elle observe que la nature humaine, la culture, mais aussi les particularités grammaticales de la langue peuvent exercer des contraintes sur la représentation et l'expression d'un événement, et illustre son hypothèse à travers les données recueillies dans des langues très diverses autour des événements spatiaux.

2. Les mots de l'événement

La deuxième partie du volume est consacrée aux liens entre événement et mots. Charlotte Schapira met au centre de sa réflexion les noms propres et les noms d'événements. Elle part de l'hypothèse qu'il existe, à chaque moment de l'histoire d'une langue, un corpus de noms propres susceptibles de fonctionner comme des noms d'événements. À travers une étude des aspects théoriques du passage du nom propre au nom d'événement, l'auteure montre que ces noms ne forment pas un groupe d'unités différentes, mais qu'ils évoluent de la même façon que les autres vocables ou expressions de la langue, et que, avec des degrés divers de lexicalisation, ils constituent une sous-classe du lexique général. Elle arrive à la conclusion que ces éléments

sont disponibles dans la langue pour désigner des catégories d'événements dont ils constituent désormais la représentation prototypique.

À partir d'un corpus formé par les textes et les discours autour des adieux du couturier Valentino en janvier 2008, Maria Francesca Bonadonna explore le rapport entre la terminologie française de la mode et la représentation médiatique de l'événement afin de cerner les formations morphosyntagmatiques les plus significatives ainsi que la variation terminologique dans différents types de documents. L'étude se termine par une réflexion sur le lexique des créations de mode.

Charlotte Danino cherche à expliquer le mécanisme de construction du sens dans le cadre d'un discours qui part d'un événement et qui porte sur cet événement, discours dont l'enjeu explicite est de construire « du » sens, à défaut de construire « un » sens. L'examen du cadre conceptuel et des enjeux méthodologiques qu'il sous-tend permet à l'auteure de présenter un corpus en langue anglaise et des pistes pour son analyse.

Catherine Détrie questionne l'événementialisation linguistique de deux formules métaphoriques (*niche fiscale* et *bouclier fiscal*), et s'interroge sur leur histoire langagière et leur circulation. Dans un premier temps, elle montre comment ces dénominations métaphoriques se sont constituées et sont devenues des formules médiatiques, perdant ainsi leur part de subjectivité originelle. Dans un second temps, elle cherche à répondre aux questions suivantes : Quelle(s) représentation(s) ces formules cristallisent-elles ? Quel(s) point(s) de vue construisent-elles de l'événement fiscal qu'elles sont chargées de désigner ?

À partir d'un corpus tiré du *Monde* et de *L'Est Républicain*, Béatrice Arnulphy, Xavier Tannier et Anne Vilnat expliquent le travail qu'ils ont conduit sur l'extraction automatique des noms d'événement. Après un état des lieux de la démarche, en linguistique et en traitement automatique des langues (TAL), ils mettent en lumière la spécificité des noms d'événements, et en particulier la différence à faire lors du traitement entre événements verbaux et événement nominaux. En conclusion, les auteurs présentent des ressources disponibles en français ainsi qu'une proposition de lexique de noms d'événements.

3. L'événement dans et par le discours

Dans la troisième partie du volume, les auteures étudient des phénomènes de résurgence discursive de l'événement.

Laura Santone interroge le cas de la grippe porcine qui a marqué, en avril 2009, le surgissement d'un « moment discursif » auquel ont participé, d'un côté, les autorités officielles et la communauté scientifique, et de l'autre la presse quotidienne et le cyberespace du Web. L'auteure se concentre notamment sur trois spots qui ont reformulé polémiquement la campagne de prévention, et analyse les « points de vue » par lesquels le parti pris du *dissensus* redéfinit le(s) discours et le(s) positionnement(s) officiel(s).

Catherine Julien propose une analyse comparative de la couverture médiatique de la tempête Xynthia de février 2010, à partir d'un corpus d'articles publiés dans les éditions électroniques des quotidiens *Le Monde* et *Libération* dans les dix jours qui ont suivi la tempête. Elle vise à mettre en évidence les

différentes mises en scène opérées par le journaliste-énonciateur au travers de la représentation des « discours autres ». Ce qui permet à l'auteure de conclure que, derrière un effacement énonciatif apparent, le journaliste occupe souvent une position de « surénonciateur » qui renvoie davantage à des visées de captation qu'à des visées d'information.

Le rôle du langage dans l'évocation de la Conférence sur les changements climatiques organisée à Copenhague en décembre 2009 par l'ONU (COP15) est interrogé par Kjersti Fløttum et Annelise Ly. Elles examinent la manière dont l'événement est construit en amont, et la manière dont il est rapporté par la suite. Les auteures organisent leur contribution autour de trois points : la façon dont les hommes et femmes politiques intègrent dans leurs propos le discours scientifique, la manière dont l'Europe est construite linguistiquement par les parlementaires, et l'analyse des métaphores liées au climat et au changement climatique.

Christine Servais étudie le rapport entre événement et normes/sens commun à partir de l'analyse de deux documents : le premier, de presse écrite, concernant le raz-de-marée de l'océan Indien du 26 décembre 2004 et le traitement qu'en a fait le magazine belge *La Libre Match,* et le deuxième, l'émission télévisée belge « Enquêtes ». Elle se demande si et comment le média *relaie le choc* de l'événement, et si cet ébranlement du sens et du monde communs ouvre sur une émancipation ou s'il est le prétexte d'un « rapatriement » du récepteur et d'une refondation des frontières de la maison commune.

Le tremblement de terre de Lisbonne, la première catastrophe que l'on peut qualifier de « naturelle », est au centre de l'étude de Jocelyne Arquembourg. Survenu en 1755, l'événement a suscité de nombreux comptes rendus et récits dans les gazettes et journaux du XVIIIe siècle, jusqu'en 1759. Au croisement de la phénoménologie des événements, de l'histoire et de l'analyse de discours, cette contribution se propose de questionner le rôle que ces récits auraient pu jouer dans l'éclosion de la Querelle de l'Optimisme, qui fait suite à l'événement. Or, les fractures narratives qui les traversent mettent en lumière les tâtonnements scientifiques des gazetiers pour établir les faits, et révèlent des articulations possibles entre *fait* et *événement.* L'analyse de ce type de corrélation permet, plus généralement, d'interroger la définition des événements publics et le rôle des faits dans la constitution de l'expérience collective.

4. Événement et société

Dans la dernière partie du volume, ce sont les implications sociales de l'événement qui sont abordées.

Chiara Molinari analyse les représentations et les enjeux discursifs du débat identitaire qui s'est développé en France sous la présidence de Nicolas Sarkozy. À partir d'un corpus d'articles tirés du quotidien *Libération* et des forums liés qui s'ensuivent, elle met au jour et elle analyse la complexité des voix qui participent à la construction d'un débat issu du croisement de deux représentations de l'identité : l'une figée et ancrée dans les valeurs du passé, l'autre ouverte à l'évolution des contextes sociaux.

Toujours à propos de questions liées aux débats identitaires, Aurélie Haismann propose des pistes de réflexion sur la façon dont les discours médiatiques contribuent au processus de médiation des représentations identitaires. Elle analyse les titres à la Une des quotidiens luxembourgeois d'expression française consacrés aux propos de la commissaire européenne, Viviane Reding, sur le renvoi des Roms dans leur pays par la France. L'auteure s'interroge également, au-delà des représentations identitaires, sur la construction et la structuration d'une mémoire collective luxembourgeoise.

La différence entre les commentaires sur les livres en France et en Estonie constitue l'objet d'étude du travail de Marge Käsper : en Estonie, les comptes rendus de lecture tendent à s'inscrire dans un ancrage spatio-temporel ponctuel, alors que les textes français se construisent plutôt à travers une certaine continuité de repères discursifs (idées évoquées) ou matériels (paratexte), mettant ainsi au premier plan l'objet-livre comme objet de commentaire.

L'objectif d'Erin Mac Murray est de mettre au point une méthode textométrique pour « détecter » de façon automatique les événements économiques dans du discours médiatique. L'auteure présente une série d'expériences textométriques conduites sur un corpus tiré du journal *New York Times* (de novembre 2001 à mai 2002) : elle arrive ainsi, à travers l'observation des fréquences ainsi que des cooccurrences, à faire ressortir le déroulement d'un événement économique – la fusion d'Hewlett-Packard avec Compaq – dans la presse.

Enfin, Yannick Hamon propose une définition du colloque en sciences humaines en tant qu'événement scientifique. À partir d'un corpus constitué de supports Internet utilisés pour médiatiser le colloque « Langages, Discours, Événements » et le colloque « Epal : Échanger et Apprendre en Ligne », il met en évidence « les affordances » des différents supports de communication utilisés pour annoncer le colloque, inciter la communauté à y participer et archiver les savoirs échangés. En conclusion, l'auteur s'interroge sur les limites du concept d'affordance ainsi que sur sa complémentarité avec le concept de technologie intellectuelle.

Les articles présentés ici contribuent à l'interprétation délicate de l'événement en procédant d'un niveau d'analyse « micro » (les formes de la langue) à un niveau d'analyse « macro » (l'événement dans la société), en passant bien évidemment par le discours, lieu de description et de construction de l'objet étudié.

Ce volume constitue le dernier volet d'une trilogie de publications consacrées à l'événement : le numéro 15 de la revue *Mediazioni* (2013), sous la direction de Elio Ballardini, Roberta Pederzoli, Sandrine Reboul-Touré et Geneviève Tréguer-Felten et l'ouvrage *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, publié aux Presses Sorbonne Nouvelle (2013) sous la direction de Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré et Licia Reggiani.

Le présent ouvrage est né de la collaboration fructueuse entre des chercheuses provenant de groupes de recherche français et italien, le Syled-Cediscor (Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés) de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, et le DIT (Département d'Interprétation et de Traduction) de l'Université de Bologne.

Première partie

Événement et systèmes linguistiques

1

L'événement dans les théories linguistiques : sémantique lexicale, types événementiels et limites de la modélisation

Éric Corre
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Réfléchir sur l'existence et le statut des événements en linguistique est d'abord une question de nature empirique : la grammaire des langues naturelles semble disposer largement de procédés morphosyntaxiques divers associés aux verbes et aux prédicats (ainsi qu'aux nominalisations correspondantes) pour marquer explicitement des notions telles que le changement d'état, le point final, le caractère duratif ou sémelfactif d'un procès, la causation, l'initiation (in)volontaire, etc., à partir d'une base verbale monomorphémique (non dérivée). Le défi pour les théories linguistiques est alors d'expliquer certains phénomènes systématiques de transformation d'une base verbale tels que ceux manifestés par les exemples de (1) à (3) en se dotant d'un mode de représentation du sens qui évite de verser dans le particulier, l'idiosyncrasique, pour révéler des processus grammaticaux aussi généraux que possible :

(1) a *John sang (for hours)*
J. a chanté (pendant des heures)

b *John sang* ***a song*** *(in five minutes)*
J. a chanté une chanson (en cinq minutes)

c *John sang* ***himself hoarse***
J. s'est enroué à force de chanter

d *She held him in her arms and sang* ***him out of life*** *and* ***into death***
… et l'a accompagné hors de la vie et dans la mort par le chant

(2) a *govorit'*
parler

b ***za****govorit'*
commencer à parler, prendre la parole

c ***o****govorit' k-to*
calomnier qqn

d ***do****govorit' (frazu)*
terminer (sa phrase)

e ***ot****govorit' k-to*
dissuader qqn

(3)

V1 kət	'penser'	V2 kʰəŋ	'voir', « trouver la solution »
V1 rɔɔk	'chercher'	V2 kʰəŋ	'voir', « trouver », « réussir à résoudre »
V1 məəl	'regarder'	V2 kʰəŋ	'voir', « voir, distinguer un objet »
V1 riɛn	'apprendre'	V2 cɛh	'savoir', « comprendre »

V1 sdap 'écouter' V2 lii 'entendre', « être en mesure, en position d'entendre » (exemples tirés de Paillard 2010 : 19)

Ces quelques exemples de langues aussi différentes que l'anglais, le russe et le khmer, donnent une idée des phénomènes en jeu : l'ajout d'éléments tels qu'un syntagme nominal (1b), une construction adjectivale avec réfléchi (1c), un élément adverbial ou prépositionnel (1d), un préfixe verbal ou « préverbe » (2), un second verbe (3), semblent rendre saillant un changement de situation pour une entité ou un individu pris dans un processus, tandis que la base verbale nue décrit ce que fait, ce qu'est une entité ou un individu. De façon intuitive, l'ajout de ce matériau morphologique crée un événement.

Naturellement, ces observations empiriques ont conduit les linguistes à postuler l'existence d'un objet grammatical « événement » : les linguistes de la seconde moitié du XXe siècle, prenant appui sur les travaux des philosophes du langage ordinaire (Davidson 1967, Vendler 1957), des décompositions sémantiques des sémanticiens générativistes (Lakoff 1971, McCawley 1971, 1973) et des travaux sur les rôles sémantiques des arguments du verbe (Fillmore 1968, Grimshaw 1990), ont développé des modélisations des sens verbaux dans le but de révéler le caractère systématique de ces modifications qui va au-delà d'une description idiosyncrasique du sens de chaque verbe. Ils ont livré à l'analyse des verbes une structure d'événement associée (*event structure*).

Nous tenterons dans un premier temps de retracer la genèse de cet objet grammatical « événement » : Davidson (1967) a fourni une variable événement dans la grille thématique de toute phrase d'action, Vendler (1957) a proposé une typologie aspectuelle des procès motivée par la syntaxe, et Bach (1981) a réalisé la jonction entre les deux : l'événement est un critère de partition des types verbaux : il y a les événements et les non-événements, tous « *Eventualities* ».

Puis nous présenterons les modèles contemporains de représentation des sens verbaux, qui font largement appel à la structure ou composition événementielle (*event structure, event composition*), qui est un combiné de propriétés participatives et aspectuelles, dans le but de dégager des principes de réalisation en syntaxe, et surtout d'expliquer qu'une même base verbale se retrouve prise dans des combinaisons qui dépassent la sous-catégorisation ordinaire de cette base verbale (exemples 1 à 3).

Enfin, nous examinerons les limites de ces modélisations lorsque nous constaterons qu'il est difficile d'aligner parfaitement les opérateurs qui peuplent le modèle de ces « gabarits événementiels » (*event template*) avec les différents morphèmes des langues naturelles ; la grammaire semble bien coder l'événement mais pas de façon aussi systématique que ces théories le laissent croire.

1. Préliminaires métaphysiques de l'événement

Un examen préalable des travaux des philosophes de l'événement est indispensable pour comprendre l'irruption de la variable *e(vent)* dans les théories linguistiques.

1.1 Davidson

Celui qui a rendu disponible l'argument *e(vent)* dans la grille thématique des prédicats d'action est sans nul doute Davidson (1967), philosophe de l'action de l'école d'Oxford, adepte de la philosophie du langage ordinaire (*ordinary language philosophy*). L'idée initiale de Davidson vient des travaux d'Austin (1961, *A Plea for Excuses*) : dans le langage ordinaire, lorsqu'on s'excuse, on s'explique, on se justifie d'avoir fait telle ou telle chose, on est obligé de fournir des descriptions alternatives des mêmes *actions* :

> 'I didn't know it was loaded' belongs to one standard pattern of excuse. I do not deny that I pointed the gun and pulled the trigger, nor that I shot the victim. My ignorance explains how it happened that I pointed the gun and pulled the trigger intentionally, but did not shoot the victim intentionally. That the bullet pierced the victim was a consequence of my pointing the gun and pulling the trigger. It is clear that these are two different events, since one began slightly after the other. But what is the relation between my pointing the gun and pulling the trigger, and my shooting the victim ? The natural and, I think, correct answer is that the relation is that of identity. […] I am accused of doing b, which is deplorable. I admit I did a, which is excusable. My excuse for doing b rests upon my claim that I did not know that a = b. (Davidson 1967 : 109) [1]

Si on peut se justifier de la sorte, (j'ai fait *a* parce que je croyais qu'en faisant *a*, *b* n'arriverait pas, etc.), raisonne Davidson, c'est qu'il existe une entité singulière. Linguistiquement, dans la phrase célèbre :

(4) *Jones buttered the toast in the bathroom with a knife at midnight.*
Jones did ***it*** *slowly, deliberately, in the bathroom, at midnight, with a knife.*

le pronom *it* a pour antécédent un terme singulier, et pourtant si on substitue le syntagme verbal (SV) *buttered the toast* à *it*, ce SV n'est pas un terme singulier. D'où la conclusion :

> Much of our talk of action suggests the same idea : that there are such things as actions, and that a sentence like (4) describes the action in a number of ways. (*ibid*. : 108-109) [2]

Il existe donc une entité individuelle de type « événement » [3], de même nature ontologique que les objets. Davidson a avant tout des préoccupations de linguiste : il veut mettre au jour la structure de ces phrases pour pouvoir

1. « Je ne savais pas qu'il était chargé » appartient à un schéma standard d'excuse. Je ne nie pas avoir dirigé le pistolet vers la victime et actionné la gâchette, ni avoir tiré sur la victime. C'est mon ignorance qui explique comment il est arrivé que j'ai dirigé le pistolet vers la victime et actionné la gâchette de façon intentionnelle, mais je n'ai pas tiré sur la victime de façon intentionelle. Que la balle ait transpercé la victime est une conséquence du fait que j'aie dirigé le pistolet vers elle et aie actionné la gâchette. Il est clair que ce sont là deux événements différents, puisque l'un a commencé légèrement après l'autre. Mais quelle relation y a-t-il entre le fait que j'aie dirigé l'arme et que j'aie actionné la gâchette d'un côté, et que j'aie tiré sur la victime de l'autre ? La réponse la plus naturelle et, selon moi, la plus correcte est qu'il s'agit d'une relation d'identité. […] Je suis accusé d'avoir fait *b*, ce qui est déplorable. Je reconnais avoir fait *a*, ce qui est excusable. Ce qui excuse que j'ai fait *b* repose sur mon ignorance que *a* = *b*. (Dorénavant c'est nous qui traduisons.)

2. La façon dont nous parlons des actions suggère une même idée : qu'il existe des entités nommées actions, et qu'une phrase comme (4) décrit la même action de plusieurs façons.

3. Davidson dit en fait « action » : nous y reviendrons.

déduire leur sens de leur structure ; la variable événement *x* (rebaptisée ensuite *e* par les néo-davidsoniens Higginbotham 1985, Parsons 1990) est sous la portée de l'opérateur existentiel : la notation de la phrase en (5) révèle une logique quantificationnelle (il existe un événement qui a pour nom ou description V ou Prép.) ; la projection de ce *x* dans tous les constituants de la phrase montre qu'il s'agit d'un même événement, qui se déroule selon diverses modalités :

(5) *Brutus stabbed Caesar in the back in the Forum with a knife.*
∃ x (Stabbing (Brutus, Caesar, x) & Into (back, x) & In (forum, x), etc.
'There exists an event that is a stabbing-of-Caesar-by-Brutus event, it is an into-the-back-of-Caesar event, it took place in the Forum, and Brutus did it with a knife.' [4]

Les avantages de cette analyse sont nombreux ; j'en noterai trois principaux, qui éclaireront ce qui va suivre :

– Les prédictions sont intéressantes pour ce qui concerne la logique des modifieurs verbaux : un grand nombre de langues utilisent effectivement des éléments prépositionnels ou adverbiaux (préverbes, particules, syntagmes prépositionnels, etc.) pour enrichir leur base verbale simple et créer des événements complexes (exemples 1 à 3) : c'est cet aspect en particulier que les linguistes retiennent pour une modélisation des sens verbaux sous forme de gabarit événementiel (*event template*) ;
– Du point de vue des inférences logiques, la variable *x* réduit le délicat problème de la polyadicité variable des verbes, et du coup la polysémie : dans (5), il n'y a pas 4 verbes *stab* différents [5], mais un seul verbe *stab* qui projette une variable *x* présente dans tous les conjoints ;
– Poser un *x* qui domine l'énoncé d'action permet une référence implicite et explicite aux événements, en particulier pour l'anglais qui se prête particulièrement bien aux nominalisations événementielles (en *-ing*).

Cependant, comme le note Van de Velde (2006), la position *x* (*e*) conduit à une réification excessive, elle oblige par exemple à poser *a stabbing of C. by B.*, ce qui intuitivement est juste car le SN décrit bien ce qui arrive à César, mais il en est autrement de la réécriture d'une phrase comme *John sang (for hours)* en **a singing of J. (for hours)*, que la langue naturelle ne permet pas. Pour Van de Velde, Davidson a confondu action, événement et fait. [6]

4. En prose : « Il existe un événement qui est un événement de poignardage-de-César-par-Brutus, c'est un événement de type poignardage-dans-le-dos-de-César, cet événement a eu lieu dans le Forum, et Brutus l'a fait au moyen d'un couteau. »

5. *Stab someone ; stab someone somewhere ; stab someone somewhere someplace; stab someone somewhere with something*, etc. : « poignarder quelqu'un; poignarder quelqu'un quelque part; poignarder quelqu'un quelque part dans un lieu donné ; poignarder quelqu'un quelque part dans un lieu donné avec un instrument », etc.

6. La place nous manque pour développer ici les arguments des anti-Davidson (donc des anti-événements). Pour simplifier, Montague (1968), Kim (1967) ou Chisholm (1967) considèrent que l'entité événement n'existe pas, le verbe dans la phrase ordinaire décrit une entité générique (propriété, type) à laquelle est associée une série de moments, et ce sont des axiomes qui fournissent les événements individuels. Les deux exemples suivants illustrent : (*Suppose that I illegally kill someone, and thereby murder her. Then my murdering her is different from my killing her. / Suppose that I sing loudly. Then my singing is distinct from my singing loudly* (Parsons 1990 : 154, citant Kim). En résumé, chanter fort et chanter, ce n'est pas le même événement puisque ces deux prédicats dénotent des propriétés temporelles distinctes.

1.2 La typologie des procès

Le second linguiste-philosophe, dont l'influence a été décisive pour l'émergence des gabarits événementiels comme mode de représentation des sens verbaux, est Vendler (1967), qui rend disponible à l'étude de ce qui sera appelé l'aspect lexical, rebaptisé ensuite *event structure*, une répartition des différents types de verbes et prédicats (*Verbs*) selon la structure temporelle interne qu'ils supposent (*Times*). Vendler distingue, sur la base de tests fournis par la syntaxe (le progressif, le paradoxe imperfectif, les adverbiaux, illustrés en 6), quatre types de prédicats : les « États », les « Activités », les « Accomplissements », les « Achèvements » [7]. La présence ou non d'un point final (*telos*) est cruciale pour faire émerger la structure. Certains verbes ont une structure temporelle plus complexe que d'autres : les États et les Activités sont homogènes (absence de structure interne, ou atélicité) tandis que les Accomplissements ont une structure complexe (ils possèdent une phase processuelle et une « culmination », ils sont téliques).

(6) *John knows the answer*
**John is knowing the answer*
*John pushed a cart for an hour / *in an hour*
John built a boat in two days/?for two days
John was pushing the cart IMPLIQUE *he did push the cart*
John was building a boat N'IMPLIQUE PAS *he did build a boat*
*John reached the top in one day / *for one day.* [8]

Cette typologie a été parfois remise en cause ou tout du moins adaptée pour l'analyse d'autres langues ; néanmoins, elle reste le socle d'une classification des verbes selon le paramètre temporel.

Puis, la conjonction se réalise entre une classification vendlérienne des types de verbes et le paramètre « événement » avec Mourelatos (1978), Bach (1981, 1986), Higginbotham (1985). Les difficultés de classification pour certains verbes, non résolus par Vendler, reçoivent un traitement amélioré :

(7) *I see dimly.*
I'm seeing a bright light.
I saw him cross the street (twice)
I caught a glimpse of him (twice). [9]

Selon Mourelatos (1978) et Bach (1981), le locuteur manipule les événements comme des objets qui peuvent se succéder ou se chevaucher ; tout verbe est une *Eventuality*, c'est-à-dire que son interprétation résulte de l'association entre son sémantisme intrinsèque et l'histoire, le scénario possibles qu'il décrit : c'est la présence ou non de matériau supplémentaire qui fait qu'une même racine verbale peut être (ou peut ne pas être) *Événement*. Ce sont les éléments configurationnels et contextuels qui dans (7) permettent des distinctions entre « États visuels », « Processus », « Développements » et des « Occur-

7. En anglais : *States, Activities, Accomplishments, Achievements.*

8. Traduction des prédicats : « Connaître la réponse ; pousser le chariot ; construire un bateau ; atteindre le sommet » ; traductions des SP : *for x days*, « pendant x jours » ; *in x days* : « en x jours ».

9. « je vois à peine ; je vois une lumière vive ; je l'ai vue traverser la rue (à deux reprises) ; je l'ai aperçu (à deux reprises). »

rences ponctuelles », les deux dernières catégories étant des Événements.

Bach est le linguiste qui a attiré le plus l'attention sur le parallélisme entre les domaines nominal et verbal : ses Processus et ses États se comportent comme des noms indénombrables, tandis que les Événements sont comme les noms dénombrables. Les tests linguistiques majeurs pour révéler les Événements sont la présence de certains adverbiaux, d'éléments cardinaux, des nominalisations en *-ing*, c'est-à-dire tous les moyens morphosyntaxiques qui permettent de *compter* directement les événements, qui sont des entités singulières. Cette analogie de fonctionnement a donné naissance à toute une littérature (Verkuyl 1989, 2000 ; Krifka 1992, 2001) qui met en avant le calcul aspectuel des verbes et prédicats basé sur un homomorphisme entre la structure méréologique (partie / tout) du verbe et celle de l'argument interne (l'objet), dont nous ne parlerons pas ici faute de place.

1.3 Prédicats primitifs et calcul événementiel

Enfin, le sémanticien formel montagovien Dowty (1979) cherche le moyen, par des décompositions sous forme de prédicats primitifs, de faire dériver les classes vendlériennes les unes des autres selon leur schéma aspectuo-temporel, utilisant une sémantique des points et des intervalles. Il s'agit d'un modèle destiné à assurer la correspondance compositionnelle entre la syntaxe de la logique intensionnelle (Montague 1973) et l'algèbre des sens obtenus, et par l'utilisation systématique des implications, il constitue une théorie de la référence qui doit évaluer la vériconditionnalité des énoncés. Par exemple, le verbe d'accomplissement *dry*, « sécher », est jugé vrai si :

dry : [[x ACT] CAUSE [y BECOME < DRY >]]
En prose :
une entité x agit de telle façon qu'elle provoque chez une entité y un changement qui a pour nom 'dry' (« sec »)

Dowty n'utilise pas la notation (*e)vent* dans ses décompositions ; les opérateurs tels que CAUSE ou BECOME marquent des relations entre des propositions et non des événements. Néanmoins, ce mode de représentation des sens verbaux va être très largement utilisé dans les théories d'inspiration lexicaliste qui modélisent les sens verbaux en proposant des analyses événementielles. Tous les ingrédients sont donc en place pour voir, au début des années 1980, apparaître des décompositions événementielles explicites : à tout verbe est associée une « structure d'événement » (*event structure*).

En conclusion de cette première partie, qui a retracé la genèse de l'événement en linguistique, tout porte à croire qu'il existe un événement comme objet grammatical, dont le linguiste va pouvoir se servir pour révéler la structure interne des verbes et prédicats. Notons toutefois que l'utilisation de l'événement comme mode notationnel reste très flottante d'un auteur à l'autre : parfois on ne le trouve pas (dans la *Role and Reference Grammar* de Van Valin 2005, par exemple), parfois il prolifère au point d'être présent même dans la représentation des verbes d'activité (comme dans la sémantique générative de Pustejovsky 1991). Mais un point commun unit tous les auteurs qui l'utilisent : il s'agit d'expliquer l'appariement, l'interface (*linking*, en anglais) entre le sens lexical d'un verbe donné (son contenu séman-

tique) et son comportement morphosyntaxique (sa projection en fonctions syntaxiques de surface).

2. Gabarits événementiels et structure argumentale : la modélisation.

Le problème du linguiste en prise avec les données est non pas tant de s'interroger sur la nature philosophico-logique de l'événement mais de voir si l'événement (sous la forme d'une variable ou d'un argument lexical *e*) est utile pour faire des prédictions généralisantes vers la syntaxe. Rappelons-le, il s'agit pour l'anglais de rendre compte de la télicité variable de la plupart des bases verbales en fonction du matériau présent, de l'insertion de celles-ci dans des structures syntaxiques qui changent leur valeur événementielle primaire (les résultatives, les « achèvements graduels » [10], etc.). L'intuition générale est que le verbe est aspectuellement (événementiellement) sous-spécifié en anglais, et le gros du travail d'interface avec la syntaxe est assuré par les caractéristiques du syntagme postverbal (objet ou syntagme résultatif) qui fournit souvent une « mesure » à l'événement (Tenny 1994) : dans les deux séries d'exemples ci-dessous, seules les phrases b et c sont des événements au sens linguistique du terme (elles dénotent un changement).

(8) a *John ran for an hour / *in an hour*

b *John ran* ***the mile*** **for 5 mns / in 5 mns*

c *John ran* ***us ragged*** *in an hour / *for an hour*

(9) a *He wiped the table in / for 5 mns*

b *He wiped the table* ***clean*** *in / *for 5 mns*

L'ajout d'un objet direct (8b), ou d'un élément résultatif (8c, 9b), modifient la nature de l'événement perçu ; la télicité est un diagnostic important, car elle mesure le changement, mais l'ajout de ce type de matériau montre que la propriété participative des actants du verbe, notamment du sujet, se modifie également – de simple initiateur (9a) il devient souvent agent causateur (9b). Preuve est faite que la syntaxe est sensible à l'ajout d'un « événement » exprimé par certains arguments privilégiés : structure d'événement et structure argumentale fonctionnent ensemble. L'événement est bien ce qui arrive à un individu ou une entité (objet direct), et il se mesure par la présence d'un changement (point final) garanti par l'action d'un causateur. La filiation avec Davidson et Bach n'est donc pas opportuniste : la syntaxe de l'anglais montre la justesse de l'intuition initiale.

Parallèlement, l'insatisfaction croissante liée à l'énonciation des listes de rôles thématiques (les « cas » de Fillmore 1968), et une réflexion engagée sur l'existence de proto-rôles (Dowty 1991) qui subsumeraient les autres rôles, ont conduit une majorité des auteurs à effectuer la conjonction entre les deux domaines : les gabarits événementiels (*event templates*) étaient nés, la structure d'événement (*event structure*) va désormais fournir une représentation sémantique lexicale du verbe qui puisse livrer des règles solides de réalisation des arguments en syntaxe. Ce que la littérature nomme « structure d'événement » d'un verbe est donc un combiné de propriétés aspectuelles de

10. En anglais : *degree achievements* (Dowty 1979).

type *Aktionsart* (dynamicité, transitionnalité, changement, ponctualité) et de propriétés participatives (initiation, agentivité, causativité).

Nous illustrerons cela par deux modèles : le modèle lexicaliste ou projectionniste [11] de Levin & Hovav (1996, 2004, 2005) et l'approche de syntaxe lexicale (*l-syntax*) de Ramchand (1998), inspirée de Hale & Keyser (1993). Les deux premiers auteurs expliquent clairement les principes d'une sémantique événementielle du verbe :

> Verbs lexicalize properties of happenings in the world ; we use the term EVENT for happenings whose properties are lexicalized by verbs. Verbs, then, are predicate of events and phrases containing verbs can be considered « event descriptions ». [12] (Levin & Hovav 2005 : 19)
>
> The term « event structure » is now widely used to refer to the lexical semantic representation which determines argument realization. This term reflects a consensus that such representations encode properties of events. [13] (*ibid.* : 78)
>
> What makes event structures appealing as semantic representations is their ability to encode certain properties of events that cannot be represented with semantic role lists. Event structures, by having a function-argument form, naturally define hierarchical relations between certain arguments. [14] (*ibid.* : 112)

Le tableau 1, inspiré des auteurs, résume bien l'intérêt d'une telle approche : certains des éléments de sens de la racine verbale déterminent le gabarit événementiel associé qui à son tour détermine la syntaxe du verbe.

La notation en prédicats primitifs (ACT, CAUSE, BECOME) est remplacée, chez Ramchand (1998), par une notation utilisant l'argument *e* : ACT devient une projection intermédiaire *e proc.* (*event-process*), CAUSE est *e init.* (*event-initiation*), BECOME est *e result* (*event-result*) ; l'esprit de l'analyse est le même. Le modèle est au fond très simple : les entités *e proc, e init, e result* sont les éléments de sens lexical qui ont des conséquences sur la syntaxe du verbe. En revanche, les éléments entre crochets (ex : < PLACE >) représentent la partie du sens du verbe non syntaxiquement pertinente, la racine verbale (*root*) qui fournit une description de l'événement mais ne le fonde pas.

11. La littérature actuelle se scinde en deux grands types d'approches sur cette question de la réalisation argumentale : les « projectionnistes » estiment que la réalisation des arguments dans la syntaxe est le résultat de la projection du sens lexical du seul verbe ; au contraire, les « constructionnistes » (Goldberg 1995) pensent que le verbe fusionne avec des constructions qui ont un statut grammatical autonome, et que c'est la conjonction des deux qui assurent l'appariement morpho-syntaxique. La place nous manque ici pour développer plus avant la grammaire des constructions, mais on se reportera utilement à l'ouvrage de Goldberg (1995).

12. Les verbes lexicalisent les propriétés événementielles du monde ; nous utilisons le terme d'*événement* pour décrire des occurrences dont les propriétés sont lexicalisées par les verbes. Les verbes sont donc des prédicats d'événement et les syntagmes contenant des verbes peuvent être considérés comme des « descriptions d'événement ».

13. Le terme « structure d'événement » est à présent largement utilisé pour renvoyer à la représentation sémantique lexicale qui détermine la structure argumentale. Ce terme reflète un consensus selon lequel de telles représentations codent les propriétés des événements.

14. Ce qui rend les structures d'événement élégantes en tant que représentations sémantiques est leur capacité à coder certaines propriétés des événements qui ne peuvent être représentées par les listes de rôles sémantiques. Les structures d'événement, ayant la forme de fonctions argumentales, définissent naturellement les relations hiérarchiques entre certains arguments.

Éléments de sens minimaux de la racine verbale	Gabarit événementiel (*event structure template*) et structure argumentale associée	Schéma syntaxique
1. Manière	→ [x ACT < MANNER >] *jog, run, whistle, creak…*	intransitif inergatif
2. Instrument	→ [x ACT < INSTRUMENT >] *brush, hammer, saw, shovel…*	transitif
3. Objet plaçable	→ [x CAUSE [BECOME [y WITH < THING >]]] *butter, oil, paper, tile…*	transitif
4. Contenant	→ [x CAUSE [BECOME [y < PLACE >]]] *bag, box, cage, crate, pocket…*	transitif
5. Changement d'état interne *(internally caused state)*	→ [x < STATE >] *bloom, shiver, rot, rust, sprout…*	intransitif inaccusatif (parfois transitif)
6. Changement d'état externe *(externally caused state)*	→ [[x ACT] CAUSE [BECOME [y < STATE >]]] *break, dry, harden, melt, open…*	alternance ergative

Tableau 1 : Gabarits événementiels et syntaxe des verbes (Levin & Hovav 1996 : 109)

Une analyse en (sous-)événements parvient donc à faire des prédictions suivantes :

a. Le sens de la racine verbale et l'association à un gabarit événementiel prévoit la syntaxe possible du verbe, et surtout permet des généralisations puissantes sur le sens des verbes qui vont au-delà de la classe sémantique intuitive à laquelle appartient un verbe donné : par exemple, *jog* est un verbe de mouvement et *whistle* un verbe d'émission de bruit, pourtant ils ont une syntaxe commune (10) ; le verbe *melt* (12) projette un *e init* (CAUSE) et un *e result* (BECOME), donc il admet deux constructions syntaxiques, ce qui n'est pas le cas du verbe *bloom* (11), qui n'a comme représentation événementielle que l'ingrédient *e result* (BECOME) :

(10) *John jogged past the house.*
The bullets whistled past me.

(11) *The tulips were blooming.*
**The gardener bloomed the tulips.*

(12) *The butter was melting.*
He was melting the butter. [15]

b. Il existe une corrélation nette entre le type d'événement (c'est-à-dire le nombre de prédicats primitifs présents dans la représentation) et l'augmentation possible de la structure : plus la structure d'événement de la racine verbale est simple (ACT en 1 et 2 dans le tableau 1), plus les structures résultatives seront possibles ; plus elle est complexe (3 et 6, tableau 1), moins il y a de possibilités d'« augmentation » événementielle. Le verbe *sweep* n'est que *e proc* ou *ACT*, sa structure va pouvoir être augmentée, tandis que *break* contient *e init* (CAUSE) et *e result* (BECOME), sa structure d'événement est déjà maximale, il refuse donc une

15. John est passé en courant devant la maison ; les balles ont sifflé à mes oreilles (lit. : « m'ont dépassé en sifflant ») ; Les tulipes fleurissaient ; *le jardinier fleurissait les tulipes (dans le sens : « faisait fleurir les tulipes ») ; Le beurre fondait ; il fondait (faisait fondre) le beurre.

augmentation. Ce système parvient à prévoir que *sweep* entrera dans de nombreuses constructions résultatives, au contraire de *break* :

(13) *Kelly swept the floor*
Kelly swept the floor clean
Kelly swept the leaves up
Kelly swept the crumbs off the tray.

(14) *Kelly broke the dishes (into pieces).*
**Kelly broke the dishes off the table.* [16]

c. Enfin, il s'agit d'un système dynamique de représentation du sens des verbes : un verbe n'est pas rangé une fois pour toutes dans une classe. Ce mode d'exécution permet d'éviter de postuler de multiples entrées lexicales pour un verbe donné, il réduit la polysémie des unités lexicales en isolant le sens grammaticalement pertinent d'un verbe donné de son sens « encyclopédique », idiosyncrasique, propre à la racine. Il n'y a pas un verbe *sweep,* un verbe *sweep up* et un verbe *sweep sth off sth,* il n'y a qu'une seule entrée *sweep* associée à différents gabarits événementiels. Dans la grammaire de construction de Goldberg (1995), l'analyse serait identique : le verbe *sweep* reste le même, il se trouve associé à diverses constructions existant indépendamment du sens lexical de ce verbe.

En résumé, ces théorisations, quel que soit leur mode d'exécution (sémantique lexicale, syntaxe lexicale, grammaire des constructions) reposent sur l'interprétation des formes linguistiques (ici, les verbes) en fonction des modèles : à partir de l'observation que les langues naturelles disposent d'un arsenal de verbes et prédicats qui marquent le changement, la transition, la causation qui aboutit au changement (c'est-à-dire, l'événement), et en dépassant les différences idiosyncrasiques entre ces verbes (dans une langue donnée et entre les langues), il s'agit d'extraire des entités (des fonctions et des variables) qui vont peupler ce modèle (ACT, CAUSE, BECOME / *e init, e proc, e result* / des constructions diverses) pour expliquer les différences morphosyntaxiques constatées. Parmi les domaines ou éléments mobilisés, l'événement comme entité singulière a une place cruciale.

3. Limites de cette théorisation

Cependant, malgré l'élégance de ces théories et leur pouvoir de généralisation indéniable, un certain nombre d'objections peuvent leur être adressées.

Une objection d'ordre métaphysique d'abord : ces théories reconnaissent qu'il existe une entité événement dans les phrases des langues naturelles, ce que certains auteurs contestent (ceux que nous appellerons les « anti-événements »). Nous développons ce point § 3.1.

Une objection théorique ensuite : ce mode de représentation par gabarit événementiel, en raison du fait qu'il n'est au fond que de la syntaxe déguisée [17] (Koenig & Davis 2006), a poussé la recherche de ces dix dernières années à la mise au jour de valeurs ou traits sémantiques plus généraux res-

16. Kelly a balayé le sol ; Kelly a nettoyé le sol (lit. : « a balayé le sol propre ») ; Kelly a balayé les feuilles ; Kelly a ramassé les miettes du plateau (lit. : « a balayé les miettes de dessus le plateau ») ; Kelly a cassé la vaisselle (en morceaux) ; *Kelly a cassé la vaisselle en la faisant tomber de la table.

17. Les représentations en 5 et 6 du tableau 1 montrent cela de façon nette.

ponsables des alternances constatées. En particulier, Hay *et al.* (1999) et Kennedy & Levin (2008) ont suggéré qu'il est possible de proposer une analyse unifiée de ces comportements variables si on extrait un trait sémantique de type scalaire. Le changement qu'induit tel ou tel verbe se mesure selon un gradient sur une échelle (Hovav 2008) : il faut donc enrichir le modèle, une simple sémantique en termes de causation, de changement, etc., ne suffit plus. Nous ne développons pas ce point par manque de place.

Une objection empirique enfin : ces modèles sont presque exclusivement centrés sur l'anglais ; or l'entité linguistique appelée « verbe » peut se présenter comme très différente d'une langue à l'autre. En russe ou en hongrois, il est constitué la plupart du temps comme un complexe « préverbe + base verbale » ; certaines langues asiatiques comme le khmer connaissent la sérialisation verbale. Par exemple, le verbe simplex anglais *find*, « trouver », se dit *na-ijti* (« 'sur'-aller ») en russe, [rɔɔk baan] (« 'chercher'-'avoir accès' ») en khmer, c'est-à-dire que ce que l'anglais conceptualise comme un seul « événement » en surface est déroulé sous forme de plusieurs déterminations dans ces langues. Les verbes à gabarits événementiels variables (*ACT*, ou *CAUSE* et *BECOME*) de l'anglais tels que *sweep, wipe*, qui restent identiques dans leur forme (racines monomorphémiques inanalysables), ne le sont pas en russe : le verbe simplex (non préfixé, non suffixé) d'aspect imperfectif *teret'*, « essuyer », ne peut être que *ACT*, tandis que son partenaire perfectif préfixé ***vy****teret'*est *CAUSE BECOME* (forcément télique). Nous développons ce point important dans la dernière partie, qui pointe vers une autre pratique de la linguistique, plus basée sur l'usage.

3.1 Les linguistes anti-événements

Tout comme chez les philosophes il y a les « anti-événements » (*v. supra* n. 6), chez les linguistes certains n'admettent pas la réification induite par l'adoption de la variable *e*. Pour Verkuyl (1989, 2000), la présence éventuelle d'un événement se déduit après l'application d'une fonction, d'une trajectoire (*Path*) entre la dénotation de l'argument externe (le sujet), le verbe et la dénotation de l'argument interne (l'objet). S'il y a événement, c'est un construit, un dérivé. L'événement n'est pas un individu, il est un « dividu ». Entre les phrases *John wrote a letter* et *John wrote letters*, c'est la conjonction entre la détermination aspectuelle de *write* (processus) et la singularisation de l'objet *a letter* par rapport à la massification opérée par le pluriel *letters*, qui expliquent que le premier décrit un événement et pas le second.

> The event is there because there is a VP that denotes it, but this VP is there only if there is more elementary information contributed by the verb and its internal argument. (Verkuyl 2000 :174) [18]

Un autre problème posé par la réification excessive à laquelle *e* conduit est le décompte des événements, impossible dans certains cas. Ainsi, dans la phrase suivante, Van de Velde (2006 : 19-20) note que le nombre d'événe-

18. L'événement est là parce qu'il y a un syntagme verbal (SV) qui le dénote, mais ce SV d'événement n'est là qu'à la condition qu'un surcroît d'information élémentaire ne soit fourni par le verbe et son argument interne.

ments est difficile à déterminer car l'expression verbale est floue et neutralise la distinction :

(15) *Deux avions ont bombardé trois villages ce matin.*

Les expressions nominales, en revanche, sont beaucoup plus explicites :

(16) a. *Le bombardement de trois villages par deux avions a eu lieu ce matin.*

b. *Il y a eu ce matin trois bombardements de villages, effectués par deux avions.*

Dans (16a), *la langue dit* qu'il y a eu un événement, tandis que dans (16b), *la langue dit* qu'il y a eu trois événements. Cela rend du coup suspecte une modélisation trop centrée sur l'individuation des événements dans les phrases contenant des *verbes*.

Remarquons enfin un dernier problème lié à l'utilisation de *e* : chez certains linguistes, l'expression de *event structure* en vient à désigner la structure de n'importe quel verbe pourvu qu'il soit dynamique (par ex. : *run, jog*, « *e1… en* ») alors qu'il n'y a aucun événement au sens de Davidson ou Bach puisque ces verbes dénotent des processus.

3.2 Objection empirique : retour sur les données

La véritable question que l'on peut adresser à ces modèles est de nature empirique : existe-t-il des langues qui coderaient de façon explicite et systématique ces opérateurs ou foncteurs présents dans les gabarits (ACT / *e proc,* CAUSE / *e init,* BECOME / *e result*) ? Idéalement, on souhaiterait trouver une fonction donnée représentée par un type événementiel codé par un seul morphème. Malheureusement, tous les auteurs qui prennent en compte la dimension empirique reconnaissent que cela n'existe pas. Dit autrement : ces représentations sémantiques d'événement sont importantes car elles fournissent des règles de réalisation en syntaxe, prévisibles donc généralisables, mais le prix à payer pour les morphèmes qui portent à première vue ces sens est une simplification des sens identifiés. Le lexique, considéré comme une liste d'exceptions et d'idiosyncrasies (Bloomfield 1933), est délaissé : on n'en prélève pour l'analyse que la partie qui est syntaxiquement pertinente.

Illustrons cela par quelques exemples : le hongrois utilise de façon large la préfixation verbale pour créer des composés verbaux ; les deux préverbes *meg-* et *el-* sont souvent décrits comme perfectivants (Szende & Kassai 2007 : 261), c'est-à-dire dénotant l'accomplissement ou le résultat du procès ; ils sont donc deux candidats parfaits pour la fonction BECOME / *e result*, par rapport à la base verbale sans préfixe qui peut dénoter ACT / *e init* :

(17) a *Miközben fürödtem, énekeltem*
pendant-que **Ø**baignerPASSE 1 PERS, chanterPASSE 1 PERS
« Pendant que je prenais un bain, je chantais. »

b *Miután* ***meg****fürödtem,* ***meg****borotválkoztam*
après-que **PREF**baignerPASSE 1 PERS, **PREF**se-raserPASSE 1 PERS
« Après avoir pris un bain, je me suis rasé. »

(18) a *Mari olvasta a regényt*
Mari **Ø**lirePASSE 3 PERS le roman
« Marie a lu/lisait le roman »

b *Mari **el**olvasta a regényt*
Mari **PREF**lirePASSE 3 PERS le roman
« Marie a lu le roman (de bout en bout) »

Mais il suffit de faire un relevé des emplois possibles de *meg-* et *el-* pour se rendre compte que ni l'un ni l'autre ne sont spécialisés dans une seule fonction : *meg-* a un sens « événementiel » inchoatif dans (19a, b) mais a un sens simplement lexical dans (19c, d) ; de même, *el-* a un sens inchoatif dans (20a, b), duratif dans (20c, d) :

(19) a *örül* « être joyeux » → ***meg**örül* « se réjouir »
b *szeret* « aimer » → ***meg**szeret* « prendre en affection »
c *hív* « appeler » → ***meg**hív* « inviter »
d *áll* « être debout » → ***meg**áll* « s'arrêter »

(20) a *megy* « aller » → ***el**megy* « partir »
b *nevetni* « rire » → ***el**nevetni* (*magát*) « éclater de rire »
c *beszélget* « converser » → ***el**beszélget* « converser à son aise »
d *gondolkozik* « réfléchir » → ***el**gondolkozik* « être perdu dans ses pensées »

En résumé, *meg-* peut donc représenter aussi bien CAUSE (19a, b) que BECOME (17b), *el-* peut représenter ACT (20c, d) ou BECOME (17b), et l'on ne peut pas modéliser les sens idiosyncrasiques (20c, d). Face à ces difficultés, les linguistes distinguent les préverbes qui ont une fonction grammaticale (appelés alors perfectivants ou encore « superlexicaux », c'est-à-dire qui incarnent les opérateurs présents dans les gabarits événementiels) de ceux qui ont un apport simplement lexical. Le problème est que souvent ce sont les mêmes ; la seule issue est alors de postuler des préverbes homonymes, qui se trouvent seulement coïncider dans leur forme morphophonologique. Il s'agit d'une approche dichotomique : un morphème a un sens grammatical événementiel ou n'est pas. Cette situation semble être générale dans les langues : elle est identique en Khmer (Vogel 1996, Paillard 2010).

3.3 Autre linguistique

Ces objections légitiment une autre pratique de la linguistique, plus centrée sur les données des langues naturelles au détriment d'une linguistique des modèles. Parmi ses tenants, pour l'étude du russe par exemple, qui est une langue faisant largement appel à la préverbation, on trouve majoritairement les linguistes cognitivistes (Janda 2007), le « préfixologue » Krongauz (1998) et les linguistes de la TOPE [19] Dobrušina, Mellina et Paillard (2001), qui tous font également référence à l'événement, mais de façon plus intuitive. Nous nous arrêterons sur les trois derniers, que l'auteur de ces pages connaît le mieux.

Krongauz d'un côté, Dobrušina, Mellina et Paillard de l'autre, considèrent que les deux éléments de la combinaison « préfixe (préverbe) + verbe » en russe conservent leur autonomie sémantique, et que l'apport sémantique général du préverbe est de transformer une situation en événement : tout préverbe, en s'alliant à une base verbale, « programme au moins deux situations ainsi que le passage de l'une à l'autre » (Krongauz 2008 : 171). Les

19. Théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'Antoine Culioli (1990-1999).

exemples russes suivants représentent des paires aspectuelles (le premier verbe est la base imperfective, le second est le verbe perfectif obtenu par préfixation) :

(21) *pisat' / **na**pisat'* « écrire », 'write' ; *čitat' / **pro**čitat'* « lire »
*gotovit' / **pri**gotovit'* « préparer » ; *myt' / **vy**myt'* « laver »

Les linguistes de l'*event structure* (Svenonius 2004, par exemple) considèrent que l'ajout de n'importe lequel de ces préverbes transforme un processus atélique (ACT) en événement télique (CAUSE BECOME), considérant que s'interroger sur le choix du préverbe (pourquoi le verbe « écrire » utilise-t-il *na-* alors que « lire » utilise *pro-* ?) relève d'une étude lexicologique sans grand intérêt pour la structure, ce qui par ailleurs est vrai. Les verbes *napisat'*et *procitat'* fonctionnent, en tant que verbes perfectifs préverbés, exactement de la même façon : tous deux disent que les processus d'écriture et de lecture ont « culminé », sont devenus événements. Ce que tentent de montrer les analyses des linguistes de la TOPE, en revanche, est que :

– l'étude des sens lexicaux est digne d'intérêt et ne saurait se faire exclusivement selon une ou deux dimensions (l'événement au sens défini dans la partie II ci-dessus) ;
– il existe des principes combinatoires réguliers représentables et stables qui rendent compte des associations « verbe + préverbe » pour le russe, ou « verbe 1 + verbe 2 » pour le Khmer, entre autres. L'unité obtenue (ex. : ***na**pisat'*) est complexe du point de vue sémantique, mais « simple » du point de vue de la syntaxe (le concept de prédicat complexe est largement utilisé).

In fine, ces analyses reprennent les intuitions de Davidson et de Bach : dans la combinaison « préverbe + verbe » ou « V1 + V2 », chacun des deux éléments apporte sa sémantique qui déroule progressivement le sens de l'ensemble, et le résultat est un événement, dont l'essence est d'exprimer le changement par rapport à un état stable du monde. Voici pour terminer une illustration de cette méthode pour un préfixe très utilisé en khmer, « *ban* ».

(22) pʰlec « oublier » ban-pʰlec « oublier volontairement, ignorer qqn »
ʔak « avaler » baŋ-ʔak « avaler d'un trait »
kap « enterrer » baŋ-kap « se rendre invisible »
huɜh « dépasser » baŋ-huɜh « aller au-delà, continuer sans s'arrêter »
deeɲ « chasser, poursuivre » ban-deeɲ « expulser, licencier »
tʰaɛ « surveiller, garder » ban tʰaɛ « surveiller continuellement »
tʰaɛm « ajouter » ban-tʰaɛm « compléter »
caɔ « voleur » (N) baŋ-caɔ « insulter »
kʰɔoc « mauvais » baŋ-kʰɔoc « déshonorer, abîmer »
kɔok « crier » baŋ-kɔok « crier (avec un objectif) »
toh « faute, crime » ban-toh « reprocher »
ʔaɨ « cri pour exciter un chien » baŋ-ʔaɨ « exciter un chien (pour qu'il agresse qqn) »

(exemples tirés de Paillard 2010 : 9)

Un peu à l'image du *meg-* hongrois, *ban-* est un préfixe extrêmement productif en khmer. Là aussi, les exemples montrent que parfois *ban-* ajoute un composant sémantique de type CAUSE à une base verbale de type Activité ou État (« enterrer, rendre invisible » ; « mauvais, rendre mauvais » ; « crier, crier pour causer excitation »), parfois il ajoute une finalité, représentable par l'opérateur BECOME, (« crier, crier avec un objectif » ; « dépasser, aller au-delà »), mais souvent il semble jouer le rôle d'un morphème volitif, spécifiant que l'action décrite par la base verbale s'est faite avec la volonté du sujet. Outre le fait que les opérateurs CAUSE ou BECOME ne rendent pas véritablement justice aux nuances de sens obtenues, il est *a priori* difficile d'expliquer comment un morphème télicisant puisse ajouter parfois une cause « volontaire ». Ce phénomène de polyfonctionnalité sémantique des morphèmes de ce type semble être répandu : Davis & Demirdache (2000) ont montré qu'en *st'át'imets* (ou Salish), langue amérindienne de Colombie-Britannique, un suffixe télicisant participe de façon régulière d'une morphologie de type volitive-involitive (une morphologie de type *out of control*).

Une analyse possible de ces phénomènes consiste à considérer que tout morphème « événementiel » au sens large se combine avec une base verbale simple en apportant son sens propre, forcément idiosyncrasique et en même temps sous-spécifié (la télicité seule ne suffit pas, elle est trop réductrice). Voici par exemple la caractérisation de l'identité sémantique du préfixe khmer *ban* que propose Paillard (2010 : 9) :

> ban / baŋ place le procès de départ (propriété ou activité) dans la dépendance d'un agent : soit cet agent est un argument nouveau, non présent dans la structure argumentale du verbe de départ, soit il y a activation d'un argument agentif qui est déjà dans le schéma de base du verbe.

La mise en œuvre de cette solution passe ensuite par l'adoption de règles complexes de combinatoire, que nous ne pouvons reproduire ici (on en trouvera le détail dans Paillard 2010). Dans une telle méthode, nous n'avons plus besoin de la variable ou de la notation *event* puisqu'il s'agit non pas de fournir des généralisations en syntaxe (souvent ces différents sens de *ban-* donnent lieu à une syntaxe identique) mais d'élucider le sens abstrait de morphèmes polysémiques. Une autre solution serait de considérer, à l'instar de Goldberg (1995), que le verbe, ainsi que le préfixe, munis de leur sens respectif, viennent fusionner avec une ou des constructions syntaxiques qui existent dans la langue de façon autonome par ailleurs. Quelle que soit l'analyse retenue, elle doit énoncer une identité sémantique du verbe et du préfixe en élargissant le spectre des sens possibles (pas seulement la causation ou l'existence d'un point final).

À l'issue de cette étude, nous pouvons apporter quelques réponses aux deux grandes questions posées initialement :

(1) La grammaire des langues naturelles représente-t-elle l'événement ?

Même si une grammaire des événements semble plus explicite dans les versions nominales que les versions verbales, les langues ont néanmoins des marqueurs variés autour du verbe pour dire le changement de situation, la finitude, la télicité, la causation, etc. Chacun des éléments (SN, éléments

prépositionnels, préverbes, etc.) apporte sa sémantique qui déroule progressivement le sens de l'ensemble, et le résultat peut être un événement, dont l'essence est d'exprimer le changement par rapport à un état initial du monde, que ce soit par la responsabilité d'un instigateur / causateur ou non. En ce sens, les intuitions de Davidson et de Bach sont vérifiées.

(2) Quelles modélisations de l'événement sont alors proposées dans les théories linguistiques ?

Les écoles linguistiques présentent des divergences non seulement dans la façon de définir l'événement porté par le verbe, mais dans la façon même de le modéliser selon la langue décrite : le verbe russe dans les théories présentées dans la section 3 n'est pas analysé comme une interprétation sur des modèles, comme l'est le verbe anglais présenté en 2, où la motivation des analyses événementielles et sous-événementielles est de dégager des règles de réalisation de ces verbes dans la syntaxe. C'est au fond le grand dilemme du linguiste aux prises avec les données forcément disparates qu'il manipule : il doit constamment trouver un juste équilibre entre le généralisable, le prévisible, et le particulier, l'idiosyncrasique. C'est dans cette voie double qu'il est possible d'affirmer l'existence de l'événement dans la langue, soit comme entité naturelle au comportement très variable selon la langue considérée [20], soit comme mode de notation stable et systématique dans les représentations grammaticales proposées des langues.

20. C'est la conclusion à laquelle arrivent Davis & Demirdache (2000 : 138) ayant étudié le verbe en St'át'imcets, langue où la forme de base du verbe est inaccusative (passive) : « Tout cela nous conduit à une vision où les locuteurs de langues différentes diffèrent de façon radicale dans leur conceptualisation des événements. » *(This leads to a view whereby speakers of different languages differ radically in their conceptualization of events.)*

2

Les changements d'état. Paradigmes lexicaux et choix discursifs [1]

Francesca Mazzariello
Université Paris-Sorbonne
et
Francesca Strik Lievers
Università di Milano Bicocca

Il est bien connu que le rapport entre les événements et leur lexicalisation est complexe. Ce qui se produit dans la réalité peut être codé par plusieurs ressources discursives qui trouvent notamment leur actualisation dans le cadre d'une phrase (Prandi 2004). Par exemple, les trois phrases suivantes peuvent être utilisées pour décrire différemment une même situation :

(1) a *Le parc est plein d'enfants aujourd'hui.*

b *Il y a beaucoup d'enfants qui jouent dans le parc aujourd'hui.*

c *Pas de silence dans le parc aujourd'hui !*

Notre conceptualisation de la réalité se reflète donc à travers différents choix discursifs. De la même manière, le codage des événements peut se réaliser à l'aide de plusieurs moyens lexicaux.

Dans cette contribution, nous allons examiner la réalisation linguistique des changements d'état, qui forment une classe spécifique d'événements parce qu'ils expriment une progression scalaire dans l'achèvement d'une propriété (Levin 2009 : 2). De cette classe d'événements nous avons choisi de décrire les lexicalisations possibles en italien. Par exemple, pour exprimer l'événement « l'Europe devient riche », trois choix de codage sont disponibles en italien :

(2) a *L'Europa è diventata ricca.*
« L'Europe est devenue riche. »

b *L'Europa si è arricchita.*
« L'Europe s'est enrichie. »

c *L'arricchimento dell'Europa è stato graduale.*
« L'enrichissement de l'Europe a été graduel. »

Le même événement peut donc être codé soit par une construction prédicative (2a), soit par un verbe parasynthétique (2b), soit par un nom d'événement (2c). Dans les prochains paragraphes nous allons analyser de façon détaillée chacun de ces cas, ainsi que leurs différences.

1. Cette contribution a été réalisée en étroite collaboration entre les auteures. Néanmoins, Francesca Mazzariello est responsable des deux premières sections et Francesca Strik Lievers des sections 2 et 3 ; la section 4 a été rédigée par les deux auteures. Nous remercions Marianne Vergez-Couret pour sa relecture. Nous sommes les seules responsables de toute imprécision ou erreur restante.

1. Lexicalisations des changements d'état

Les différentes lexicalisations des changements d'état que nous avons considérées sont :

– Verbe
– Verbe + complément prédicatif (adjectival)
– Nom

Parmi les changements d'état, nous tenons compte aussi de leur version causative, c'est-à-dire la description d'un événement qui cause un changement d'état.

Dans certains cas, il s'avère que les trois lexicalisations sont possibles pour décrire le changement d'état relatif à une même propriété. Par exemple, le changement qui concerne un état de (plus grande) richesse peut être décrit des façons suivantes [2] :

(3) Diventerò ricco *grazie ai miei fumetti.* (verbe + compl. préd.)
« Je deviendrai riche grâce à mes bandes dessinées. »

(4) *La democrazia occidentale* rende *i ricchi più* ricchi. (verbe + compl. préd. ou causatif)
« La démocratie occidentale rend les riches plus riches. »

(5) *Per* arricchirsi *in Borsa bisogna vendere quando tutti comprano.* (verbe)
« Pour s'enrichir en Bourse, il faut vendre quand tous achètent. »

(6) *Mugaze affama il suo popolo e* arricchisce *i suoi amici e parenti.* (verbe ou causatif)
« Mugabe affame son peuple et enrichit ses amis et parents. »

(7) *Qui tutti sperano in* arricchimenti *improvvisi, in lotterie.* (nom)
« Ici tous espèrent des enrichissements soudains, des loteries. »

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. ricco	*r. ricco*	*arricchirsi*	*arricchire*	*arricchimento*

Tableau 1

Nous allons voir en détail les trois types de lexicalisation concernés.

1.1 Verbes

Le lexique de la langue italienne dispose de plusieurs verbes pour exprimer les changements d'état, par exemple *stancare* / *stancarsi* (« fatiguer » / « se fatiguer »), *solidificare* / *solidificarsi* (« solidifier » / « se solidifier »), etc. Beaucoup d'entre eux appartiennent à une classe spécifique de verbes, appelés parasynthétiques. Les verbes parasynthétiques sont des verbes dénominaux ou déadjectivaux préfixés, où ni le verbe sans préfixe, ni le nom ou l'adjectif préfixé ne sont attestés (Iacobini 2004 : 167). Par exemple, à partir

2. Les exemples sont tirés du corpus ItWaC (Baroni & Ueyama 2006) ou repérés sur Internet.

de l'adjectif *bello* (« beau »), on peut former le verbe *abbellire* (mais ni le *verbe* **bellire* ni l'adjectif **abbello* ne sont attestés).

Nous ne discuterons pas ici les problèmes morphologiques que pose cette classe de verbes (s'agit-il de verbes préfixés, ou y a-t-il simultanément préfixation et suffixation ?) [3]. Notre attention porte sur le niveau sémantique : quel type d'événement est décrit par les verbes parasynthétiques ? Les verbes parasynthétiques à base adjectivale, que nous examinons ici, décrivent l'acquisition ou l'augmentation d'une certaine propriété ou qualité : l'état initial de cette action demeure inexprimé, ainsi que le degré de l'état résultant (*ibid.* : 175).

1.2 Verbe + complément prédicatif

Dans ce cas, le changement d'état est réalisé à l'aide d'une unité prédicative complexe, formée par un verbe et un complément prédicatif (ci-après compl. préd.), soit un prédicat non verbal. Parmi les compléments prédicatifs, nous ne considérons ici que les compléments prédicatifs adjectivaux.

Les adjectifs qui apparaissent en fonction de compl. préd. de *diventare* peuvent être classés, dans la majorité des cas, comme des adjectifs *individual level* (IL) (Strik Lievers 2012), selon une terminologie courante de la littérature sur ce sujet. Voici quelques exemples d'adjectifs IL, comme *grasso* (« gros ») et *calvo* (« chauve »), contenus dans la phrase suivante :

(8) *Prevedeva che a trent'anni sarebbe diventato* grasso *e a quaranta* calvo.
« Il prévoyait qu'à trente ans il serait devenu gros et à quarante chauve. »

Les prédicats IL sont souvent définis comme permanents, opposés aux prédicats *stage-level* (SL), qui seraient temporaires. Il faudrait probablement mieux les définir comme classificatoires, du moment qu'ils semblent qualifier l'argument auquel ils se réfèrent comme appartenant à une classe (Escandell-Vidal & Leonetti 2002).

D'autre part, les occurrences de *diventare* suivies d'adjectifs SL sont très rares, comme on peut aisément le vérifier en essayant de former ce type de combinaisons, dont les résultats sont pour le moins étranges :

(9) *? È diventato stanco / arrabbiato / nudo.*
« Il est devenu fatigué / enragé / nu. »

En conclusion, on peut dire que les combinaisons « *diventare* + compl. préd. » décrivent globalement un changement de catégorie du sujet.

Quant au verbe causatif *rendere*, celui-ci montre la même préférence pour les adjectifs IL et la même difficulté à se combiner avec les SL :

(10) *È convinta che quel cosmetico la renderà più* bella.
« Elle est sûre que ce cosmétique la rendra plus belle. »

(11) *? La sua battuta mi ha reso arrabbiato.*
« Sa blague m'a enragé. »

1.3 Les noms

Des noms peuvent aussi être utilisés pour décrire des événements (Lyons 1977). Il s'agit de noms d'événement, soit déverbaux (par exemple, *caduta*

3. Pour une discussion sur ce sujet, voir Iacobini (2004) et Montermini (2008).

« chute »), soit non déverbaux (comme *guerra* « guerre »). Par rapport aux verbes, les noms présentent deux traits spécifiques (Mazzariello 2008) :

– ils accentuent les caractéristiques d'homogénéité interne et de perfectivité des événements qu'ils encodent (Langacker 1987) ;
– ils encodent les relations entre les participants à l'événement de façon différente de ce qu'un verbe fait dans une phrase (ce qui se réalise surtout à travers la perte des arguments syntaxiques) [4].

Du point de vue morphologique, les noms que nous considérons ici sont dérivés de verbes (para)synthétiques. Les exemples suivants comportent le même nom *arricchimento* de l'exemple (7) :

(12) *Mentre la stampa inglese si gettava sul caso, facendo sapere al mondo i crimini legati all'arricchimento dei magnati della gomma, […] le leggi di mercato provvedevano a spazzar via il monopolio dell'Amazzonia.*
« Alors que la presse britannique était lancée sur cette affaire, en révélant à tout le monde les crimes liés à l'enrichissement des magnats de la gomme, […] les lois du marché s'occupaient à balayer le monopole de l'Amazonie. »

(13) *Questo principio del minimo di frequenza, se accompagnato da riqualificazione, ampliamento e arricchimento dell'offerta formativa da parte delle scuole, può costituire un freno formale alla dispersione scolastica.*
« Ce principe du minimum de fréquence, s'il est suivi d'une requalification, un élargissement et un enrichissement de l'offre formative de la part des écoles, peut endiguer de manière formelle la dispersion scolaire. »

Alors que dans l'exemple (7) les protagonistes du changement d'état ne sont pas réalisés comme compléments du nom mais peuvent être retrouvés dans un contexte syntaxique plus large, les exemples ci-dessus montrent deux actualisations différentes. Dans (12), ceux qui font l'objet du changement d'état sont exprimés par le syntagme génitif *dei magnati*. Dans (13), tous les participants du changement d'état sont exprimés dans le groupe nominal, par deux groupes prépositionnels : *dell'offerta formativa* et *da parte delle scuole*. Les exemples (7) et (12) peuvent être mis en relation avec les formes intransitives des prédicats *diventare (più) ricco* ou *arricchirsi*, tandis que l'exemple (13) a une valeur causative proche de *rendere (più) ricco/ arricchire*.

2. Analyse des paradigmes attestés

Parmi les cas que nous avons considérés, on peut reconnaître des paradigmes de lexicalisation complets, comme celui que nous avons déjà vu (tableau 1) : *d./r. ricco, arricchirsi, arricchire, arricchimento*, comprenant un verbe, une combinaison verbe + compl. préd. et un nom.

Mais d'autres cas sont aussi attestés, comme le montre le tableau suivant, qui résume toutes les possibilités de lexicalisation que nous avons relevées :

4. Nous ne pouvons pas nous arrêter sur cette question qui fait l'objet de grands débats au sein de différentes théories du langage : voir notamment Alexiadou (2001) pour la perspective de la grammaire générative, et Heyvaert (2008) pour un aperçu sur la perspective discursive-fonctionnelle.

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. solido	*r. solido*	*solidificarsi*	*solidificare*	*solidificamento*
d. sincero	*r. sincero*	*	*	*
d. vecchio	*r. vecchio*	*	*invecchiare*	*invecchiamento*
??d. malato	*??r. malato*	*ammalarsi*	*??ammalare*	*?ammalamento*
d. maggiorenne	*	*	*	*

Tableau 2

La comparaison entre plusieurs paradigmes, plus ou moins complets, permet de mettre au jour des régularités. On observe notamment des différences selon le type sémantique des adjectifs qui décrivent la propriété qui change. Nous allons donc en présenter quelques cas.

Quand un paradigme est complet, souvent l'adjectif décrit une qualité physique (ex. : *profondo* « profond », *rigido* « rigide », *ruvido* « rugueux », *solido* « solide », *freddo* « froid », *tiepido* « tiède », etc.) :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. profondo	*r. profondo*	*approfondirsi*	*approfondire*	*approfondimento*
d. rigido	*r. rigido*	*irrigidirsi*	*irrigidire*	*irrigidimento*
d. freddo	*r. freddo*	*raffreddarsi*	*raffreddare*	*raffreddamento*

Tableau 3

On trouve aussi des adjectifs pour lesquels on ne dispose pas de définition précise, mais qui décrivent d'une certaine manière le caractère de quelqu'un (ex. : *pigro* « paresseux », *tenero* « tendre », *timido* « timide », etc.) :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
entare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. pigro	*r. pigro*	*impigrirsi*	*impigrire*	*impigrimento*
d. tenero	*r. tenero*	*intenerirsi*	*intenerire*	*intenerimento*
d. timido	*r. timido*	*intimidirsi*	*intimidire*	*intimidimento*

Tableau 4

Par contre, les adjectifs IL qui décrivent des qualités morales (ex. : *invidioso* « envieux », *onesto* « honnête ») ont seulement la forme analytique (« *rendere* / *diventare* + compl. préd. »), mais ils n'ont pas la forme synthétique (ni le N dérivé) :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. onesto	*r. onesto*	*	*	*
d. invidioso	*r. invidioso*	*	*	*
d. simpatico	*r. simpatico*	*	*	*

Tableau 5

Comme nous l'avons déjà remarqué, normalement les adjectifs SL en fonction de compl. préd. de *rendere / diventare* (ex. : *nudo* « nu », *arrabbiato* « enragé », *malato* « malade », etc.) sont très rares. En ce qui concerne les verbes synthétiques et les noms, les adjectifs en examen semblent avoir un comportement variable :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
??d. nudo	*??r. nudo*	*denudarsi*	*denudare*	*denudamento*
??d. malato	*??r. malato*	*ammalarsi*	*??ammalare*	*?ammalamento*

Tableau 6

Dans le cas de *nudo* il existe les verbes synthétiques [5] *denudare* et *denudarsi* et le nom *denudamento*. Dans le cas de *malato,* la seule forme complètement acceptable est le verbe parasynthétique *ammalarsi*, mais seulement dans sa forme pronominale. Pourtant, le nom *ammalamento* paraît plus acceptable dans les contextes qui soulignent l'aspect progressif du processus comme une série de symptômes :

(13) *Ecco descritto in sintesi l'ammalamento dell'essere vivente.*
« Voici la synthèse de comment l'être vivant tombe malade. »

L'analyse des paradigmes présentés nous amène à remettre en cause la portée de la distinction entre adjectifs IL *vs* SL sur l'organisation des paradigmes de lexicalisation car elle ne suffit pas à expliquer certaines différences (v. tableau 4 *vs* tableau 5). Il nous semble que, au lieu d'une distinction entre prédicats IL-SL, la propriété qui bloque les qualités morales semble être la non gradabilité de cette propriété dans des stades de changement intermédiaires. De plus, cette observation suggère qu'il est nécessaire d'apporter une plus grande attention aux différences sémantiques des classes adjectivales.

3. Les choix discursifs

Les différentes formes dans lesquelles les changements d'état se lexicalisent ne sont évidemment pas complètement équivalentes et interchangeables. Nous allons donc exposer brièvement les principales caractéristiques sémantiques et discursives des trois types de lexicalisation.

5. Ici il ne s'agit pas strictement d'un verbe parasynthétique, parce que le préfixe a son propre signifié, dans ce cas privatif.

3.1 Verbe + complément prédicatif

Les deux formes verbales, analytique et (para)synthétique, diffèrent surtout sur le plan aspectuel. Les combinaisons de « *diventare*/*rendere* + compl. préd. » décrivent des événements typiquement téliques, c'est-à-dire des événements où l'achèvement d'un état se produit. Si l'on adopte la classification des événements proposée par Pustejovsky (1991), qui fait une distinction entre états, processus et transitions, on peut décrire ces événements comme des transitions. Les transitions se composent de deux sous-événements : un processus suivi d'un état. Dans notre cas, les deux sous-événements sont lexicalisés par deux lexèmes différents : le verbe (*diventare*/*rendere*) lexicalise le processus, et le complément prédicatif l'état. Quand l'événement de transition s'accomplit, le sujet se trouve dans un état P (lexicalisé par le complément prédicatif), dans lequel le sujet ne se trouvait pas avant que l'événement ait eu lieu. Par exemple dans :

(14) *Solo allevando bene un maiale esso* diventerà grasso.
« Seulement si on élève convenablement un cochon, il deviendra gras. »

Le sujet, le cochon, n'est pas gras avant que l'événement commence, il est gras quand le processus est achevé.

3.2 Verbes (para)synthétiques

Nous avons dit que, parmi les verbes, les changements d'état peuvent être lexicalisés par des verbes déadjectivaux « ordinaires » et par des parasynthétiques. Nous commençons par les parasynthétiques, qui sont nombreux.

Les verbes parasynthétiques peuvent être décrits comme *degree achievements*, ou *gradual completions verbs* (Bertinetto & Squartini 1995, Kearns 2007, Kennedy & Levin 2008). Du point de vue aspectuel, ces verbes forment une classe hybride. Comme il est souvent remarqué dans la littérature (Levin 2006), ils rentrent difficilement dans les classes aspectuelles traditionnelles de Vendler (1967) (états, activités, accomplissements, achèvements). Ils décrivent des transitions, mais ils ne sont ni des achèvements, ni des accomplissements. Ce sont des prédicats téliques mais il ne s'agit pas d'une télicité prototypique. Nous ne rentrerons pas ici dans les détails des tests qui permettent de reconnaître cette classe comme indépendante. Mais même sur le plan purement sémantique, il est en tout cas évident que, par exemple, *ingrassare* n'est pas équivalent à *diventare grasso*. *Diventare grasso* est prototypiquement télique, il décrit la réalisation d'un état, *grasso*. *Ingrassare* décrit plutôt la réalisation d'un degré sur une échelle qui a comme extrémité *grasso*. Il s'agit donc de prédications graduelles, comme le montre la compatibilité avec l'adverbial *di parecchio* (« beaucoup »), qui n'est compatible ni avec les accomplissements, ni avec les achèvements (Bertinetto & Squartini 1995) :

(15) *È ingrassato di parecchio.*
« Il a grossi beaucoup. »

(16) *È diventato grasso (*di parecchio).*
« Il est devenu gros (beaucoup). »

Cette interprétation de télicité graduelle est celle qui caractérise typiquement les parasynthétiques. Normalement les *degree achievements* ont deux interprétations, s'ils sont réalisés à un degré intermédiaire ou final de l'événement. *È ingrassato* peut donc être interprété soit comme « il est devenu gros » (extrémité), soit comme « il est devenu plus gros » (degré).

Si dans la plupart des cas, les parasynthétiques correspondent à « *diventare* / *rendere* + *plus* + adj », les déadjectivaux comme *stancarsi* (« se fatiguer ») sont plus souvent typiquement téliques, donc correspondant à « *diventare* / *rendere* + adj » :

(17) *Il lavoro ti stanca* (*di parecchio).
« Le travail te fatigue. »

Mais il faut noter qu'il y a aussi des déadjectivaux qui, comme les parasynthétiques, admettent les deux interprétations :

(18) *La dieta l'ha snellita* (di parecchio)
« Le régime l'a rendue mince / plus mince. »

Enfin, il faut observer que l'analogie sémantique entre forme analytique et forme synthétique peut ne concerner qu'un seul sens d'un adjectif polysémique. Par exemple, le parasynthétique *ingrandire* correspond à *rendere (più) grande* seulement pour ce qui concerne le sens de « dimension physique » de *grande* :

(19) *Ha* reso più grande *l'appartamento.* ~ *Ha* ingrandito *l'appartamento.*
« Il a rendu l'appartement plus grand. » ~ « Il a agrandi l'appartement. »

(20) *Il film è* reso più grande *dallo splendido duello finale.*
≠ *? Il film è* ingrandito *dallo splendido duello finale.*
« Le film est rendu plus remarquable par le merveilleux duel final. »
≠ *?* « Le film est agrandi par le merveilleux duel final. »

Comme on l'a déjà dit, les verbes (para)synthétiques ont souvent une version pronominale et une non pronominale. On peut observer que dans la majorité des cas la forme pronominale (ex. : *ingrandirsi*) est inchoative (correspondant à « *diventare* + adj ») et la forme non pronominale (ex. : *ingrandire*) causative (correspondant à « *rendere* + adj ») :

(21) *Non basta esprimere un desiderio perché questo* si avveri. (pronominal inchoatif)
« Il ne suffit pas d'exprimer un désir pour qu'il se réalise. »

(22) *Nel primo episodio Homer trova una zampa di scimmia che ha il potere di* avverare *tre desideri.* (non pronominal causatif)
« Dans le premier épisode, Homer trouve une patte de singe qui a le pouvoir de réaliser trois désirs. »

Mais il convient aussi de remarquer que ce n'est pas toujours le cas. Même si très souvent les formes non pronominales sont causatives, il existe des formes non pronominales qui peuvent être :

– soit des formes causatives et inchoatives en même temps : *impoverire* (« appauvrir »), *arricchire* (« enrichir »), *intenerire* (« attendrir »), *invecchiare* (« vieillir »), *ingrassare* (« grossir »). Dans ces cas, on trouve normalement un usage transitif (auxiliaire *avere*) pour le causatif, et un

usage intransitif (auxiliaire *essere*) pour l'inchoatif :

(23) *Non vale la pena invecchiare un vino sconosciuto.* (non pronominal causatif)
« Il ne vaut pas la peine de faire vieillir un vin méconnu. »

(24) *Sto bene e non ho paura di invecchiare.* (non pronominal inchoatif)
« Je me sens bien et je n'ai pas peur de vieillir. »

L'alternance causatif / inchoatif est aussi présente pour des cas comme *rinfrescare* (*il temporale ha rinfrescato l'aria,* « l'orage a rafraîchi l'air »), où le transitif est causatif. De plus, on trouve également une forme impersonnelle inchoative (*stanotte ha rinfrescato*, « cette nuit, l'air s'est rafraîchi »).

– soit des formes exclusivement inchoatives : *impazzire / ammattire* (« devenir fou »), *impallidire* (« pâlir »), *arrossire* (« rougir »), *dimagrire* (« maigrir »).

(25) *La vidi impallidire per l'emozione e la sorressi.* (non pronominal inchoatif)
« Je la vis pâlir d'émotion et je la soutins. »

4. Les noms

Les noms qui lexicalisent ce type de changement d'état sont pour la quasi-totalité des noms en *-mento*. En effet, les noms en *-mento* se caractérisent par une sémantique événementielle plus transparente par rapport à d'autres noms (notamment ceux en *-zione* [6], qui sont très fréquents). Ils montrent une préférence pour des bases verbales mixtes (transitives ou avec alternance transitive-intransitive pronominale) [7], ce qui se produit toujours dans les cas que nous avons considérés :

(26) *arricchire / arricchirsi* → *arricchimento*
appiattire / appiattirsi → *appiattimento*
svuotare / svuotarsi → *svuotamento…*

Comme nous l'avons déjà vu dans (7), (12) et (13), quand un événement est encodé par un nom, l'expression du ou des participants peut varier selon le contexte.

Contrairement aux constructions prédicatives avec *diventare / rendere* et aux verbes (para)synthétiques, les noms ne lexicalisent pas directement les variations aspectuelles telles qu'on les a vues. Elles sont données pour la plupart de façon contextuelle :

(27) *Epifani ha denunciato il* progressivo impoverimento *di una parte del Paese.*
« Epifani a dénoncé l'appauvrissement progressif d'une partie du pays. »

(28) *C'è stato in questi ultimi tre anni un* repentino impoverimento *delle classi medie.*
« Il y a eu ces trois dernières années un soudain appauvrissement des classes moyennes. »

6. Les noms en *-zione*, comme *restituzione, adozione*, etc. présentent une polysémie majeure tendant à la concrétisation de l'objet désigné par le nom (Gaeta 2002).

7. V. Palmerini 2005 : 228.

(29) *È possibile organizzare le comunità e società umane in modo da soddisfare i bisogni umani con* minore impoverimento *delle scorte di risorse naturali.*
« On peut organiser les communautés et sociétés humaines afin de satisfaire les besoins humains avec un appauvrissement mineur des provisions de ressources naturelles. »

À ce propos, on peut remarquer que, dans les paradigmes que nous avons analysés, les noms d'état/qualité correspondant à la permanence (ou au moment qui suit l'achèvement) de la propriété / qualité exprimée par le prédicat sont toujours disponibles :

(30) *arricchimento – ricchezza*
impoverimento – povertà
appiattimento – piattezza…

Après avoir comparé les deux formes, analytique et synthétique, de la lexicalisation verbale des changements d'état, nous avons observé qu'elles diffèrent du point de vue aspectuel. En plus, nous avons remarqué que la forme analytique impose des restrictions sur les adjectifs, n'étant normalement admis que les adjectifs IL. Quand le choix est donc d'exprimer un changement de catégorie du sujet ou de l'objet, on utilise la combinaison « *diventare / rendere* + compl. préd. » :

(31) *Adoro Milano e vorrei che diventasse bella.*
« J'adore Milan et je voudrais qu'elle devienne belle. »

Par contre, pour les transitions où la prédication porte sur un changement de stade (SL) du sujet ou de l'objet, les formes (para)synthétiques sont préférées :

(32) *Il lavoro ti stanca.*
« Le travail te fatigue. »

Nous avons aussi reconnu différents paradigmes, soit complets, comportant un verbe analytique, un verbe (para)synthétique et un nom, soit incomplets. Ainsi, nous avons vu que certains paradigmes sont liés au type sémantique des adjectifs. Pourtant, il faut noter que les régularités que nous avons présentées ne sont pas toujours rigides. Par exemple, les paradigmes complets contiennent souvent des adjectifs décrivant des propriétés physiques (v. § 2). Mais en observant les données avec plus d'attention, nous avons remarqué que le contraire n'est pas toujours vrai, car il existe des adjectifs de propriété physique qui montrent un paradigme incomplet, par exemple *ripido* « raide » :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. ripido	*r. ripido*	*	*	*

Tableau 7

De plus, il existe aussi des paradigmes différents pour des adjectifs qui appartiennent à une même classe sémantique. C'est le cas des adjectifs de couleur :

Verbe + compl préd.		Verbe		Nom
diventare	*rendere*	pronominal	non pronominal	
d. nero	*r. nero*	*annerirsi*	*annerire*	*annerimento*
d. rosa	*r. rosa*	*	*	*

Tableau 8

Nero et *rosa* sont des adjectifs de couleur mais *nero* donne lieu à un paradigme complet et *rosa* à un paradigme incomplet.

En conclusion, l'approfondissement de la portée des propriétés sémantiques des adjectifs sur la régularité des paradigmes nous semble constituer un parcours très stimulant dans le domaine de recherche sur les changements d'état.

3

Représentation sémantique des événements naturels

Alexey V. Yavetskiy
Académie des Sciences de Russie, Université de Moscou

Cet article a pour objectif une analyse sémantique des structures linguistiques dénotant des événements naturels. Parmi ceux-ci, ce sont les événements de haute intensité (tels que *éruption*, *tsunami*, *inondation*, *séisme*, *tremblement de terre*) qui présentent un intérêt spécial à cause de leur complexité sémantique qui n'est pas tout à fait évidente au niveau de surface. Ainsi, une décomposition sémantique, par exemple, d'une *éruption volcanique* témoigne que ses composantes (*lave*, *cendres*, etc.) fonctionnent différemment dans la structure de l'événement intégral et montre qu'ils occupent différentes positions actantielles. Néanmoins, la question se pose : Pourquoi, dans certains contextes, le signifiant de l'événement intégral peut-il remplacer ses actants sémantiques ? À cet effet, nous essayerons de justifier l'hypothèse générale que cette complexité sémantique reflète la complexité de ces événements naturels tels qu'ils sont conceptualisés, c'est-à-dire, représentés dans notre esprit.

1. Le concept d'éventualité

Avant d'aborder la méthode utilisée pour l'analyse sémantique des structures linguistiques dénotant des événements naturels, on clarifiera ce que l'on entend par l'éventualité. Deux acceptions différentes gênent fréquemment la compréhension et l'usage de ce concept.

D'une part, *éventualité* signifie la possibilité, l'incertitude qu'une certaine situation advienne (*Le Petit Robert* 2010 : 961). Du point de vue logico-philosophique, une telle situation possible devenue actuelle représente un *événement*, c'est-à-dire, un changement qui marque une transition d'une situation à l'autre – simplement, un fait. Suivant Wittgenstein, on peut constater que l'événement, en tant que type de faits, a une valeur ontologique fondamentale : si « [l] e monde se décompose en faits » (Wittgenstein 2001 : 1), ce sont les événements qui concrétisent la succession des faits et, par conséquent, la temporalité du monde. Celle-ci, d'après Heidegger (1986) et Sartre (1972), est ontologique et existentielle à la fois : l'existence du *Dasein*, l'être-là heideggerien, ainsi que celle du *soi* sartrien, est toujours consciente de sa nature temporelle, de sa propre finité.

D'autre part, dans les sciences humaines modernes et particulièrement en linguistique, il est de plus en plus fréquent d'employer le terme *éventualité* pour désigner la valeur prédicative que porte un énoncé (Gak 1998). Dans un usage encore plus étroit, un événement est conçu comme une situation mo-

mentanée sans agent, une espèce de hasard (Apresjan 2006 : 77). C'est dans cette dernière acception que le concept d'*éventualité* sera employé ci-dessous. À cette définition nous ajouterons pourtant la présupposition qu'un événement se distingue de tout autre type de faits par une valeur particulière : un événement se détache sur le fond d'autres faits qui normalement échappent à notre attention. Cette valeur subjective est reflétée dans la parole et cristallisée dans la structure de la langue (Ricœur 1969) ; à côté de la temporalité, elle motive un concept complexe qui unit les composantes d'un événement au niveau mental et qui cherche son expression dans la langue.

En linguistique, l'éventualité a été examinée sous une variété d'angles, bien que la majorité des études à ce sujet traitent premièrement du plan sémantique du verbe et des dérivés verbaux. On peut penser à Vendler (1967) qui, dans les années 1960, a proposé une taxonomie aspectuelle des verbes reposant sur le caractère de l'action dénotée, principalement sur son achèvement où inachèvement. Jackendoff (1990) a été parmi les premiers à explorer en détail les images conceptuelles de différentes structures syntaxiques et à y baser sa propre classification des verbes. Par ailleurs, il y a eu un nombre considérable d'ouvrages dédiés à l'aspect, au temps, au mode et à d'autres informations véhiculées par le verbe dans des langues particulières (Dowty 1979 ; Smith 1991).

À la suite du tournant cognitif, une attention de plus en plus croissante a été portée sur des représentations conceptuelles d'événements et d'actions, donnant naissance à nombre de nouvelles catégories. On mentionnera premièrement Jackendoff (1990) avec ses « parties du discours sémantiques » telles que « chose », « événement », « état », « route » et d'autres. Ensuite, c'est Taylor (1992) qui a introduit les notions de « repère » et « trajecteur » (maintenant très employées par la grammaire cognitive) pour désigner l'alignement des éléments plus ou moins « saillants » du contenu conceptuel. Langacker (2000), pour sa part, décrit le temps et l'aspect du verbe en termes de « domaine cognitif », « portée immédiate », « perspective » etc. Finalement, c'est Talmy (2000) qui développe l'idée de « délimitation » des entités, soit des actions, soit des choses, et l'idée de « mouvement fictif » qui reflète le dynamisme imaginaire d'une entité. En utilisant ces notions et, par ailleurs, les méthodes empruntées à une variété d'autres disciplines (en premier lieu la psychologie, l'anthropologie et la neurobiologie), la linguistique cognitive permet d'interpréter la sémantique du verbe, ses catégories grammaticales (temps, mode, aspect, etc.) et même ses positions dans une structure syntaxique de surface.

Cet article s'associe aux études cognitives dans la mesure où il cherche à cerner le contenu conceptuel des structures qui se réfèrent aux événements naturels. Néanmoins, nous ciblons ici plutôt une description rigoureuse, basée sur des données exactes – autant qu'une science humaine peut en fournir. De ce côté, il semble nécessaire de porter l'attention sur les résultats obtenus par les sémanticiens générativistes, notamment Katz et Postal (1964), Fodor (1979), Lakoff (1968) et McCawley (1968). Ceux-ci ont tenté de fournir une description suffisante et complète des structures sémantiques profondes en termes de composantes sémantiques (arguments), en appliquant les transfor-

mations qui précisent le caractère des relations sémantiques [1]. L'idée que les arguments sémantiques sont nécessaires pour fournir une description lexicographique intégrale a aussi été exprimée dans les travaux de l'École sémantique de Moscou, sur lesquels est basée la méthodologie de cette recherche.

2. Corpus et méthode de la recherche

Le corpus de cette étude a été composé d'articles tirés de journaux français et anglais en ligne, notamment *Le Figaro*, *Le Monde* et *The Guardian* (en anglais) pour les années 2006-2011. Dans ces trois éditions nous avons filtré les contextes, en utilisant les outils de recherche disponibles sur les sites en question, à l'aide de mots-clés, tels que : *éruption*, *tsunami*, *inondation*, *séisme*, *tremblement de terre*, *pluie*, *averse* ; y compris leurs équivalents anglais pour l'édition *The Guardian*. Le corpus résultant compte environ 34 000 mots.

Il est à noter que l'objectif de cette recherche ne comprend pas une analyse contrastive des exemples français et anglais ; nous nous rendons bien compte que certains événements naturels peuvent être conceptualisés différemment dans les deux langues. Pourtant, cette réserve ne doit pas invalider l'analyse, car nous aspirons à prouver la complexité *conceptuelle* des événements naturels reflétée dans la langue, et non les différences linguistiques telles quelles.

La méthode utilisée pour cette étude est une analyse componentielle qui tient largement à l'article de Mel'čuk (2004). Dans ce travail, le linguiste russe établit une théorie des *actants sémantiques* (*semantic actants*) – c'est-à-dire, des « morceaux de sens » qui déterminent la signification d'une unité lexicale. Chaque actant sémantique occupe (ou remplit) sa propre *position actantielle* (*semantic actant slot*) – une place fixe qui impose des contraintes sur l'usage de son « remplisseur ». Par exemple, la position actantielle occupée, sur le niveau de surface, d'un objet direct auprès du verbe *briser* exige que son remplisseur soit « fragile » et « solide ». Pour désigner cet actant sémantique, nous utilisons *Expérienceur*, un des termes courants dans la « grammaire des cas » (Fillmore 1968).

Tant actants sémantiques que positions actantielles sont identifiés par une simple introspection d'un locuteur natif jugeant à propos de transformations similaires à celles dans la note (1) que « cela se dit » ou « ne se dit pas ». Dans notre cas, nous utilisons le contexte du lexème en question, ainsi que l'information lexicographique empruntée au dictionnaire *Le Petit Robert* (2010) pour relever les actants sémantiques verbalisés ou implicites, leurs positions actantielles et leur rôle dans la structure sémantique profonde des lexèmes en question.

3. Analyse I : verbes de destruction

Précédemment nous avons noté que, selon Apresjan (2006 : 87), un événement se distingue par son caractère momentané. L'absence d'agent, pour sa part, permet de définir comme événements les représentants d'une classe

1. Lakoff (1968), par exemple, discute de la possibilité d'appliquer des transformations suivantes pour analyser le sens instrumental des groupes adverbiaux : *réfuter la théorie avec des arguments → utiliser des arguments pour réfuter la théorie*.

sémantique entière, notamment celle d'INFLUENCE, qui dénote une force impersonnelle. Par conséquent, dans l'exemple suivant

(1) *Authorities have warned gawkers hiking up the slopes to see a destructive wonder of nature that they risk being caught in a similar eruption to that which killed a TV reporter* [2] (*The Guardian*, 8 June 2010)

les substantifs *eruption* (éruption) et *reporter* (journaliste) fonctionnent en tant qu'arguments du prédicat *kill* (tuer) : la situation dénotée représente effectivement une influence de la part de l'éruption, qui a entraîné la mort du journaliste.

D'autre part, une analyse plus minutieuse de la sémantique de la phrase *L'éruption a tué un journaliste* témoigne qu'il s'agit, en termes d'actants sémantiques, de *Cause* (*éruption*) et d'*Expérienceur* (*journaliste*). L'actant *Cause* peut être vérifié par la transformation suivante : *L'éruption a été la cause de la mort d'un journaliste*. L'*Expérienceur*, pour sa part, devient explicite dans la phrase : *Un journaliste a subi l'influence de l'éruption dont le résultat a été sa mort* (bien que cela ressemble plutôt à une explication sémantique qu'à une réelle phrase énoncée ; mais elle est tout à fait grammaticale, si l'on utilise le terme de Chomsky). Suivant la terminologie proposée par Mel'čuk (2004), la *Cause* et l'*Expérienceur* représentent les participants variables obligatoires [3] de la situation décrite dans (1) par le verbe *tuer* : *tuer* = « causer le commencement de l'état MORT [4] d'un être vivant ».

Il semble quand même que le verbe *tuer* et d'autres verbes qui dénotent la situation INFLUENCE – notamment, les verbes de destruction (Apresjan 2006 : 87) – peuvent être classés comme verbes de la classe sémantique ACTION, si l'actant *Cause* est remplacé par un *Agent* actif, qui représente aussi un participant variable obligatoire :

(2) *Deux journalistes allemands ont été tués samedi matin par des hommes armés dans le nord de l'Afghanistan*. (*Le Figaro*, 7 octobre 2006)

Il est évident que, sur le plan sémantique, les substantifs *éruption* et *hommes* (*armés*) se distinguent par les composantes qu'on pourrait provisoirement considérer comme sèmes classificatoires « impersonnalité » (pour *éruption*) et « intentionnalité » [5] (pour *hommes armés*).

Ensuite, pour pouvoir tuer, l'actant impersonnel doit influencer l'*Expérienceur* à haute intensité [6]. Il est donc nécessaire d'introduire pour la *Cause*

2. Les autorités ont prévenu les aventuriers qui montent les pentes pour voir une merveille à potentiel destructif qu'ils risqueraient d'être attrappés dans des éruptions similaires à celle qui a tué un reporteur de télé. (C'est nous qui traduisons).

3. C'est-à-dire la place de ces variables, qui sont en fait les actants sémantiques, peut être occupée par un certain nombre de lexèmes différents. Ceux-ci doivent pourtant satisfaire à des contraintes sémantiques, par exemple l'*Expérienceur* du verbe *tuer* ne peut pas être *non-vivant*.

4. La *MORT* étant un bon candidat pour une entité non-décomposable elle-même, c'est-à-dire un primitif sémantique dans le sens de Wierzbicka (1980).

5. Les sèmes sont désignés ici sans s'en tenir à une forme stricte, à seule fin de faciliter leur perception et matérialiser leur contenu conceptionnel.

6. Il faut souligner que la condition de haute intensité ne s'applique pas aux cas où la *Cause* est exprimée par les substantifs avec le composant « capable de causer le commencement de l'état *MORT* » dans leur structure sémantique, par exemple, les substantifs de la sous-classe sémantique POISON. Ceux-ci manquent également le sème « impersonnalité ».

une composante sémantique de plus, le sème « haute intensité ». Soulignons que, pour le verbe *tuer* et d'autres verbes destructifs, la « haute intensité » va de pair avec le sème « impersonnalité » : seulement si la *Cause* est représentée par une force impersonnelle, comme dans le cas d'un événement naturel, la « haute intensité » constitue une condition nécessaire pour *tuer* (cette contrainte sémantique devient évidente, si l'on compare *averse*, qui est marquée par les deux sèmes, avec *pluie*, qui n'en a qu'un seul, « impersonnalité » – voir les exemples suivants).

En outre, l'actant actif doué d'intentionnalité (l'*Agent*), manque à ces deux sèmes. En effet, une analyse des situations où une personne *tue* un être vivant montre que ce n'est pas toujours la haute intensité de cette influence qui cause la mort – par exemple, si la personne en question utilise du poison au lieu d'abattre sa victime en usant de la force. Par contre, pour un événement naturel destructeur cette condition est indispensable. Considérons les exemples ci-dessous :

(3) *Au moins 17 personnes ont été tuées et plus de 150 blessées par des coups de vent violents et des averses de grêle dans la province méridionale du Guangdong, a rapporté aujourd'hui la presse*. (*Le Figaro*, 18 avril 2011)

(4) *Au moins vingt-trois personnes sont mortes en Haïti et des milliers de sans-abri ont dû quitter leurs camps à la suite de pluies torrentielles qui se sont abattues depuis lundi 6 juin au soir*. (*Le Monde*, 8 juin 2011)

Dans l'exemple (3), le sème « haute intensité » exigé par la position actantielle de *Cause* est exprimé une fois analytiquement (*coups de vents violents* : le sème « haute intensité » est accentué par sa double présence dans le quantificateur *coup* et, en même temps, dans le complément *violent*), et une autre fois synthétiquement (*averses de grêle*), tandis qu'en (4) le sème « haute intensité » fait partie de l'adjectif *torrentiel* et se combine ainsi, par voie analytique, avec le substantif *pluie*.

Vu le caractère classificatoire de ces sèmes, il est possible de choisir d'autres lexèmes en première position qui s'intègrent dans le cadre actantiel *Cause – V (Destr) – Expérienceur*. Par exemple, à la combinaison des sèmes « impersonnalité » + « haute intensité », qui est prévue par la position actantielle de *Cause,* satisfont les lexèmes suivants : *coup de foudre*, *tsunami*, *séisme*, *éruption volcanique*, *inondation, averse,* etc. Par ailleurs, pour remplir la position actantielle d'*Agent* dans le cadre sémantique *Agent – V (Destr) – Expérienceur*, il suffit que le lexème en première position ait un seul sème, « intentionnalité », ce qui permet de choisir les différents types de noms de la très vaste classe sémantique ÊTRE VIVANT qui sont marqués par ce sème.

Quant à l'*Expérienceur*, sa position actantielle auprès du verbe *tuer* exige dans tous les cas le sème « vivant » et n'est pas modifiée à la suite du changement des autres positions actantielles. Mais dès que le verbe noyau est remplacé par un autre de la même sous-classe sémantique VERBES DE DESTRUCTION, par exemple, *détruire*, tous les lexèmes avec le sème « vivant » sont exclus de la position d'*Expérienceur* : il est impossible de dire **L'éruption a détruit un journaliste.*

Il faut remarquer que la différence entre les deux cadres sémantiques (*Cause – V* (*Destr*) *– Expérienceur et Agent – V* (*Destr*) *– Expérienceur*) ne

se réduit pas aux combinaisons des sèmes exigées par les positions actantielles du verbe *tuer*. Le caractère même de l'influence sur l'*Expérienceur* change au fur et à mesure que l'*Agent* en première position actantielle est remplacé par la *Cause*. Notamment, la position actantielle de *Cause* auprès du verbe *tuer* implique toujours une influence directe, quoiqu'il s'agisse d'un lexème qui peut posséder ou pas les sèmes « haute intensité » et « impersonnalité ». En effet, tout ce qui peut *tuer* (événements naturels destructifs, substances nocives, etc.) doit entrer en contact direct avec l'*Expérienceur* pour exercer son influence. Cette condition n'est pas obligatoire pour l'*Agent* : il peut *tuer* en utilisant un *Instrument* (une arme) ou un *Moyen* dépensable, comme du poison. Dans ce cas le poison ne fonctionne plus en tant que *Cause*, car il est employé par un *Agent* actif et marqué d'intentionnalité, afin d'empoisonner l'*Expérienceur*.

Finalement, un *Agent* peut *tuer* par accident, donc sans diriger son intention vers la fin de *tuer*. Cela ne signifie pas l'absence du sème « intentionnalité », mais plutôt l'absence de la finalité correspondante (« causer le commencement de l'état *MORT* ») dans les actions de l'*Agent.*

Ces deux remarques mènent à la conclusion que le sens de toute la construction syntaxique est déterminé par les implications qui proviennent de l'entourage lexico-sémantique du verbe noyau. En particulier, dans le cadre actantiel *Cause – V (Destr) – Expérienceur* la structure sémantique du verbe *tuer* sera interprétée comme « causer le commencement de l'état *MORT* » avec l'implication « contact direct ». Cette implication se rapporte à tout verbe de la classe sémantique INFLUENCE employé en position noyau ; ainsi s'agit-il d'une implication qui est déterminée par le cadre actantiel du verbe.

Est-ce que ces implications sont générées seulement par le verbe noyau de l'énoncé ? Il semble qu'il y a d'autres sources. Dans la section suivante, nous considérons de plus près les possibilités des lexèmes exprimant les événements naturels.

4. Analyse II : structure actantielle des événements naturels

Dans la section précédente nous avons séparé les implications du niveau « cadre actantiel » (« contact direct » précisant l'influence de la *Cause* sur l'*Expérienceur*) et les contraintes sémantiques du niveau « position actantielle » imposées par les verbes de destruction (« impersonnalité » + « haute intensité » pour la position actantielle de *Cause* dans le cadre actantiel *Cause – V (Destr) – Expérienceur*).

Ce dernier cas pose un problème car la nature de ces contraintes sémantiques n'est pas tout à fait claire. Si un événement naturel influence l'*Expérienceur* à haute intensité, c'est formellement une implication qui accompagne l'usage des verbes de la sous-classe sémantique VERBES DE DESTRUCTION (par exemple *tuer, détruire, anéantir*). On pourrait donc soupçonner que le sème « haute intensité » demande la position actantielle de *Cause* à la structure sémantique des verbes ci-dessus. Mais une implication opère généralement sur le niveau de l'énoncé entier (ou sur le cadre actantiel, si l'on se tient à la terminologie des sémanticiens russes) et n'affecte pas la

sémantique de ses composantes. Pour leur part, les exemples (1), (3) et (4) témoignent exactement de cette implication qui opère sur la structure sémantique de la position actantielle de *Cause*.

Pour résoudre ce problème, il faut considérer la structure sémantique des lexèmes dénotant les événements naturels. Mel'čuk (2004) attribue les événements à la catégorie de faits, ce qui permet d'affirmer que les événements naturels ont leur propre structure actantielle. En effet, l'événement d'une *éruption volcanique* se compose de participants constants obligatoires tels que *volcan, lave* et *cendre* ; pour l'événement *tsunami* les participants constants obligatoires sont *eau* et *océan* ; dans le cas de l'événement *séisme* il n'y a qu'un seul participant, *terre*. Nous ne prenons pas en considération toutes les composantes de la situation réelle, mais seulement celles qui sont indispensables pour qualifier un événement comme *éruption volcanique, tsunami, séisme,* etc. Par exemple, en réalité une éruption volcanique peut s'accompagner de scories, gaz, etc. (selon la définition du *Petit Robert 2010*), mais une description sémantique du lexème *éruption volcanique* peut bien se limiter à trois composantes : *volcan, lave* et *cendre*. Dans notre image naïve du monde, il y a ce qui transmet la force destructive (la *lave*), visualise l'éruption (la *cendre* dans l'air) et d'où ces deux matières sortent (le *volcan*) – c'est le concept prototype d'une éruption volcanique. Grâce au nombre limité de composantes, la perception de l'événement, sa mémorisation et extraction de la mémoire sont considérablement facilitées.

Sur la base d'une telle description du concept naïf *ÉRUPTION VOLCANIQUE*, il devient assez facile de déterminer les fonctions actantielles de ses composantes. Dans le cas d'*éruption volcanique*, le *volcan* occupe la position actantielle de *Source* ; la *lave*, transmettant la force destructive, fonctionne comme *Matière Agissante* ; finalement, le substantif *cendre* occupe la position actantielle de *Manifestation*. Pour un *tsunami*, la structure actantielle serait la suivante : *eau* occupe la position actantielle de *Matière Agissante*, et le substantif *océan* fonctionne en tant que *Source* (de la *Matière Agissante*). Dans le cas de *séisme*, la seule position actantielle, qui est occupée par le substantif *terre*, est celle de *Source.*

L'introduction de la position actantielle de *Matière Agissante* peut être justifiée sur la base des exemples suivants, décrivant un tsunami :

(5) *Les eaux ont ensuite balayé Coconut Island, un petit parc au large des côtes de Hilo*. (*Le Figaro*, 28 février 2010)

(6) *L'eau envahit les rues de Brisbane, la troisième ville du pays*. (*Le Figaro*, 11 janvier 2011)

Dans les deux cas, le substantif *eau* occupe une position actantielle difficile à déterminer. Cela s'explique par la sémantique des verbes *balayer* et *envahir* : dans (5) et (6) ils appartiennent à la classe sémantique INFLUENCE, qui exige généralement le cadre actantiel de *Cause – V – Expérienceur*. La seconde position actantielle (*Expérienceur*) est bien évidente, ainsi que l'appartenance des verbes à la classe sémantique INFLUENCE. Notamment (5) se laisse expliquer par *Coconut Island a subi l'influence des eaux → ETAT* : *transformation de l'Expérienceur, VOIE* : *liquidation d'un grand nombre*

d'objets sur la surface de l'Expérienceur. L'exemple (6) peut être expliqué par *Les rues de Brisbane ont subi l'influence de l'eau* → *ÉTAT* : *contact physique avec l'Expérienceur, VOIE : répandage de X sur la surface de l'Expérienceur* [7].

Quant à la première position actantielle, il ne s'agit pas d'un *Agent* actif, puisque les verbes *balayer,* et *envahir*, n'expriment pas l'action de quelqu'un qui est doué d'intentionnalité, et l'actant en première position est exprimé par le substantif *eau* de la classe sémantique SUBSTANCE. Il ne s'agit pas non plus de *Cause*, parce que l'*eau* (les *eaux*) n'a rien dans sa structure sémantique qui justifie son influence destructive dans l'exemple (5). La possibilité de la transformation *Coconut Island a été balayé à cause des eaux* s'explique par le fait que la force destructive des eaux est impliquée par le locuteur, et cette implication opère sur le niveau de la phrase entière. Ensuite, l'exemple (6) ne se transforme pas du tout en une phrase où la *Cause* devient explicite, *v. *Les rues de Brisbane ont été envahies à cause de l'eau*. Ici, la position actantielle de *Cause* n'est pas possible, parce que l'eau agit comme une substance qui couvre un objet sans le transformer. L'eau n'est pas la cause de l'état « être couvert de X »; l'eau constitue elle-même cet état par le contact physique avec l'objet. Par analogie, on penserait à la différence entre l'état « être couvert d'eau » (les rues après la pluie) et l'état « être transformé par l'eau » (des maisons détruites par une averse).

À notre avis, la solution consiste à proposer, pour des cas pareils, la position actantielle de *Matière Agissante*. Elle pourrait servir de base explicative pour deux aspects : premièrement, pour décrire la sémantique des événements naturels qui influencent les objets dans leur portée par une certaine substance émise d'une certaine source [8]. Deuxièmement, si la première position actantielle auprès d'un verbe d'INFLUENCE est occupée par un lexème qui fait partie de la description sémantique d'un événement naturel, ce dernier peut entraîner, au niveau du cadre actantiel, les implications qui fonctionnent en tant que sèmes, si elles se réfèrent au lexème de l'événement intégral (c'est-à-dire, « au-dedans » de la structure sémantique du lexème, et non de l'énoncé). Par exemple, le lexème *eau* ne porte pas les sèmes « impersonnalité » et « haute intensité », mais, s'il s'agit d'un *tsunami*, d'une *inondation* ou d'une *averse*, le lexème *eau*, en position actantielle de *Matière Agissante* auprès d'un verbe de destruction, renvoie à l'événement intégral. Puisque l'événement est marqué par les sèmes « impersonnalité » et « haute intensité », ces deux composantes sont héritées par le cadre actantiel de l'énoncé entier – sous forme d'implications. Pour les prendre en considération, pour les décrire et les inclure dans le modèle sémantique de la phrase, il faut donc remonter au concept complexe qui les génère.

L'analyse des structures actantielles, entreprise dans cette étude, a relevé que les structures linguistiques dénotant des événements naturels se distin-

7. Ici, nous ne cherchons qu'à relever des composantes situationnelles qui puissent servir de base à une description sémantique des verbes correspondants. La tâche d'affiner ces explications provisoires serait celle d'une autre étude.

8. Cela ne s'applique pas aux événements naturels à une position actantielle, p. ex. *séisme* : la *terre* fonctionne en tant que *Source* (de tremblements) ; puisque la terre et les tremblements sont inséparables dans l'image naïve, il n'y a pas de substance mouvante qui transmet la force d'un séisme.

guent par leur complexité sémantique. D'abord, un événement naturel verbalisé fait preuve non seulement de plusieurs positions actantielles, mais de plusieurs cadres actantiels possibles. Il s'y ajoute que le lexème de l'événement peut prêter à ses positions actantielles des contraintes sémantiques qui ne sont normalement pas typiques de ces positions. L'exemple avec l'*eau* l'a montré : seulement s'il s'agit d'une *inondation*, d'une *averse* ou d'un autre phénomène destructif, le lexème *eau* occupe la position actantielle de *Matière Agissante* et obtient le sème « haute intensité ». Bien sûr, cette position actantielle et ses contraintes sémantiques nécessitent plus d'attention, et nous ne supposons l'existence de la position actantielle de *Matière Agissante* qu'avec prudence, selon le caractère de l'événement (voir *lave* matérielle et *vent* ou *tremblements* immatériels). Les résultats obtenus permettent néanmoins de tracer une nouvelle approche qui unit l'analyse décompositionelle et le principe de flexibilité des structures sémantiques des lexèmes.

4

Contraintes linguistiques, cognitives et culturelles dans l'expression d'événements de trajectoire

Alice Vittrant
Université d'Aix-Marseille

Dans cet article, nous nous interrogerons sur le rôle de la langue dans la construction et la représentation d'un événement [1], sur les contraintes pesant sur l'expression d'un événement dans une langue. Nous nous attacherons à faire ressortir les différentes contraintes langagières, mais aussi cognitives et culturelles, qui modèlent la mise en mots d'un événement.

Dans une première partie, nous montrerons que la nature humaine, autant que la culture, peuvent modeler la construction, et donc la manière d'exprimer un événement. La seconde partie de notre article sera dédiée à la langue comme système langagier, avec ses particularités grammaticales, lesquelles exercent une seconde contrainte sur la représentation et l'expression d'un événement. Ce second point sera illustré par des données recueillies sur des langues très diverses dans le cadre du projet Trajectoire de la fédération TUL (Typologie des Universaux Linguistiques) du CNRS. Ces données nous permettront de mettre en évidence les différentes stratégies grammaticales utilisées dans les langues pour décrire un événement complexe sémantiquement, comme un événement spatial.

1. Cognition et culture : deux contraintes dans la représentation d'un événement

De la même façon que nous découpons le monde réel en entités discrètes, nous découpons le cours des événements en événements discrets. Ce découpage est :

– d'une part, lié à notre expérience du monde en tant qu'être humain doué de capacités motrices, perceptuelles ;
– d'autre part, dépendant de notre environnement culturel.

Dès lors, si l'on se pose la question des contraintes qui pèsent sur la représentation en langue d'un événement, deux contraintes émergent de prime abord : la première est d'ordre cognitif, la seconde culturelle.

1.1 Événement et cognition

Il est surprenant de voir que les langues découpent de façon identique des événements complexes en plusieurs sous-parties successives ou simultanées. Ceci ressort très clairement des études sur les constructions verbales en série dans les langues qui en possèdent, *i.e.* le fon (langue kwa, Bénin), le tariana

1. L'évènement sera ici entendu au sens linguistique, comme l'expression en langue d'un état ou d'une action, *i.e.* une prédication.

(langue arawak, Amazonie), le birman (langue tibeto-birmane, Birmanie), le khmer (langue austroasiatique, Cambodge), etc. Ces constructions de verbes en série (désormais CVS) sont des suites de verbes qui ont la particularité de partager les mêmes informations de TAM et de polarité, d'avoir au moins un argument en commun, de former une seule proposition d'un point de vue syntaxique (absence de connecteur entre les verbes). En outre, ces suites de verbes ont la particularité de décrire sémantiquement un événement unique du point de vue des locuteurs (Vittrant 2006 : 308-309).

Prenons l'exemple d'un événement du déplacement d'une entité, exprimé en français par des verbes comme *apporter* ou *emporter*. Dans un certain nombre de langues, cet événement sera rendu par une série verbale. Les exemples (1) à (4) montrent ainsi une certaine constance des langues dans le choix des éléments verbaux utilisés dans ces séries de verbes. Cette constance s'explique par la similitude des expériences humaines faites indépendamment de la communauté d'appartenance des locuteurs (« universal similarities in human environment and experience ») (Durie 1997 : 321). En d'autres termes, il est courant de trouver dans les langues possédant des CVS un découpage des procès « emporter ou apporter (quelque chose) » en deux sous-parties analysables respectivement en « prendre » + « aller » et « prendre » + « venir ». Les énoncés (1) et (2) contiennent la série de verbes « prendre-aller », juxtaposés en birman et séparés par la marque aspecto-temporelle < bi > en saramaccan, signifiant « emporter ». Tandis que les énoncés (3) et (4), en langues nung et yoruba, illustrent le procès d'« apporter », découpé en sous-événements de « prendre » + « venir ». Le même découpage en deux sous-parties se retrouvent pour l'action de donner dans les langues d'Asie, comme noté par Matisoff (1991 : 439) :

> Expressions for give and take in East and SE Asian languages tend to be 2-verb sequences composed of the same direction-neutral main verb meaning "hold", plus either of the pair of grammaticized postpositional verbs meaning come or go to specify the directionality [2].

Birman (langue tibéto-birmane, Birmanie)

(1) a	khoN^2	yu^2	θwa^3	= Pa^2	Ø
	tabouret	**prendre**	**aller-CTF**	= POL	(IMP)

« Emporte le tabouret [loin de moi] »

Saramaccan (créole, Surinam), Byrne (1987) cité par Kroeger (2004 : 227)

(2)	a	bi	tsá	di.meliki	go	na	di.konde
	3SG	PASSÉ	**porter**	le.lait	**aller**	LOC	le.village

« Il a (em)porté le lait au village »

Nung (langue tai, Vietnam), Saul & Wilson (1980) cité par Simpson (2005 : 809)

(3)	an	ahn	tahnga	nuhng	ma
	prend	CLF	chaise	une	**venir**

« Apporte une chaise *(Bring a chair)* »

2. L'expression des procès de donner ou de prendre dans les langues orientales ou du sud-est asiatique prennent généralement la forme d'une suite de deux verbes dont l'un fait référence à l'action de tenir (neutre quant à la direction), le deuxième indiquant la directionalité de l'action par l'emploi d'un des deux verbes postposés et grammaticalisés signifiant aller ou venir. (Toutes les traductions sont nôtres.)

Yoruba (langue niger-congo, Afr. de l'Ouest), Stahlke (1970) cité par Kroeger (*id.*)

(4) mo mu iwe wa fun ɛ
1SG **prendre** livre **venir** donner 2SG
« Je t'ai apporté un livre *(I brought you a book)* »

1.2 Événement et culture

L'unicité sémantique d'une CVS (« *unitary-event* »), c'est-à-dire le fait que la suite de verbes soit conçue et conceptualisée par les locuteurs comme un événement unique, reçoit deux explications d'après Durie (1997 : 321 sq.) : l'une cognitive, l'autre culturelle. Cette approche permet de rendre compte de tendances universelles comme celle que nous venons de voir avec « apporter ». Elle permet aussi d'expliquer les différences dans le choix des procès décrits par les CVS, et fournit une explication à la diversité (et à la non-universalité) des contextes d'apparition de CVS.

La culture peut ainsi jouer un rôle important dans la conceptualisation d'un événement comme un événement unique, ce qui a des répercussions sur l'expression de cet événement en langue.

Le hmong blanc, parlé au Laos et au Vietnam, possède des séries verbales, comme toutes les langues d'Asie du Sud Est (Vittrant 2010). Jarkey (1991) rapporte ainsi l'existence de la série verbale proposée en (5a) qu'elle commente ainsi : « Pour un Hmong, les actions de "jouer de la flûte de bambou" et de "danser" sont inséparables. Quel que soit le moment, si une personne joue de la flûte, ses pieds, son corps doivent bouger au rythme de cette dernière. Jouer et danser ne sont donc pas deux événements, mais un seul ». En revanche, ce que montre l'énoncé impossible en (b), c'est que danser et écouter la musique ne sont normalement pas conçus comme un seul événement, et la construction verbale en série est à proscrire dans ce type de contexte. Il faut construire deux événements coordonnés comme illustré en (c).

Hmong Blanc (langue Hmong-Mien, Laos), d'après Jarkey (1991)

(5) a nws dhia tsho qeej
3SG danser souffler flûte de bambou
« Il danse (en) jouant de la flûte de bambou. »

b *nws dhia mloog nkauj
3SG danser écouter chanson

c nws dhia thiab mloog nkauj
3SG danser COORD écouter chanson
« Il danse et écoute la musique / tout en écoutant la musique. »

Autre exemple, l'énoncé (6) renvoie à une situation très courante en Birmanie. Dans ce pays, un repas est généralement agrémenté de crudités ou petits légumes cuits à l'eau, appelés /to^{1}-zəya^{2}/ (qui se décompose en TO^{1} + NMLZ « enfoncer / mouvement vers le bas en appuyant-NOMINALISATEUR »), donc une sorte de « trempables ». Considérés comme une sorte de condiment, accompagnant ou précédant le plat principal, ils se mangent avec les mains, à la manière de nos radis roses, c'est-à-dire que l'on peut choisir de les manger trempés dans du sel, dans une sauce ou tout simplement en accompagnement. Le procès de « manger-et-enfoncer » est donc conçu

comme un événement unique du point de vue de la culture birmane, et donc exprimable par une CVS, *i.e.* une suite de verbes non séparés par un connecteur.

Birman (langue tibéto-birmane, Birmanie)

(6) a to^{1} - zəya^{2}
enfoncer / mouvement vers le bas en appuyant (tremper) - NMLZ »

(6) b s^{h}a^{1} = nɛ^{1} **to^{1}** **sa^{3}** = Pa^{2} Ø
sel = avec enfoncer manger = POL (IMP)
« Trempe(-le) dans le sel (et) mange(-le). »

2. Contraintes langagières à l'expression d'un événement

Depuis la comparaison des structures grammaticales des langues mise en avant par Friedrich Schlegel (1908), et le classement des langues en trois types (isolante, agglutinante, fusionnelle) proposé quelques années plus tard par son frère (August Schlegel 1818), les typologies ont toujours poursuivi le même but : mettre en évidence les différences et les similitudes existant dans les langues du monde ; et ce quel que soit le domaine fonctionnel : domaine morphologique avec Schlegel (*ibid.*), Humboldt (1825, 1836) et Schleicher (1850) ou Pott (1856) [3] au XIXe siècle, domaine syntaxique avec Greenberg (1963) et plus récemment Comrie (1981), grammaire avec Givòn (1984), ou domaine sémantique et lexical avec Talmy (1985), Langacker (1987).

Quoique discutables et perfectibles, ces typologies ont un intérêt certain en ce qu'elles nous renseignent sur le fonctionnement des langues, sur la façon dont un événement va être mis en mots. En d'autres termes, une langue hautement analytique comme le vietnamien (ou le chinois) n'utilisera pas les mêmes moyens qu'une langue polysynthétique comme le tunumiisut (langue inuit du Groenland) pour exprimer la complexité sémantique d'un événement. Ainsi, le type morphosyntaxique d'une langue va avoir un impact sur la représentation de l'événement. Car il va conditionner :

– la forme des expressions linguistiques utilisées pour décrire un événement,
– mais aussi, l'expression de la complexité sémantique de cet événement.

2.1 Conditionnement de la forme

Soit l'événement de TUER. Celui-ci peut être décomposé en plusieurs sous-événements que l'on pourrait gloser ainsi : « Quelqu'un / quelque chose agit d'une certaine façon qui cause que quelqu'un / quelque chose devient mort ». [4]

(7) Événement 'TUER' [x act < MANNER > cause [become [y < DEAD >]]]

Cette décomposition en atomes signifiants montre la complexité sémantique sous-jacente à l'événement de TUER. Or, chaque langue, selon ses particularités grammaticales, choisira de rendre perceptible ou non for-

3. Cité par Aurou *et al.* (2000).

4. Sur la notion de décomposition sémantique, voir par exemple les travaux en sémantique générative (Jackendoff 1990), en sémantique lexicale (Wierzbicka 1996, Talmy 1985), et en grammaire constructionnelle (Goldberg 1995, Croft 2001, Pedersen 2009).

mellement cette complexité *via* l'utilisation d'une racine monomorphémique, d'affixes dérivationnels, de la composition lexicale ou de constructions syntaxiques libres.

Certaines langues comme l'anglais, le français ou le birman, langue tibéto-birmane d'Asie du Sud-Est, vont utiliser une *racine monomorphémique* (8). Rien dans cette racine lexicale ne donne d'indication sur la composition de l'événement de « tuer », rien n'indique les sous-événements de type CAUSE, ÉTAT RÉSULTANT contenus dans l'action de « tuer ».

(8) a *The man **killed** a pig*
racine monomorphémique, anglais

b *L'homme **tua** un cochon*
racine monomorphémique, français

c di^2 lu^2 = Ka^1 waʔ (=Ko^2) **θaʔ** = Tɛ^2
DEM homme = TOP cochon (=OBJ) **tuer** = TAM : REALIS
« Cet homme, (il) tue / tua / a tué un cochon. »
racine monomorphémique, birman

D'autres langues comme le tunumiisut (langue inuit, Groenland) vont utiliser une *morphologie dérivationnelle* pour marquer cette complexité.

En (9a), la racine verbale *tupuq* « mourir, mort » est suivie de la marque de l'indicatif pour les verbes à deux actants, les verbes dits « bipersonnels ». Le verbe *tupuq* doit donc être interprété comme signifiant « tuer », car il indique que deux personnes sont impliquées dans cet événement de mort (Mennecier 1998).

En (9b) en revanche, le même verbe *tupuq* suivi du morphème *-pu*, marque de l'indicatif pour les verbes « unipersonnels », sera interprété comme l'état résultant, « être mort, se faire mourir ».

Tunumiisut (langue inuit, Groenland), Mennecier (1993 : 40)

(9) a piniaqtu-q tuqup -pa -a – Ø
[chasseur] $_{ag}$-ABS mourir -IND.bipers – 3$_{ag}$ – [3]
« Il a tué le chasseur. »

b. piniaqtu-q immii tuqup -pu -q
chasseur-ABS pron.reflechi mourir -IND.unipers – 3
« Le chasseur est mort » ou « Le chasseur s'est tué [lui-même]. »

En numbani, langue papoue, la situation est encore différente (10). La complexité sémantique apparaît sous la forme d'un composé lexical figé, dont les éléments LAPA et UNI ont respectivement le sens de « frapper » et « mort, être mort ». La notion causale non-marquée est implicite. Et le sens de « frapper » n'est plus perceptible dans le composé lexical. En effet, celui-ci peut s'employer même si l'action de « tuer » ne s'est pas faite en frappant, mais en poignardant, ou en tirant un coup de fusil. L'expression < LAPA-UNI > est donc utilisée pour décrire tout type d'action de TUER.

Numbani (langue papoue, Papouasie), d'après Foley (2010 : 84-85)

(10) a kolapa i-**lapa** bol **uni**
garçon 3SG. R-**frapper** cochon **mort**
« Le garçon a tué le cochon. »

En watam enfin, une autre langue papoue de Papouasie, un événement décrivant un meurtre pourra être exprimé au moyen d'une des expressions apparaissant en (11), qui toutes traduisent bien l'idée de « tuer », tout en spécifiant, et ce obligatoirement, la manière dont s'est faite l'action qui a causé la mort.

En d'autres termes, l'événement de « tuer » en watam est toujours exprimé par une sérialisation verbale (ou construction de verbes en séries) composé d'un premier verbe explicitant la cause et/ou la manière, et du second verbe MINIK exprimant le résultat de l'événement, *i.e.* la mort.

Et si le locuteur ne veut pas spécifier la manière dont la personne a été tuée, le verbe générique MO « faire » est employé comme premier verbe de la série (v. 11e).

Watam (langue papoue, Papouasie), d'après Foley (2010 : 85, 2007 : 364)

(11) a rug - **minik**
frapper - (ê.) mort

b arig - **minik**
tirer - (ê.) mort

c rutki - **minik**
tailler - (ê.) mort

d wak - **minik**
- (ê.) mort

e mo - **minik**
faire - (ê.) mort

2.2 Expression de la complexité sémantique

Nous avons donc vu ci-dessus que la *forme* de l'expression linguistique décrivant un événement pouvait être conditionnée par les particularités grammaticales de la langue (langue isolante, langue flexionnelle, agglutinante, langue à prédicat complexe).

Voyons maintenant en quoi le type de langue peut avoir un impact sur l'expression de la *complexité sémantique* d'un événement, en quoi cette complexité va être plus ou moins perceptible, contrainte ou libre selon les langues :

– Commençons par les verbes monomorphémiques du français et de l'anglais ; la complexité sémantique y est imperceptible, la forme verbale ne laissant pas transparaître les composants sémantiques < action causant état résultant > (8).

– L'exemple numbani en (10) illustre le cas inverse : la forme verbale est analysable en LAPA et UNI, deux composants verbaux sémantiquement transparents.

– La complexité sémantique, perceptible, peut cependant être (relativement) contrainte. L'expression d'un événement complexe, *i.e.* tuer, nécessite en watam l'utilisation d'une série verbale détaillant les différentes phases ou sous-événements de l'événement (11).

– Pour finir, cette complexité sémantique peut encore découler d'un choix

du locuteur comme le montrent les exemples vietnamiens (12) et birmans (13).

Dans ces deux langues, le verbe monomorphémique exprimant l'action de « tuer » existe. Il est cependant (très) souvent utilisé conjointement à un autre verbe décrivant la manière ou le résultat de l'action. Il est aussi parfois remplacé par un complexe verbal associant une expression de la cause et un état résultant comme en numbani ou en watam.

L'exemple (12) montre ainsi que l'événement de « tuer un cochon » est exprimé différemment, selon les différents composants sémantiques de l'action de tuer que l'on veut mettre en évidence : (tuer + manière) ou (manière + état résultant). (a) est l'énoncé le plus courant et le plus neutre. Cependant, il n'est pas rare que le locuteur précise que l'acte de tuer a entraîné la mort comme en (b). Il peut aussi spécifier, à la manière du watam précédemment, comment s'est effectuée l'action de tuer, ou plus exactement le type d'action ayant entraîné l'état résultant de mort (c) et (d). Dans ces deux derniers énoncés, la causalité n'est pas exprimée linguistiquement mais inférée [5].

Vietnamien (langue austroasiatique, Vietnam)

(12) a Người đàn ông giết (một con) lợn
homme tuer (un CLF) cochon
« L'homme a tué un cochon. »

b Nò đã **giết** **chết** con rắn ấy
3SG ASP : ACC **tuer-** **mourir** CLF [le] serpent DEM
Il a tué ce serpent$_i$ [et il$_i$ est mort]

c Nò **bắn** **chết** con hổ
3SG tirer mourir CLF [le] tigre
« Il a tiré et tué le tigre. » (Lit. : Il a tiré - est mort le tigre.)

d đâm chết dìm chết chặt chết
poignarder mourir noyer mourir couper (scier) mourir
cắt chết
trancher mourir

De même en birman, le locuteur va pouvoir spécifier le sous-événement causateur de la mort, en le faisant apparaître conjointement au lexème verbal signifiant « tuer » dans une série verbale.

Ainsi, en c et d, le birman précise que l'action de trancher ou de noyer a entraîné la mort.

Birman (langue tibéto-birmane, Birmanie)

(13) a [reprise de l'exemple 8c]
di^2 lu^2 = ka^1 waʔ (=Ko^2)**θaʔ** = Tɛ^2
DEM homme = TOP cochon (=OBJ) **tuer** = TAM : RÉALIS
« Cet homme, il a tué un cochon. »

5. Wunderlich (2012 : 313) parle de *coherence* plutôt que d'inférence : *"coherence of a verb-verb construction also includes cases in which the second conjunct is not really caused by the first one, but is the natural and commonly expected consequential action of it."* (La cohérence d'une construction à deux verbes inclut aussi les cas où le verbe conjoint [forme participiale] n'exprime pas réellement la cause du premier verbe, mais plutôt la conséquence la plus naturelle et la plus attendue.)

b di^{2} lu^{2} = ka^{1} waʔ (=Ko^{2})**θaʔ** **phyaʔ** = Tɛ^{2}
DEM homme = TOP cochon (=OBJ) **tuer** **couper** = TAM
« Cet homme / a tué un cochon [en le coupant / avec un couteau]. »

c di^{2} lu^{2} = ka^{1} waʔ= Ko^{2} lɛ^{2}piN^{3}-da^{3} = nɛ^{1} **l̥i^{3}** **θaʔ** = Tɛ^{2}
DEM homme = TOP cochon = OBJ resserrement-couteau= avec **tranche tuer** = TAM
« Cet homme, il a égorgé [trancher-tuer] un cochon avec un couteau. »

d di^{2} lu^{2} = ka^{1} waʔ= Ko^{2} ye^{2}-**n̥iʔ** **θaʔ** = Tɛ^{2}
DEM homme = TOP cochon = OBJ eau-**noyer tuer** = TAM
« Un homme a noyé un cochon. »

2.3 Les événements spatiaux, une étude de cas

Après avoir montré que le type morphosyntaxique de la langue avait un impact sur les formes utilisées d'une part, et sur le traitement et l'organisation de l'information à transmettre d'autre part, nous souhaiterions illustrer la contrainte langagière sur l'expression de l'événement de façon approfondie en prenant le cas des événements spatiaux.

Comment les langues traitent-elles des événements spatiaux de type localisation et déplacement ? Comment traitent-elles de la complexité sémantique de ce type d'événement ? Les différences dans l'expression de certaines notions sémantiques sont-elles importantes ? Récurrentes ? Liées à un type de langue particulier ?

Telles sont les questions qui sous-tendent cette recherche et pour lesquelles nous souhaitons amener quelques éléments de réponse.

2.3.1 La classification des événements selon Talmy

La typologie sémantique et lexicale proposée par Talmy dans les années 1980, avait pour but de démontrer l'existence de relations universelles entre formes de surface et notions sémantiques exprimées. Étudiant la lexicalisation des notions sémantiques associées à un événement, Talmy (1985) a mis en évidence des différences entre les langues, dans la manière dont elles organisaient conceptuellement un événement, et plus particulièrement un événement spatial.

L'idée développée par Talmy est celle de la complexité sémantique des événements. Ces derniers sont constitués de plusieurs composants sémantiques qui vont se réaliser diversement dans les langues. Il illustre son propos en prenant le cas des événements de localisation ou de déplacement, en montrant que les langues, en ne lexicalisant pas le même composant, privilégient des composants sémantiques différents dans l'expression de ces événements spatiaux.

Sans rentrer dans le détail des propositions de Talmy, notons qu'elles ont évolué avec l'apport de travaux de chercheurs comme Slobin (2004) ou Zlatev et Yangklang (2004) [6]. Une version récente de sa typologie propose ainsi un classement des langues en trois types, selon la manière dont elles encodent le composant principal et essentiel dans les événements spatiaux, c'est-à-dire le composant sémantique de la trajectoire (*PATH*).

6. Voir aussi Croft *et al.* (2010) pour une critique de la typologie de Talmy.

– Si la trajectoire, *i.e.* le déplacement d'un point à un autre dans l'espace, est généralement encodée dans le verbe comme c'est le cas en français (14), la langue sera dite *à cadre verbal (VERBAL FRAMED)*.
– Si la trajectoire est encodée dans un élément de la sphère verbale autre que le verbe, un élément satellite, la langue sera dite *à (cadre) satellite (SATELLITE FRAMED)* ; voir l'anglais en (16).
– Le troisième type de langue mis en évidence par Zlatev et Yangklang (2004 : 188) et décrit dans la citation ci-dessous, correspond aux langues pour lesquelles il est difficile de distinguer un verbe principal d'un élément verbal satellite ou verbe secondaire, typiquement des langues à séries verbales comme le thaï ou le chinois mandarin :

There is an even more fundamental reason why serial-verb languages should be considered a distinct type : The motivation behind the original dichotomy is the presence of a single main-verb slot in the clause structure of the languages analysed. Given this basic constraint, languages can fairly naturally be distinguished on the basis of whether they preferentially use this slot to encode Path, leaving Manner to an optional adverbial, or rather to encode Manner, leaving Path to "satellite". But in the serial-verb languages, this basic constraint is relaxed – the language need not choose between the first and the second strategy since it can easily have it both ways : Path and Manner are expressed in two different verbs, which are structurally and discursively of equal status. [7]

Les langues de ce type sont appelées « équipollentes » (*EQUIPOLLENTLY-FRAMED language*) par Slobin (2004). Voir exemples (17) et (18).

2.3.2 Illustration de la typologie de Talmy

Les énoncés de (14) à (19) décrivent un événement identique, l'entrée dans une grotte d'une bouteille qui flotte. Cependant, les langues diffèrent dans leur représentation en langue de cet événement :

– Le français (14), classé dans les langues à cadre verbal, a lexicalisé la trajectoire dans le verbe, tandis que la manière est encodée à l'aide d'une forme verbale dépendante, *i.e.* un participe.
– Le japonais (15) a une stratégie identique. Le verbe principal, qui porte la marque de TAM (en position V2) exprime la trajectoire, tandis que le verbe de manière apparaît sous une forme dépendante, relié au V principal à l'aide du connecteur -TE.
– L'anglais (16), classé dans les langues à cadre satellite, exprime l'information sémantique principale de trajectoire par la particule verbale

7. Il y a une raison encore plus fondamentale à considérer les langues à séries verbales comme un type distinct : la motivation derrière la dichotomie originale [de la typologie de Talmy] est la présence d'une position verbale unique dans la structure propositionnelle des langues analysées. Etant donnée cette contrainte de base, les langues peuvent à juste titre être distinguées sur la base de leur préférence à utiliser cette position pour encoder la trajectoire, en exprimant la manière de façon adverbiale et optionnelle, ou pour encoder la manière, la trajectoire étant alors exprimée de façon périphérique comme satellite. Mais, la contrainte n'existe pas dans les langues à séries verbales : la langue n'a pas à choisir entre l'une ou l'autre des stratégies puisqu'elle peut facilement exprimer la trajectoire et la manière en utilisant deux verbes qui ont structurellement et discursivement le même statut.

into, un morphème associé au verbe, soit un satellite dans la terminologie de Talmy, alors que la manière est exprimée dans le verbe.

– Quant au chinois et au vietnamien, ils ne privilégient ni la trajectoire, ni la manière dans l'expression de cet événement ; en (17) comme en (18), les deux verbes utilisés ont les mêmes caractéristiques syntaxiques ; aucun des deux morphèmes verbaux n'est réalisé sous une forme dépendante.

Ces exemples en cinq langues, quoiqu'ayant le même contenu propositionnel, montrent une répartition de l'information différente. Ainsi, le français et le japonais privilégient le composant sémantique « principal », *i.e.* la trajectoire dans le cas d'un événement spatial.

De son côté, l'anglais va mettre l'accent sur le composant secondaire, le co-événement de manière et le mouvement. C'est en effet la « manière du mouvement » qui est lexicalisée et apparaît dans le verbe principal, tandis que la trajectoire va apparaître dans un élément satellite, *i.e.* la particule.

Quant aux deux langues isolantes chinoise et vietnamienne, elles traitent les deux composants sémantiques de façon identique : trajectoire et manière de mouvement apparaissent sous la forme de verbes indépendants.

Français †

(14) La bouteille est entrée dans la grotte (en flottant)
figure mouvement TRAJECTOIRE fond MANIÈRE

Japonais (d'après Ishibashi 2004)

(15) bin-ga dookutu-kara [nagare -de -ta]
bouteille-SUJ grotte-SOURCE [V1 déplacer en flottant - V2 sortir -TAM]
figure fond mouvement + manière trajectoire
« La bouteille est sortie de la grotte en flottant. »

Anglais

(16) The bottle floated into the cave
figure mouvement MANIÈRE TRAJECTOIRE fond

Chinois mandarin (l. sino-tibétaine, Chine), Tai (2003 : 310) ds Ishibashi (2004)

(17) Píngzi **piao** **chu** -le dòngxuè.
bouteille flotter - sortir -ASP grotte
figure V1 : MANIÈRE + mvt V2 : TRAJECTOIRE fond
« La bouteille **est sortie de** la grotte en **flottant**. »

Vietnamien (langue austroasiatique, Vietnam), d'après Do-Hurinville (2009)

(18) Cái chai đã trôi vào hang.
CLF bouteille ACCOMPLI **flotter** **entrer** grotte
figure V1 : MANIÈRE + mvt V2 : TRAJECTOIRE fond
« La bouteille **est entrée dans** la grotte en **flottant**. »

Nous voudrions citer un cinquième cas de figure. L'exemple (19) en birman contient le même contenu propositionnel que les exemples précédents. Cependant l'énoncé (a) fournit une information supplémentaire dans la

† Les organigrammes ombrés réalisés par Alice Vittrant avec l'outil de dessin de Word n'ont pu être reproduits. Nous prions l'auteur et les lecteurs de nous en excuser [NdE].

description de l'événement spatial par la présence d'un troisième verbe, <θwa^3 > « aller », distinct de celui qui exprime la trajectoire < wiN^2 > et de celui qui exprime la manière < myɔ^3 >. La présence de ce verbe situe le locuteur par rapport à l'événement, le situant à l'extérieur de la grotte, signalant de ce fait que la bouteille en entrant dans la grotte s'éloigne de lui.

L'énoncé (19b) illustre la perspective inverse : la présence du verbe < la > « venir » indique que le locuteur est dans la grotte et que la bouteille en entrant dans la grotte se rapproche de lui.

Birman (langue tibéto-birmane, Birmanie)

(19) a pəlin^3 = Ka^1 gu^{2}thɛ^3 = Ko^2 myɔ^3 pi^3 wiN^2 θwa^3 = Tɛ^2
bouteille = TOP grotte intérieur = DIR flotterSUB **V1 entrer V2** ALLER/CFG = TAM
figure fond trajectoire [V : manière + mvt] [**V1 trajectoire V2 mvt/deixis]**
« La bouteille est entrée de la grotte en flottant [en s'éloignant de LOC] »

b pəlin^3 = Ka^1 gu^{2}thɛ^3 = Ko^2 myɔ^3 pi^3 wiN^2 **la^2** = Tɛ^2
bouteille = TOP grotte intérieur = DIR flotter SUB **V1 entrer V2** VENIR/CTP = TAM
« La bouteille est entrée de la grotte en flottant [vers LOC] »

Le troisième verbe dans ces deux énoncés encode donc la deixis, un composant sémantique de l'événement spatial dont ne parle pas la typologie de Talmy, laquelle traite essentiellement de l'encodage du composant « trajectoire » (*PATH*).

2.3.3 Le projet Trajectoire

Deux objections peuvent ainsi être opposées à la classification des langues par Talmy ; tout d'abord, la typologie proposée par cet auteur ne permet pas d'étudier l'encodage formel de certains composants sémantiques comme la *deixis*. En outre, centrée sur les composants sémantiques lexicalisés dans le verbe ou véhiculés par les satellites du verbe, elle ignore la possibilité d'encoder les composants sémantiques spatiaux *en dehors* de la sphère verbale.

Le projet « Typologie de la Trajectoire – Complexité et Changements des Systèmes Typologiques », programme financé par la fédération des Universaux Typologiques Linguistiques (CNRS), s'est donc créé avec le but d'aller plus loin dans l'analyse des événements spatiaux. Un outil multimédia a ainsi été mis au point pour permettre de recueillir des données comparables en donnant à voir des événements identiques à des locuteurs de langues variées (Ishibashi *et al.* 2006). En partant des mêmes stimuli, on évite le biais du questionnaire et de la traduction, qui peut faire passer à côté des spécificités d'une langue.

Près de quatre-vingts vidéos d'une quinzaine de secondes montrant des événements mettant en scène le déplacement d'une figure dans un lieu ont ainsi été conçues (variables étudiées : *trajectoire, manière de mouvement, sites, figures).* Le groupe de travail Trajectoire s'est aussi doté d'un système de codage des éléments de trajectoire pour faciliter la recherche, l'interrogation, la comparaison entre les langues.

(20) Exemple de codage sémantique des expressions de trajectoire
Tdi Trajectoire, direction (ex. avancer, reculer, monter)
Tdx Trajectoire, deixis (ex. venir, à gauche, vers la droite)
Tso Trajectoire, source (ex. partir)
Tbo Trajectoire, *boundary* [frontière], (ex. entrer, pénétrer, *into)*
Mmv Manière, mouvement (ex. courir, voler)

2.3.4 Illustration

L'exemple (21) présente les descriptions obtenues lors de la projection de la vidéo – v. (22) – montrant une femme qui descend un escalier menant à l'intérieur d'une grotte auprès de huit locuteurs de langues différentes. En gras sont indiquées les expressions linguistiques donnant des indications de trajectoire.

Il est intéressant de noter que les moyens utilisés par les langues sont très disparates : éléments de catégories variées (verbe, particule, affixes, adpositions, noms), information sémantique concentrée avec deux ou trois formes comme en français ou en anglais ou répartie dans la phrase (plusieurs formes comme en japonais), utilisation de propositions participiales (français) ou de séries de verbes (birman).

La jeune fille entre/descend dans la grotte.

(21) Français
*Elle **descend dans** la grotte.*

Anglais
*She **went down into** the cave.*

Ese ejja [d'après les données collectées par Marine Vuillermet]

mei-xani-**doxo**	**wasixe**	**nobi-ki**-ani
pierre-trou-**intérieur**	**vers**	**entrer-DIR.DISTAL**-assis/IMPF

Japonais [d'après les données collectées par Miyuki Ishibashi]
Kaidan-o **ori**-te dookutu-no **naka-ni** **hait**-te **ki**-ta.
escalier-ACC **descendre**-CONN grotte-GEN **intérieur**-DAT **entrer**-CONN **venir**-PASSÉ

Futunien [d'après les données collectées par Claire Moyse-Faurie]
E **ifo mai** le ta'ine **ki loto** o le ana.
NON-PASSÉ **descendre** **CTP** DET jeune fille **vers intérieur** POSS DET grotte

Allemand [d'après les données collectées par Benjamin Fagard]
Eine Frau **steigt** eine Treppe **hinab**
DET.IND.FÉM.NOM femme **gravir** 3S DET.INDF.FÉM.ACC escalier **CTF.bas**
in eine Höhle
dans DET.INDF.FÉM.ACC grotte

Birman [d'après les données collectées par Alice Vittrant]
gu^2 paɔʔ **thɛ^3 = Ko^2** **wiN^2** **la^2** = Tɛ^2
grotte trou **interieur = DIR** **entrer** **CTP/VENIR** TAM
« (Elle) entre dans la grotte [vers le Locuteur ou Centre Déictique]. »

2.3.5 Comparaison intralangues

Les exemples présentés en (24) et (25) illustrent une autre scène (n° 38) montrant une jeune femme sortant d'un champ de maïs et traversant le champ de vision de droite à gauche. Elle est décrite par plusieurs locuteurs d'une même langue, en japonais (22) et en birman (23).

La comparaison d'énoncés intralangues permet de faire ressortir les constantes dans la description d'un événement spatial. À partir d'éléments récurrents apparaissant chez tous les locuteurs, on peut formuler des hypothèses sur l'encodage d'une notion sémantique dans une langue.

Ainsi, en japonais, comme en birman ou en hongrois, l'encodage de la *deixis*, *i.e.* l'orientation de l'événement par rapport au locuteur (ou par rapport à un centre déictique donné), semble un élément de base, nécessaire à l'expression de certaines trajectoires. Il est présent dans tous les énoncés produits pour la scène 38 en japonais mais aussi en birman (codé centripète (CTP)) ; il apparaît encore en hongrois et en futunien.

Scène : *038_Path_F_walk_outof_field_sideRL*.

(22) JAPONAIS (d'après les données collectées par M. Ishibashi) †

(loc1) Onnanohito-ga kusamura-no naka kara **de**-te **ki**-masi-ta.
femme-NOM touffe d'herbes-GEN **intérieur** **ABL** **sortir**-conn **venir/CTP**-pol-passé
« La femme est sortie depuis l'intérieur des herbes [en s'approchant de moi]. »

(loc2) Onnanohito-ga toomorokosibatake kara **de**-te **ki**-masi-ta.
femme-NOM champ de maïs abl **sortir**- conn **venir/ctp**-pol-passé
« La femme est sortie du champ de maïs [en s'approchant de moi]. »

(loc3) Satookibi-no hatake kara **de**-te **ki**-ta.
canne à sucre - GEN champ abl **sortir**- conn venir/ctp- passé
(Elle) est sortie du champ de canne à sucre en s'approchant de moi.

† Dépassant les limites d'empagement de la présente édition, les exemples (23) à (25) n'ont pu être reproduits à l'identique. Nous prions l'auteur et les lecteurs de nous en excuser [NdE].

(23) Birman (langue tibéto-birmane, Birmanie)

(loc1) kaɔN^{2}ma^{1}le^{3} pyɔN^{3}.KhiN^{2} thɛ^{3} = Ka^{1}ne^{2} pyaN^{2} thwɛʔla^{2} = Tɛ^{2}

Femme maïs étendue **intérieur=provenance retourner sortir venir/ctp** = tam

« La jeune femme est ressortie du [de l'intérieur du] champ de maïs (vers moi). »

(loc2) kaɔN^{2}ma^{1}le^{3} tə-yaɔʔ pyɔN^{3}.KhiN^{2} thɛ^{3} = Ka^{1}ne^{2} thwɛʔla^{2}= Tɛ^{2}…

Femme un-clf (hum) maïs étendue **intérieur = provenance sortir venir/ctp** = tam…

« Une jeune femme est sortie du [de l'intérieur du] champ de maïs (vers moi)… [(Elle) a coupé et traversé le chemin.] »

(24) Hongrois (langue finno-ougrienne), d'après les données collectées par A. Sörés

(loc1) egy nö egy kukoricamezö böl jön ki

ind femme ind champdem elatif venir/ctp out_of

Une femme sort d'un champ de maïs [venant vers moi]

(25) Futunien (langue océanienne, Wallis-et-Futuna), d'après les données collectées par C. Moyse-Faurie)

E ulu mai le ta'ine mei le 'ulu tūlina…

IMPF **entrer/sortir DIR: CTP** DET: spec jeune fille OBL: venant_de DET: spec CLF maïs…

« Une jeune fille sort d'un champ de maïs… [qui est au bord de la route puis traverse de l'autre côté (vers moi / locuteur).] »

2.3.6 Comparaison interlangues

La comparaison des productions de locuteurs de langues différentes ayant visionné la même scène fait ressortir ce qui est propre à chaque langue dans la description d'un événement spatial, tant dans le choix des composants encodés que dans l'encodage lui-même.

On notera ainsi que les phrases (22) à (25) montrent des différences dans (a) le choix des notions sémantiques sélectionnées et exprimées, (b) la forme des composants sémantiques exprimés (procédé lexical ou grammatical).

Ainsi en (21), la notion sémantique de DIRECTION (descente vers un point inférieur *via* l'escalier) n'apparaît pas en ese ejja, ni en birman, tandis que la notion de DÉIXIS, encodée dans toutes les langues des exemples (22) à (25), apparaît sous des formes différentes : prédicat complexe en Japonais, CVS en birman, morphème adverbial en futunien.

Enfin, la comparaison des énoncés de langues diverses montre encore des différences dans la distribution des notions spatiales à l'intérieur d'un énoncé : plusieurs éléments, chacun véhiculant des composants sémantiques différents, ou au contraire encodant la même notion sémantique. Les énoncés français, japonais ou birman de l'exemple (21) illustrent ce dernier cas de figure : la trajectoire est encodée dans un verbe mais aussi dans l'adposition (« *distributed spatial semantics* » chez Sinha et Kuteva (1995), repris par Slobin (2004 : 248).

> *The spatial meaning of an element does not reside in a single lexical item ; rather it is distributed over form classes and constructions.* [8]

8. Le sens spatial d'un élément n'est pas systématiquement encodé dans l'élément lui-même; il peut être véhiculé par plusieurs formes associées, par une construction. (C'est nous qui traduisons.)

En conclusion, l'étude de ces données comparables obtenues dans le cadre du projet Trajectoire, à partir de mêmes stimuli, devrait permettre l'élaboration d'une typologie des modes d'expression de la trajectoire (voir Fortis, Grinevald, Kopecka & Vittrant 2011).

Nous avons essayé dans cet article de réfléchir au rôle de la langue dans la construction et la représentation d'un événement. Posant la question du lien entre complexité sémantique d'un événement et son expression dans une langue, nous avons montré qu'il y avait plusieurs éléments de réponse.

Tout d'abord, expérience du monde et culture ont un impact certain sur la manière dont nous rendons compte d'événements sémantiquement complexes. Mais la langue au moyen de laquelle nous communiquons nous impose aussi ses règles, ses limites : les données de langues diverses, issues en partie du projet Trajectoire, ont souligné l'importance du type morphosyntaxique de la langue, lequel impose d'une part ses formes, mais aussi une certaine organisation, un certain traitement des informations sémantiques relatives à un événement.

Au-delà de cette vision quelque peu « sapir-whorfienne » de la langue et de la diversité linguistique, notre étude montre aussi l'universalité de certains composants sémantiques, et l'intérêt de travailler avec des langues typologiquement très diverses, pour l'émergence de nouveaux concepts.

Deuxième partie

Les mots de l'événement

5

Noms propres et noms d'événements

Charlotte Schapira
Technion - Israel Institute of Technology

Le but du présent travail est d'avancer l'hypothèse qu'à chaque moment de l'histoire d'une langue il existe un ensemble de noms propres (Npr) intégré au lexique et susceptible de fonctionner comme des noms d'événements (Nev). Contrairement à l'opinion commune selon laquelle l'emploi des noms propres comme noms d'événements est fonction de la culture générale et de l'inventivité stylistique de chaque sujet parlant, nous soutiendrons ici que, tout en étant circonscrit dans le temps et dans l'espace, ce corpus de noms propres « événementiels » est commun à *tous* les usagers de la langue, ayant même, dans de nombreux cas, une portée translinguistique.

Notre propos est de montrer que ces noms évoluent de la même façon que les autres vocables ou expressions de la langue, en passant, lentement au cours des siècles ou plus rapidement, dans l'actualité, d'un usage sporadique à un début de lexicalisation puis, le cas échéant, à la lexicalisation totale, avec des glissements, voire des changements de sens, au point de ne plus garder, quelquefois, avec le terme initial, qu'une ténue relation étymologique. Du Npr tout court (le nom du château de Canossa, par exemple, ou de la plaine de Marathon), en passant par le Nev qu'il évoque (le pèlerinage d'Henri IV, roi de Germanie qui, à Canossa, fit amende honorable au pape Grégoire VII, ou la victoire des Grecs sur les Perses et la course légendaire du messager qui l'a annoncée aux Athéniens), aboutissant parfois à un nom commun qui signifie désormais toutes les actions perçues comme analogues, la langue filtre les emplois, sélectionne des noms qu'elle propage dans l'usage et en retient, enfin, quelques-uns qu'elle fixe dans le lexique. Ce processus dépend d'un nombre non négligeable de facteurs linguistiques et extralinguistiques. Parmi les facteurs extralinguistiques, certains, liés au hasard des circonstances historiques ou politiques, ou dus simplement à la curiosité humaine et aux fluctuations de la mémoire collective, resteront à jamais obscurs ; nous examinerons, dans ce qui suit, les facteurs linguistiques objectifs et par conséquent analysables.

1. Le corpus

Plusieurs travaux ont été consacrés dernièrement au phénomène linguistique que constitue le Nev, et en particulier à son tout premier stade, suivant immédiatement l'événement lui-même et la manière dont il est rapporté dans les *mass media* [1]. Ces études visent surtout à déterminer les conditions dans les-

1. Voir, parmi d'autres, Calabrese-Steimberg (2009a, 2009b), Krieg-Planque (2009a), Leroy (2005), Paveau (2008).

quelles certains événements commencent à être désignés, surtout dans la presse, par un seul mot (*Tiananmen*) ou une expression succincte (*la guerre du Golfe*), désignations qui s'emploient ensuite, pendant un laps plus ou moins long de temps, pour référer à ces mêmes événements et à eux seulement. Cette association plus ou moins durable entre un signifiant linguistique et un événement ou une suite d'événements envisagés globalement comme un seul et unique phénomène conduit les linguistes à argumenter en faveur de l'existence de noms propres d'événements [2].

À la différence d'autres travaux, notre analyse prendra en compte uniquement des Név qui étaient d'emblée des noms propres : des noms de personnes, des toponymes ou des dates mémorables. Si nous en éliminons donc les dénominations complexes et descriptives (*le massacre des Innocents, la guerre de six jours, la guerre froide*, etc.), les xénismes (*intifada*, *perestroïka*, *glasnost, shoah* [3]), nous retenons en revanche les dates (chrononymes), qui seront traitées ici comme des noms propres, avec lesquels elles partagent en effet des caractéristiques fondamentales, dont la première est le fait qu'elles constituent des appellations rigides pour des référents individuels (il n'y a, par exemple, qu'un seul 14 juillet 1789, un seul 11 septembre 2001).

Que les toponymes et les chrononymes forment, de ce point de vue, une catégorie à part, avec des traits communs concernant aussi bien leur fonctionnement que leur portée théorique, est un fait qui a été reconnu aussi, implicitement, par d'autres auteurs (Krieg-Planque 2009a, Calabrese 2009a, 2009b) qui les traitent ensemble dans leurs études. C'est cette catégorie de Név – sa formation, son évolution linguistique et les traits communs, formels et fonctionnels, qui lui sont propres – que nous nous proposons d'analyser dans ce qui suit.

Les exemples analysés ont été tirés de la presse, des dictionnaires de langue et encyclopédiques (*Trésor de la Langue Française, Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* principalement), et cherchés sur le Web pendant une période de deux ans (de 2007 à 2009), dans le cadre d'un projet plus ample, ayant pour objet les emplois métaphoriques du nom propre ; les résultats de ce travail de recherche ont déjà donné lieu à des publications [4]. Pour des besoins de clarté et afin de ne pas alourdir l'exposé, certains exemples ont été, dans la présente étude, tronqués, adaptés ou simplifiés [5].

2. Nous ne nous attarderons pas ici sur la définition même de l'événement. Le terme est employé ici dans son sens médiatique actuel et dans le sens historique ayant abouti à des Név durables, déjà intégrés au lexique. Krieg-Planque (2009a) offre, avec une tentative de définition de l'événement médiatique et avec sa terminologie, un inventaire des arguments en faveur de l'assimilation des noms d'événements aux noms propres.

3. En réalité, les xénismes mériteraient d'être inclus, eux aussi, dans cette catégorie ; en effet, pour un grand nombre de locuteurs de la langue qui les emprunte, ils fonctionnent comme des Npr, sémantiquement non motivés : *intifada*, qui en arabe signifie simplement « soulèvement », est entendu actuellement aussi bien en hébreu que dans les autres langues comme le nom du seul soulèvement des Palestiniens contre Israël de 1987 à 1993 ; *pérestroïka*, qui signifie « rénovation », « réforme », « toilettage », « amendement », « amélioration », ainsi que *shoah* = « catastrophe », « désastre », « abyme », « destruction totale » s'emploient également comme des Név individuels, sans rapport nécessaire avec leur sens dans la langue d'origine.

4. Schapira (2009a, 2009b).

5. Pour cette même raison nous ne donnons pas la référence des énoncés simples et parfaitement acceptables ; seuls les énoncés que l'on pourrait juger insolites indiquent leur source.

2. Cristallisation du Név

Les travaux [6] portant sur les Név accordent une place importante à la formation et la fixation de la dénomination de l'événement dans l'usage. Ces études se concentrent surtout sur l'actualité et sur le rôle joué par les médias dans ce processus. Sans doute, certaines étapes qui, sur la voie de la lexicalisation, ont jadis exigé des dizaines, voire des centaines d'années, peuvent être constatées de nos jours, accélérées par les moyens de communication et d'information modernes, dans un laps de temps relativement court. L'observation de l'évolution actuelle des Npr en Név apporte des informations précieuses au linguiste, car elle est susceptible d'éclairer, du moins partiellement, le parcours historique qui a mené à des Npr/Név actuellement intégrés [7] au lexique (*Waterloo*), voire totalement lexicalisés en noms communs qui, en synchronie, n'évoquent même plus l'événement (*marathon*, précisément, ou *capharnaüm* [8]).

Mais, avant d'examiner leur création et leur fonctionnement, interrogeons-nous sur le phénomène qu'ils représentent, sur leur originalité par rapport aux autres expressions devenues des Név. En fait, les Npr et les chrononymes sont, parmi les Név, les seuls non explicatifs [9]. Pour des raisons d'économie linguistique et parce que la relation entre référent et signifiant est déjà solidement établie en discours, le Név est d'abord réduit, par glissement métonymique, au seul Npr ou au chrononyme. À court terme, le Név ainsi obtenu fonctionne parfaitement indépendamment du contexte linguistique. Calabrese-Steimberg (2009b) offre un aperçu de la transformation exemplaire de « l'accident de Tchernobyl » et « catastrophe (nucléaire) de Tchernobyl » en « Tchernobyl ». L'actualité du contexte extralinguistique est en revanche décisive dans ce processus de fixation. À ce propos, il n'est pas inintéressant de remarquer que plusieurs types d'effacement ont d'abord été opérés dans les articles de presse consacrés à cet événement : « l'accident » (sans complément du nom) ; « la catastrophe nucléaire » ou simplement « la catastrophe », enfin « Tchernobyl » sans tête de syntagme. On comprend que le toponyme se soit gardé plus longtemps, puis qu'il se soit fixé aux dépens des mots « accident » ou « catastrophe » qui, non déterminés, sont susceptibles de s'appliquer hélas, tous les jours, à de nouveaux événements. C'est pour cette même raison, par exemple, qu'inversement, « le Liban » n'a pas pu devenir un Név pour « la guerre du Liban » : en effet, à la différence de Tchernobyl ou de Tiananmen, localités aux coordonnées ponctuelles et, surtout, presque inconnues avant les événements déplorables qui les ont rendus célèbres, le nom d'un pays couvre une aire trop grande et évoque trop d'événements divers y ayant eu lieu.

6. Leroy (2004 ; 2005), Paveau (2008), Krieg-Planque (2009a).

7. Voir à ce propos Schapira (2009a).

8. À Capharnaüm, les sermons de Jésus attiraient de grandes foules (Marc 4 : 24-34 ; Jean 6 : 1) qui, dans leur enthousiasme, causaient apparemment beaucoup de désordre ; d'où le sens actuel du nom commun qui en dérive, et qui s'applique aussi bien au désordre des objets qu'à la débandade des humains.

9. Nous préférons ce terme à celui de « descriptif » car, dans ce type de Név, la tête du syntagme, dans la mesure où elle apparaît en discours, informe l'interlocuteur sur la nature, et non sur le déroulement de l'événement (attentats du 11 septembre, désastre de Tchernobyl, etc.).

Dans les cas de ce genre, l'emploi du raccourci n'est possible que dans l'immédiat de l'événement lui-même. C'est la persistance de l'événement dans les médias qui garantit, à plus long terme, sa motivation. En effet, au fur et à mesure que l'événement quitte les premières pages des journaux ou les titres des infos, la motivation de certains Név s'estompe dans l'esprit des locuteurs, risquant même d'être totalement oubliée au fil des années. La raison en est que le seul Npr ou la date à elle seule, sans mention de la nature de l'événement (sans même l'indication qu'elle en désigne un), présente une sorte de « carence sémantique » (Krieg-Planque 2009a : 89) ; le Név apparaît alors en discours comme « désinvesti, indéterminé, inhabité » (*ibid.*). C'est sans doute l'impact de l'événement et son effet émotionnel durable sur la communauté nationale ou internationale qui assure, pour certains, leur survie dans la mémoire collective. Il y a là un seuil à la fois quantitatif et qualitatif à franchir, un seuil indispensable et décisif pour la fixation future du terme dans le lexique.

3. Mémoire discursive et mémoire doxale

Les Név de notre corpus fonctionnent, comme nous l'avons dit, grâce à la mémoire – la mémoire discursive d'abord, à court terme, qui permet d'identifier l'événement-référent ainsi désigné, puis la mémoire collective qui se nourrit de l'usage et se fixe dans la doxa.

Le stade de la cristallisation, à court terme, fait intervenir la mémoire discursive à deux niveaux : d'abord, celui de l'impact de l'événement, par son importance, sa force, ses causes ou ses conséquences ; ensuite, par la charge émotive que son nom évoque et renouvelle chaque fois qu'il est prononcé (Moirand 2004b). La transmission et retransmission de ces émotions par le Név nouvellement créé, le façonnage, au fil des discours d'une charge connotative stable et relativement homogène pour les divers locuteurs, sont des démarches obligées et inévitables pour la survie du Név dans l'usage. Cependant, le temps affaiblit et sublime cette charge affective jusqu'à la réduire à une simple notion abstraite. *Tiananmen* est encore lié à l'image de l'étudiant se dressant seul, sans armes, devant un char blindé ; le *11 septembre* rappelle l'horreur éprouvée par le monde entier à la vue des avions investissant les tours jumelles et de l'effondrement de celles-ci. Plus éloignés de nous, les échos de *Pearl Harbor* résonnent encore dans les esprits comme exemple d'une inconcevable agressivité ; de même, *Auschwitz* restera encore pour longtemps – pour toujours, peut-être – un trou noir de l'humanité. Cependant, plus loin encore, l'image du champ de bataille jonché de cadavres et couvert de sang de Waterloo s'est estompée dans l'esprit de nos contemporains ; le Név ne signifie plus que la défaite, fût-elle catastrophique, des armées de Napoléon et de la France. C'est pourquoi *Kosovo, Rwanda, la guerre de Troie*, par exemple, n'emmagasinent pas les mêmes images et n'évoquent pas les mêmes émotions : outre le fait que, dans le cas des deux premiers, des victimes et des témoins de ces tragédies existent encore, ces conflits ont été suivis et relatés jour par jour par les médias ; les images en sont encore vives dans toutes les mémoires. En revanche, mythiques ou réels, des événements comme *la guerre de Troie*, *le sac de Rome* (par les Vandales) ou (l'anéantissement de) *Pompéi* (sous la lave) sont devenus pour

la plupart d'entre nous des notions abstraites, ne causant plus douleur, tristesse, désespoir, indignation, peur ou pitié, quelles qu'aient été en leur temps les catastrophes qui y ont eu lieu.

Plus l'événement est connu, plus son impact est fort sur la communauté internationale et plus considérables sont les chances pour qu'une des circonstances qui y sont liées (date, lieu, plus rarement, protagoniste) entre dans une relation référentielle stable avec lui. La solidité de cette relation influera sur la durée de l'emploi, d'abord en discours, puis, par des degrés variés de lexicalisation, sur sa fixation éventuelle en langue.

La mémoire discursive, qui ne dure le plus souvent que le temps des discours médiatiques, se prolonge cependant, pour certains Név, en mémoire linguistique, si les événements qu'ils désignent sont enregistrés par l'histoire. Les conditions de ce passage de l'éphémère au durable seront discutées *infra*.

4. Le parcours linguistique du Név

Ce qui précède montre que le passage d'un Npr à un Név, puis l'intégration graduelle de ce dernier au lexique constitue un phénomène qui se réalise en plusieurs étapes : la première, dont nous avons déjà parlé, est due au glissement métonymique qui permet au Npr de fonctionner comme Név ; la deuxième marque un enrichissement connotatif permettant l'emploi métaphorique ; enfin, le Npr originel, modifié (avec article, épithètes ou compléments du nom), accède à l'antonomase (v. 4.2).

4.1 La relation métonymique

En effet, après la phase de cristallisation, le Npr en vient à signifier l'événement qui y est lié et seulement cet événement. Il s'agit donc d'un transfert de sens qui reste dans le domaine du littéral : le Npr signifie, *littéralement*, l'événement lui-même. C'est le cas de tous les exemples cités plus haut. On remarquera cependant qu'il s'agit ici d'une métonymie d'un type très spécial. La métonymie, comme on sait, est basée sur un rapport logique de contiguïté entre le substantif initial et son substitut [10], rapport qui rend le signifié parfaitement compréhensible. Parfois, la métonymie se spécialise : *un verre* (prendre un verre), *la bouteille* (aimer la bouteille) réfèrent non pas à n'importe quel liquide mais à des boissons alcoolisées ; or, cette spécialisation constitue déjà un début de lexicalisation, puisque le contenu du récipient n'implique pas, logiquement, la présence de l'alcool. Le Név représente, de ce point de vue, un cas de métonymie analogue, puisque l'emploi du Npr doit être d'emblée identifié par l'usager comme le signifiant d'un référent initial (tête de syntagme) – accident, conflit, catastrophe, massacre, miracle, etc. – qui ne présente aucune contiguïté sémantique ou lien logique avec lui. On peut même penser que la cristallisation du Név entraîne la polysémie du Npr (le chrononyme n'étant pas inclus dans ce processus) qui, d'une part, reste toujours un nom de ville ou de personne et, d'autre part, fonctionne comme le nom de l'événement auquel il est lié ; en voici des exemples :

10. Par exemple le nom de la ville pour ses habitants : « *Paris* a froid, *Paris* a faim […]. » (Paul Éluard, « Courage »), ou le contenant pour le contenu : « Monsieur, j'ai toujours ouï dire que c'est une mauvaise raillerie que de se moquer du *Ciel* et que les libertins ne font jamais une bonne fin. » (Molière, *Dom Juan*, I, 2).

(1) *Olga est née en 1958 à Tchernobyl.*

(2) *Après Tchernobyl, la politique nucléaire européenne a commencé à changer.*

(3) *David et Goliath font partie du patrimoine universel.*

(4) *Les volleyeurs bellaingeois s'apprêtent à tourner ce soir, à Harnes, un remake de « David contre Goliath ».* (Volley-ball N1 masculine, 21e journée, en ligne)

Tous les Név fonctionnent comme des substantifs et peuvent par conséquent assumer toutes les fonctions nominales à l'intérieur de la phrase.

Il est difficile de prédire la fortune des Név. Les toponymes sont employés généralement pour signifier des batailles (grandes victoires ou défaites désastreuses), des massacres, des révolutions, des attentats :

(5) *Napoléon espérait reprendre le pouvoir ; mais il y a eu Waterloo.*

(6) *Pour les Allemands, Stalingrad a été une vraie catastrophe.*

Les dates mémorables désignent des déclarations d'indépendance (*le 4 juillet*), des moments historiques particulièrement dramatiques et lourds de conséquences (*le 14 juillet*, *1793*), des coups d'État (*le 18 brumaire* [1799] – coup d'État de Napoléon), des révolutions (*1789*, *1830*, *1848*), début ou fin des guerres (*le 8 mai 1945* – fin de la deuxième guerre mondiale), etc.

Les noms de personnes évoquent généralement un seul événement ou un incident précis de l'activité de son porteur, événement que la *doxa* enregistre et transmet par l'usage : *Caïn*, par exemple, premier cultivateur de la terre et bâtisseur de la première ville au monde, n'évoque cependant que l'événement du fratricide ; *Œdipe* appelle à l'esprit, avant tout, l'inceste entre mère et fils ; *David et Goliath* symbolisent le combat inégal et la victoire du juste sur un ennemi puissant.

L'originalité des Név par rapport à d'autres cas de métonymie consiste, d'une part, en ce que leurs emplois métonymiques ne sont consentis que pour la seule occurrence initiale – l'événement lui-même (sens littéral) et, d'autre part, comme on peut le voir dans les exemples *supra*, en ce que le Npr n'y est jamais modifié.

Certains Név s'arrêtent au niveau de la métonymie ; d'autres accèdent aussi au sens métaphorique, puis à l'antonomase.

4.2 L'antonomase

Avant d'aborder l'emploi antonomasique du Npr, on exposera ci-dessous les facteurs qui confèrent au Npr un potentiel métaphorique.

4.2.1 La création du potentiel métaphorique

L'accès du Név à l'antonomase présuppose d'abord l'acquisition en langue, par le Npr, d'un potentiel métaphorique. Généralement, ce potentiel se construit dans la *doxa*, grâce à plusieurs facteurs obligatoires, indispensables pour le fonctionnement métaphorique du Npr dans la communication courante : la notoriété, la motivation dans l'esprit des locuteurs de la langue au moment de la locution et l'exemplarité (Schapira 2009a et 2009b).

La notoriété de l'événement lié au Npr représente une condition fondamentale ; elle doit s'étendre à tous les locuteurs de la langue, afin de garantir la compréhension du message au moment de la locution. À court terme, nous l'avons vu, le Név se crée dans l'actualité en temps réel, par le surgissement de l'événement lui-même ; il subsiste de façon temporaire (éphémère ou plus ou moins durable), se stabilise et se propage par sa couverture médiatique. Les Név qui dépassent ce stade forment un corpus qui, tout en étant ressenti comme un ensemble de Npr, est cependant suffisamment bien ancré dans l'usage pour permettre l'emploi métaphorique. Produit culturel par excellence, ce corpus est transmis, d'une part, par l'éducation scolaire, par la lecture et l'érudition et, d'autre part, par le folklore, la littérature populaire et les empreintes indélébiles que la tradition laisse inévitablement dans la mémoire collective.

La motivation dans l'esprit des usagers de la langue s'avère, elle aussi, d'une importance primordiale : afin de pouvoir accéder à l'emploi métaphorique, le Npr doit s'enrichir d'un contenu supplémentaire (le sens que certains linguistes considèrent comme « subjectif » ou « connotatif »). Ce faisceau de connotations – dans notre cas, les circonstances, causes ou conséquences de l'événement – pénètre, généralement grâce à l'impact de ce dernier sur la conscience ou l'imagination collective, dans la *doxa* et, à travers elle, dans le lexique. La proverbialisation [11] du Npr se reflète dans sa définition, d'abord dans le dictionnaire encyclopédique, puis dans le dictionnaire de langue. Nombreuses sont, en effet, les entrées de dictionnaire qui indiquent, à côté des informations extralinguistiques objectives (la dénomination rigide initiale : toponyme ou nom de personne), les événements à l'origine de la renommée, voire de la légende attachée au nom (le Név). L'origine de la motivation doxale est bien illustrée, par exemple, par l'article « Ponce Pilate » de l'*Encyclopédie Britannique* en ligne (nos traductions). Le premier volet de l'article précise l'identité du personnage:

(7) *Gouverneur de Judée (AD 26-39) sous l'empereur Tibère*

le second mentionne l'événement à cause duquel il est entré dans l'histoire :

(8) *il présida au procès de Jésus et donna l'ordre qu'il soit crucifié.*

Il est indispensable, en effet, que le locuteur et l'interlocuteur attribuent les mêmes valeurs sémantiques et affectives au référent du Npr : le locuteur ne se servira métaphoriquement d'un Npr que s'il est sûr que l'interlocuteur connaît l'événement qui y est ainsi signifié et y attache le même poids connotatif ; c'est ce qui permet l'emploi d'une phrase telle que :

(9) *Mon propos se situe dans la ligne de la pensée d'Alain, lorsqu'il dit : « Pilate tue l'esprit. Mais au lieu de le mettre en croix, il met une croix dessus. »*

On ne peut imaginer, en revanche, hors contexte, dans une conversation, des phrases du type :

(10) ? *Nous avons prévu cette année une grande fête à l'occasion du 30-Mai.*

11. « Proverbialisation » dans les deux sens du terme « proverbial » : « qui est aussi généralement connu et aussi frappant qu'un proverbe ; qui est cité comme type » (*Le Petit Robert*, entrée « proverbial », 2°).

ou

(11) (?) [Un pays] *X célèbre demain le cinquième anniversaire du 3-Avril*.

parce qu'elles ne fournissent à l'auditeur qui n'est pas au courant de ces événements aucune information sur la nature des commémorations.

Au contraire,

(12) *Les vétérans assistent chaque année aux cérémonies de commémoration du Jour J.*

est une phrase qui, pour tous les Européens, et pour un grand nombre d'autres citoyens du monde est parfaitement transparente : elle parle de l'anniversaire du débarquement en Normandie.

Cependant, malgré la globalisation et l'accessibilité aux infos, l'aire d'emploi de certains Név ne concerne qu'une région géographique limitée, dans des circonstances qui lui sont particulières, et ne fonctionnent par conséquent que dans une seule langue.

(13) *Le 25-Janvier a changé pour toujours la réalité égyptienne*.

est encore universellement compris mais il n'est pas sûr que dans dix, vingt ou trente ans, même les attentats de 2001 à New York soient encore désignés, dans le monde entier, par le jour et le mois où ils ont été perpétrés ; quant à la date du début des émeutes populaires en Égypte, il est peu probable qu'elle reste longtemps, en dehors de ce pays, la dénomination du début de la révolution au Caire. En Roumanie, *1989* est entendu par tout locuteur du roumain comme « la révolution contre Ceausescu » ou, tout simplement, « la révolution » ; mais un étranger qui entendra la phrase :

(14) *Les livres de cet écrivain n'ont été publiés qu'après 1989*.

comprendra probablement la date comme un simple circonstanciel de temps et ne saisira pas la relation de cause à effet entre la révolution et la liberté d'expression.

En examinant les exemples, on s'aperçoit que les événements signifiés par les Npr peuvent être de plusieurs sortes : ponctuels (noms de batailles, coups d'État, actions ou accidents uniques : *le Titanic* ; duratifs (guerres qui se prolongent, ou ensemble d'actions regroupées sous un seul Npr) : *l'Odyssée* ; récurrents : *Barbe Bleue*.

Transmis de génération en génération et partiellement lexicalisés (*Canossa, Waterloo, Stalingrad, Hiroshima, Tchernobyl*) ou liés à l'actualité proche ou immédiate (*Fukushima* = catastrophe naturelle et désastre atomique, *Darfour* = guerre civile sanglante, *Kosovo* = sécession d'une province serbe à majorité albanaise), les Npr doivent nécessairement remplir ces deux premières conditions, afin de pouvoir s'intégrer métaphoriquement au discours.

Une autre condition nécessaire, et décisive, elle, pour la fixation du Név dans l'usage, est que l'événement soit unanimement perçu comme unique ou exemplaire. L'obtention de ce statut doxal exige à son tour deux conditions successives, l'une extralinguistique et l'autre linguistique. La première, comme nous l'avons déjà dit, est que l'événement soit assez grave en soi et que ses conséquences soient considérables, qu'il soit saisissant ou qu'il paraisse incroyable – en un mot, qu'il frappe l'imagination au point d'en être

érigé en parangon et d'acquérir une valeur proverbiale. Son nom ainsi distingué atteint alors, du point de vue linguistique, son plein poids expressif. Le potentiel métaphorique qui en résulte rend le Npr disponible pour l'emploi par antonomase.

4.2.2 L'emploi antonomasique

Dans son sens le plus simple, l'antonomase représente l'emploi d'un nom commun (Nc) pour un nom propre et inversement, ou celui d'un nom propre pour un autre nom propre. Un des traits formels et fonctionnels les plus saillants de l'antonomase, et qui distingue l'emploi métonymique du Npr de l'emploi antonomasique, est le fait que, dans ce dernier, le Npr se présente modifié par un déterminant et qu'il tolère les extensions syntagmatiques : épithètes, compléments de noms, etc. Or, la simple présence du déterminant modifiant un Npr implique la création d'une classe d'unités virtuelles représentant des répliques du référent initial du Npr [12] :

(15) *Un Waterloo pour la « guérilla » arménienne au Congrès américain.*

(16) *Castro – un Waterloo idéologique.*

(17) *L'Espagne c'est le Titanic.*

En parlant d'antonomase, les linguistes se réfèrent généralement à ce que l'on appelle l'antonomase *in praesentia* où, comme dans les exemples ci-dessus, le Npr est explicitement mis en rapport avec un nom référant à une entité autre que son référent initial [13].

Du point de vue formel, l'antonomase *in praesentia* (construction attributive ou) peut donc se réécrire de la manière suivante :

Nc *est* Npr (modifié)
Npr_1 (non modifié) *est* Npr_2 (modifié)

Un autre type d'antonomase, l'antonomase *in absentia*, consiste en l'emploi métaphorique du seul Npr, figurant sans antécédent dans la phrase, pour signifier un événement perçu comme identique à celui évoqué par le Npr :

(18) *Berlusconi aura-t-il son Canossa ?*

(19) *USA : Le Canossa d'Obama* (titre)

(20) *Serait-on en train de préparer un autre 11 Septembre ?*

Certains emplois antonomasiques passent d'abord par la métonymie :

(21) *Pearl Harbor a traumatisé à jamais l'Amérique.*

avant d'avoir accès à l'antonomase *in praesentia* :

(22) *La Corée du Nord est obsédée par l'idée que tous ses ports sont de potentiels Pearl Harbor.*

et à l'antonomase *in absentia* :

(23) *La seule crainte que la Chine pourrait entretenir par rapport à l'Iran serait la perspective d'avoir un jour son propre Pearl Harbor.*

12. Voir à ce propos Gary-Prieur (1989), Flaux (2000), Schapira (2009a).

13. Voir Flaux (2000 : 123) : « […] un Npr employé pour désigner un référent autre que son porteur initial, sur la base d'une similitude reconnue entre les propriétés du référent visé et celles du porteur initial. »

5. Le parcours de la lexicalisation

Les antonomases partiellement lexicalisées les plus fréquentes expriment généralement des qualités ou des défauts extrêmes, perçus par la *doxa* comme prototypiques : *un Hercule, un Harpagon, un Adonis, une Messaline, un Don Juan*. Très avancés sur l'axe de lexicalisation entre le Npr et le nom commun, ces termes s'épellent tantôt avec, tantôt sans majuscule. Totalement lexicalisés, d'autres Npr sont devenus en synchronie des noms communs dont le locuteur contemporain ignore souvent l'origine : *mégère, harpie, furie, mentor, méandre,* etc.

Les Név partiellement lexicalisés sont plus rares. Un premier degré de lexicalisation consiste en ce que, tout en restant des Npr, ils signifient désormais, invariablement, les événements qui y sont liés : *la Saint-Barthélemy, Verdun, Pearl Harbor, Hiroshima,* etc. À un stade plus avancé de lexicalisation, certains Név acquièrent un sens supplémentaire, particulier, qui transcende l'événement lui-même : *Waterloo*, employé pour la bataille qui y a eu lieu, n'est plus seulement le nom de cette défaite mais en est venu à signifier simplement « défaite » pour les Français, « victoire » pour les Anglais ; de même, le *Rubicon*, qui serait resté une « petite rivière » (*Le Petit Larousse*) peu connue sans l'épisode célèbre lié à Jules César, signifie actuellement un seuil à passer, un point de non retour ; le *Titanic* est synonyme de « naufrage », *Caïn* de « fratricide », dans le sens littéral aussi bien que dans le sens métaphorique du mot.

Les toponymes devenus des noms communs désignent généralement des noms d'objets ou de substances : *champagne, bordeaux*, *porto, marsala*, etc. pour vins et liqueurs, *angora* ou *cachemire* pour les tissus, *faïence* pour la céramique ; des noms de personnes désignent aussi, mais plus rarement, des objets : *poubelle*, *gobelins*.

Les toponymes Név totalement lexicalisés, en revanche, sont vraiment très rares et, qui plus est, en tant que noms communs, ils ne désignent plus les événements mais des notions gardant avec eux un simple lien étymologique : *marathon*, que nous avons déjà cité et qui réfère actuellement à toute course présentant les caractéristiques de l'exploit initial (longueur du parcours, type de mouvement, etc.), *capharnaüm*, qui n'a retenu de l'enthousiasme des foules rassemblées pour écouter Jésus que le sens de « désordre », *odyssée*, le voyage de retour d'Ulysse à Ithaque, qui signifie de nos jours un voyage plein de péripéties. Les chrononymes ne se sont pas lexicalisés, historiquement ; mais en réalité on peut considérer, par exemple, *la Saint Barthélémy*, comme une date, ce qu'elle est en effet, puisque le massacre n'a rien à voir avec le saint mais précise seulement la date – le 24 août (1572) – jour du saint dans le calendrier chrétien. Un autre exemple intéressant à ce propos est l'évolution de l'expression *Jour J*, elle aussi initialement chrononyme (le 6 juin 1944) qui, en français, aussi bien que sous sa forme originelle en anglais (*D-Day*), fonctionne presque comme un nom commun, signifiant le jour d'un événement important, soigneusement planifié et longuement attendu :

(24) *D-Day, le samedi 2 juillet, jour de la cérémonie religieuse* […], *c'est à 17 heures que le couple sera uni devant Dieu, dans la Cour d'Honneur du Palais.* (mariage du Prince Albert de Monaco)

(25) *Jour J à Londres pour le « mariage du siècle »*. (mariage du Prince William à Londres)

De nos jours, grâce à l'ubiquité médiatique, les chrononymes auront peut-être une meilleure chance de se lexicaliser : on emploie encore aujourd'hui, presque un demi-siècle après les événements, *Mai 68* ou *68* tout court ; *le 11 Septembre*, fortifié par sa version anglaise plus concise *nine / eleven*, a peut-être aussi des chances de survie.

Évoquant des événements passés ou actuels, historiques ou mythiques, réels ou imaginaires, certains Npr sont perçus comme des moments de marque sur le parcours historique des sociétés, des nations et de l'humanité. Leur fonctionnement présente la particularité de pouvoir à la fois désigner un événement (Név) et l'élever à un statut exemplaire. Cette amplification de l'impact de l'événement sur la conscience ou sur l'imagination collective confère au Név une valeur prototypique doxale susceptible d'assurer, dans l'immédiat, son emploi en discours et de favoriser, avec le temps, son entrée en langue.

Le corpus formé par ces noms d'événements ne constitue pourtant pas un groupe d'unités différentes, fonction d'aléas individuels et d'intérêts spécifiques variant d'une personne à l'autre. Il représente, au contraire, dans une même langue, à un certain moment, une sous-classe du lexique général : avec des degrés variés de lexicalisation, ces éléments sont disponibles, d'abord en discours, puis en langue**,** pour désigner des séries d'événements dont ils constituent désormais la représentation prototypique.

Les adieux de Valentino : la terminologie française de la mode et ses degrés de variation

Maria Francesca Bonadonna
Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano

Le couturier italien Valentino a fait ses adieux au monde de la mode en janvier 2008, à l'occasion des 45 ans de sa Maison. Afin de fêter sa retraite, plusieurs célébrations ont eu lieu en Italie tout comme en France, les deux pays qui ont le plus contribué à sa carrière extraordinaire. L'objectif du présent travail est d'explorer le rapport entre la représentation de cet événement dans les médias français et la terminologie de la mode. Après une brève description des adieux du grand styliste, la deuxième partie tente de cerner les formations morphosyntagmatiques les plus significatives, aussi bien que la variation terminologique, dans différents types de documents. Dans la dernière section, la recherche ouvre des pistes de réflexion sur la terminologie des créations de mode en général, dont l'événement pris en considération peut être considéré comme un cas privilégié.

1. Les adieux de Valentino

La compréhension du lexique est indissociable du contexte et de la situation communicationnelle qui le produisent ; à ce propos, il est utile de rappeler la notion de la non-autonomie des systèmes lexicaux évoquée par Siblot (*in* Branca-Rosoff 2007 : 15). Cette notion

> invite à une approche méthodologique de la question du sens qui prenne en compte l'environnement phrastique, textuel, interdiscursif, contextuel, communicationnel au sein duquel l'actualisation produit le sens enregistré.

Il s'avère donc nécessaire de décrire en quoi consiste l'événement des adieux de Valentino à la mode, avant d'en examiner la terminologie.

Valentino commence sa carrière dans le monde du luxe dès les années 1950 : après avoir fréquenté des écoles de mode à Milan et à Paris, il ouvre sa première maison à Rome en 1959, en collaboration avec l'architecte Giancarlo Giammetti. Sa rencontre avec des célébrités internationales, telles qu' Elizabeth Taylor et Audrey Hepburn, marque sa consécration au niveau mondial à partir des années 1960 et, très rapidement, ses modèles habillent les plus importants personnages du cinéma et de la culture grâce à l'élégance et au soin artisanal apportés aux détails.

C'est justement pour les 45 ans de sa carrière extraordinaire que l'Italie et la France lui consacrent, à partir de juillet 2007, une série d'événements mémorables, dont nous présentons brièvement les moments clés. En juillet 2007, de fastueuses célébrations à l'Ara Pacis à Rome retracent l'histoire de ses créations, avec une rétrospective d'environ deux cents modèles ; au mois

de septembre, Valentino annonce sa retraite dans un communiqué de presse, tandis qu'il est en train de travailler à ses dernières créations. Son ultime collection est ainsi présentée en janvier 2008 à Paris avec deux défilés, l'un consacré au prêt-à-porter, l'autre à la haute couture, qui deviennent de véritables événements médiatiques [1]. Les fêtes consacrées au créateur de mode continuent même après sa retraite. Entre autres, le Musée des Arts décoratifs de Paris organise, de juin à septembre 2008, *Valentino, thèmes et variations*, la première exposition rétrospective en France, où l'on présente deux cent vingt-cinq modèles de haute couture de façon à tracer un parcours thématique de son œuvre [2]. On évoque ainsi ses relations privilégiées avec les actrices américaines et italiennes et ses créations célèbres, comme la robe de mariée de Jackie Kennedy et la robe rouge qui est devenue la signature du couturier.

Enfin, nous rappelons le film *Valentino : Le dernier empereur*, réalisé par le journaliste Matt Tyrnauer et présenté au Festival du Cinéma de Venise 2008. Il s'agit d'une biographie autorisée qui raconte au public le monde complexe du couturier : l'histoire de son succès, des scènes de vie quotidienne aussi bien que le travail pour une nouvelle collection.

Tous ces événements visent à célébrer la génialité du styliste et sa contribution unique à la mode internationale, en rendant hommage aux collections de rêve, aux vêtements étonnants, aux matières et aux couleurs les plus recherchées. Il en résulte que la représentation médiatique de ces événements si remarquables peut être considérée comme un cas privilégié pour la reconstruction et l'étude de la terminologie de la mode.

2. *Fourreau empire, robe cocktail, soie rose* : la terminologie de l'événement

Après une brève présentation de notre corpus, nous analyserons dans cette section les diverses formations mophosyntagmatiques, ainsi que la variation terminologique que fait émerger l'événement étudié.

2.1 Une gamme variée de médias

Les événements ainsi évoqués ont attiré l'attention des médias français, en produisant des descriptions hétérogènes selon les types de médias, de publics et d'objectifs visés. En premier lieu, nous avons exploré des ressources vidéos, à savoir des scènes du film *Valentino : Le dernier empereur*, aussi bien que six vidéos en ligne tirés des sites *Dailymotion, TF1 News,* et *RTS* [3]. Le corpus est également composé d'onze articles parus entre juillet 2007 et août 2008 dans les journaux *Le Figaro, Le Monde, Le Nouvel Observateur*, *Le*

1. « Le défilé de Valentino était sans conteste l'événement de cette semaine Haute Couture. En effet, après quarante-cinq ans d'une carrière sans faille, le maître aux doigts d'or tirait sa révérence. C'est dans la cour du Musée Rodin, sous un grand chapiteau blanc, que 700 invités triés sur le volet – dont les très remarquées Uma Thurman, Claudia Schiffer, Lucy Lui ou bien encore Eva Herzigova et Ines Sastre – assistaient au dernier show du couturier italien. » (*Elle France*, www.elle.fr, 10.09.2011).

2. Pour un approfondissement, voir Golbin (2008).

3. Sur le site Dailymotion on a consulté les vidéos « Exposition Valentino aux Arts Décos de Paris » ; « Le dernier défilé de Valentino » ; « Mode : anniversaire Valentino » ; sur TF1 « Dernier défilé pour le couturier Valentino » ; sur TSR les deux vidéos « Le couturier Valentino fait ses adieux au monde de la mode » et « Le couturier Valentino fait ses adieux au monde de la mode ». Toutes les vidéos et tous les articles en ligne mentionnés ont été consultés le 01.09.2011.

Parisien et *Le Post* [4]. L'analyse a porté aussi sur trois textes des sites *Elle France* et *Gala* [5], spécialisés dans les secteurs de la mode, et sur un article du site financier *Boursier* [6]. Dans l'ensemble, ces documents de nature différente permettent d'identifier les caractéristiques morphosyntagmatiques les plus significatives, tout comme le phénomène de la variation.

2.2 Les formations morphosyntagmatiques

Dans tous les documents étudiés, le lexique de la mode est caractérisé par la prédominance des syntagmes nominaux, dont il est possible de distinguer trois types principaux [7] :

– substantif + substantif [8] : *collection femme, collection haute couture, collection prêt-à-porter, couleur pastel, fourreau Empire, jupe boule, motif léopard, robe cocktail, robe bustier* ;
– substantif + préposition + substantif : *blouse de dentelle, blouson en organdi, crêpe de soie, jaquette en zèbre, mousseline de soie, résille de guipure, robe de soirée, robe de princesse, roulé de soie à la main* ;
– substantif + adjectif : *collection riche, escarpin vertigineux, fourrure soyeuse, manteau jaune, robe précieuse, rouge particulier, satin blanc, soie rose, tunique blanche, velours noir*.

Ces éléments lexicaux sont investis d'une double fonction. En premier lieu, la fonction référentielle, selon le célèbre modèle de Jakobson (1969), est liée à l'exigence de décrire les créations du styliste. Les exemples suivants contiennent des termes qui désignent, entre autres, la destination, les formes, les motifs caractérisant les vêtements de Valentino :

(1) *Les robes de soirées monumentales, à la fois glamour et ultra sophistiquées, occupent une place prédominante dans le vestiaire de la femme Valentino* […].

(2) *Valentino accorde à l'imprimé animalier, notamment au léopard, une place de choix au sein de sa griffe* […].

(3) *Architecte des formes, Valentino s'est notamment rendu célèbre pour son travail sur les volumes, qui se déclinent en plissés ou en drapés* […].

(4) *En motifs ou en volumes, la géométrie figure au centre des créations Valentino*.

La deuxième fonction des termes de la mode consiste à conférer au discours une dimension non réelle et métaphorique et à exprimer l'ambiance

4. Dans *Le Figaro*, on a consulté les articles « Les stars fêtent Valentino au Musée des Arts déco », « Valentino, le maestro tire sa révérence » ; dans *Le Monde*, « Le dernier bal de Valentino », « Valentino ovationné pour son dernier tour de podium», « Rome fête Valentino pour ses 45 ans de couture » ; dans *Le Nouvel Observateur*, « Un doc sur Valentino » et « Le couturier italien Valentino fait ses "adieux à la mode" » ; dans *Le Parisien,* « Valentino de retour à Paris dans une rétrospective-hommage », « Haute-couture : le dernier défilé de Valentino » ; dans *Le Post*, « Le couturier italien Valentino fait ses adieux à la mode » et « Valentino : Mes "adieux à la mode" ».

5. Il s'agit des articles « Rétrospective Valentino » et « Défilé Valentino » (*Elle France)* et de « Valentino se retire du monde de la mode » (Gala.fr).

6. « Le couturier italien Valentino fait ses adieux à la mode ».

7. Sur les types d'unités syntagmatiques dans le langage de la mode, voir aussi Zanola (2001).

8. Le deuxième substantif peut être un nom composé.

mythique et onirique suscitée par les vêtements et par les fastueuses célébrations du couturier italien. C'est ainsi que le recours aux figures de style devient significatif, comme le montrent ces personnifications, où les créations de Valentino « dialoguent » et « se répondent » (nous soulignons) :

(5) *Dans les vitrines, ses robes* dialoguent *et* se répondent *sans qu'on puisse en dater aucune. Car là est son secret, et il ne s'en cache pas.*

La comparaison est employée de façon à renforcer le pouvoir évocateur du lexique ; c'est le cas de cette description de la robe choisie par Julia Roberts à l'occasion des Oscars 2001 :

(6) *On imagine Julia Roberts, recevant un Oscar en 2001 pour le film* Erin Brockovich, seule contre tous*, de Steven Soderbergh, moulée dans ce velours noir tendu de rubans de satin blanc comme une flèche sur sa nuque.*

Le choix des adjectifs contribue également à révéler l'aspect métaphorique et l'ambiance mythique des adieux de Valentino. Nous l'observons dans les exemples qui suivent :

(7) *Il a habillé les stars du monde entier sur* les plus beaux *tapis rouges… Valentino a tiré sa révérence mardi 4 septembre.* L'immense *couturier italien a fait ses adieux à la mode après avoir incarné pendant 45 ans l'élégance* raffinée.

(8) […] *lors des* fastueuses *célébrations des 45 ans de sa maison de couture*.

(9) *Robes en mousseline, courtes vestes en organdi, escarpins* vertigineux… *Les robes du soir, elles, délicieusement pastel, déclinaient drapés, volants et autres plissés. Le final,* étourdissant*, était un ultime clin d'œil.*

(10) […] *Standing ovation.* Intemporel*, le style Valentino est entré dans la légende*.

Quant aux adjectifs, les articles de presse font très souvent usage de la juxtaposition, en vue d'exprimer les sensations de stupeur et d'étourdissement suscitées par les collections Valentino :

– manteaux pistache, jaunes et rose pâle ;
– de longues robes drapées, volantées et moulantes very Valentino ;
– une collection riche en petits tailleurs aux couleurs pastel et en robes longues de princesse ;
– une robe longue rouge Valentino.

Ce dernier exemple met en évidence un autre élément terminologique très important du corpus, l'éponyme « rouge Valentino ». Cette expression, présente dans tous les documents examinés, indique le ton de rouge créé par le couturier pendant les années 1960 et qui est devenu l'emblème de son style : né comme néologisme il y a cinquante ans, c'est à présent une unité lexicale stabilisée. Il est donc intéressant de souligner que plusieurs textes s'efforcent de fournir même une explication sur la genèse de cette unité syntagmatique :

(11) *Il avait conquis les femmes du monde entier grâce à ses « collections blanches » et à* un ton de rouge particulier *auquel il laisse son nom, le* « rouge Valentino ».

(12) *Il a gardé pour la fin* le célèbre rouge auquel il a donné son nom *: les mannequins vêtus d'une robe longue* rouge Valentino *ont défilé sous les applaudissements, tandis que la même robe défilait filmée sur la toile de la tente.*

(13) *La première jaquette en zèbre (1963), le premier drapé obtenu avec deux mille aiguilles, la* robe rouge *de* Life Magazine *(1964) qui m'a rendu célèbre en Amérique, et que je n'ai cessé de répéter.*

Ce syntagme possède à nouveau la fonction d'évoquer des valeurs symboliques et culturelles ; *rouge Valentino* est synonyme de l'élégance et du raffinement pour lesquels les créations de Valentino sont renommées dans le monde entier, comme nous pouvons le remarquer dans les exemples ci-dessous :

(14) *Le final, étourdissant, était un ultime clin d'œil. Les trente mannequins avaient, en effet, revêtu* une longue robe… rouge. *Car que serait un défilé Valentino sans cette couleur reconnaissable entre mille et signature du créateur ?*

(15) *Le* rouge *s'impose rapidement comme la* couleur fétiche *de Valentino. Pour sa dernière collection de haute couture présentée en 2007, le maître italien a clos le défilé sur un feu d'artifice de robes coquelicot.*

2.3 La variation terminologique

La question de la variation se révèle essentielle dans tout approfondissement terminologique, car les termes sont liés aux différents types de public, d'objectif visé et de média de la communication, autrement dit à l'*intentio dicendi* de chaque document. À cet égard, Desmet (2006 : 253) met en relief l'importance de l'examen des types de textes et de discours auxquels est subordonné le choix des mots spécialisés :

> Les emplois des mots spécialisés dépendent souvent des types de textes et de discours. L'étude des plans supraphrastiques – textuel et discursif – doit accompagner toute étude des différents niveaux d'analyse linguistique, du morphématique à l'énonciatif. Le temps et le lieu de production d'un texte donné doivent aussi faire partie intégrante de toute analyse linguistique des langues spécialisées.

En ce qui concerne l'analyse de notre corpus, les vidéos en ligne et la presse généraliste illustrent l'usage de termes simples ou d'unités terminologiques composées de deux éléments : *défilé Valentino, dernière collection, fameux rouge Valentino, modèle haute-couture, robe rouge, collection blanche, robe de mariée, rouge théâtral spectaculaire.* Le sens de ces termes est générique, ce qui les rend aisément compréhensibles par les non-spécialistes, comme dans les exemples *tulle, mousseline de soie, organdi, tailleur aux couleurs pastel, jupe plissée, robe longue de princesse, broderie, motif léopard.*

En revanche, les revues de mode se caractérisent autant par la fréquence élevée de termes techniques que par une majeure densité terminologique, comme le montrent ces cas de juxtaposition : *de grands manteaux pistache, jaunes et rose pâle en soie matelassée ou bien en cachemire blanc ; de jolies*

robes en crêpe de soie rose aux imprimés fleuris ; les robes cocktail roses et grèges, en tulle plissé et brodées.

Pour terminer, il est intéressant d'examiner le site financier *Boursier.com*, dont le discours sur les adieux du couturier italien focalise l'attention sur les conséquences financières de l'événement. Ce n'est plus le rêve que la description doit évoquer, mais le scénario économique s'ouvrant après la retraite de Valentino : le terme *collection*, par exemple, est remplacé par *ligne de produit*, aussi bien que le syntagme *créateur de mode* par *le nouveau propriétaire de sa maison de couture, le fonds britannique d'investissement Permira*. Au réseau lexical précédemment lié à la dimension onirique des créations de mode se substitutent des termes économiques renvoyant au point de vue financier.

3. Des termes de l'événement à la terminologie de la mode

Dans cette dernière section, nous chercherons à montrer comment l'étude lexicale autour des adieux de Valentino peut offrir une contribution significative à l'examen de la terminologie de la mode en général. Pour ce faire, nous reprenons la perspective barthésienne dans l'essai « "Le bleu est à la mode cette année". Notes sur la recherche des unités signifiantes dans le vêtement de mode », de 1960. Barthes établit ici une démarche méthodologique visant à reconnaître les unités signifiantes du lexique de la mode, qu'il appelle les « vestèmes », dans un corpus de revues françaises pendant un an :

> Ce qu'il faut d'abord dégager, ce sont les principaux « morphèmes » génériques du vêtement de mode […] : si je rapproche tous les signifiants du type « drap-satin », je ferai rapidement apparaître un « vestème » général : *matériau*, à l'intérieur duquel, par une série d'analyses ultérieures, je puis espérer ouvrir un véritable paradigme […] qui opposera d'une façon pertinente, le drap-satin au tweed (= matin). (Barthes 1960 : 154)

Parallèlement au modèle barthésien, nous voulons repérer des exemples de « vestèmes » à partir des documents analysés, en ne nous focalisant que sur la dimension qualitative de la question. Les termes et les syntagmes nominaux dont on a fourni des exemples peuvent être ramenés à quatre catégories d'hyperonymes, à savoir *matériau*, *couleur*, *modèle* et *technique* :

– Matériau : *crêpe georgette, dentelle ivoire rebrodée, gramme de soie, métal doré, mousseline de soie, organdi, résille de guipure, satin blanc, tulle, velours noir*, etc.
– Couleur : *aplat de couleur, blanc, doré, ivoire, motif léopard, noir, palette réduite au blanc, noir et rouge, rouge*, etc.
– Modèle : *fourreau Empire, manteau de jour trapèze, robe de grand soir, robe bustier rouge drapée et piquée de boutons de rose, tenue de mariée, volumes (en 3D avec illusions d'optique)*, etc.
– Technique : *blouse rebrodée, broderie, imprimé, jupe plissée, premier drapé obtenu avec deux mille aiguilles, roulé de soie à la main*, etc.

De plus, la reformulation de ces données dans une organisation hiérarchique permet de tracer une esquisse de l'arbre conceptuel des créations de

mode. C'est ainsi que chaque « vestème », correspondant au niveau général de la langue, peut être décomposé en une série plus ou moins étendue d'hyponymes. Par le biais de ce procédé, il serait possible d'effectuer des distinctions plus subtiles des hyponymes en plusieurs unités terminologiques techniques et adaptées à un public de spécialistes.

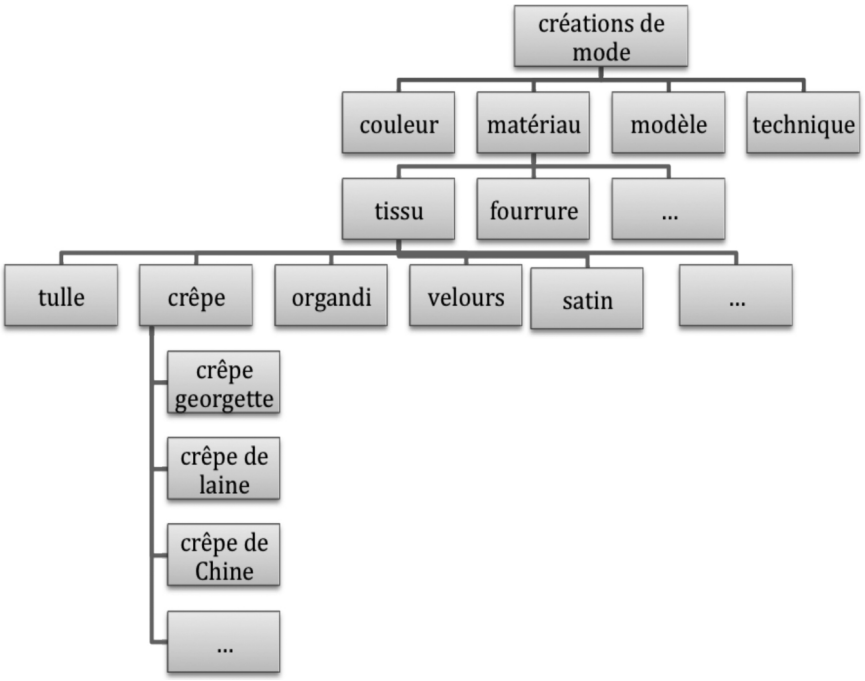

Figure 1 : Une esquisse de l'arbre conceptuel des créations de mode

En guise de conclusion

Cette étude a montré une piste de recherche possible sur les caractères de la terminologie spécialisée du domaine de la mode. L'analyse du contexte occupe une place centrale dans l'examen du discours qui s'est produit autour des adieux de Valentino au monde de la mode. Nous avons essayé de repérer les caractéristiques terminologiques les plus fréquentes dans cette production discursive, constatant que les syntagmes nominaux et les adjectifs y jouent une double fonction : d'une part, ils décrivent la dimension matérielle et visible des créations de mode, d'autre part, ils renvoient à la sphère métaphorique, immatérielle et onirique, que la narration de l'événement doit susciter chez les destinataires. L'étude de la variation terminologique dans les différentes sources médiatiques a permis de poser les jalons pour l'analyse du lexique des créations de mode, dont on a esquissé un exemple d'arbre conceptuel.

7

Événement, langage, linguistique : le problème de la construction du sens dans le discours sur l'événement

Charlotte Danino
Université de Poitiers

Le présent texte expose les premières phases d'un travail de doctorat sur les mécanismes de construction du sens dans le discours sur l'événement en cours, et s'attachera à rendre compte tant de l'élaboration d'hypothèses que de leur application dans une exploration préliminaire du corpus choisi. On s'intéressera plus particulièrement aux mécanismes de construction du sens dans le cadre d'un discours sur et à partir de l'événement, discours dont l'enjeu explicite est de construire, sinon *un* sens, du moins *du* sens. En creux de cette question, il convient de réfléchir au rôle du linguiste et de la linguistique au sein des études sur l'événement. La notion d'événement tutélaire n'est pas entendue ici dans son sens linguistique terminologique où il désigne le type de procès dans une volonté de classification, notamment des verbes d'une langue. L'événement se comprend dans son acception en langue courante : le 11 Septembre est un événement, la naissance d'un enfant est un événement, etc. Mais qu'appelle-t-on *événement* ? Quelles conceptions du langage et du discours pour l'envisager ? Comment aborder les mécanismes de construction du sens ? L'examen de notre cadre conceptuel et des enjeux méthodologiques nous permettront dans un second temps une courte présentation de notre corpus en langue anglaise. Quelques pistes d'analyse, fondées tant sur des formes (*-ing*) que sur des lexies (*plane*, *crash*) ou encore sur une catégorie (adverbes) compléteront cette présentation.

1. Cadre conceptuel

Avant de procéder à l'analyse de notre corpus, nous allons présenter le cadre théorique qui sous-tend nos hypothèses de recherche.

1.1 L'*événement* : terme et notion

Événement est entendu ici dans le sens courant du terme : ainsi, le 11 Septembre 2001 est un événement. Si l'on pose d'emblée cette précision, c'est qu'il existe une définition terminologique en linguistique qui s'attache notamment à la structure événementielle des prédicats verbaux et nominaux.

La notion a suscité une abondante littérature à partir de Vendler (1967), texte fondateur auquel se reportent encore Dowty (1979), Van de Velde (2006) et Corre (2009). Il est intéressant de se rappeler que Vendler est un philosophe dont le cahier des charges était ontologique. En effet, l'événement est largement travaillé en philosophie et en histoire où la notion est tout à fait première. On citera ainsi Prestini-Christophe (2006), Dosse (2010) et

Romano (1998). Ces ouvrages, dont les deux premiers adoptent une perspective pluridisciplinaire, comme d'ailleurs la majorité des définitions de l'événement qui bénéficie de la confrontation des disciplines, s'accordent pour conférer deux caractéristiques à la notion : un lien consubstantiel au langage (l'événement existe à partir du moment où, et parce que, l'on en parle, dans la mesure où il est verbalisé) et un effet de saillance par rapport aux autres faits qui se produisent.

La définition en linguistique s'écarte de ces constantes définitionnelles. Ainsi, l'effet de saillance n'est pas retenu : l'événement linguistique n'est pas exceptionnel ou extraordinaire, il est ce qui se produit. Ainsi, il se distingue des participants, agents ou patients par exemple, mais non d'autres catégories factuelles (*event* retient tant les procès dynamiques ponctuels que les états). Or, l'aspect de saillance participe largement de ce qui nous intéresse. La saillance est l'effet de mise en relief qu'acquiert une unité discursive, textuelle, ou plus largement perceptive, en vertu du contexte ou de certaines propriétés intrinsèques de l'élément en question, par exemple sa rareté dans l'absolu ou, à l'oral, une erreur de prononciation audible immédiatement. La saillance, c'est fondamentalement une figure qui se détache d'un fond. Dans un article clé, Landragin (2004) distingue saillance cognitive et saillance physique. Dans le cadre du langage, la saillance physique relève de la perception de la chaîne parlée (erreur, emphase prosodique) lorsque la saillance cognitive concerne la dimension sémantique (contenu inattendu, thématisation *via* des structures dédiées, clivées par exemple).

Concernant l'événement, on peut dire qu'il se dégage du flot d'accidents comme une singularité qui pose d'emblée un problème de sens. Il n'est pas neutre, résiste à la compréhension ou à l'entendement. Ainsi, le lien consubstantiel au langage est tout d'abord sémantique : l'événement se dit, se raconte, fait l'objet d'un récit, d'une « mise en intrigue » (Ricœur 1985), d'une interprétation, pour qu'il puisse faire sens. Le discours sur l'événement réduit donc, selon les mots de Freud, « l'inquiétante étrangeté » de cette singularité phénoménale. Face à l'événement, on prête au langage une dimension herméneutique, heuristique. C'est là le point qui nous intéresse : Comment construit-on du sens (linguistique) dans le cadre d'un discours dont l'enjeu explicite est la construction d'un sens ? Notre hypothèse est que l'activité de langage au travers de la langue pourrait agir comme ressource ou comme contrainte dans l'élaboration nécessairement discursive d'une appréhension et d'une compréhension de l'événement.

1.2 Langage et discours

Le langage est ici défini comme une faculté cognitive non autonome, lieu d'opérations d'organisation, de structuration, voire de hiérarchisation, que l'on différenciera de la langue comme « configuration spécifique » (Culioli 1990). Il intervient dans l'élaboration et la structuration de notre rapport au monde. On postule ainsi un lien entre perception, conception et expression, les trois termes n'étant pas sans rappeler les trois fonctions du langage selon Bühler (1934), « exprimer, représenter, appeler ». L'importance de ce postulat tient à la nature du discours sur l'événement : l'événement se voit, s'en-

tend, se ressent, c'est-à-dire qu'il se perçoit, nécessairement avant d'être dit. L'importance des liens entre perception et expression, c'est-à-dire l'intérêt premier dans notre étude de la verbalisation de perceptions sensorielles, nous incite à adopter le cadre théorique de la linguistique cognitive (occidentale) telle qu'elle a été élaborée notamment par Langacker (1987), Fauconnier (1997) ou encore Talmy (2000).

En effet, l'intégration cognitive postulée par la théorie envisage un parallèle entre structures perceptives et linguistiques. Sans aller jusqu'à l'homologie parfaite, on retient néanmoins l'idée que l'expérience sensorielle subjective des locuteurs influe sur leurs verbalisations intersubjectives. Les verbalisations perceptives, surreprésentées dans le discours sur l'événement en cours, témoignent d'un accès perceptuel à l'information en l'absence de connaissances établies et disponibles, c'est-à-dire interdisant un accès épistémique à l'information. Dans le cadre d'une réflexion sur l'événement vu par le linguiste, cela pose un problème catégoriel : La description de l'événement préfère-t-elle le recours au procès, dynamique, témoignant de l'en-cours (*ongoingness*) ? Ou préfère-t-elle la stabilité des entités ? Ces questions s'inscrivent dans la réflexion de Croft (1991 : 55) qui envisage une corrélation entre grandes catégories syntaxiques et fonctions de référenciation, attribution, ou prédication. Croft envisage par ailleurs (*ibid.* : 100) les liens entre structuration conceptuelle de la situation visée et structuration linguistique de sa description, perspective capitale pour le sujet qui nous occupe.

Dans la négociation de ces conceptualisations, entre perceptions et verbalisations, il se crée dans l'activité de langage une tension que l'on considère comme fondatrice entre contrainte et créativité. Cette activité de langage a lieu au sein d'un discours, défini comme une production effective résultant de l'activité langagière située dans le temps et l'espace où les co-locuteurs contribuent de manière collaborative à sa construction. Observable, le discours émerge d'un contexte d'énonciation spécifique ; il est lié à ses conditions de production et possiblement contraint par des pratiques socioculturelles précises (genre journalistique, institutionnel, commentaire sportif, etc.). Il présente une cohérence et une cohésion qui lui sont propres et informe ainsi l'interprétation des différentes séquences qui le composent. On prête ainsi au discours une dimension dynamique, telle que l'analyse conversationnelle (Sacks *et alii* 1974) et la théorie de l'engagement (*theory of stance* : Du Bois 2010 ; Haddington 2004) le conçoivent. Col (2004) entre autres la décrit au niveau de l'énoncé dans le cadre de la grammaire instructionnelle.

1.3 La construction du sens

Nos objectifs nous obligent à pouvoir nous préoccuper de phénomènes bien plus locaux, au niveau de l'énoncé. On suggère que la grammaire instructionnelle permet d'assumer le cadre conceptuel général de la linguistique cognitive et énonciative tout en développant une méthodologie pertinente. La grammaire instructionnelle (Col *et alii* 2010 ; Col & Victorri 2007) s'intéresse aux mécanismes de construction de sens en tant qu'ils se produisent *online*, c'est-à-dire au fur et à mesure de la perception (auditive à l'oral) de

l'énoncé. Cette dimension linéaire est une clé dans l'étude du discours sur l'événement *en cours*. Elle implique une conception du sens comme résultat d'une compositionalité gestaltiste, c'est-à-dire non logique, mais dynamique. Col (2004) décrit ainsi le sens comme une épissure, terme nautique désignant l'entrelacement, « la jonction de deux cordages par les brins qui les composent ». Le sens est alors le résultat d'un réseau d'interactions entre les composantes syntaxique, sémantique, morphologique et prosodique. L'interaction se produit encore entre l'unité linguistique (lexie, marque de flexion, relateur) et le reste de l'énoncé : l'unité évoque ce qu'elle apporte à l'énoncé en construction en interagissant avec les unités précédentes et convoque les éléments nécessaires pour qu'elle joue son rôle mais qui ne sont pas (encore) présents sur la scène. Ce principe d'évocation-convocation est la mise en application de l'instruction que porte l'unité (très proche de la forme schématique chez Culioli) et participe de la compositionalité gestaltiste où le sens est le résultat d'une construction dynamique, basée sur l'interaction entre les parties et le tout, sans que le tout (l'énoncé) soit la somme des parties (unités) qui le composent.

À partir de ce modèle du sens et de sa construction, la grammaire instructionnelle s'intéresse ensuite à déterminer l'ordre de traitement des unités comme potentiellement différent de leur ordre de perception. Si cette trop brève présentation ne peut pas faire justice au modèle théorique et méthodologique, elle permet néanmoins de montrer l'intérêt qu'elle a dans le cadre d'une étude sur l'événement en cours : replacer l'analyste dans la situation des locuteurs de ce jour pour envisager la construction dynamique, progressive et collaborative d'un discours à visée herméneutique. Qu'advient-il des mécanismes de construction du sens dans le cadre d'un discours visant explicitement à construire un sens ? À quel niveau se situe cette construction ? Quel est le rôle de la langue, en deçà du discours, en ce que le discours ne peut se matérialiser qu'au sein d'une langue, étant par conséquent tributaire de ses ressources et contraintes ?

2. Enjeux théoriques et méthodologiques

À ce stade de notre travail, il convient de présenter notre problématique et les hypothèses qui en découlent, ainsi que notre corpus.

2.1 Une problématique à trois niveaux

Les questions formulées plus haut suggèrent de s'intéresser à l'infradiscursif, au substrat linguistique et conceptuel, en dessous du déploiement du discours. Elles imposent encore une analyse sur trois niveaux distincts mais reliés :

- Le niveau linguistique : analyse des formes et structures linguistiques d'un discours portant sur un « accident » de la réalité non linguistique (impact linguistique de l'événement), c'est-à-dire l'analyse des processus référentiels au sens large des modalités d'un lien entre linguistique et extralinguistique.
- Le niveau métalinguistique : Qu'est-ce que l'événement change dans l'activité langagière (impact langagier de l'événement) ? Cette question

ne vise pas à informer la notion d'événement mais bien celle du langage : Qu'apprend-on sur le langage, utilisé dans la langue, en étudiant une situation hautement spécifique de cette activité ? Le discours sur l'événement en cours est-il un lieu de transformation de pratiques ou routines discursives et linguistiques ?

– Le niveau épistémologique : La linguistique est-elle équipée pour aborder ce problème ? L'événement constitue-t-il un cas limite pour la discipline ?

Ces questions trouvent naturellement un versant méthodologique avec la question de savoir où commence et s'arrête le rôle du linguiste. Si l'événement n'est pas en tant que tel un objet de la linguistique, l'analyse linguistique pourrait néanmoins s'y pencher pour comprendre certains fonctionnements du langage confronté, par exemple, à l'indicible ou à l'incompréhensible. De plus, le fait de s'intéresser à l'événement *en cours* positionne notre recherche vis-à-vis des études en analyse de discours qui dans le cadre du 11 Septembre commencent généralement par des textes de presse écrite datés du 12 septembre : Comment apporter à ces études un complément en amont, une étude des discours originaires, à savoir les réactions orales du 11 Septembre même ?

2.2 Hypothèses de travail

Notre questionnement central se décline selon trois hypothèses de travail qui devraient nous permettre d'aborder un corpus selon une méthodologie propre aux sciences du langage :

– on postule un travail plus ou moins explicite de la part des locuteurs de construction du contexte en parallèle de la construction du sens, où la nouveauté de l'événement *a fortiori* majeur appelle à l'existence un certain nombre d'entités ou de concepts, qui doivent être décrits avant que l'on puisse en prédiquer quoi que ce soit;

– on s'attend à une créativité lexicale et énonciative pour dire le nouveau, l'inconnu, le choquant, compensée par l'exercice de contraintes syntaxiques comme facteurs de stabilité, garant d'une communication fonctionnelle et d'une intersubjectivité maîtrisée;

– on envisage une nécessaire précision des descriptions de ce qui est en train de se passer et un recours fréquent aux ressources de la modalité.

En d'autres termes, on aborde notre corpus avec en tête les questions suivantes : Le discours sur l'événement sera-t-il plutôt descriptif ou évaluatif ? Assistera-t-on à une distribution catégorielle entre ces deux pôles ? Selon les éléments mis au jour de cette distribution, que peut-on dire de la motivation des distinctions entre sémantique et syntaxe, entre les domaines verbal (prédication) et nominal (référenciation) ? En clair, l'événement est-il plutôt lexicalisé ou grammaticalisé ?

2.3 Présentation du corpus

Nous avons choisi le direct de *CNN* du 11 Septembre 2001, car ce corpus répondait à quatre critères essentiels. Tout d'abord, il s'agit d'un anglais améri-

cain de bonne tenue, peu marqué régionalement, représentant une langue standard en termes d'idiolecte, de sociolecte ou de registre. Le fait qu'il s'agisse de *CNN*, chaîne d'informations sérieuse s'il en est, nous garantissait contre les reportages à scandale, misant lourdement sur le spectaculaire souvent au prix du contenu. Les critères suivants sont d'autant plus importants qu'ils concernent directement le rapport entre discours et événement. D'une part, le discours se développe en quasi-simultanéité avec l'événement dont il est question, dans la mesure où il s'agit d'un direct, et où cette journée aura vu une succession de sous-événements dont seul le premier (*crash* du premier avion) se sera déroulé hors antenne. D'autre part, nous disposons d'enregistrements disponibles dont les sources (*CNN*) sont fiables. Enfin, l'événement dont il est question a été immédiatement reconnu comme saillant et reste collectivement conçu comme un événement majeur. Pour Taleb (2010), il s'agit même du prototype du cygne noir [1]. Il convient par ailleurs de remarquer certaines caractéristiques du corpus qui devront être gardées à l'esprit au cours des analyses.

Le corpus compte plusieurs dizaines d'intervenants, dont seulement certains sont journalistes, de nombreux témoins (*eye witness*) étant tout-venants. Il n'est donc ni clairement genré, ni neutre du point de vue des conventions discursives. Il reste cependant interactionnel et dialogique, dimension qui nous intéressera pour la circulation d'un syntagme ou des lexies clé, la reprise de certaines descriptions selon aussi que leur auteur est témoin tout-venant, journaliste ou expert contacté pour ses connaissances dans un domaine donné. Enfin, le rôle de l'image et plus largement certaines contraintes techniques (audibilité, qualité des lignes téléphoniques, angle de vue sur les tours, bandeau informatif à l'écran, etc.) doivent être considérés dans leur interaction possible avec le discours en cours (cas exemplaire des *replays,* demandés ou non, qui réorientent instantanément le discours et modifient les interactions).

Nous retenons ici les quarante premières minutes de ce direct (environ 9 000 mots) qui inclut les deux premiers *crashs*, l'intervention de G.W. Bush, et s'arrête juste après la conférence de presse du FBI annonçant qu'il s'agit bien d'une attaque terroriste. Le découpage n'est pas arbitraire et s'aligne sur le corpus. La fin de notre corpus correspond à une séquence conclusive faisant le bilan des informations et des événements jusqu'à ce point. Le corpus a fait l'objet d'une double transcription à partir des vidéos du direct de *CNN* en format texte et sous Praat après extraction de l'audio. Tous les exemples ci-après sont tirés de nos transcriptions.

On se rappelle ici le mot de l'écrivaine noire américaine Zora Neale Hurston qui définissait la recherche comme une curiosité formalisée. C'est exactement la démarche qui a présidé à notre exploration préliminaire du corpus. Pour compenser la multitude d'observables possibles en l'absence de formes ou structures *a priori* pertinentes, nous avons choisi de nous concen-

1. Un cygne noir est un événement imprévisible, dont la probabilité était très faible mais qui s'est néanmoins produit. De plus, ses conséquences sont aussi exceptionnelles que son occurrence, et d'une portée considérable. Les cygnes noirs illustrent un biais cognitif, leurs noms rapprochant la découverte soudaine et improbable de cygnes noirs avec celle de l'Australie, ce qui a mis brutalement fin à la croyance que tous les cygnes étaient blancs.

trer sur : a) des formes attendues et extrêmement présentes telle que la forme en « *-ing* », marquant le procès en déroulement ; b) des formes qui permettent de considérer un aspect de nos hypothèses de travail : En regard de la question de la modalité, de l'évaluatif, qu'en est-il des adverbes ? c) le trajet discursif de mots clés, en l'occurrence *plane* et *crash,* pour envisager les modifications de leurs formes linguistiques et de leurs fonctions discursives au fil du discours.

3. Éléments d'analyse

Après avoir présenté notre cadre théorique, les hypothèses de notre travail, ainsi que notre corpus, nous introduirons des éléments plus précis sur les lesquels sont basées nos analyses.

3.1 Description de l'espace

Pour autant que l'événement se pense traditionnellement dans un rapport au temps, force est de constater que l'espace est surreprésenté dans notre corpus, objet d'un intérêt constant de la part des locuteurs. La chronologie est, elle, peu prise en charge par le discours alors que les descriptions de l'espace et des lieux occupent de nombreuses séquences dédiées à un véritable effort cartographique. Quelques simples données chiffrées illustrent ce point : 221 termes spatiaux tout à fait variés (prépositions spatiales, points cardinaux, *top, middle, center, base, floor*, etc.), plus de 150 déictiques dans un sens spatial ou une description de l'espace (*there, this, that,* etc.). On citera encore 43 occurrences de « *there + be (agr)* », la majorité d'entre elles au présent :

(1) *There are flames billowing out there.*
There were people up there…

En plus de l'importance du vocabulaire spatial, l'un des journalistes demande explicitement à un témoin de décrire le *World Trade Center*. On envisage alors qu'il soit capital dans la constitution de la scène de pouvoir visualiser le théâtre des événements. Sans pousser plus loin cette métaphore, on remarquera simplement l'expression « avoir *lieu* », en anglais « *to take* place ».

Ainsi, les conceptualisations traditionnelles de l'événement comme point du temps, comme point d'accroche pour une réflexion sur *la* ou *les* temporalités qu'il produit, accélère, comprime, rompt, etc., semblent légèrement mises à mal par l'activité langagière des sujets qui en font l'expérience. Il nous semble par ailleurs que la nécessaire visualisation qui transparaît dans le discours peut être attribuée au dispositif régissant notre corpus : il s'agit d'une émission de télévision dont les caméras sont en permanence braquées sur le lieu en question. Ce lieu justement est différemment nommé selon ce qu'on en dit, d'une part, et le moment de la journée auquel on en dit quelque chose, d'autre part. Le singulier du *World Trade Center*, espace unifié, intervient 55 fois. Le nom propre localise d'emblée l'événement et en contient finalement déjà la portée symbolique. Cependant, le singulier l'emporte encore pour *tower* (33 SG *vs*. 13 PL) et *building* (35 SG *vs.* 8 PL), même après le second *crash*, l'intérêt de ces lexies étant de pouvoir

distinguer deux entités identiques et *a priori* associées (on parle bien des tours *jumelles*, *twin towers*). Un examen de ces occurrences au singulier après le second *crash* montre d'une part que l'adjectif *second* est justement généralement cooccurrent, et d'autre part, que les occurrences au pluriel thématisent le pluriel à travers *two* ou *both*, insistant précisément sur ce trait sémantique. Dès lors, on envisage que l'aspect scénario (deux *crashs* l'un après l'autre successivement) prenne le pas sur le résultat (deux tours en feu, deux impacts d'avion). Cette idée de scénario n'est pas une simple chronologie car elle met en jeu des acteurs : c'est ainsi que l'on interprète la grande préférence pour des noms communs qui réfèrent non pas à des entités singulières et uniques mais à des types d'entités, à des catégories permettant d'inférer une catégorie d'événement (gravité, attaque, accident, etc.). En effet, les noms propres tels que *Manhattan* ou *New York (City*) n'interviennent respectivement *que* 10 et 16 fois. Les mentions se répartissent en deux catégories : les mentions par les journalistes qui récapitulent les faits à échéance régulière pour les spectateurs qui prendraient l'émission en route ; les discours génériques traitant notamment des plans de vol typiques au-dessus de Manhattan, pour les avions au départ et à destination de New York. On a montré ailleurs (Danino 2014) que l'espace est envahissant parce que le temps est évident : celui du discours qui est encore celui de l'événement.

3.2 La forme en « *-ing* »

C'est cet aspect qui est selon nous foncièrement en jeu dans l'emploi quasi systématique de la forme, à défaut d'un meilleur terme, en « *-ing* ». Rappelons tout d'abord sa triple origine étymologique (Jamet 2009 : 30) :

> Comment toutes les réalisations contemporaines de ce marqueur peuvent-elles être expliquées par un seul et unique invariant sémantique, alors qu'il y avait historiquement trois formes différentes, mais que l'évolution phonétique les a « rassemblées », ou « fusionnées », en une seule et même réalisation morpho-phonologique ?

Jamet (*ibid.* : 31) cite Lancri (2001) pour exposer cette triple origine : « -ING / -UNG », affixe de dérivation nominale avec variation phonologique selon que le mot base était verbal ou nomino-adjectival ; « -ENDE », participe présent ; « -ENNE », gérondif ou infinitif fléchi. La distribution de la forme en « -ING » est très large (sujet, objet), depuis les formes verbales pleines (« BE + ING ») jusqu'aux nominalisations complètes dont on a oublié l'origine déverbale (*feeling)*. Ce qui nous intéresse ici, c'est la confusion diachronique du nominal et du verbal, en passant par une forme participiale. Ainsi, cette forme représente encore aujourd'hui le *continuum* entre verbes et noms, en passant par les adjectifs, et les catégories syntaxiques qu'elle instancie. On suit Jamet lorsqu'il conclut (2009 : 43, nous soulignons) :

> Il semble alors plus utile et plus pertinent de classer les occurrences de -ING en anglais contemporain en gardant à l'esprit leurs origines diverses et ainsi de les voir comme se situant sur *un continuum allant du plus verbal, plus discursif, plus prédicationnel vers le plus nominal, plus langagier, plus notionnel*. S'il n'y a pas, pour ainsi dire, d'invariant sémantique pour le marqueur -ING en anglais contemporain, il y a néanmoins possibilité de placer

les occurrences discursives de ce marqueur sur un même continuum, avec, aux deux extrêmes, les valeurs dégagées plus haut […].

Cette forme présente ainsi plusieurs intérêts : le type tempo-aspectuel des verbes qui la portent (procès en déroulement ou saillance énonciative), le continuum nom-verbe (grammaticalisation ou lexicalisation de l'événement). Voici un exemple qui transcrit la prise d'antenne, soit les toutes premières secondes du direct :

(2) *Yeah # This just in. You* ***are looking at*** */ obviously a very* ***disturbing*** *live shot there. Th<u>at</u> is the world trade center and we have unconfirmed reports this morning that a pl<u>a</u>ne crashed into one of the towers / of the World Trade Center. CNN center right now* ***is just beginning*** *to work on this story /* ***obviously calling*** *our sources and trying to figure out exactly what happened but clearly something /* ***relatively devastating happening*** *this morning there/on the south end of the island of Manhattan. That is once again <u>a</u> picture of one of the towers of the World Trade Center*. [2]

C'est donc la plasticité de la forme qui permet de ne pas choisir entre référenciation et prédication (attribution de propriété, création de la « scène »). L'exemple suivant montre que la forme en « *-ing* » s'intègre dans des constructions intermédiaires, se rapprochant d'une valeur participiale :

(3) *It is an / a remarkable scene as we are seeing right now* ***flames still coming out*** *of the windows /* ***black smoke billowing*** *from what appears to be all sides of- obviously windows shattered and* ***steel jetting out*** *from the structure right now*. 3

Nous avons ainsi relevé de nombreux exemples suivant le schéma : « THERE + BE (Agr) + NP + Ving + Complément », tel que « there is smoke billowing out the world trade center ». On suggère que cette structure présente une transitivité accrue (Hopper & Thompson 1980), au sens large du terme, entre les constituants, tirant le verbe en « *-ing* » vers une interprétation plus notionnelle et moins prédicative. En d'autres termes, la gérondive qui modifie le nom présente un haut degré d'intégration avec celui-ci, si bien que la prédication existentielle (« *there + be* ») ne concerne plus seulement l'entité (*flames*) mais la totalité du groupe « NP + Ving ». Cette idée semble confirmée par la reprise quasi mot pour mot des propositions arborant cette structure, d'un locuteur à l'autre, signifiant qu'il s'agit de la verbalisation préférée par tous d'une perception saillante et perçue dans sa totalité (les flammes et le fait qu'elles s'échappent). La distribution égale des structures d'un locuteur à l'autre est justement un autre point d'accroche qui nous a paru légitime.

2. « Ouais # nous apprenons cela à l'instant. Vous voyez là des images clairement dérangeantes en direct. Il s'agit du *World Trade Center* et on nous rapporte ce matin des informations à confirmer selon lesquelles un avion s'est écrasé dans l'une des tours / du *World Trade Center*. *CNN* commence tout juste maintenant à travailler sur cette affaire / clairement en appelant nos sources en essayant de comprendre exactement ce qui s'est passé mais / évidemment quelque chose de / relativement bouleversant est en train de se dérouler ce matin là-bas / à la pointe sud de l'île de Manhattan. Ce sont je répète des images de l'une des tours du *World Trade Center*. » (Nos traductions.)

3. « C'est un / une scène incroyable alors que l'on voit en ce moment-même, des flammes s'échapper encore des fenêtres, une fumée noire s'élever apparemment de tous les côtés de / clairement les fenêtres ont éclaté, de l'acier éjecté de la structure en ce moment-même. »

3.3 Distribution et fréquence de mots

Mais qu'en est-il plus concrètement de la fréquence des différentes entités, ainsi que de leur distribution au sein des énoncés observés ?

3.3.1 Les adverbes

On en compte près de 300 pour un corpus de 9 000 mots environ. Si le pourcentage obtenu n'est pas étonnamment haut, les adverbes semblent très présents par rapport à l'autre grande catégorie de modifieurs, les adjectifs, peu présents et peu divers. Les adverbes sont plus variés (en termes de portée notamment). Cependant, un simple relevé montre que deux adverbes sont très fréquents : *now* (49 occurrences) dont *right now* (37 occurrences), et *just* (48 occurrences). À titre de comparaison, les trois positions suivantes, *there*, *still* et *then*, ont respectivement 17, 10 et 9 occurrences. Les adverbes portant sur l'énonciation et plus précisément encore sur le moment de l'énonciation sont les plus représentés :

(4) *CNN center right now is just beginning to work on this story*. [4]

Viennent ensuite les adverbes déictiques, qui traitent soit des événements que l'on rapporte, soit d'un état *encore* actuel. On remarquera enfin que l'on ne trouve que très peu d'adverbes chronologiques (*after*, *before* 2) confirmant ce que l'on a déjà dit de l'absence de préoccupation chronologique.

3.3.2 Trajet discursif de *plane* et *crash*

À la suite de cette piste de réflexion, qu'en est-il du devenir discursif des mots clés décrivant l'événement ? Pour notre corpus, nous avons retenu *plane* et *crash*, dont voici les relevés strictement quantitatifs :

– *Plane* : 61 + 18 synonymes, donc 79
– *Crash* : 18, dont 12 cooccurrents de *plane.*

Si les nombres bruts ne révèlent pas de phénomènes remarquables en tant que tels, l'ajout d'un critère qualitatif, tel que la cooccurrence fait apparaître des faits plus intéressants. En effet, si la cooccurrence de *plane* et de *crash* nous intéresse, c'est qu'elle pointe vers le fait que *crash* est plus un verbe qu'un nom, la forme étant partagée par les deux catégories. Et lorsque *crash* est bel et bien un nom (un tiers des occurrences, massivement après le second *crash*), il est modifié par *plane* directement à gauche, qui prend alors une valeur adjectivale (*plane crash*). Par ailleurs, on remarque enfin que le nom composé intervient après la structure « *plane* (sujet) + *crash* (verbe) » : cette nominalisation progressive témoigne d'une progression dans la conception de l'événement. D'abord, un procès impliquant une entité dans un rôle agentif, l'événement devient un type, occurrence d'une catégorie d'événement, ayant une identité et des implications qualitatives déterminées. Finalement, cela corrobore à plus grande échelle ce que les études en structure informationnelle ont mis au jour : on établit solidement ce dont on parle avant d'en dire quelque chose (Lambrecht 1996 : 185). Similairement, on peut s'intéresser à l'évolution des formes. De manière intuitive, on compren-

4. « Le centre CNN est à l'instant en train de commencer à travailler sur cette histoire. »

dra l'apparition du pluriel pour les deux lexies nominales après le second *crash* (la forme nominale permettant d'exhiber le pluriel, morphologique, « -s », et sémantique, *two*, *both*) ou encore la concentration des occurrences de *plane* au moment précis des deux *crashs*. Dans la même ligne d'idées, les synonymes mentionnés de ce terme clé interviennent dans la même séquence où journalistes et intervenants tâchent de catégoriser l'appareil en question. Ces quelques exercices exploratoires nous ont permis de baliser le discours et de mettre au jour des stratégies discursives collectivement utilisées par les locuteurs.

En guise de conclusion, nous souhaitons mentionner quelques développements envisagés que les pistes mises au jour ont permis d'élaborer. Tout d'abord, il est apparu clairement que si l'analyse quantitative ouvrait une voie, une analyse distributionnelle devait venir en complément. Par ailleurs, des dimensions qualitatives peuvent rapidement s'avérer capitales, tels que les aspects prosodiques : Quels mots sont sous un accent d'emphase ? À l'inverse, c'est parfois la langue bouleversée qui laisse entrevoir les phénomènes linguistiques et langagiers à l'œuvre. Ainsi, la mention soudaine de référents humains (par ailleurs quasiment absents de notre corpus), c'est-à-dire de victimes potentielles, bouscule la production d'une parole autrement très calme et articulée :

(5) F1 : *Was there already people hurt do you know ?*
G2 : *I just ran and everybody in the past train just ran I don't know / if anyone was hurt but I assume they were because the windows were all blown out.*
F1 : *Alright thank you you would have to assume a terrible situation if that is the case because I am sure there were people there were people up there in that # there were people up there in tha – the world trade center – now we have lost again* / […]). [5]

Dans la même ligne d'idée, un autre travail nous a permis de considérer l'euphémisation dans notre corpus, au travers notamment d'un travail de reformulation sur une formule pourtant figée :

(6) *I'm a frequent fl- erm erm traveler* [6]

où ce témoin opte finalement pour le générique tendant ainsi à atténuer la réalité de l'événement (Danino 2012). Ces dernières pistes semblent suggérer que le langage a bien une « fonction d'appel » (Pruvost & Sablayrolles 2003), où l'on se rappelle les trois fonctions du langage selon Bühler (1934), « exprimer, *appeler*, représenter ». Les mécanismes de construction du sens invitent à repenser la langue dans un équilibre précaire entre stabilité et instabilité, entre précision et sous-détermination ; et à penser le langage lui-même comme expérience paradoxale permettant de se distancer ou de s'im-

5. « F1 : Y avait-il déjà des blessés ? à votre connaissance ? G2 : J'ai juste couru et tout le monde dans le train d'avant s'est juste mis à courir je ne sais pas / si quelqu'un était blessé mais j'imagine qu'ils étaient blessés parce que toutes les fenêtres avaient explosé. F1 : D'accord merci ce serait pour sur une situation horrible si tel est bien le cas parce que je suis sûr qu'il y avait des gens qu'il y avait des gens là-haut dans ce – # qu'il y avait des gens là-haut dans ce – le *World Trade Center* – bon nous avons de nouveau perdu / [...]. »

6. « Je suis quelqu'un qui vol / euh euh qui voyage fréquemment. »

merger dans une scène selon les paramètres rationnels et affectifs qu'elle met en jeu. Dès lors, le linguiste est légitimé dans son intérêt pour l'événement en tant que cas limite pour explorer tant les marges du langage que celles de la linguistique. On rappellera enfin deux éléments : d'une part, le parallélisme de deux triades définitionnelles partagées par l'énonciation et l'événement. Ces deux notions ont en commun trois coordonnées essentielles, *ego*, *hic* et *nunc*, et mettent en jeu de manière aiguë les rapports entre perception, conception et expression. D'autre part, de manière certes plus anecdotique, le premier titre que Gadamer (1996) voulait donner à *Vérité et Méthode,* son ouvrage d'herméneutique*,* était « Langage et Événement ».

8

Du processus métaphorique à l'événementialisation linguistique : la *niche* et le *bouclier*

Catherine Détrie
Université Montpellier 3

Cet article questionne l'événementialisation linguistique de deux formules métaphoriques (*niche fiscale* et *bouclier fiscal*), c'est-à-dire leur dynamique de prégnance et de stabilisation dans l'interdiscours, de l'innovation linguistique à la cristallisation en tant que formule, et s'interroge sur leur histoire langagière et leur circulation. Ces expressions renvoient au domaine politico-financier et désignent toutes deux des dispositifs fiscaux dérogatoires : respectivement dérogation fiscale permettant de payer moins d'impôts et plafonnement des impôts à 50 % des revenus fiscaux d'un contribuable. Ces syntagmes métaphoriques, au départ relativement opaques sémantiquement, se sont imposés progressivement dans les médias et chez les hommes politiques français, au point de tomber dans le fonds commun du discours social et médiatique. La consultation de la base de données *Factiva* m'a permis de reconstituer l'histoire de ces métaphores, les chemins qu'elles ont empruntés et leur circulation. Je tenterai dans un premier temps de montrer comment ces dénominations métaphoriques se sont constituées, sont devenues des formules médiatiques, perdant ainsi leur part de subjectivité originelle. Cette approche historique me servira d'appui pour aborder les questions suivantes : Quelle(s) représentation(s) ces formules cristallisent-elles, quel(s) point(s) de vue construisent-elles de l'événement fiscal qu'elles sont chargées de désigner ?

1. Le *bouclier* et la *niche* : les chemins de traverse de la désignation

Avant d'étudier leur fonctionnement en termes d'événement, il serait intéressant d'examiner la genèse de ces formules et l'évolution de leur désignation métaphorique dans les médias.

1.1 Le *bouclier fiscal* : d'une langue à l'autre

Le syntagme *bouclier fiscal* est une traduction de l'italien *scudo fiscale* : l'expression est très rare dans la presse italienne avant 2001. Je n'ai relevé que cinq occurrences en tout, deux émanant de l'ANSA, l'agence de presse italienne, et trois en reprise de l'ANSA dans le *Corriere della Sera*. Dans tous les cas, l'expression recouvre l'idée d'abattement fiscal, le syntagme construisant une valeur générique (tout type d'abattement fiscal, sans autre précision). Tout change à partir d'août 2001, où la presse italienne évoque une loi d'amnistie impulsée par Berlusconi – *lo scudo fiscale* – qui offre la protection du fisc à ceux qui acceptent de rapatrier l'argent qu'ils ont placé illégalement à l'étranger : on passe alors de l'idée d'un abattement fiscal à une amnistie

fiscale dont le but est d'obtenir le rapatriement des capitaux de l'étranger. La première occurrence date du 18 août 2001, quand la mesure est dans l'air (« Sarà uno "scudo fiscale" a proteggere il rimpatrio dei capitali emigrati "non ufficialmente" all'estero » [1], *Il Sole*). L'expression *scudo fiscale* reconduit un préconstruit en relation directe avec la métaphore du bouclier (*scudo*) : le choix du mot *scudo* véhicule l'idée d'une agression du fisc dont il est nécessaire de se protéger quand on est bien loti financièrement. Avant même la mise en place de la loi italienne, *Le Monde* s'empare de l'expression et la traduit mot à mot :

(1) *On a baptisé* [cette loi d'amnistie] *« scudo fiscale », « bouclier fiscal ».* (*Le Monde*, 29.10.01)

Entre 2002 et 2004, toutes les occurrences de *bouclier fiscal* dans les journaux français font explicitement référence à la loi d'amnistie italienne. Par la suite, *Factiva* ne repère aucune occurrence du syntagme entre le 15 décembre 2004 et le 7 septembre 2005. Ce jour-là, en ouverture d'une convention de l'UMP sur l'économie, Thierry Breton, alors ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, emploie l'expression pour évoquer l'idée d'un plafonnement d'imposition sur le revenu :

(2) *Est-ce que ce bouclier fiscal sera à 50 %, à 60 %, à 70 % ? On en débattra.*

Ces propos sont rapportés par REUTERS et l'AFP, les médias s'en emparent immédiatement. Dès lors, l'expression va être entérinée dans ce sens : cet entérinement déleste l'expression à la fois de la référence à *scudo fiscale* et aux lois d'amnistie de Berlusconi. On a ainsi une déterritorialisation-reterritorialisation de l'expression, qui renvoie désormais à une réalité française. Les journalistes du *Figaro*, en marge des propos de T. Breton, reprennent deux fois l'expression du ministre, l'une étant guillemetée, l'autre non. Le flottement typographique, qui va perdurer un certain temps, signale que l'appropriation de l'expression n'est pas immédiate, le marquage de l'hétérophonie discursive pouvant être effectué par une boucle métadiscursive :

(3) *La nouveauté la plus originale réside dans ce que le ministre de l'Économie appelle « le bouclier fiscal »* (*Le Figaro*, 24.09.05)

Le *bouclier fiscal*, à partir de l'interview de T. Breton, va être articulé à l'idée de *plafond*, ici plafond d'imposition. C'est désormais ce sens qui sera systématiquement privilégié. L'association des termes *plafond*, *plafonner*, *plafonnement* et *bouclier* sera une constante dans la presse, durant toute la période explicative de la loi. Voici un exemple, dans lequel l'expression est elle-même associée à *niche fiscale* :

(4) *D'autant que d'autres dossiers lourds vont être abordés, comme celui de l'inclusion ou non des impôts locaux dans le « bouclier fiscal », du plafonnement des niches fiscales* […]. (*Le Figaro*, 20.09.05)

Quelques jours plus tard, l'expression fait partie du vocabulaire des journalistes, ce qui la leste d'une autorité discursive : elle est alors de moins en

1. « Il s'agira d'un "bouclier fiscal" offrant une protection (fiscale) lors du rapatriement de capitaux placés illégalement à l'étranger. »

moins guillemetée, et donc déliée de sa source énonciative. Le non-marquage de l'hétérogénéité signe son appropriation médiatique et sociale (la loi est promulguée le 30 décembre 2005). Le sens de *bouclier fiscal* est désormais stable, l'expression *bouclier fiscal* étant un calque uniquement formel de l'italien *scudo fiscale*.

1.2 La *niche fiscale* : d'une dénomination à l'autre

Pour *niche fiscale*, c'est une autre histoire. L'expression est très ancienne. *Factiva* fait émerger son emploi dans *Le Monde* dès 1995, dans le sens de dérogation fiscale permettant de payer moins d'impôts :

(5) [Cette ardeur républicaine] *serait toutefois totalement convaincante si les députés tout comme les sénateurs ne s'étaient eux-mêmes aménagé, au fil des ans, une discrète « niche fiscale »*. (*Le Monde*, 21.10.95)

Les occurrences sont ensuite de plus en plus fréquentes dans la presse de 1995 à nos jours (en relation avec l'explosion de la réalité ainsi dénommée), et le réglage de l'expression est toujours le même. Le syntagme *niche fiscale* s'est imposé dans les médias en prenant progressivement la place de la dénomination plus neutre *dépense(s) fiscale(s)*, définie dans le projet de loi de finances de 1980 comme « toute disposition législative ou réglementaire dont la mise en œuvre entraîne pour l'État une perte de recettes et donc, pour les contribuables, un allégement de leur charge fiscale ».

Ainsi le passage d'une langue à l'autre pour notre *bouclier fiscal* déplace-t-il la réalité désignée initialement par l'expression, tandis que le passage d'un mot à l'autre dans une même langue pour référer à une réalité unique (*dépense* / *niche* fiscale) polémicise cette réalité, notamment en modifiant le point de vue sur cette dernière, *niche* inscrivant le point de vue du contribuable (bénéficiaire ou non, v. § 3.2.1), *dépense(s)* celui de l'État.

Or ces deux expressions ont une base métaphorique : elles construisent une référenciation qui ne correspond pas à la définition qu'un dictionnaire peut proposer de *bouclier* ou de *niche*. L'adjectif *fiscal* a certes pour fonction de restreindre le champ d'application du nom support, et donc de préciser le domaine d'application de la *niche* et du *bouclier* en question, mais ne permet cependant pas d'expliciter la relation entre le nom et l'adjectif. Pour ce faire, il faut s'interroger sur la production de sens des noms en question : l'association de *bouclier* ou de *niche* avec l'adjectif *fiscal(e)* implique nécessairement une lecture des noms en termes de métaphore.

1.3 Le processus métaphorique en question

Nous allons maintenant analyser les raisons et les modalités du processus métaphorique à la base des expressions *niche* et *bouclier fiscal.*

1.3.1 Métaphorisation et archéologie expérientielle

Pour rendre compte de la double dimension – cognitive et dialogique – du processus métaphorique en général et de ces expressions métaphoriques en particulier, je pars de l'idée que tout discours (y compris le discours perçu comme figuré) manifeste non pas le rapport entre les mots et le monde mais le rapport de l'énonciateur au monde, qu'il exprime par des mots – des

praxèmes (Lafont 1978) –, mots qui lui permettent d'ordonner les événements qu'il a envie de partager avec son coénonciateur, en en proposant une représentation linguistique à partir de sa propre expérience du monde (Détrie 2001). J'ai amené l'idée que notre propre représentation des choses est en rapport avec notre archéologie expérientielle, qui nous impose la façon dont nous envisageons le monde sensible, et détermine l'acte nominatif et la sélection lexicale qu'il effectue. Ce qui est vrai pour les énoncés perçus comme non figurés l'est aussi pour les énoncés figurés, leur production s'avérant la réponse linguistique d'un sujet parlant qui cherche à faire partager une position cognitive liée à son expérience incarnée du monde.

1.3.2 Métaphore et dialogisme hétérophonique

Je couple cette hypothèse d'un rapport praxique en deçà de l'acte nominatif avec la notion de *dialogisme hétérophonique*. Dans toute nomination, la voix de l'énonciateur et la voix sociale entrent en dialogue (Bakhtine 1977 ; 1984). Elles se superposent quand la nomination ne pose problème ni à soi ni à autrui (dialogisme consensuel), et entrent en conflit si elles sont trop discordantes sémantiquement (dialogisme conflictuel). Cela donne souvent lieu à des marques de négociation dialogique dans l'énonciation du producteur lui-même, ce dont témoigne l'extrait suivant (on est au stade initial de la fixation de la formule *bouclier fiscal*) :

(6) *Bernard Accoyer a pour sa part mis en garde les députés UMP sur l'importance du vocabulaire : « Arrêtons de parler de fortune alors qu'il s'agit de patrimoine, ou de parler de bouclier fiscal alors qu'il s'agit de plafonnement ».* (*Le Figaro*, 19.10.05)

Dans le cadre d'une figure perçue comme vive, le dialogisme hétérophonique lié à tout acte nominatif (se positionner face aux mots des autres) est saisi dans sa dimension la plus conflictuelle, la non-reconduction des significations intersubjectivement stables étant envisagée comme la manifestation d'une irréductible altérité, incitant l'énonciataire à statuer sur une possible figuralité de l'énoncé en question. Ce travail de sélection à partir de l'archéologie expérientielle de l'énonciateur en deçà de la nomination, et qui la prépare, est masqué dans les discours perçus comme non figurés, apparemment plus consensuels sémantiquement, puisqu'ils reconduisent dialogiquement, mais dans le cadre d'un dialogisme non antagonique, du *déjà dit* et le confortent. Les mots *niche* et *bouclier* référant à des objets fortement culturalisés, dont la fonctionnalité est parfaitement connue, se prêtent aisément pour cette raison à un emploi métaphorique. Ainsi le rapport praxique qui préside à la sélection, par T. Breton, de l'expression *bouclier fiscal* pour rendre compte d'un dispositif d'allègement de l'impôt des plus riches est-il lié à la fonctionnalité de l'objet *bouclier* dans l'imaginaire collectif (le bouclier protège, met à l'abri). Mais ce choix a sans doute aussi une dimension dialogique, l'expression française s'inscrivant dans la continuité de l'italienne (*scudo fiscale*), toutes deux renvoyant à un dispositif de préservation du patrimoine des plus aisés. La *niche* s'appuie sur un schéma praxique similaire, le choix de la métaphore étant identiquement articulé à la fonctionnalité de l'objet *niche*. Autrement dit, ces deux métaphores résultent de la sollicitation

d'un modèle cognitif préexistant nourri de praxis humaines (se protéger en cas de danger, s'abriter), qui permet de rendre compte d'un dispositif fiscal particulier.

2. La *niche* et le *bouclier* : des formules à base métaphorique

Dans la partie qui suit, c'est en tant que formules figées et objectivantes que les mêmes expressions métaphoriques seront envisagées.

2.1 Des *formules*

Ces expressions, pour être métaphoriques, n'en sont pas moins des *formules* au sens de Krieg-Planque (2009b), reconnaissables aux critères suivants :

– leur caractère figé (avec cependant des variantes sur lesquelles on reviendra *infra*) ;
– leur dimension discursive (c'est en effet l'usage social qui les institue en formules), leur statut de référent social : elles évoquent « quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque 2009b : 95) et ne sont pas cantonnées à une formation discursive spécifique ;
– enfin leur aspect polémique : ces deux expressions sont porteuses d'enjeux sociopolitiques, les mesures dérogatoires à l'impôt pouvant être envisagées comme des moyens de réduire ou d'amplifier les inégalités sociales (ne pas avoir un impôt confiscatoire *vs.* privilégier les déjà nantis).

Même si ces dénominations peuvent apparaître comme relativement objectivantes (phénomène aussi lié à leur circulation), la bataille du nom est toujours sous-jacente aux choix lexicaux, et quelquefois explicitée – voir les propos de Bernard Accoyer ex. (6).

2.2 La *niche* et le *bouclier* : de l'affleurement d'une subjectivité originelle à la spirale du *déjà dit*

Le processus figural à l'œuvre dans ces formules n'est plus guère perçu, ces expressions ayant acquis le statut de *référents sociaux*. Autrement dit, les syntagmes *bouclier* / *niche fiscal(e)*, au départ relativement opaques sémantiquement, se sont imposés progressivement dans les médias et chez les hommes politiques français, au point de tomber dans le fonds commun du discours social et médiatique : ces expressions ont perdu leur statut de métaphores vives au profit de celui de significations intersubjectivement stables. Comment passe-t-on d'une subjectivité définitoire du fait métaphorique (ce qui impulse le traitement en termes de métaphore vive) à une représentation objectivante qui n'implique plus vraiment de questionnement ?

Avant de devenir des *formules* (au sens défini *supra*), les métaphores *niche* et *bouclier* manifestent initialement la primauté d'un rapport référentiel inédit, lui-même sous-tendu par le rapport praxique au monde de leur inventeur en deçà de la nomination. Pour ce qui est de la *niche fiscale*, le locuteur premier ne peut pas être retrouvé, contrairement au *bouclier fiscal* (v. *supra*). Le syntagme se substitue à une dénomination technique antérieure, perçue comme obscure (celle de *dépense fiscale*, dont le sens résiste à l'analyse) : autrement dit, *niche fiscale* apparaît aux Français comme un acte de nomi-

nation pertinent, l'expression est reconduite, et happée dans la spirale du *déjà dit* jusqu'à basculer du côté d'une nomination avalisée socialement. Le syntagme *bouclier fiscal* ne se substitue pas à une dénomination antérieure, puisque l'acte instaurant la réalité mondaine est simultané à sa nomination métaphorique. Mais la métaphore est tout de suite acceptée sans être vraiment questionnée, parce qu'elle s'appuie à la fois sur des schémas praxiques partagés, et sur une antériorité discursive liée à la loi fiscale italienne : le syntagme *bouclier fiscal* est connu des Français, même si son sens reste plus ou moins flou.

3. Des atouts aux aléas de la formule métaphorique : métaphores et point de vue sur les entités ainsi désignées

Pourquoi l'usage a-t-il privilégié ces métaphores au détriment d'expressions plus techniques ou plus objectivantes ? Il y a sans doute deux raisons à cela, l'une liée aux schémas praxiques à l'origine de la métaphorisation, l'autre à l'opacité du terme technique utilisé initialement.

3.1 Les schémas praxiques à la base du processus de métaphorisation

Sur le marché discursif, *niche* et *bouclier* sont immédiatement parlants : tous deux sont perçus comme des éléments protecteurs (de l'animal ou du soldat). La *niche* protège le chien du froid et des intempéries ou elle abrite des objets décoratifs plus ou moins fragiles. Actuellement, les activités de *niche*, le marketing de *niche* renvoient à l'exploitation d'un petit segment de marché ciblé en termes de clientèle ou de produit, qui n'est pas encore exploité ou l'est insuffisamment : la *niche* s'avère une manne dans la mesure où le marché en question est délaissé par les concurrents. Ces créneaux sont aussi appelés secteurs de *niche*, tandis que les *niches* d'emploi se trouvent précisément dans ces nouveaux secteurs d'activité.

Le *bouclier*, lui, protège définitoirement : le mot désigne une arme défensive que l'on tient devant soi pour s'abriter des coups de l'agresseur, et, métaphoriquement, désigne tout moyen de défense ou toute protection contre une agression quelconque. Ce préconstruit de refuge ou de dispositif protecteur véhiculé par *niche* et *bouclier* est aussi l'élément qui est à l'origine du réemploi métaphorique.

La seconde raison ne concerne que la *niche* fiscale, et plus exactement ce à quoi l'expression se substitue : les Français ont de la peine à comprendre qu'une *dépense* de l'État ne soit pas vraiment une dépense (c'est-à-dire une somme déboursée), mais qu'il s'agisse seulement d'un manque à gagner. En effet, ce n'est pas le sens communément partagé de *dépense* qui est ici en jeu, si bien que l'expression est perçue comme appartenant au jargon administratif des textes de loi. Cet aspect abscons de la dénomination primitive complique son appropriation, ce qui facilite l'emploi d'une nomination figurée jugée plus directement signifiante.

3.2 Les points de vue sous-jacents aux formules

Par ailleurs, face à l'événement qu'elles servent à désigner, ces formules sont susceptibles de véhiculer différents points de vue plus ou moins opposés.

3.2.1 *Niche* et *dépense* : des points de vue divergents

Si l'on considère notre *niche fiscale*, et qu'on la mette en balance avec la désignation moins marquée *dépense(s) fiscale(s)*, on se rend compte que le point de vue construit n'est pas analogue : en choisissant la désignation *dépense fiscale*, le locuteur inscrit le point de vue de l'État, et de l'aide que ce dernier apporte aux contribuables pour qu'ils puissent faire face à l'impôt. L'image est donc celle d'un État redresseur d'injustices. L'exception à la règle fiscale générale est ainsi représentée comme une correction de cette règle dans le but de soutenir certains secteurs fragiles de l'économie : c'est en quelque sorte une mesure de justice qui coûte (très cher) à l'État (d'où la désignation en termes de *dépense*, à cause du manque à gagner généré par le dispositif). Le mot *niche* inscrit un tout autre point de vue, mais qui, d'une certaine manière, est ambigu : la particularité de cette nomination est en effet d'inscrire en les superposant le point de vue du bénéficiaire de la niche et celui du citoyen jugeant la mesure inique. Pour le bénéficiaire, la *niche* le protège d'un impôt qu'il juge excessif, pour le citoyen lambda, la sollicitation du mot *niche* signale que l'allégement fiscal est perçu comme une dérogation scandaleuse, qui permet aux possédants d'échapper à l'effort de solidarité nationale. Le mot *niche* est donc bien l'« arène » dont parle Bakhtine (1977 : 67), qui met en confrontation deux points de vue antithétiques dans une seule nomination, ce qui peut expliquer le succès de l'expression en question, chacun y trouvant son compte sémantique.

3.2.2 *Bouclier*, parade à la persécution fiscale ou injustice fiscale criante ?

Le point de vue construit par *bouclier* est lui aussi similairement polyvalent. Le bouclier est l'arme de protection absolue : protégé par un bouclier, le citoyen imposable est à l'abri. Sans bouclier, il est à nu face à l'impôt. Mais surtout, le mot *bouclier* (arme de défense) construit une représentation de celui qui en bénéficie comme victime (en position défensive) subissant une agression : il propose une représentation des possédants comme s'ils étaient agressés, et qu'ils dussent se protéger des assauts d'un ennemi nommé *fisc*. Le bouclier est ainsi un rempart à l'agression. En témoignent les expressions actuelles *bouclier nucléaire*, *bouclier antimissile*, *antitermites*, *antiviral*, *anti-explosion* (et l'opération *Bouclier du désert*…).

Pour qui ne bénéficie pas du bouclier fiscal, le point de vue diffère : le mot *bouclier*, qui propose une représentation des possédants comme des guerriers bien armés, en les opposant aux démunis, signale l'injustice de la mesure, et le clivage social lié à l'argent ; le bouclier apparaît alors comme une frontière infranchissable entre les possédants et les autres.

Il semble que cette ambivalence de la formule n'ait pas été vraiment pesée par son concepteur, qui a peut-être oublié que nommer, c'est aussi nommer pour autrui. Si T. Breton a choisi le mot *bouclier* pour la valeur argumentative liée à la métaphore, il a peut-être oublié que le sens social de cette formule pouvait être retourné.

3.3 La circulation des formules, leur usure, leur monologisation

Mais comment circulent et évoluent ces formules dans les discours politico-médiatiques ?

3.3.1 Le *bouclier fiscal*, grandeur et décadence

En quoi peut-on considérer que *bouclier fiscal* est un événement linguistique ? En 2005, lors de son adoption, les emplois très fréquents dans la presse de l'adjectif *fameux* en fonction d'épithète liée de *bouclier* ont à charge de souligner l'usage. *Fameux* a alors pour fonction de signaler la diffusion médiatique immédiate du syntagme *bouclier fiscal*, et la cristallisation qui s'effectue autour de ce syntagme, qui, à ce moment, fait événement dans l'espace public. Autrement dit, *fameux* est un marqueur de ce que Moirand (2007) appelle un *moment discursif*, c'est-à-dire un événement qui donne lieu à une abondante production médiatique. L'utilisation de l'adjectif *fameux* est concentrée dans la période 2005-début 2006. *Fameux* signale l'impact médiatique de la formule, l'événement en soi que constitue le dispositif fiscal, et qui a fait couler beaucoup d'encre (le sens est grossièrement *le bouclier fiscal dont on a tant parlé*), mais aussi le fait que la métaphore conserve encore une part d'opacité, ou du moins d'étrangeté, et qu'il faut attirer l'attention d'autrui, *fameux* actualisant une valeur intensive : dire *le fameux bouclier fiscal*, c'est pointer du doigt le dispositif en question en signalant à la fois sa nouveauté et sa circulation médiatique. Voici quelques exemples de cette association :

(7) [le projet de loi de finances pour 2006] *plafonne le poids de l'impôt pour un contribuable (c'est le fameux « bouclier fiscal »).* (*Le Figaro*, 29.09.05)

(8) […] *les millions d'euros qu'auraient dû reverser les collectivités territoriales du fait de la mise en œuvre du fameux « bouclier » fiscal.* (*Le Monde*, 07.10.05)

(9) *La mesure phare, c'est le fameux bouclier fiscal.* (*Le Figaro*, 07.01.06)

Ainsi, en suivant à la trace ces emplois, on peut percevoir le temps nécessaire à la banalisation de l'événement linguistique et médiatique : quelques mois. Par la suite, entre 2006 et 2010, le *bouclier* est rarement qualifié de cette manière, preuve que ce à quoi l'expression réfère est posé comme connu et que les réactions médiatiques que la mesure a impulsées ont un étiage moins élevé, l'expression étant socialement avalisée, à la fois formellement et pour ce qui est de son contenu. Tout change au printemps 2010, avec l'ajout de l'adverbe *trop*, qui charge l'expression d'une valeur négative :

(10) *Et voilà que le trop fameux « bouclier fiscal » qui avait pourtant résisté au caillassage permanent de la gauche serait devenu le cauchemar d'une partie de la majorité !* (*La Charente libre*, 01.04.10)

(11) […] *la loi pompeusement baptisée « Libertés et responsabilités des universités », connaîtrait-elle à petit bruit le même sort que le trop fameux « bouclier fiscal » adopté dans le même temps ?* (*Le Monde*, 22.06.10)

Un autre phénomène, l'actualisation du syntagme par un possessif de troisième personne, anaphorique de Nicolas Sarkozy, apparaît à partir de fin 2007 : *son bouclier fiscal* révèle une modification du regard porté sur le dispositif en question, le guillemetage du déterminant accentuant encore l'intention polémique, en faisant entendre, en creux, la voix de N. Sarkozy s'appro-

priant l'invention du mandat antérieur et accaparant les prérogatives du gouvernement et de la majorité parlementaire. Voici deux exemples :

(12) […] *le Président n'a jamais voulu entendre parler de l'idée de suspendre (ne serait-ce qu'un temps) son bouclier fiscal qui a fait tant de bien aux plus riches.* (*Libération*, 14.09.09)

(13) *Devant la douzaine de députés hyperfidèles qu'il recevait mardi avant l'Ascension, il a défendu avec vigueur « son » bouclier fiscal*. (*Le Point*, 20.05.10)

On notera enfin l'aspect particulièrement polémique de la formule choisie ci-dessous, qui, à la fois, fait entendre l'inconstance prêtée au président, *mettre à bas* et *cher* étant contradictoires (on ne jette pas aux orties ce qu'on a défendu avec acharnement) et le coût du dispositif pour les finances de la France :

(14) [Sarkozy] *veut refonder la fiscalité et met de fait à bas son cher bouclier fiscal*. (*Libération*, 28.02.11)

Le mot *bouclier* eût sans doute paru moins violent dans un contexte social plus favorable. Mais la crise a modifié la donne en accentuant le fossé social, si bien que le bouclier fiscal devient indéfendable, qu'il s'agisse de son contenu (plafonnement du total des impôts directs, CSG et CRDS comprises, à 50 % des revenus d'un contribuable) ou de sa dénomination, qui apparaît désormais comme sulfureuse, le *bouclier* n'étant plus compris que comme bouclier protégeant les nantis, c'est-à-dire que la plurivocité intrinsèque à la dénomination est gommée. Le voilà d'ailleurs controversé, vilipendé et voué aux gémonies :

(15) *Quant au controversé bouclier fiscal, il serait enterré*. (*Le Télégramme*, 02.03.11)

(16) *Dans le même temps, et c'est directement lié, le bouclier fiscal – coûteux, inefficace et politiquement contre-productif – passera, lui, à la trappe. Sans autre forme de procès*. (*Ouest France*, 02.03.11)

3.3.2 Les *niches*, ou comment s'en débarrasser

Les niches fiscales sont elles aussi frappées (du moins discursivement) du même opprobre : il faut les *réduire*, les *supprimer*, leur *faire la chasse*, les *raboter*. Le journal *Les Échos* montre du doigt leur « progression incontrôlée » (18.02.11), évoque leur « dérive incontrôlée » (22.02.11). Bref, cachez cette niche que je ne saurais voir. La crise modifie le regard social porté sur les niches en question. Il est donc de bon ton de les dénoncer.

3.3.3 Le redéploiement médiatico-politique de la *niche* et du *bouclier*

Autrement dit, ces formules métaphoriques, dont on a noté l'ambiguïté lors de leur mise en circulation, se sont, en relation avec la crise sociale, monologisées, ne faisant plus entendre qu'une seule voix, celle d'une société qui ne supporte plus les petits (et grands) arrangements avec le fisc. Les dirigeants sont alors contraints de joindre leur voix au chœur social, et condamnent unanimement le bouclier fiscal au printemps 2011. Dès lors, les métaphores du *bouclier* et de la *niche* peuvent être redéployées *ad libitum*,

une fois débarrassées de l'adjectif *fiscal* qui les plombait. On trouve donc désormais dans les médias le *bouclier social / rural*, mais aussi d'autres boucliers plus ou moins étonnants (le *bouclier judiciaire* de Berlusconi, le *bouclier logement*). Tous ces emplois du mot *bouclier* sont nécessairement dialogiques, puisqu'ils s'inscrivent dans un contre-discours déterminé par l'existence préalable du bouclier fiscal.

Enfin, le dernier exemple montre le retour à la métaphore initiale du bouclier protecteur, délié de la spécialisation qui l'accompagne habituellement:

(17) *Avec ces « hommes d'expérience », l'hyperprésident espère avoir trouvé son bouclier de pros pour sécuriser la fin du mandat.* (*L'Est Républicain*, 28.02.11)

La *niche fiscale* avait déjà un avatar, connu sous le nom de *niche sociale*, c'est-à-dire un dispositif permettant l'exonération de prélèvements sociaux, afin de minorer le coût du travail. Désormais, la *niche* vit sa vie délestée de son adjectif, et la métaphore est très prisée dans le discours universitaire :

(18) [Ce laboratoire] *renferme plusieurs niches d'excellence de niveau international*. (rapport AERES)

(19) *Cependant, si la Logométrie niçoise apparaît comme une niche scientifique pertinente au niveau recherche, elle ne semble pas pouvoir s'affermir sans un lien plus marqué avec l'enseignement.* (Projet scientifique d'un laboratoire)

Je ne conclurai pas. La circularité des discours, comme la revivification des métaphores et des formules, est sans fin. C'est le propre de la parole d'être constamment recyclée. Je préfère clore cette analyse en rappelant que les mots prennent en charge des réalités expérientielles, et donc véhiculent des points de vue qui leur sont sous-jacents. Les formules métaphoriques reconduisent ces points de vue, en les superposant, la saisie subjective inhérente à la nomination métaphorique s'enrichissant d'autres saisies expérientielles du monde tout aussi culturalisées, dès que l'expression se transforme en événement linguistique et acquiert le statut de *référent social*. Selon le moment, le contexte social et l'intentionnalité du locuteur, c'est l'un ou l'autre point de vue qui prévaudra, ce qui explique le passé violemment dialogique et la tendance actuelle à la monologisation de *niche* et *bouclier* fiscaux. Jusqu'au moment où ces expressions basculeront du côté du non-événement linguistique…

Extraction automatique de noms d'événements : problématique, observations, proposition

Béatrice Arnulphy
Université Paris-Sud
Xavier Tannier
Université Paris-Sud
Anne Vilnat
LIMSI-CNRS

Le travail [1] que nous présentons ici se positionne en Traitement Automatique des Langues (TAL). Nous nous basons sur des considérations linguistiquement motivées et fondées sur une étude de corpus, qui nous permet de relever des indices pour une extraction automatique des noms d'événements. Nous travaillons sur des corpus journalistiques écrits (*Le Monde* et *L'Est Républicain*), d'abord parce que les textes médiatiques sont particulièrement denses en noms d'événements, ensuite parce que les médias sont souvent créateurs de ce type de noms. En effet, lorsqu'un événement d'une importance significative se produit, il est relaté dans la presse (Moirand 2007) et, lorsque celui-ci devient important aux yeux d'une communauté, il prend une forme semi-figée à figée pour une durée plus ou moins déterminée. On désigne alors l'événement sous une forme nominale : le nom de l'événement.

Sans nous intéresser en particulier au phénomène de la dénomination de l'événement (passage de la forme verbale à la forme nominale, formation du nom d'événement ou encore évolution de celui-ci), nous souhaitons parvenir à reconnaître dans les textes les formes qui désignent nominalement des événements. Nous présenterons ici le contexte de nos travaux et les pistes de recherches suivies dans ce but.

D'abord, nous mettons en lumière la problématique des noms d'événements : la différence de traitement portée aux événements verbaux et nominaux, notre définition des événements et nos observations sur leurs noms. Ensuite, nous présentons les ressources que nous avons utilisées et les ressources développées : le corpus annoté, les lexiques et les règles d'extraction d'événement. Enfin, nous évoquons l'expérimentation que nous avons menée pour extraire de manière automatique un lexique pour le repérage des noms d'événements ainsi que notre proposition d'un lexique pondéré de noms d'événements.

1. Les noms d'événements

Avant de nous intéresser à la composition du nom événementiel et d'aborder le traitement des noms d'événements par le TAL, on étudiera dans cette section les différents événements verbaux et nominaux.

1. Financé par le programme Quaero (OSEO, Agence Française pour l'Innovation et la Recherche).

1.1 Les événements verbaux et nominaux

Tout d'abord, notons que les événements sont relatés en langue selon deux méthodes principales : l'usage de syntagmes verbaux et la nomination au moyen de formes nominales.

1.1.1 Les verbes

Les verbes (hors verbes d'état) ont pour rôle principal de représenter des événements. En effet, la description d'un événement se fait d'abord au moyen de phrases complètes décrivant des acteurs, des actions, des circonstances, un contexte. Le verbe est voué à cet usage, et renferme notamment des propriétés d'aspect, de mode, de temps (Vendler 1959). De par ses propriétés intrinsèques, il caractérise les événements.

En TAL, cette particularité des événements a été largement traitée notamment à travers le formalisme d'annotation des événements *TimeML* (Pustejovsky *et al.* 2003). Le but de ces travaux est d'extraire les événements, les expressions temporelles, ainsi que la relation existant entre les deux (Verhagen *et al.* 2007). Les tentatives d'extractions automatiques n'ont pas donné de résultats très satisfaisants mais, grâce à ces travaux, de nombreux corpus annotés ont été créés. Il en existe à des tailles variables sur plusieurs langues, dont le *TimeBank* pour l'anglais (première langue à avoir bénéficié de ces travaux), l'*IT-TimeBank* en italien et le *FR-TimeBank* en français.

1.1.2 Les noms

Les noms ne portent pas les mêmes informations véhiculées par le verbe (modalité, temps, factualité, etc.). D'une part, indiquer un événement n'est pas une qualité que possèdent tous les noms, d'autre part, lorsqu'un nom peut indiquer un événement, il n'est pas toujours défini avec ce sens événementiel. Dans certains cas, en contexte, la désambiguïsation est possible, dans d'autres elle ne l'est pas, il faut faire référence à une connaissance extra-contextuelle. Il existe aussi des groupes nominaux qui par métonymie par exemple se chargent d'une valeur événementielle non prévue, et qui dans l'usage en discours sont plus ou moins clairs (v. section 1.2c sur la métonymie).

En TAL, peu de travaux se sont focalisés sur les noms d'événements. Même si dans *TimeML*, des noms sont annotés et décrits, ils ne sont pas nombreux et ne couvrent pas la totalité de ce qui nous intéresse.

1.2 Composition du nom événementiel

Nous nous intéressons aux groupes nominaux qui désignent les entités définies comme des événements. Nous définissons *événement* ce qui survient en impliquant un changement d'état (une modification quelconque). Il peut être récurrent ou unique, prévu ou non, durer ou être instantané, se produire dans le passé, le présent ou le futur.

Nous distinguons trois classes de constructions d'événements nominaux différentes. Chacune doit selon nous être considérée de façon spécifique dès lors que l'on cherche à trouver les noms d'événements dans les textes.

(a) *Nominalisation apparentée à un verbe d'action***.** Beaucoup d'événements sont construits à partir de noms morphologiquement apparentés à des verbes d'action. Sans parler de déverbaux, ni nous aventurer sur les sens de dérivation possible des conversions (Tribout 2010), nous nous focalisons ici sur les paires nom-verbe issues d'une conversion ou de paires nom-verbe apparentées car formées sur des bases identiques, même si la dérivation morphologique n'est pas avérée (*fête / fêter : la* ***fête de la musique*** *; adoption / adopter : l'****adoption d'une réglementation***). Tous ces noms n'ont bien sûr pas une lecture événementielle (ils ne désignent pas nécessairement des événements en contexte) ; de plus, les noms ayant une lecture événementielle possèdent en général au moins une autre lecture possible, souvent celle du résultat de l'action (*construction, exil*), mais aussi de son instrument (*shampooing*), du lieu (*étalage, arrivée*), etc. [2]

(1) *La* ***construction*** (evt) *du métro toulousain a commencé en 1988.*

(2) *La vue de cette* ***construction*** (obj) *prodigieuse inspire des réflexions philosophiques bien différentes.*

(3) *L'****étalage*** (?) *de marchandises a été interdit sur le port.*

(4) *Soumettre une* ***proposition*** (?) *de loi.*

On voit là que le problème ne se situe pas seulement dans l'optique d'une extraction automatique, mais qu'un lecteur humain peut parfois avoir du mal à décider du caractère événementiel ou non d'un mot en contexte. C'est le cas à notre avis des deux derniers exemples. Le problème qui se pose est donc également un problème de définition et de choix d'annotation en cas d'ambiguïté.

(b) *Nominalisation autre que dérivée de verbes*. Certains noms, autres que ceux apparentés aux verbes d'action, décrivent intrinsèquement des événements *(le* ***festival de Cannes*** *ou le* ***match PSG-OM****)*. Ces mots n'échappent pas plus que les autres à l'homonymie ou à la polysémie, qui peuvent conduire à l'ambiguïté de leur lecture événementielle :

(5) *le* ***salon*** (evt) *du livre / le* ***salon*** (obj) *de ma grand-mère*

(6) *Il est le nouveau champion du monde de* ***triathlon*** (sport)

(7) *Il a remporté le* ***triathlon*** (evt) ***des lacs***.

(c) *Nominalisation métonymique***.** Enfin, des syntagmes nominaux sans valeur événementielle peuvent, par le résultat d'une métonymie, en contexte, référer à l'événement lié par exemple à un lieu (*Tchernobyl*) : **les toponymes événementiels** (Lecolle 2009), une date (*le 11-Septembre*) : **les héméronymes événementiels** (Calabrese-Steimberg 2008) ou l'objet d'une affaire (les *frégates de Taïwan*). L'emploi événementiel par métonymie n'est pas très courant, et l'ambiguïté est par nature systématique. Il s'agit pourtant généralement d'événements importants et marquants, du moins médiatiquement parlant, qu'il est judicieux de pouvoir détecter.

La distinction entre ces trois classes est importante en vue d'une extraction des noms d'événement. Pour la première classe, des indications morpho-

2. Dans les exemples suivants, les mots notés entre parenthèses correspondent à la valeur sémantique des mots en contexte : « *evt* » pour l'usage événementiel, « *obj* » pour l'objet, « *?* » quand l'usage est difficile à déterminer.

syntaxiques sur une conversion en lien avec un verbe seront utiles. Dans le deuxième cas, la constitution d'un lexique semble nécessaire. La troisième classe pose un problème plus rare, mais plus difficile dans le cadre d'une extraction automatique.

1.3 Les noms d'événements pour le TAL

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, peu de travaux se sont intéressés à l'extraction des dénominations d'événements. Pourtant, les événements importants ne sont souvent plus décrits sous une forme verbale, mais nommés par leur nom, et il est prépondérant de parvenir à les repérer afin de leur attribuer leurs propriétés de temps et de lieu notamment.

Les événements sont importants en TAL, par exemple en extraction d'information et en particulier pour l'une des tâches du projet *Quaero* [3] où est redéfinie la notion d'entité, nommée en l'élargissant et en y intégrant les événements. Les entités nommées désignent les noms de personnes, d'organisations et de lieux, mais aussi les dates entre autres (Poibeau 2005).

Du point de vue des événements nominaux, seul un petit nombre de recherches a été entièrement dédié à leur extraction automatique. Nous décrivons ici certains travaux qui suivent une approche comparable à la nôtre, et pour lesquels des indices utilisés sont applicables sur d'autres langues.

Evita (Saurí *et al.* 2005) est une application reconnaissant des événements de type verbaux et nominaux dans les textes en anglais. Ce travail suit la même voie que le langage d'annotation des événements *TimeML*. La désambiguïsation des noms qui ont deux interprétations (événementielle et non événementielle) est basée sur un module statistique qui utilise les informations lexicales de la base de connaissance *WordNet*, ainsi que des méthodes d'apprentissage automatique (un classificateur bayésien formé sur *SemCor*).

Pour l'anglais encore, et suivant la définition *ACE* des événements cette fois-ci, Creswell *et al.* (2006) ont créé un classificateur qui attribue des étiquettes aux syntagmes nominaux (*événement* ou *non-événement*). Ils ont travaillé sur des lexiques de termes de base issus de *WordNet* et du *British National Corpus*.

Eberle *et al*. (2009) présentent un outil utilisant des indices pour la désambiguïsation en allemand des noms en « *-ung* » dans leur contexte phrastique.

Concernant la valeur événementielle des déverbaux, deux études sont prépondérantes. D'une part, Russo *et al.* (2011) ont utilisé des indices syntagmatiques et d'autres liés à la collocation en italien. D'autre part, Peris *et al.* (2010) se concentrant sur l'espagnol se sont intéressés à la classification des déverbaux en *résultat*, *événement*, *noms sous-spécifiés* et *noms lexicalisés*. Plusieurs lexiques, ainsi que des traits extraits de manière automatique ou manuelle, sont évalués dans un modèle d'apprentissage automatique.

Nous dénombrons de nombreux travaux sur les entités nommées générales, d'autres sur les événements verbaux et peu sur les noms d'événements notamment en français.

3. Le programme *Quaero* est décrit comme « un programme fédérateur de recherche et d'innovation industrielle sur les technologies d'analyse automatique, de classification et d'utilisation de documents multimédias et multilingues ». (En ligne sur le site www.inist.fr, article 162, consulté le 28-8-2013)

2. Description des ressources utilisées

Après avoir exposé dans ce qui suit le traitement et la composition du corpus, nous présenterons les lexiques utilisés et les règles contextuelles d'extraction que nous avons construites.

2.1 Corpus

À des fins d'analyse et d'évaluation des traitements automatiques que nous souhaitons mettre en place, nous avons manuellement annoté un corpus, qui constitue notre référence dans le cadre de nos travaux.

2.1.1 Le corpus manuellement annoté en événements nominaux

Nous avons manuellement annoté 192 articles de presse des journaux *Le Monde* (83 articles) et *L'Est Républicain* (les 109 articles du *FR-TimeBank*). À titre de comparaison, la figure 1 présente la taille des corpus dans les autres langues.

Corpus	Langues	nb. articles	nb. de noms d'événements	
Notre corpus	français	192	1 844	
FR-TimeBank	français	109	663	(Bittar 2010)
TimeBank 1.2	anglais	183	7 935	verbes et noms confondus
Cresswell 2006	anglais		1 579	(Cresswell 2006)
IT-TimeBank	italien		3 695	(Russo 2011)

Figure 1 : Comparaison des tailles des corpus

Nos annotations ont été conduites en fonction d'un guide d'annotation élaboré par nos soins. Ce document, dans lequel nous proposons une typologie des événements ainsi que des instructions pour décider de l'événementialité d'un nom ou pas, n'est pas présenté ici. Le but de ce corpus est d'annoter les groupes nominaux utilisés pour nommer les événements. Pourtant dans le cadre de l'étude présentée ici, nous ne nous concentrerons que sur les têtes de ces syntagmes. En ce qui concerne les annotations de celles-ci, les deux annotateurs [4] experts ont un bon accord (kappa [5] = 0,808), sachant qu'environ 75 % du corpus a été annoté par les deux annotateurs et que cette partie commune a été révisée manuellement.

2.1.2 Composition du corpus annoté et observations

67 % des événements nominaux du corpus appartiennent à la première catégorie définie à la section 1.2a (nominalisation / verbes d'action), 32 % à la

4. Annotateurs experts : contributeurs au guide d'annotation et auteurs de cet article.

5. Cette mesure compare les accords en rapport avec ce qui serait obtenu par le hasard. De 0,6 à 0,8 l'accord est considéré comme bon. Au delà de 0,8, il est très bon.

deuxième b (nominalisation / non verbes), tandis que seulement sept occurrences ont un caractère événementiel par métonymie c.

Le corpus contient 725 occurrences différentes parmi les 1 844 formes annotées comme événement. Parmi ces événements, 273 n'apparaissent qu'une seule fois et 452 noms sont annotés plus d'une fois comme événement : seuls 31 % ont une lecture événementielle à chacune de leur occurrence, les autres sont ambigus. La figure 2 donne plus de chiffres sur la proportion des lectures événementielles par rapport au nombre total d'occurrences d'un mot. On y remarque notamment que pour 29 noms du corpus, la proportion entre les occurrences où ils désignent un événement et le nombre total d'occurrences est de moins de 10 %. Pour 129 noms, ce *ratio* est inférieur à 50 %, et de 312 pour moins de 100 %.

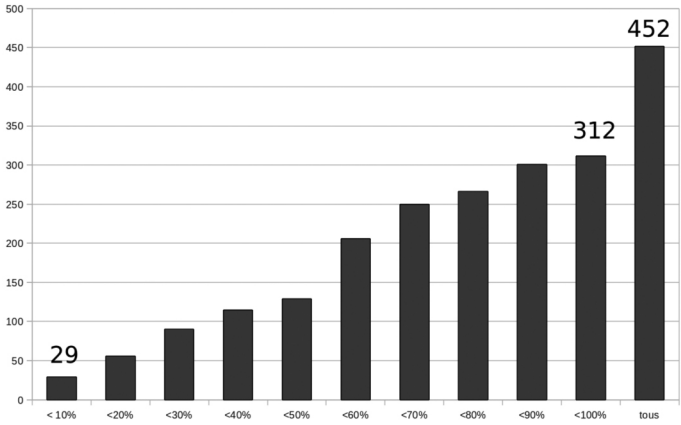

Figure 2: Progression du nombre de noms événements par rapport au nombre d'occurrences totales de chacun.

Quelques exemples en fonction du taux d'« événementialité » des mots extraits sont présentés dans la figure 3.

Disparition, *meurtre* et *démission* sont dans notre corpus toujours des « désignants » d'événement. *Campagne* ou *peine* sont événements dans 70 à 99 % des occurrences.

(7) *un juge fédéral casse le verdict condamnant Mumia Abu Jamal à la* ***peine*** (evt) *de mort* (verdict)
respecter l'esprit de notre législation française qui n'inclut pas la ***peine*** (abstrait) *de mort* (sanction)

Commentaire, *signe*, *prescription* et *bombe* désignent des événements entre 40 et 69 % de leurs occurrences.

(8) *À l'occasion du 54*e *anniversaire des* ***bombes*** (evt) *de Hiroshima et Nagasaki* (par métonymie)
Une ***bombe*** (obj) *a explosé hier.*

Prix, *mort*, *conseil* ou *triathlon* sont à moins de 40 % d'événementialité.

(9) *Dans ce grand* ***prix*** (evt) *au millimètre, seules neuf voitures ont passé la ligne d'arrivée* (evt). (événement sportif)

(10) *ce produit décalé* […] *est distribué depuis septembre au* ***prix*** (montant) *de 15,90 francs*

(11) *Jusqu'à la* ***mort*** (evt). (le passage de la vie au trépas)

(12) *Un* ***mort*** (pers) *dans un dépassement*.

Au moyen de ces exemples, on se rend compte de manière plus précise de l'ambiguïté causée par la polysémie des mots : *mort* désigne l'événement, le processus, mais aussi la personne ou le résultat de cet événement. De plus, certains mots se révèlent dans notre corpus plus événementiels que d'autres : *campagne* désignant le lieu ou le paysage rural, aussi bien que l'activité politique ou commerciale, ce mot est plus souvent événementiel (plus de 70 %) que *conseil* qui désigne le groupe de personnes ou la séance tenue par ce groupe de personnes (moins de 40 %). Remarquons que la nature journalistique du corpus a sans aucun doute une forte influence sur les scores de certains mots (en corpus journalistique le mot *campagne* désigne plus souvent la campagne politique), et que des proportions différentes seraient probablement obtenues dans d'autres genres textuels (par exemple dans un corpus de textes littéraires ou d'un corpus de documents techniques en lien avec l'agriculture ou l'élevage de bovins).

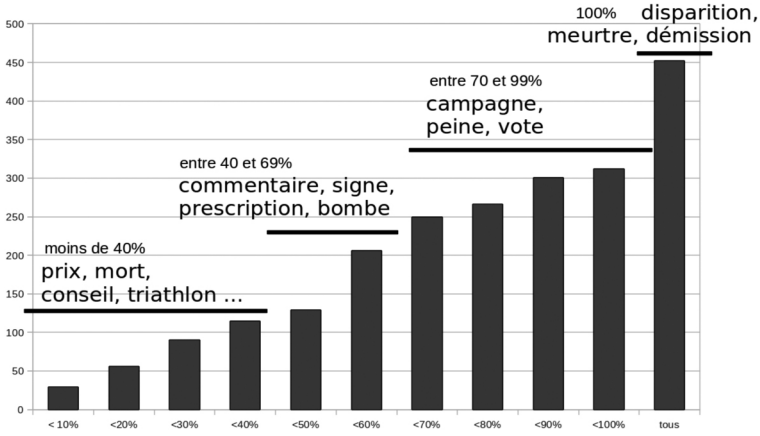

Figure 3 : Exemples de mots événement en fonction du taux d'événementialité

2.2 Les lexiques

Nous avons précédemment abordé la possibilité d'utiliser des listes de mots ayant un caractère événementiel avéré afin de reconnaître en contexte qu'un mot ou groupe de mots désigne un événement. Dans le cadre de notre étude, deux lexiques ont été utilisés, il s'agit du *VerbAction* (Tanguy & Hathout 2002) et du lexique alternatif des noms événementiels de *Bittar* (Bittar 2010).

2.2.1 Le VerbAction

Le lexique *VerbAction* est constitué d'une liste de verbes d'action accompagnée des noms déverbaux morphologiquement apparentés à ceux-ci, les

noms pouvant être utilisés pour dénoter l'action ou l'activité exprimée par le verbe. Ce lexique est composé de 9 393 couples verbe-nom, soit 9 200 lemmes nominaux uniques.

Les noms issus d'une conversion avec des verbes d'action (*fêter* - *fête*) décrivant une action ou une activité, peuvent aussi potentiellement nommer l'événement qui a lieu lorsque cette action se produit (*fête de la musique*). Il s'agit donc d'une liste des noms du premier type (nominalisation / verbes d'action). Comme nous l'avons déjà indiqué, ces mots peuvent être ambigus, principalement parce qu'ils servent aussi à référer au résultat des actions désignées par ces verbes (*aération*, *étalage)* ou encore à l'objet utilisé (*shampooing*, *étalage*).

2.2.2 Le lexique alternatif des noms événementiels de *Bittar*

Le lexique alternatif des noms événementiels se présente comme complémentaire au *VerbAction* dans la recherche de noms d'événements. Il contient 804 noms qui ne sont pas des déverbaux, comme *anniversaire* ou *grève* (deuxième type : nominalisation / non verbes). Ces mots ont au moins une lecture événementielle dans le corpus étudié par leur auteur. Comme les déverbaux, certains mots sont ambigus : ils peuvent désigner l'événement ou le procès aussi bien que le résultat ou l'objet de celui-ci. C'est par exemple le cas de *apéro* et de *feu*. De plus, certains de ces noms présentent un état (*absence*), or les états ne font pas partie de notre définition de l'événement en tant que tel, car nous envisageons l'événement sous le biais du changement d'état. Enfin, de nombreux noms appartiennent à des registres de langue spécifiques (*anticoagulothérapie*).

2.2.3 Observations sur les lexiques existants

Au vu de ces observations sur les lexiques existants en français, nous sommes confrontés à deux difficultés majeures : celle de l'ambiguïté et celle des mots qui prennent leur caractère événementiel en contexte.

– L'ambiguïté, d'une part, nous est clairement révélée parce que les noms peuvent désigner l'événement, son résultat ou ce qui le sert. Composer un lexique, en particulier de noms non issus d'une conversion verbe / nom, conduit donc à des choix subjectifs dirigés par un nécessaire compromis entre bruit (un grand nombre de mots, où beaucoup ne sont pas pertinents) et silence (des items très pertinents, mais en un nombre réduit).
– Les mots autres que polysémiques, qui prennent leur caractère événementiel en contexte, ne peuvent figurer dans des listes figées de noms d'événements. Par essence, ce sont des propositions qui n'ont aucun caractère événementiel dans leur formation, ni dans les mots qui les forment. C'est le cas notamment des toponymes, des héméronymes et d'autres expressions métonymiques en contexte.

Notre constat est donc que les lexiques seuls ne suffisent pas à une extraction de termes événementiels en contexte.

2.3 Les règles d'extraction

En contexte, certains indices nous montrent que l'on a affaire à un nom d'événement. Nous nous sommes intéressés à deux phénomènes particuliers et nous avons construit des règles contextuelles d'extraction, en utilisant certaines prépositions temporelles, mais aussi certains verbes qui présentent des événements.

2.3.1 Les règles d'extraction temporelles

Les événements sont ancrés dans le temps et les noms donnés à ces événements peuvent être utilisés comme des entités temporelles et être par conséquent introduits par des *indicateurs temporels*. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à certains introducteurs temporels pour extraire des noms susceptibles d'indiquer des événements. Trois types de prépositions ont été utilisés. Elles peuvent indiquer :

– le fait qu'un événement se produise : *à l'occasion de, lors de*
  À Jérusalem, lors de la ***réunion du gouvernement israélien*** […]
– l'usage référentiel de l'événement : *pendant, après, la veille de, le lendemain de*
  *La population a été évacuée avant l'****arrivée de la lave****.*
– un moment de l'événement : *à l'issue de, au commencement de*
  *Les activistes qu'ils ont libérés au début de l'****Intifada*** *[…]*

Certaines de ces prépositions n'indiquent pas toujours le temps (*avant* est une préposition spatiale aussi bien que temporelle), c'est pourquoi il faut les utiliser avec parcimonie. Les règles d'extraction faisant usage des indicateurs temporels sont nommées *règles IT*.

2.3.2 Les règles d'extraction verbales

La possibilité d'utiliser des *verbes d'événements et de cause / conséquence* pour l'extraction des noms d'événements a été étudiée dans Arnulphy *et al.* (2010). L'hypothèse que nous avons cherché à vérifier dans ces travaux est que l'utilisation des verbes qui impliquent la cause ou la conséquence pourrait constituer un indice pour l'obtention d'« expressions candidates ». Nous avions appelé *expression candidate* une expression qui ne représente pas un événement en temps normal, mais qui dans un certain contexte en est un. Constituer une liste de ces expressions peut bien entendu être précieux pour faciliter l'extraction de ces événements par la suite. Par exemple, *11 septembre*, dans un titre d'article, peut être un événement, mais également une simple date, tandis que *12 septembre*, ne peut être *a priori* qu'une date.

En effet, une action ou un événement peut être la cause d'un autre événement : un événement *provoque* ainsi un autre événement en conséquence. Les verbes *entraîner* ou *provoquer* peuvent fonctionner de la sorte. Dans

(13) *La* ***crise économique*** *entraînera la* ***famine*** *dans de nombreux pays sous-développés.*

le verbe *entraîner* a pour sujet la *crise économique* et pour objet la *famine*. *Famine* est l'événement conséquence de l'autre événement de la phrase, *crise*

économique. C'est aussi le mode de fonctionnement du verbe *signer* dans

(14) *Le 11-Septembre signe la fin de cette hégémonie sur le reste du monde.*

Ici, *signer* présente deux événements, l'un (*11-Septembre*) cause de l'autre (*fin de cette hégémonie sur le reste du monde*). Nous avons donc vérifié si les syntagmes nominaux en position sujet ou argument de certains verbes de cause-conséquence sont généralement des événements.

Deux types de verbes ont été considérés dans l'étude d'Arnulphy *et al.* (*ibid.*) :

– les verbes qui présentent des événements comme conséquence ou cause d'autres événements

  Les crises (evt) *ont pour origine des problèmes de défaillance technique.*
  Cette élection (evt) *entraînera-t-elle la* ***mise en sourdine des intérêts communaux*** *?*
  […] *a provoqué un* ***tollé*** (evt) ***chez les organisations amérindiennes****.*
  […] *subissent un* ***cuisant revers*** (evt)

– les verbes qui introduisent des événements

  Le ***Salon*** (evt) ***de l'Agriculture*** *est organisé Porte de Versailles.*
  Les ***matches*** (evt) ***de huitièmes et de quart de finale*** *ont eu lieu devant plus de 5 000 personnes.*
  Le général, qui assistait à une ***cérémonie*** (evt) ***au côté du chef de l'État****, s'est déclaré très content de sa décision.*

À l'issue de ce travail, des verbes qui déclenchent des événements (en position sujet ou argument) ont été collectés. Nous reprenons les 15 verbes ayant une utilisation événementielle à plus de 90 % au moyen d'une approche syntaxique, contrairement à l'approche dans Arnulphy *et al.* (*ibid.*). Ces verbes sont : *avoir lieu*, *se produire*, *s'expliquer par*, *avoir pour origine*, *être entraîné* qui ont des événements en position sujet, et *assister à*, *donner lieu à*, *inciter à*, *occasionner*, *se précipiter à*, *tirer les conséquences de*, *tirer les leçons de* qui demandent des événements en position argument. Les règles d'extraction utilisant ces verbes de cause-conséquence sont appelées *règles VB90*.

3. Expérimentation

Nous expliciterons ici notre démarche et évaluerons les lexiques existants ainsi que les règles d'extraction, avant de proposer un lexique pondéré de noms d'événements.

3.1 Démarche

Nous avons utilisé l'analyseur syntaxique *XIP* sur notre corpus annoté pour mener à bien nos expérimentations sur les lexiques et règles d'extraction des verbes (*VB*) et des indicateurs temporels (*IT*). *XIP* (Aït-Mokhtar *et al.* 2002) est un analyseur syntaxique robuste qui permet une analyse pour le français des relations de dépendances et de la reconnaissance d'entités nommées classiques. Bien que certaines données sémantiques soient analysées, *XIP* ne traite pas les événements. Ce produit développé par *Xerox Research Centre Europe* est distribué avec des grammaires encryptées, inaccessibles à l'utili-

sateur. Pourtant, il est possible d'enrichir l'analyse par l'ajout de ressources et la création de ses propres règles de grammaire. Au moyen de cet outil, nous avons d'une part évalué les performances d'un système d'extraction fondé uniquement sur des lexiques pour extraire des noms d'événements et d'autre part, nous avons appliqué les indices contextuels des règles *VB* et *IT* pour extraire des noms d'événements indépendamment des lexiques.

3.2 Évaluation des lexiques existants et des règles d'extraction

Comme le montrent les résultats de la figure 4, les lexiques existants n'affichent pas une grande précision (plus de 50 % des éléments annotés sont des erreurs), mais couvrent un grand nombre d'expressions (la combinaison des deux lexiques retrouve 84 % des événements). Les *règles IT* et *VB90* permettent de récupérer de nouveaux noms d'événements potentiels. Elles sont précises (80 % d'annotations correctes), mais peu couvrantes (les deux types de règles en association atteignent tout juste les 7 %).

		Proportion d'événements corrects p/r aux annotés	Proportion d'événements Corrects p/r aux attendus
Lexiques	*VerbAction*	48,7 %	66,8 %
	VA + Bittar	48,3 %	84,1 %
Règles	IT	81,2 %	6,1 %
	VB90	84,0 %	1,1 %
	VB90 + IT	81,6 %	7,2 %
Combinaison		48,0 %	85,9 %

Figure 4 : Résultats comparatifs obtenus : lexiques existants et règles d'extraction

3.3 Proposition d'un lexique pondéré de noms d'événements

La précision des règles d'extraction verbales et temporelles étant bonne, soit supérieure à 80 %, nous les avons utilisées pour construire de manière automatique un lexique de noms d'événements potentiels. Les règles étant peu couvrantes, pour que le lexique soit représentatif, cette expérience a été menée sur un corpus de grande taille. Dans une première approche de cette étude, nous avons utilisé un corpus non annoté comprenant 120 246 articles du journal *Le Monde*.

Pour chaque mot identifié par les règles d'extraction comme un nom d'événement potentiel, nous avons associé une pondération appelée *ratio (ERW)* [6]. Le *ratio* de chaque mot consiste en le nombre d'occurrences détectées en contexte événementiel divisé par le nombre total d'occurrences du mot. Ce *ratio* nous renseigne sur la valeur événementielle d'un nom en contexte dans le corpus étudié. Il peut être utilisé comme un indice de confiance pour chaque mot dans leur valeur événementielle.

6. ERW : Eventive Relative Weight.

La figure 5 illustre l'intérêt de notre démarche au moyen de quelques exemples. D'une part, la première partie du tableau est composée de noms qui sont déjà présents dans le lexique *VerbAction* ou celui de *Bittar*, alors que la deuxième contient des mots étrangers à ces lexiques. D'autre part, nous nous rendons vite compte qu'un *ratio* élevé est attribué aux noms non ou peu ambigus (*chute*, *krach*) et par opposition, les mots fortement ambigus obtiennent un score faible (*subvention*, *accès*).

Noms événement potentiels	Nbre détecté / total occ.	Ratio
chute	434 / 2620	0.166
clôture	63 / 470	0.134
élection	1243 / 9713	0.128
bousculade	12 / 115	0.104
crise	286 / 6185	0.046
tension	16 / 1595	0.001
subvention	2 / 867	0.002
Anschluss	3 / 4	0.750
méchoui	3 / 5	0.600
krach	20 / 169	0.118
RTT	14 / 166	0.084
demi-finale	35 / 553	0.063
cessez-le-feu	15 / 440	0.034
accès	9 / 2828	0.003
11-Septembre	12 / 4354	0.003

Figure 5 : Exemples de noms d'événements potentiels collectés par les règles d'extraction

Ce lexique a été constitué de manière totalement automatique sur la base de règles d'extraction rédigées manuellement. On y trouve des mots nouveaux et des expressions qui ne sauraient faire partie d'un lexique figé, parce qu'elles évoquent des événements par métonymie, c'est le cas des dates. En effet, *11 septembre* a un *ratio* faible, mais de toutes les dates extraites, son *ratio* est de loin le meilleur. De plus, il est indéniable que l'information supplémentaire que constitue le *ratio* peut avoir une utilité dans la reconnaissance des noms d'événements. Il est possible de recommencer l'exercice sur un corpus plus grand et plus varié.

Nous avons montré dans cette étude sur la reconnaissance des noms d'événements que les lexiques utilisés seuls ne suffisent pas et que pour obtenir des résultats plus satisfaisants, il est nécessaire de combiner plusieurs approches.

Le principal enjeu de la reconnaissance des noms d'événements est la désambiguïsation en contexte des groupes nominaux afin d'évaluer leur taux d'« événementialité ». Utiliser un lexique pondéré peut être une solution à la désambiguïsation, mais à condition que le lexique soit issu d'un large corpus de sources variées et qu'il soit inscrit dans le temps. En effet, une dénomination est attribuée à un événement à un moment donné et pendant une période plus ou moins déterminée, c'est pourquoi le lexique pondéré devrait associer les dates d'utilisation de ses mots quand ils sont événementiels.

Le but de notre travail est à terme de fournir un outil fonctionnel capable d'extraire de manière automatique les noms d'événements.

Troisième partie

L'événement dans et par le discours

10

Événement et parodie. Le cas de la grippe porcine

Laura Santone
Università di Roma 3

Fin avril 2009 : à la une des médias éclate l'alerte grippe porcine, après les premiers cas suspects enregistrés au Mexique. Suit la mise en garde de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui entre avril et mai recense 79 cas confirmés : la grippe porcine est désormais présente sur quatre continents. Les pays adoptent des mesures de prévention pour essayer de limiter la propagation du virus : restriction des voyages au Mexique, multiplication des contrôles aux frontières et dans les aéroports, suspension des importations de viande de porc en provenance des régions infectées. Les autorités sanitaires se préparent à réagir au risque de pandémie et en novembre 2009, lorsque les laboratoires pharmaceutiques ont préparé le vaccin, débute en Europe la campagne pour la vaccination. Celle-ci est précédée en France d'une intense campagne d'information dont le but, explique la ministre de la Santé Roselyne Bachelot lors de sa conférence inaugurale de presse le 24 août 2009, est de proposer « un nouveau dispositif de communication » afin de limiter la transmission du virus et de renforcer le message de prévention auprès du grand public à travers l'acquisition des « gestes barrières », à savoir ces gestes « simples », « de chacun », comme dit le slogan, qui « font la santé de tous » [1]. Trois sont les gestes à acquérir pour éviter la contamination des germes de la grippe porcine, désormais déclinée par la communauté scientifique internationale comme grippe A-H1N1 : se laver les mains plusieurs fois par jour en utilisant, de préférence, du savon ou une solution hydro-alcoolique ; se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir à usage unique ou, à défaut, avec sa manche en cas de toux et d'éternuement ; contacter son médecin traitant en cas de symptômes, le 15 étant réservé aux seules urgences. Sous forme d'affiche, ce message de prévention, en parallèle avec une affichette sur la méthode de lavage des mains, circule massivement dans les lieux publics (gares, aéroports, écoles, salles d'attente…) et en un spot télé de 55 secondes diffusé sur les chaînes publiques et privées et sur les antennes radio [2]. Des modules pédagogiques articulés en questions-réponses [3] concernant la

1. « Les gestes de chacun font la santé de tous », récitait notamment le slogan.

2. Plus précisément trois spots radio de 30 secondes, qui rappellent quels sont les symptômes grippaux et les gestes à adopter.

3. Le premier module, présentant les questions générales, pose les interrogations suivantes : « Qu'est-ce que la grippe ? Qu'appelle-t-on nouveau virus de la grippe A (H1N1) ? Quelle est la différence entre la grippe aviaire et la nouvelle grippe A (H1N1) ? Quelle est la différence entre la grippe saisonnière et la nouvelle grippe A (H1N1) ? Quelle est la différence entre une épidémie et une pandémie ? Que signifie l'expression *pandémie grippale* ? Quelle est la différence entre la virulence et la contagiosité d'un virus ? »

grippe, ses modes de transmission, l'organisation de la vaccination et la pharmacovigilance seront aussi mis en ligne sur le site du ministère, www.pandemie-grippale.gouv.fr, sur le site www.grippe-porcine.info, ainsi que sur la page française du site de l'OMS, www.who.int [4].

Aux *mots* et aux *dires* des autorités officielles et de la communauté scientifique font immédiatement contrepoint, à côté et autour, les mots et les dires d'un contre-discours traversant les pages de la presse quotidienne et, encore plus efficacement, les réseaux virtuels du Web : blogs, forums, YouTube. Sur YouTube, en particulier, s'inscrivent les fils verticaux des discours transverses (Moirand 2006) ; fils qui tissent, au sein du moment discursif siglé par l'événement grippe porcine, les paradigmes de la polémique dans le paradigme de la parodie. Sous forme de publicité parodique, en fait, la polémique envers cette campagne considérée comme trop alarmiste, enchaîne sur l'arsenal des procédés propres à la parodie, à savoir l'ironie, la verve caricaturale, le discrédit-divertissement du discours de l'adversaire. Les commentaires touchant les mots qui désignent le risque de pandémie configurent cette « production au second degré » – comme le dit Genette (1982) à propos de la parodie – aboutissant à une activité de reformulation qui, dans un jeu d'aller-retour entre emprunt au discours d'origine et reformulation-variation du discours second – ou hypotexte –, intègre ludiquement la reformulation à la construction de l'argumentation. Or, on le sait bien, la parodie est toujours une variation de l'élément emprunté – ce qui la différencie du pastiche qui en est, en revanche, l'imitation ; jeu gai et subtil d'appropriation et d'invention à la fois, la parodie – écrit Beugnot (1986 : 90-91) en convoquant dans le texte « la double présence d'un rapport et d'un écart » – « restreint le pouvoir conquérant des modèles » et loin de renvoyer au seul niveau stylistique, se fait « expression de la difficulté d'être soi en même temps que manière déguisée d'affirmer son identité ». Si les radicaux *para* – à côté – et *oidé* – chant – font traditionnellement de la parodie le contre-chant de l'air connu, ce contre-chant ne va pas, à bien y regarder, sans mobiliser en même temps un contre-pouvoir, une mise en tension entre le même – des modèles empruntés – et l'autre – des modèles déguisés, re-(con)figurés. Mais, qui plus est, la parodie configure, au fil de ce travail, le jeu de la mémoire, plus précisément de la « mémoire enjouée qui jongle avec ses héritages » (*ibid.* : 92). Mais nous y reviendrons plus loin.

1. *Mots* et *dires* de la publicité parodique

Avant de préciser l'encadrement des *dires* de la publicité parodique et leur rapport avec les échos de la mémoire, observons d'abord le spot télé de prévention officielle et les trois spots – chacun renvoyant à un des trois « gestes simples » à adopter – qui ont circulé sur YouTube.

Si le motif de ces spots est le virus de la grippe, les thèmes qui font leur identité sont la prévention, l'hygiène, la santé. Thèmes porteurs d'un cadre doxal différent, car si le spot officiel reflète le positionnement de la communauté scientifique – ministère de la Santé et INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) –, les spots de YouTube s'écartent de

4. Les sites ont été consultés au mois de septembre 2012.

Un simple éternuement, c'est plusieurs milliers
de microbes dispersés dans l'air.

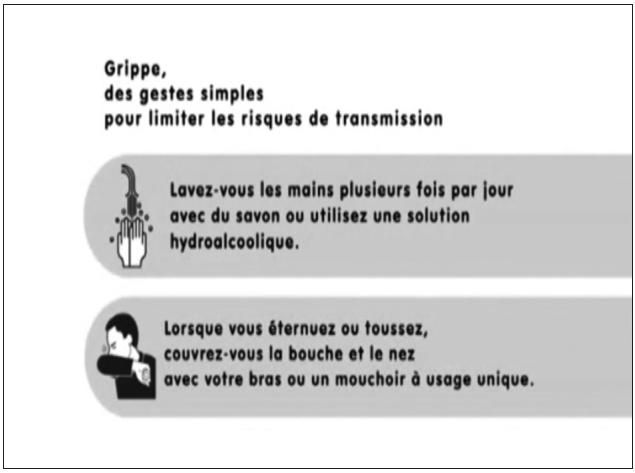
Grippe,
des gestes simples
pour limiter les risques de transmission
Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour
avec du savon ou utilisez une solution
hydroalcoolique.
Lorsque vous éternuez ou toussez,
couvrez-vous la bouche et le nez
avec votre bras ou un mouchoir à usage unique.

Grippe,
des gestes simples
pour limiter les risques de transmission
Jetez vos mouchoirs usagés dans une poubelle
puis lavez-vous les mains.
En cas de symptômes grippaux,
appelez votre médecin traitant.
Contactez le 15 uniquement en cas d'urgence.

STOP
aux virus
de la
grippe
www.pandemie-grippale.gouv.fr
0 825 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.inpes.sante.fr
inpes

Lorsque vous saluez amicalement vos potes,
c'est plusieurs millions de microbes qui sont
échangés et dispersés dans l'air.

Grippe,
les gestes de chacun font la santé de tous
Ne touchez pas vos proches sans une protection cellophanée intégrale
Evitez tout contact physique lors de vos rapports amoureux.
Quand vous jouez de la guitare, changez régulièrement de médiator.

STOP
aux virus
de la
grippe
www.pasmalade.jai-paspeur/delagrippe.panik
tv
LTV
PROD

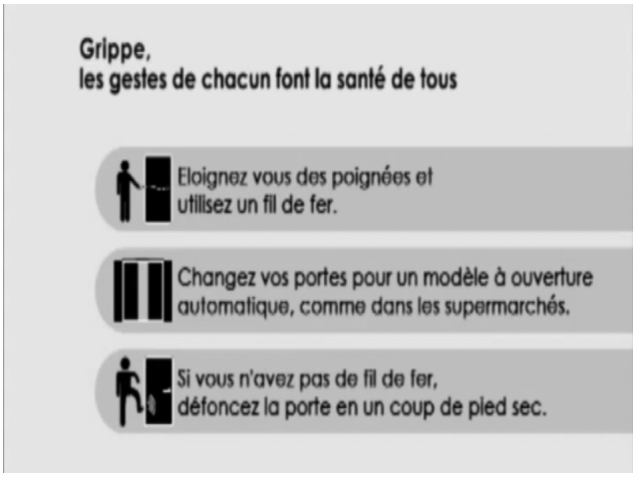
Grippe,
les gestes de chacun font la santé de tous
Eloignez vous des poignées et
utilisez un fil de fer.
Changez vos portes pour un modèle à ouverture
automatique, comme dans les supermarchés.
Si vous n'avez pas de fil de fer,
défoncez la porte en un coup de pied sec.

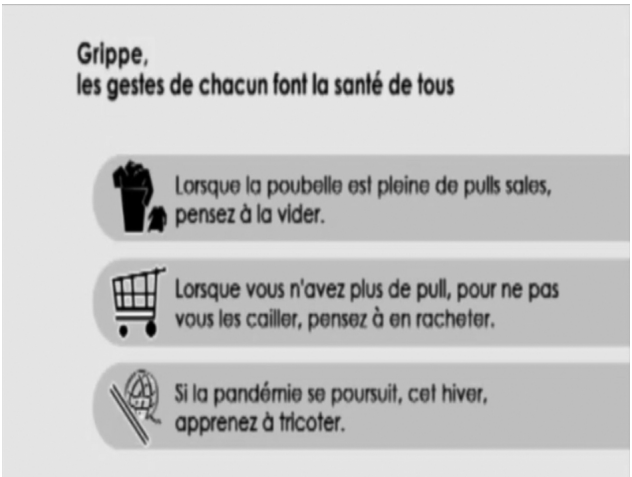
Grippe,
les gestes de chacun font la santé de tous
Lorsque la poubelle est pleine de pulls sales,
pensez à la vider.
Lorsque vous n'avez plus de pull, pour ne pas
vous les cailler, pensez à en racheter.
Si la pandémie se poursuit, cet hiver,
apprenez à tricoter.

cette prise de position constituant le modèle et reflètent, au contraire, le positionnement de cette partie du grand public exprimant un *dissensus*. Plus précisément la communauté sociale de la controverse, ces interlocuteurs-auditeurs qui participent polémiquement au débat en faisant ressortir les tensions et les contradictions qu'il soulève. On assiste, alors, à une opération de redéfinition des thèmes convoqués et à une re-catégorisation du rapport au référent. Et c'est exactement dans ce travail de recatégorisation que s'installe l'action de la publicité parodique, et cela à deux niveaux différents.

Premièrement, au niveau iconique. Comme le veut tout texte publicitaire, nous avons affaire à une rhétorique bifide, une rhétorique à la fois verbale et iconique du texte-image qui, dans le cas du spot, plonge dans les sons et la prosodie bonne partie de la force de son propre dynamisme. La parodie, tout en maintenant stable la relation de base au message de la prévention, transforme, en le dédoublant, le spot officiel, remodelé en chaîne par l'activité de reformulation des séquences-images, ce qui donne vie à un effet d'iconicité dynamique – notion que nous empruntons à Fónagy (1993 : 38) – c'est-à-dire l'iconicité « qui résulte de la transformation de l'ordre syntaxique originel » et qui relève d'un ensemble de distorsions qui « ne dépendent que des émotions », et qu'il faudrait attribuer à un Modulateur que Fónagy appelle, significativement, Détracteur [5]. Il s'agit alors d'un travail qui a tout autant la portée d'une opération de défigement, car ce travail de transformation ludique remotive les propriétés iconico-sémantiques empruntées et détournées [6]. Chacun des trois « gestes simples » aboutit ainsi à une reformulation distincte de ses composants – vidéo portes, vidéo éternuement, vidéo contacts physiques – où le ton ludique porté par les images paraphrase [7], en le déguisant, le ton du conflit et restitue un sens s'articulant entre « l'hétérogénéité "représentée" (l'intertexte) et l'hétérogénéité clandestine (l'interdiscours) » (Moirand 2007 : 107).

Deuxièmement, la parodie opère au niveau des paradigmes de la désignation, paradigmes fonctionnant, bien évidemment, en coréférence avec le mot grippe, mais encore plus avec des syntagmes-noyaux relevant du discours d'origine. Si le mot grippe réveille des rappels mémoriels renvoyant à la grippe aviaire, à la grippe asiatique, à la grippe espagnole et à la grippe de Hong Kong, domaines de mémoire à moyen ou à long terme d'un interdiscours qu'on retrouve d'ailleurs convoqué dans les modules pédagogiques mis en ligne par le ministère de la Santé [8], c'est exactement dans l'environnement

5. Fónagy précise que le Modulateur ou Détracteur « est constitué d'un corpus de règles de transformation » et que ces transformations, présupposant toujours « l'existence des messages verbaux engendrés par la langue », « véhiculent le message complémentaire, paralinguistique » (1993 : 34).

6. Le défigement étant, comme le précisent Charaudeau et Maingueneau (2002 : 262) « une opération consciente et volontaire du sujet locuteur, qui vise un effet expressif par la remotivation de propriétés sémantiques et syntaxiques que le figement avait effacées ».

7. Au sens de Fuchs, qui explique : « Paraphraser, c'est se livrer à une activité de reformulation, par laquelle on restitue le sens d'un discours (énoncé ou texte) déjà produit. […] la reformulation paraphrastique a pour support autre chose que l'identité de sens. On constate en effet que la reformulation peut parcourir pratiquement tout le champ sémantique, du Même (répétition littérale, apparente tautologie) au Tout Autre (contradiction frontale), en passant par tous les degrés du Pareil / Pas Pareil » (1982b : 29).

8. En particulier dans les réponses faisant suite aux questions générales citées dans la note 3.

du mot grippe, lourdement chargé de mémoire, que la parodie joue le jeu de la « mémoire enjouée qui jongle avec ses héritages » (Beugnot 1986 : 92), à laquelle nous avons déjà fait allusion. Et cela à travers un tissage de reformulations qui, réarticulant – et ravalant – le sérieux dans le plaisant, prolonge le débat sur les raisons effectives de l'état d'alarme ainsi que sur la nécessité de la vaccination.

2. (Re)formulation, désignation…

Or, en comparant le spot officiel de la prévention avec les trois spots parodiques, il est aisé de constater que les syntagmes qui désignent les « invariants référentiels » (Mortureux 1993) sont quatre :

1. « (Face à la) Grippe, des gestes simples pour limiter les risques de transmission », fonctionnant comme slogan d'accroche ;
2. « … c'est plusieurs milliers de microbes dispersés dans l'air » ;
3. « Les gestes de chacun font la santé de tous » ;
4. « Stop au virus de la grippe », fonctionnant comme slogan d'assise.

Autour de ces invariants, la parodie installe des procédés métalinguistiques et typographiques se donnant en coréférence avec le discours d'origine. Si le slogan d'accroche se trouve, dans les spots parodiques, explicité au niveau iconico-typographique par l'ajout graphique de « Face à la », que le spot officiel laisse seulement entendre – ce qui désaxe les trois lignes du slogan d'origine en faveur d'une redistribution sur deux lignes –, le second syntagme est reformulé avec une variante de la relation de désignation qui convoque la cooccurrence du verbe « échanger », greffé, avec un effet d'anaphore grammaticale, sur le pronom relatif « qui ». La phrase d'origine devient : « … c'est plusieurs milliers de microbes *qui sont échangés et* dispersés dans l'air », reformulation signalant une activité métalinguistique qui contribue à expliciter le message et à le faire connaître dans le sens de sa vulgarisation.

Il en va de même pour les séquences qui suivent. Elles aussi marquent des structures métalinguistiques et introduisent des paraphrases définitionnelles s'appuyant sur un emploi détourné de l'impératif censé signaler le(s) « geste(s) simple(s) » à acquérir ou à éviter. L'impératif introduit des prédications-instructions liées à la re-connaissance du référent, mais juxtaposant des explications qui déplacent les frontières de ce rapport référentiel. Il s'agit, comme l'écrit Fuchs, « de la transformation progressive du "même" (sens identique) en l'"autre"(sens différent) » (1982a : 49), transformation qui constitue l'essence même du jeu parodique. Ainsi, les quatre séquences du spot officiel aboutissent à une reformulation en trois séquences où le repérage du paradigme se confond avec celui des syntagmes référant aux thèmes du discours – prévention, hygiène, santé.

Or, cette subdivision en syntagmes forme, au niveau typographique, un système au sein duquel s'établit un ordre de significations-désignations où les pauses prosodiques et graphiques délimitant chaque séquence porteuse d'instructions, correspondent à une « syntagmatique de la ponctuation », c'est-à-dire « une syntagmatique qui est celle des segments délimités » (Tour-

Grippe,
des gestes simples
pour limiter les risques de transmission

Et par-dessus tout :

Evitez les rats-porcs, surtout sexuels qui, en plus de la grippe H1N1, pourraient vous transmettre la peste ou n'im-porc-te quelle autre M.S.T. toute aussi dommageable...

Grippe,
des gestes simples
pour limiter les risques de transmission

Ne faites pas votre tête de cochon :
ne rentrez jamais en contact avec un porc !

Ne fréquentez ni les porcs maritimes,
ni les aéroporcs.

Grippe,
des gestes simples
pour limiter les risques de transmission

N'utilisez sous aucun prétexte les porcs de vos ordinateurs (en particulier les porcs U.S.B.).

Evitez les transporcs en commun,
même amoureux...

nier cité par Perrot 1980 : 69), et dont la (re)délimitation parodique fonctionne, dans notre cas, comme marque d'activité métalinguistique. Ce procédé de (re)délimitation parodique recatégorise le rapport avec l'espace et l'ensemble des significations du discours premier [9], et marque l'intervention d'une distance entre le même et l'autre foisonnant le ton – au sens large, pas simplement comme contour d'intonation – de l'énoncé.

Ce qui caractérise ces séquences, aussi bien dans le spot officiel que dans les spots parodiques, c'est l'absence d'un « je ». Il s'agit d'une suite d'assertions ou instructions, à valeur pragmatique, qu'un scripteur adresse au(x) destinataire(s) et où chaque destinataire – le fameux « chacun » du slogan d'accroche – peut se reconnaître dans les déictiques « vous » / « votre » [10]. Mais là où le spot officiel préfère glisser dans ces déictiques la présence en filigrane de l'énonciateur, qui tout en assumant la responsabilité des *dires* reste effacé sur le fond en raison d'un ancrage subjectif qui se veut indifférencié au partage des émotions et des actions, la reformulation parodique récupère, en revanche, en clôture de ses spots, ce partage à travers le surgissement explicite du « je » et l'actualisation du couple dialogique je-tu / vous. Le site du spot officiel www.pandemie-grippale.gouv.fr se trouve ainsi ré-écrit ou, mieux, renommé : www.pasmalade.jai-paspeur/delagrippe.panik [11]. Le discours est donc rapporté à un sujet, dont le « je » se pose à la fois « comme *source des repérages* personnels, temporels, spatiaux et indique quelle *attitude* il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son co-énonciateur » (Maingueneau 2005 : 41 ; souligné dans le texte). La parodie joue alors ici son contre-chant sur les traces, récupérées, de la subjectivité, et sur des actes de nomination qui expriment des prises de position adverses – la parodie comme contre-pouvoir –, des points de vue relevant d'un interdiscours polémique, d'un ressenti social portant sur des nominations qui sont à la fois des jugements subjectifs et qui disent, comme l'écrit Siblot (2007 : 38) à propos de l'acte de nommer, « nos rapports aux choses et non les choses en "elles-mêmes" ». Et encore « nommer c'est nécessairement prendre position à l'égard de ce que nous désignons. Et lorsque nous catégorisons, nous exprimons une relation à l'égard de l'être désigné : de façon indirecte mais inéluctable, par et dans cet acte de nomination nous nous caractérisons nous-mêmes en retour. » (Siblot 1997 : 3)

La reformulation du site, alors, sous forme d'énonciation subjectivisée, nomme les « choses » non telles qu'elles sont, mais telles qu'elles m'apparaissent et que je les perçois, non sans convoquer dans le texte un sens social qui résulte d'un tissage « entre des faits et les discours transverses qui en ont parlé » (Moirand 2004a : 81). D'où le tissage, concomitant, de l'orientation pragmatique : on peut en fait reconnaître, dans le dernier segment du site – *panik* –, le marquage de la distance prise par rapport au discours scien-

9. Comme le note justement Perrot, « les valeurs attachées aux signes de ponctuation sont d'ordres divers, en ce sens que la relation entre le segment délimité par le signe de ponctuation et l'ensemble auquel il appartient n'est pas toujours de la même nature, ne réfère pas au même ordre de significations » (1980 : 70).

10. Déictiques dans lesquels il faut reconnaître, comme le remarque Benveniste (1966), la dilatation du pronom « tu ».

11. Les sites ont été consultés au mois de semptembre 2012.

tifique ; l'énonciateur fait allusion à l'état d'alerte des Français, ce qui s'inscrit dans l'histoire récente, mais il évoque aussi en arrière-fond des moments, supposés partagés, de l'histoire ancienne, à savoir la peur et la panique que le mot grippe condense et distille sur le fil de la mémoire. Ce qui fait, comme le note toujours Moirand, l'épaisseur dialogique du texte : « dans l'espace occupé par un texte singulier, on peut trouver des observables de la présence quasi clandestine de discours transverses, à la place ou à côté ou *à l'intérieur de segments de discours explicitement "représentés"* » (Moirand 2007 : 108 ; nous soulignons).

3. … praxis et deixis

Dans cette distance marquée par la parodie, on peut noter que « la praxis linguistique s'insère » – comme l'explique encore Siblot (2007 : 29) – « dans la continuité d'une chaîne de praxis diversifiées », où le monde senti et perçu ne l'est pas seulement à partir d'une praxis technique et sociale, mais aussi à partir d'une praxis sensitive qui ignore les interrogations métaphysiques. C'est exactement ce qui s'avère dans le dernier spot parodique que je vais proposer, où la polémique, « objet de nature *verbale*, fabriqué avec des mots et des phrases » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 7), s'agence à la création lexicale et met au service du débat un principe poétique, celui du parallélisme. Conformément à ce principe, en fait, le matériel phonique sur lequel repose le spot en question, en raison de l'ambiguïté créée, restitue une sorte de message double, où le référent se trouve dilaté dans les mailles d'une texture homophonique jouant sur le sème condensé dans le mot « porc », le mot-pivot par lequel est passée la dénomination de l'objet et de l'événement dénommés « grippe porcine ». Ce spot, dont le niveau de l'écoute déclenche un effet d'ambivalence sémantique et référentielle, a circulé sur le Web comme le spot des « vrais conseils ».

L'intonation, délibérément grave, étoffée sur des sons nasaux, et qui évoque sur le fond le grognement d'un cochon, constitue, à côté des jeux de mots enchaînés sur un effet d'anaphore phonétique – aéro*porcs*, trans*porcs*, *rats-porcs*… –, le point de départ du « vrai » paradigme de la prévention, paradigme qui touche au burlesque et dans lequel le réel enregistré dans le lexique est qualifié, par le biais de la métonymie, de façon *sensitive*. C'est-à-dire que la posture rhétorique n'est pas ici d'ordre intellectuel, mais de l'ordre du ressenti, de l'émotionnel, et c'est le sens social qui est toujours engagé.

Pour conclure : les points de vue émergeant de la publicité parodique, tout en prolongeant sur la toile le débat officiel, actualisent le(s) paradigme(s) désignationnel(s) d'un contre-dispositif de communication qui ne va pas sans configurer, sur le Web, cet espace sauvage, collectif et « contre-institutionnel » que Barthes (1968 : 111), dans son analyse des événements de Mai 68, associait au mur, « lieu de l'écriture collective » et du « bonheur de l'expression », et à la rue, lieu « de la parole désenchaînée », « espace contre-parlementaire et contre-intellectuel, opposition de l'immédiat aux ruses de toute médiation ». C'est-à-dire, dans le cas de notre analyse, l'événement enchaîné au contre-chant et au contre-pouvoir épistémique de la parodie, et envisagé

au cœur d'une pratique langagière où l'*immédiat* se trouve incorporé dans l'espace collectif de YouTube, *média* virtuel de l'« événementialité du présent » – comme le dit Ricœur –, ce « présent vivant » où se recoupent « la mémoire du passé et l'expectation du futur » (Ricœur 1992 : 35), soit « la constitution même du temps historique où se conjoignent la mémoire de ce qui fut, l'expectation de ce qui sera et le surgissement présent de ce que nous faisons et subissons comme agents et patients de l'histoire » (*ibid.* : 34).

11

Caractéristiques discursives de la médiatisation d'un événement naturel

Catherine Julien
Université Française d'Égypte

Les médias modernes se nourrissent régulièrement des catastrophes naturelles, proches ou lointaines, telles que tremblements de terre, tsunamis, cyclones et inondations pour ne citer que les plus courantes. Ces événements sont largement couverts par les médias de masse (presse écrite, radio, télévision) qui, au travers de la mise en discours et des citations, font de l'événement brut un événement médiatisé. La tempête Xynthia qui a eu lieu dans la nuit du 27 au 28 février 2010 a retenu notre attention car il s'agit d'un type d'événement qui a eu des précédents en France, les tempêtes de 1999 et de 2009, et qui était attendu, ce qui peut influer sur la mise en discours. Le corpus [1] est constitué d'articles, provenant principalement des éditions électroniques du *Monde* (28 articles) et de *Libération* (22 articles), entre le 27 février et le 9 mars 2010. Certains articles de la presse régionale ont été intégrés au corpus parce qu'ils ont fait l'objet de citations. Ce corpus, volontairement inscrit dans la durée, permet, comme le souligne Moirand (2006 : 10-11), « d'étudier […] la façon dont les discours traitent un événement particulier » et de prendre en compte « la durée du traitement de l'événement ».

La présente recherche se donne pour objectif d'analyser la couverture médiatique de l'événement au travers de la diversité des articles : témoignages, portraits, reportages, enquêtes, analyses, éditoriaux ou tribunes libres. Dans un premier temps, nous effectuerons un repérage concernant la médiatisation de l'événement dans les différents supports. Nous nous attacherons ensuite à analyser, d'une part, comment les discours cités sont mis à contribution par le journaliste-énonciateur pour servir la médiatisation de l'événement et, d'autre part, comment l'événement est mis en scène, à la fois dans le cadre d'une « stratégie de dramatisation » telle que mise en évidence par Charaudeau (2006) et dans l'organisation de *simulacres de débats*.

1. Médiatisation de l'événement dans les différents supports

La couverture médiatique de l'événement a été analysée afin de dégager des pratiques soit semblables soit différentes dans les deux journaux. En ce qui concerne *Libération*, la couverture médiatique commence dès le 27 février avec un article annonçant la tempête, suivi de quatre articles le 28 février, le lendemain de la tempête. *Le Monde* ne commence à en parler que le 1er mars mais le « retard » est compensé par la rédaction de quatorze articles alors que,

1. Les extraits cités dans le corps de l'article sont mis entre crochets pour les différencier des citations académiques.

ce même jour, *Libération* n'en rédige que six, portant le total des articles rédigés par ce journal à onze. Les autres articles sont publiés ou mis en ligne entre le 2 et le 9 mars. Les articles ont été classés en trois grandes catégories. Certains articles sont très clairement présentés comme des témoignages faisant principalement appel aux récits des victimes. Leur lecture attentive montre effectivement une mise en scène particulière de l'événement qui sera analysée ci-après et qui attribue des rôles spécifiques tant au journaliste-énonciateur qu'au lecteur. D'autres articles informatifs et descriptifs peuvent être qualifiés de *neutres*, le journaliste-énonciateur se situant davantage dans un *faire savoir*. La troisième catégorie regroupe les articles d'analyse qui font écho aux polémiques soulevées par la tempête à savoir les mesures prises par les autorités à l'annonce de la tempête par Météo France et la responsabilité des constructions en zone inondable. La mise en scène n'est pas absente de cette troisième catégorie puisque certains articles ont retenu notre attention par la présence de ce que j'appellerai des *simulacres de débats* que le journaliste-énonciateur semble organiser au travers des « voix autres » qu'il convoque. La polyphonie, comprise comme « les effets sur l'énoncé et le discours d'un dialogisme montré ou affleurant » (Vion 2011 : 8), est effectivement très présente dans la plupart des articles puisque des citations, allant de l'îlot textuel jusqu'au contenu propositionnel voire aux paquets de contenus propositionnels, sont relevées dans la quasi-totalité du corpus.

Avant d'aborder l'analyse de la polyphonie et les jeux de mise en scène repérés dans le présent corpus, on est en droit de se demander ce qu'il en est de l'événement. Comment ces deux grands quotidiens que sont *Le Monde* et *Libération* ont-ils médiatisé la Tempête Xynthia ? On retrouve dans la couverture médiatique de la Tempête Xynthia, les grandes lignes du schéma simplifié de l'événement-catastrophe proposé par Cicurel (1993), à savoir l'« événement-noyau », les « conséquences », les « événements antérieurs », l'« arrière-plan » et la « réaction verbale ». Il faudrait ajouter la « prévision de l'événement » puisque la Tempête Xynthia était annoncée par Météo France, contrairement à d'autres événements difficilement prévisibles comme les séismes. En ce qui concerne l'événement-noyau qui peut être « vu par les protagonistes, décrit par le journaliste ou expliqué par les scientifiques » (*ibid.*), il est très peu *décrit*, au sens propre du terme, dans le présent corpus. La description explicite de la tempête ne fait l'objet que de quelques lignes, ici et là, avec des objectifs différents. Finalement, la description objective de l'événement-noyau est très vite éludée par les journalistes qui préfèrent soit le traiter au travers des témoignages privilégiant ainsi une mise en scène dramatisante probablement plus attractive pour le lecteur, soit s'intéresser aux conséquences et à la polémique. Un rapide relevé des occurrences du mot *tempête* dans le corpus confirme cette observation : on le trouve dans les titres, parfois dans les articles, mais on rencontre surtout des hyperonymes comme *drame*, *catastrophe*, *chaos* qui font davantage allusion aux conséquences et qui ont un effet dramatisant. Il semble donc bien, comme le dit Cicurel (*ibid.*), qu'« une fois que les journalistes ont relaté comment et quand s'est produit la catastrophe, combien de victimes il y a et quels dommages elle a provoqués, l'événement

se sature ». Il est probable que l'événement se sature d'autant plus vite que le lecteur a en mémoire les tempêtes précédentes que la France a connues et dont le scénario est quelque peu semblable. Il s'ensuit que, dans le présent corpus, le discours médiatique est très vite réorienté soit vers les témoignages de victimes faisant l'objet d'une dramatisation récurrente soit vers la polémique soulevée par les inondations et qui fera l'objet d'une mise en scène de pseudo-débat. Dans tous les cas, il apparaît que les citations sont omniprésentes dans le corpus et jouent un rôle majeur dans les différents aspects de la médiatisation de l'événement. Ceci nous amènera donc à nous intéresser, dans un premier temps, aux différentes formes de « représentation du discours autre » proposées par Authier-Revuz (2004).

2. La « représentation des discours autres » ou la mise en scène de l'infidélité

La plupart des articles sont construits autour de représentations du discours autre : discours direct, discours indirect, îlots textuels, discours direct avec *que*, modalisation en discours second, etc., notions analysées par Authier-Revuz (1992 et 2004) et utilisées par Maingueneau (2000). On remarque toutefois qu'il n'y a que très peu d'occurrences du discours indirect ou de modalisation en discours second. La plupart du temps, le journaliste-énonciateur fait appel soit à du discours direct soit à ce que Maingueneau (*ibid.* : 129) présente comme une forme hybride où le discours cité est, soit parfaitement intégré syntaxiquement au discours citant comme dans le cas des îlots textuels, soit introduit par un verbe introducteur suivi de *que*, tout en lui laissant ses caractéristiques de discours direct : discours mis entre guillemets et embrayeurs éventuels repérés par rapport au discours cité. Ce recours aux discours autres, typique de la presse écrite, permet sans doute un effacement apparent du journaliste-énonciateur apportant une garantie d'objectivité et de sérieux d'autant plus grande que la parole est donnée à un plus grand nombre de locuteurs seconds. Effectivement, « la plupart des articles paraissent "objectifs", c'est-à-dire, d'une certaine manière, effacent la voix du journaliste pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'événements ou sources de discours à propos d'un événement) » (Marnette 2004 : 51). Toutefois, comme dans Marnette (2004), on remarque bien que cet « effacement énonciatif » n'est qu'apparent alors qu'en réalité le journaliste-énonciateur est bien présent par le choix des sources et des « voix autres » auxquelles il donne la parole, par le choix des fragments représentés et enfin par la mise en scène qui préside à l'organisation du discours entre discours représenté et représentant. Ainsi, pour Vion (2004 : 99)

> force est de constater que tout énoncé est un événement nécessitant un locuteur qui, quelle que soit la stratégie mise en œuvre, est inévitablement présent DANS son message (et pas seulement PAR son message).

De ce fait,

> même dans le cas d'un discours rapporté direct, il convient de prendre en compte la présence du locuteur L1 (en tant qu'énonciateur E1) dans son message y compris au moment du discours cité. De sorte qu'il n'y aurait pas une successivité de présence énonciative (E1 pour le discours citant, e1 pour le

discours cité), mais une coexistence de E1 et e1 dans le discours cité, même si E1 se manifeste par l'effacement énonciatif. (*ibid.* : 99)

Cette « coexistence de présence énonciative » apparaît de façon récurrente dans plusieurs articles des deux quotidiens. Le relevé et la comparaison de ces différents discours représentés permettent d'analyser le rôle de l'énonciateur E1 dans leur mise en scène ainsi que les modifications apportées. Cette analyse nous permettra également de revenir sur la fidélité supposée du discours direct.

2.1 De la recontextualisation des dires

Au cours du repérage des différents discours représentés dans le corpus, il est apparu que certaines sources étaient citées à plusieurs reprises dans différents articles du même quotidien mais aussi dans des articles des deux quotidiens. Nous analyserons deux exemples parmi la dizaine d'occurrences relevées dans le corpus.

Le premier exemple se réfère à la visite de Nicolas Sarkozy sur les lieux de la tempête. *Le Monde* y consacre un article complet, de type plutôt informatif, que l'on peut appréhender comme un résumé avec citations tel que Maingueneau le décrit (2000 : 132) et auquel s'ajoutent des passages au discours direct intégrés syntaxiquement au discours citant :

Sarkozy : il faut faire la lumière sur ce « drame inacceptable » (01.03.10)

Quant à *Libération*, on trouve un paragraphe qui s'apparente également au résumé avec citations et qui s'intègre à un article d'analyse concernant la polémique sur les constructions dans les zones à risque : *Tempête sur des logements à risques* (02.03.10).

La lecture indépendante de l'article du *Monde* et du paragraphe de *Libération* pourrait donner l'impression que chacun effectue un compte rendu relativement fidèle de la visite de Nicolas Sarkozy en Vendée. Ceci est particulièrement vrai pour *Le Monde* qui utilise des connecteurs temporels : *lundi 1er mars, un peu plus tard dans la journée* et *enfin*. Toutefois, la comparaison des deux articles montre qu'il n'en est rien puisque l'ordre des citations n'est pas le même. Notamment, l'énoncé

(1) *« Ce n'est pas le moment de commencer les polémiques. »*

qui clôt l'article du *Monde*, se trouve au début du paragraphe de *Libération*.

L'utilisation du plus-que-parfait par le journaliste du *Monde* laisse entendre que ce segment a été prononcé plus tôt, probablement au début de la visite présidentielle, comme on le voit dans les dernières lignes de l'article :

(2) *« L'urgence, c'est d'entourer les familles qui ont des disparus et des morts » avait-il déclaré à L'Aiguillon-sur-Mer. « Ce n'est pas le moment de commencer les polémiques ».*

Le fait de placer cet énoncé à la fin de l'article indique un choix de E1 qui ne veut pas s'engager plus avant dans la controverse, en tout cas pas plus que ne le fait Nicolas Sarkozy pendant sa visite. L'article se voulant informatif, il ne saurait être le lieu de la polémique.

Au contraire, le journaliste-énonciateur de *Libération* place ce segment en début du paragraphe car cela lui permet de lier le compte rendu de la visite

présidentielle au reste de l'article, consacré à la polémique. Après un début de paragraphe plutôt informatif, E1 effectue un retour habile vers la polémique, son sujet, en la mettant même au compte de Nicolas Sarkozy :

(3) *Mais le chef de l'État, lui-même, a fait allusion aux questions de l'urbanisation*.

Ce retour lui permet d'introduire deux citations du discours de Nicolas Sarkozy concernant la polémique :

(4) a *« estimant qu'on ne peut transiger avec la sécurité »*

b *« Une réflexion va être engagée sur le plan de l'urbanisme pour qu'une catastrophe de cette nature ne se reproduise plus. »*

Si on revient vers l'extrait du *Monde*, on s'aperçoit que des segments similaires de discours direct sont présents mais dans un ordre différent et avec quelques modifications.

(5) *À ce propos, le président a affirmé qu'une « réflexion (allait) être engagée sur le plan de l'urbanisme pour qu'une catastrophe de cette nature ne se reproduise plus »* (b'). *« On ne peut pas transiger avec la sécurité* (a') […]. *De mon point de vue, la sécurité est prioritaire* (c) *», a-t-il déclaré.*

L'ordre (a) (b) devient (b') (a'). Il s'agit bien sûr encore de polémique mais ici le journaliste semble réduire ce sujet au niveau de l'information neutre. Il parle d'ailleurs « d'un début de polémique ». De plus, il est amené à modifier l'énoncé (b) en (b') en transformant le futur périphrastique en *allait être* pour respecter la concordance des temps, ce qu'il rend manifeste en mettant *allait* entre crochets. La présence des parenthèses avec trois petits points montre également qu'un passage a été omis. Enfin, il complète la citation par un nouveau segment au style direct (c). De même, la dernière citation de cet extrait, précisant que le ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, allait

(6) *« travailler dès maintenant sur le plan digue, que nous viendrons présenter ici l'été prochain ».*

semble relativement complète. Par comparaison le journaliste-énonciateur de *Libération* n'en fournit qu'une reformulation comprenant un simple îlot textuel :

(7) *Enfin Sarkozy a demandé au ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, de lancer un « plan digues ».*

et clôt le paragraphe par une remise en question de ces mêmes digues. Derrière un apparent effacement énonciatif des deux journalistes, ces remarques soulignent un positionnement énonciatif sensiblement différent de E1 dans les deux quotidiens. Dans le cas du *Monde*, elles semblent confirmer un positionnement énonciatif relativement neutre de E1 qui ne veut que rendre compte de la situation et informer son lecteur objectivement alors même que le choix de certains passages cités et l'ordre des citations peuvent donner à penser qu'il veut mettre en valeur Nicolas Sarkozy en soulignant son implication. Même si le paragraphe de *Libération* relate les mêmes faits, et malgré un effacement énonciatif apparent, le journaliste-énonciateur donne davantage l'impression d'utiliser le discours représenté à ses fins propres, à savoir

la polémique sur les constructions en zone inondable.

Le deuxième exemple concerne le passage de Philippe de Villiers sur *France Info* dont un extrait est cité dans deux articles du *Monde* :

(8) *« Le bilan de la tempête Xynthia s'alourdit à 50 morts »*

et

(9) *« La tempête Xynthia soulève la question des constructions en zone inondable »*

publiés respectivement le 1er et le 2 mars 2010 et un article de *Libération* :

(10) *« Tempête sur des logements à risques »* (02.03.10).

Le Monde cite deux fois le même passage de l'interview de Ph. de Villiers dans les deux articles. Dans la deuxième citation, un fragment est remplacé par des points de suspension (passage souligné) :

(11) *« Sur le moyen terme, il faut construire autrement sur la côte, partout en France. L'État impose des normes* ***qui sont respectées par les maires le plus souvent, mais*** *qui ne sont pas assez sévères », indique Philippe de Villiers sur* France Info. *« Partout où la terre est au niveau de la mer, il est prudent de construire plus loin. »*

Le fragment supprimé concerne l'attitude des maires. Pour comprendre les raisons de cette modification, il faut revenir sur le discours introducteur des deux citations. Dans le premier cas, la citation est extraite d'un article qui se veut essentiellement informatif et ceci, malgré l'intertitre « Controverse sur les digues ». En ce qui concerne l'intervention de Ph. de Villiers, même si elle fait allusion à une polémique sur les constructions, il tempère ses propos en dégageant la responsabilité des maires. C'est tout au moins ce qui nous en est montré par le journaliste-énonciateur dans la mesure où il sert d'intermédiaire entre l'émission de *France Info* et son lecteur. Au contraire, l'article du 2 mars est un article d'analyse où il est ouvertement question de polémique concernant « la question des constructions » qui se trouvent « au cœur d'un bras de fer entre l'État et les élus locaux ». Ph. de Villiers étant présenté comme celui qui a « lancé le débat » par le journaliste-énonciateur, il est compréhensible qu'il ne garde du discours de Ph. de Villiers que ce qui lui est utile et va dans le sens de ses propos. Ici, dire que les maires respectent les normes imposées par l'État serait incohérent avec « le bras de fer entre l'État et les élus locaux ». Même si la modification ne bouleverse pas fondamentalement le discours représenté, on assiste bien à une réappropriation du discours autre par le journaliste-énonciateur. Non content de déconstruire ses dires, le journaliste-énonciateur adopte ici, explicitement, une position de surénonciateur qui selon Rabatel (2004 : 12) « se marque dans le DR à travers les choix du locuteur citant ce qu'il veut rapporter, du moment, des segmentations et des éventuelles transpositions (qui sont loin d'être toutes contraintes), du choix des *verba dicendi* ». De fait, le journaliste-énonciateur prête voire impose des prises de positions à E1 par l'emploi de « ne nie pas, se défausse, concède-t-il ». Alors que dans les articles du *Monde*, Ph. de Villiers « indique » et « affirme », pour *Libération* il « concède », ce qui n'est plus du tout le même acte de parole. Par ailleurs, le fait de sélectionner des

fragments de son discours et de les réagencer ne peut que modifier le sens initial. En manipulant le discours représenté, le journaliste-énonciateur apparaît bien comme surénonciateur même s'il prétend s'effacer derrière les « voix autres » qu'il convoque.

Il apparaît donc à la lumière de ces différents exemples que le discours direct ne doit pas être considéré comme un discours fidèle à l'original. Comme toute représentation du « discours autre », mais sans doute à des degrés divers, il est soumis à la mise en scène orchestrée par E1. Les différents exemples analysés nous montrent qu'on assiste ainsi à des « mises en scène distinctes d'un même matériau (qui) répondent à des nécessités distinctes » (Maingueneau 2000 : 119).

Le premier article du *Monde* mis en ligne en fin de matinée le 1er mars (« Raz de marée meurtrier, "le pire bilan depuis 1999", selon la presse quotidienne régionale »), nous donne les moyens de vérifier cette « infidélité » voulue du discours direct puisque l'article est constitué de citations de la presse régionale et que la source de la citation est matérialisée par un lien vers les différents articles, ce qui permet de comparer le discours représenté avec l'original. Nous nous baserons sur un exemple significatif de cet article. Le premier paragraphe, reproduit ci-dessous, est construit autour de plusieurs citations de deux articles de *La Charente Libre* :

(12) *Deux jours après le passage de la tempête Xynthia, qui a fait au moins quarante-huit morts, la presse locale ne peut que constater les dégâts, lundi 1er mars. Dans son édition de lundi,* La Charente Libre *décrit ainsi un « spectacle apocalyptique » : « Véhicules balayés, stoppés contre des rambardes, pontons détruits, projetés dans les airs… La puissance des vagues a semé la désolation. »* […] *« Du jamais vu depuis les deux tempêtes successives de décembre 1999. Xynthia est en apparence géographiquement plus restreinte que Lothar et Martin qui avaient dévasté en deux temps une bonne partie de l'Europe », ajoute l'éditorialiste de* La Charente Libre. *« Cette bombe météorologique n'en a pas moins provoqué des dégâts immenses. »*

Le journaliste-énonciateur du *Monde* a repris quatre segments de deux articles de *La Charente Libre*, tous deux publiés le 1er mars 2010, (Déluge meurtrier sur la côte / Édito : À la merci de Zeus). Les modifications sont mineures puisque le journaliste n'a fait que tronquer le texte cité. Toutefois, ces modifications sont suffisantes pour introduire un effet de dramatisation. En effet, alors que les deux premières citations sont géographiquement situées dans l'article original (à Aytré, le port de La Rochelle), la perte de cette caractérisation introduit une généralisation dramatisante : ce n'est plus seulement à Aytré que le « spectacle est apocalyptique », c'est partout. Il en va de même pour le deuxième segment qui ne précise pas non plus le lieu et ne garde que les éléments les plus impressionnants. Si le troisième segment est conservé intact, le quatrième est lui aussi tronqué pour ne garder que l'image saisissante de « bombe météorologique » et les « dégâts immenses ». Le découpage ainsi que le rapprochement des quatre segments cités crée finalement un nouvel ensemble porteur de sens, qui n'est plus tout à fait la description opérée par E1 mais bien ce que E1 en fait, à savoir une description géné-

ralisée et non plus localisée, des effets dévastateurs de la tempête. Ici encore, le discours direct apparaît dans toute son *infidélité* au discours original grâce à la puissance manipulatrice du journaliste-énonciateur E1.

Nous avons pu voir jusqu'à présent comment le journaliste-énonciateur, même dissimulé derrière un apparent effacement énonciatif, qu'il maintient en faisant appel aux différentes représentations du *discours autre*, se manifeste en réalité, allant jusqu'à reconstruire ce *discours autre*. Nous allons maintenant aborder deux autres manifestations de la mise en scène de l'événement, la dramatisation et le simulacre de débat qui ont, d'ailleurs, également recours aux représentations de *discours autres*.

3. La mise en scène de l'événement

La mise en scène de l'événement se fait souvent à travers une dramatisation à visée de captation et a recours à un traitement spécifique des questions polémiques.

3.1 Dramatisation à visée de captation

Comme nous l'avons indiqué dans la présentation du corpus, certains articles s'apparentent à des témoignages construits autour des paroles de victimes. Huit articles sont particulièrement concernés, quatre pour chaque quotidien. Très souvent, le titre, accrocheur, est construit à partir d'un témoignage d'une victime et est donc mis entre guillemets. C'est surtout le cas de *Libération* (3 titres) :

(13) *« La maison s'est remplie en une demi-heure »* (28.02.10)
« C'est allé très vite, il y avait tellement d'eau… » (01.03.10)
« Si la porte pétait, on était foutus » (01.03.10)

Le Monde ne présente qu'un titre de ce type :

(14) *Comme un tsunami* (01.03.10).

Ces titres qui indiquent, avant même de lire l'article, qu'on se trouve face à un témoignage ou plutôt un recueil de témoignages, ont pour objectif de plonger le lecteur dans la situation et bien sûr de l'inciter à lire l'article. Les autres titres se présentent davantage comme des résumés ou sont en tout cas plus informatifs. On trouve dans cette seconde catégorie trois titres du *Monde* :

(15) *Le désespoir des ostréiculteurs après le passage de Xynthia* (03.03.10)
Soldat de l'eau (04-03-10)
Sur l'île de Ré, Loix reprend ses esprits après le passage de Xynthia (05.03.10)

et un titre de *Libération* :

(16) *L'Aiguillon et La Faute-sur-Mer, fatalistes sur les responsabilités* (02.03.2010).

Ces articles se basent essentiellement sur des témoignages de victimes. Comme on peut le pressentir à la lecture des titres, ce sont surtout les articles de *Libération* qui jouent sur la dramatisation auxquels il faut ajouter l'article du *Monde* (Comme un tsunami). Ils sont d'ailleurs tous publiés dans les deux premiers jours de la catastrophe (le 28 février et le 1er mars). Les autres arti-

cles, publiés plus tard entre le 2 et le 5 mars, présentent les mêmes aspects de dramatisation mais de façon moins intensive. Il est ainsi possible de relever un certain nombre de régularités. La plus évidente est la rédaction de l'article comme une succession de scènes imagées qui donnent à l'article l'aspect d'un reportage filmé voire d'un film-catastrophe. On relève ainsi dans le premier article de *Libération* publié juste après le passage de la tempête (« La maison s'est remplie en une demi-heure ») ainsi que dans l'article du *Monde* (Comme un tsunami) un nombre important de paragraphes (respectivement 18 et 11), souvent très courts surtout dans l'article de *Libération*. Les paragraphes, de deux ou trois lignes maximum, ne comportent souvent qu'une phrase, ce qui donne au lecteur l'impression de séquences qui se succèdent rapidement comme autant de coups de projecteurs sur le déroulé de la tempête. Les discours représentés sont presque essentiellement attribués aux rescapés qui font partager leurs émotions au lecteur co-énonciateur au travers de micro-récits entrecoupés par les commentaires et passages narratifs pris en charge par le journaliste-énonciateur. Dans l'article du *Monde*, la présentation est moins homogène puisque les discours représentés sont éparpillés dans les différents paragraphes. En fait, le récit de la tempête se fait essentiellement par le truchement des membres d'une famille (Odette G. la grand-mère, son fils James, sa belle-fille Maryse, sa petite-fille ainsi que Sylvie, une voisine). La scène à partir de laquelle le récit est reconstitué, est située temporellement et spatialement :

(17) *Il est peu plus de 22 heures, dimanche soir 28 février, à L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée)* […] *spontanément, elle* [Odette G.] *a ouvert sa maison* […] *Autour de la table d'Odette.*

Le lecteur peut donc voir les différents acteurs assis à la table d'Odette racontant leur vécu de la nuit précédente. Même si d'autres voix se font entendre comme Bernadette, croisée dans la rue, un membre de la Sécurité civile et en conclusion Philippe de Villiers, elles ne perturbent pas le récit principal mais renforcent plutôt l'effet de reportage télévisuel. L'aspect spontané et désordonné des prises de parole est censé rendre l'ambiance de la discussion autour de la table. On le remarque dans le récit à deux voix de James et Maryse, récit qui est réparti sur trois paragraphes et entrecoupé par les interventions du journaliste-énonciateur qui confirme d'ailleurs l'impression de reportage télévisuel en parlant du « film décousu de cette journée de cauchemar ».

Un autre article de *Libération* présente une mise en scène tout à fait caractéristique. Dans cet article intitulé « Si la porte pétait, on était foutus », on assiste à un cadrage très précis qui situe l'article dans le gymnase transformé en centre d'accueil pour les sinistrés. Le premier paragraphe, descriptif, fournit des détails matériels : les lits de camp, les packs d'eau, les piles de vêtements. Les « visages hagards » qui sortent des tentes ainsi que les « bénévoles du quartier » qui « servent le café » permettent de situer temporellement l'article, à savoir le premier matin après la tempête. Il ne sera plus question du gymnase, jusqu'au dernier paragraphe où une citation très terre à terre (« Ca paraît dérisoire, mais si vous aviez une ceinture… Le pantalon qu'on m'a donné, je le perds… » (ainsi que les derniers mots de l'article

(… conclut un bénévole en servant les cafés) ramènent le lecteur dans le quotidien des sinistrés. Ce cadrage qui commence et se termine par les bénévoles qui servent le café aux sinistrés confirme bien que *tout* se passe dans le gymnase et que les discours représentés ont pour auteurs des sinistrés. En réalité, ce n'est pas aussi évident et certains discours représentés ne peuvent même pas être attribués. Notamment, le paragraphe 6 montre un passage au discours direct introduit par « Un peu plus loin, sur la plage de La Grière » ce qui situe explicitement le témoignage à l'extérieur du gymnase.

Outre cette mise en scène que l'on peut vérifier dans la plupart des articles, l'intensité dramatique est rendue dans les micro-récits par les choix lexicaux et les descriptions de situations extrêmes qui jouent sur la fibre émotionnelle du lecteur co-énonciateur. La description des situations extrêmes renvoie à des images de film, où l'intensité dramatique monte jusqu'au moment où le suspens est le plus grand comme le montrent les extraits suivants:

(18) *« À l'intérieur on n'avait que 20 cm d'eau mais à l'extérieur, ça montait, ça montait. Si on ouvrait la porte ou si elle pétait, on était foutus. » / De son portable, elle téléphone en claquant des dents à sa fille, à une dizaine de kilomètres. « Je lui ai dit : — Je vous adore tous, adieu… À travers la baie vitrée, je voyais arriver la vague. » Il ne leur restait alors que 15 centimètres pour respirer, entre la mer et le plafond, ils s'apprêtaient à lâcher prise.*

De plus, l'intensité dramatique est renforcée par le sentiment du moment vécu transmis au lecteur par l'utilisation d'un langage familier : « ça montait, ça montait / si elle pétait, on était foutus. / Elle a failli y rester / bringuebalés / les bouquins / un potin d'enfer ». On trouve des exemples identiques dans d'autres articles comme : « j'ai cru qu'on allait y passer / tout est foutu / où ont valsé mes affaires / on connaît la chanson / tout a été balayé ». Ce langage familier est sans doute destiné à rapprocher le lecteur des sinistrés et donc à l'impliquer davantage dans le drame qu'ils vivent.

Comme nous l'avons déjà signalé, on relève très peu de descriptions de la tempête. Plutôt que de décrire la tempête, le journaliste-énonciateur préfère la *faire vivre* au lecteur presque en direct dans des textes où les récits de E1 et des énonciateurs e1, e2… se mêlent, se font écho et se renforcent. Cette dramatisation, ainsi mise en scène, fait du lecteur un co-énonciateur spectateur et même *voyeur* qui renvoie davantage à des visées de captation qu'à des visées d'information.

3.2 De la question polémique au simulacre de débat

Il en va de même, en ce qui concerne le traitement des questions polémiques qui prennent de l'ampleur au fur et à mesure que le temps passe. La première polémique concerne la protection des populations à risque. Deux articles en particulier présentent ce que l'on peut appeler des *simulacres de débats* et suivent plus ou moins le même schéma : des questions posées au début de l'article auxquelles différentes voix apportent des réponses variées. Il s'agit d'un article du *Monde* (Fallait-il évacuer les communes dévastées par la tempête ?) et d'un article de *Libération* (On ne va pas fuir à chaque tempête !)

publiés tous les deux le 2 mars 2010. La lecture des articles donne l'impression d'un véritable débat organisé autour de ces questions, comme les débats organisés sur les plateaux de télévision. Ici aussi, ce sont les représentations de *discours autres* qui permettent une telle mise en scène. Et c'est toujours le journaliste-énonciateur qui orchestre les réponses des uns et des autres de façon à donner l'impression que les personnes sont physiquement présentes autour d'une table. Plusieurs facteurs contribuent à conforter cette impression. Premièrement les questions : elles sont posées soit dans le titre comme dans l'article du *Monde*, soit dans le chapeau ou dans le corps de l'article :

(19) Fallait-il évacuer les populations de la zone côtière ? Était-ce possible ? / Une fois l'alerte rouge lancée, que s'est-il passé ? Les pouvoirs publics avaient-ils les moyens de protéger les habitants ? / Fallait-il évacuer les populations ?

Deuxièmement la structure des articles : après un ou plusieurs paragraphes de présentation où les faits sont rappelés, les différents acteurs, élus locaux, représentants de l'État, experts (notamment de *Météo France*), sont cités (généralement au style direct). Les prises de positions des uns et des autres étant « judicieusement » rapprochées, elles donnent l'impression que les acteurs se répondent, s'opposent ou s'interpellent comme dans un véritable débat. La juxtaposition des différents points de vue ainsi que le choix des verbes introducteurs (tel que *souligne, explique, répond, s'interroge, insiste, résume*) renforce cette impression.

Enfin, le style familier propre à l'oral utilisé par certains acteurs ajoute au *simulacre de débat* comme on peut le voir dans les passages soulignés des extraits suivants :

(20) *René Marratier, maire de La Faute-sur-Mer, se défend sur cette question de l'évacuation : « Il y avait l'alerte rouge, certes. La mer est montée d'un mètre cinquante.* ***Mais ce n'est pas qu'à La Faute. C'est aussi aux Sables, c'est partout****. Évacuer ?* ***Tant qu'on n'a pas tous*** *les éléments, on ne peut pas savoir* […] *C'est trop facile ensuite de dire* ***"il n'y avait qu'à"****...* ***Comment voulez-vous qu'on le sache ?*** *»* (*Le Monde*)

(21) *«* ***On peut pas*** *tout prévoir…* ***Il n'y a que les Parisiens pour croire ça****. Des vents à 120 km/h et une mer agitée comme samedi, cela arrive six fois par an ! »* (Louis Guérin, maire des Sables-d'Olonne) (*Libération*).

Les phrases courtes contribuent à créer une impression d'oralité et laissent transparaître le ton qui monte, signe de l'énervement des pseudo-participants au débat. Finalement, les opinions étant mal présentées et mal défendues et l'idée même de polémique étant refusée, le débat est évacué et il ne reste qu'un simulacre. Alors que l'analyse de la question de la responsabilité des constructions en zone inondable nécessiterait de véritables enquêtes débouchant sur des articles d'opinions, véritables argumentaires, apportant des informations, autant que faire se peut, fiables, on remarque que les articles dits d'analyse se contentent généralement d'une mise en scène de *pseudo-débats* similaires à ceux décrits ci-dessus.

Il ressort de l'ensemble de cette analyse que le journaliste-énonciateur apparaît davantage comme un metteur en scène qui crée des événements sa-

tellites (film catastrophe, *simulacre de débat*) à partir de l'événement initial. Son rôle attendu d'informateur dérive vers un rôle de présentateur mais il entraîne avec lui le lecteur co-énonciateur qui du coup se trouve relégué dans un rôle de spectateur-voyeur au lieu d'occuper la place de citoyen-acteur qui lui siérait davantage. Cette situation correspond davantage à un journalisme en quête de lecteurs et en concurrence avec les médias audiovisuels.

12

Le sommet sur le changement climatique de Copenhague en 2009 et les espérances brisées au Parlement européen

Kjersti Fløttum
Université de Bergen
et
Annelise Ly
Norwegian School of Economics (NHH), Bergen

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier le rôle du langage dans l'évocation d'un événement international, COP 15, la Conférence sur les changements climatiques organisée à Copenhague en décembre 2009 par l'ONU [1]. Nous examinerons d'une part la manière dont l'événement est construit linguistiquement en amont, et nous analyserons, d'autre part, la manière dont il est rapporté ensuite. COP 15 était censée devenir un événement décisif de la politique mondiale. Les attentes étaient immenses et les déceptions d'autant plus grandes que le sommet s'est soldé par ce qu'il est convenu d'appeler un échec. L'Union européenne (UE) s'attendait à jouer un rôle central dans les négociations mais est restée en réalité cantonnée au rôle de figurant, laissant les autres pays mener les discussions.

L'événement – avec ses discours hétérogènes – est intéressant en soi. Cependant, les discours qui se sont construits, avant et après cet événement, nous semblent encore plus intéressants dans la mesure où ils montrent des différences importantes dans les conceptions du changement climatique et du rôle de l'UE. Comme support empirique, nous avons choisi deux séances au Parlement européen (PE), qui se sont déroulées le 24 novembre 2009 et le 20 janvier 2010, respectivement avant et après COP 15. Les exemples que nous présenterons sont tirés de la traduction officielle de l'UE, en français.

Notre démarche sera la suivante : après une brève introduction générale sur le discours climatique, nous étudierons premièrement, dans une approche énonciative, comment les politiciens intègrent le discours scientifique dans leurs interventions. Deuxièmement, dans une approche plus rhétorique, nous considérerons la construction de l'image d'une Europe comme puissance politique mondiale ; et troisièmement, nous analyserons les métaphores liées au climat et au changement climatique. Nous conclurons par quelques remarques finales.

Le changement climatique constitue de nos jours l'un des grands défis mondiaux, dont l'existence est globalement acceptée (bien que les voix de certains sceptiques se manifestent dans différentes sources médiatiques). De nombreux discours se construisent en se basant sur des conceptions souvent

1. Organisé par la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

très différentes du phénomène climatique ainsi que de ses conséquences (voir Fløttum 2013, Giddens 2009, Hulme 2009, Malone 2009). Au fur et à mesure que les débats se développent, une multitude de voix se font entendre : divers acteurs sont impliqués dans le travail qui consiste à adresser les défis, à formuler les questions clés et à décider des priorités d'action, selon leurs différents intérêts, valeurs, cultures et visions du monde. Au sein de cette complexité, la question du transfert du discours scientifique au discours politique se pose également : comment les connaissances sur le climat, qui ont leurs origines dans le discours scientifique plus ou moins objectif (Fløttum *et al.* 2006), sont-elles transmises dans le discours politique plus argumentatif et orienté vers l'action ? Comment les acteurs – aux différents niveaux et dans les différents contextes – construisent-ils leur agenda du climat ? Nous affirmons que le discours climatique est un phénomène où les discours scientifiques et politiques se mêlent.

Afin d'avancer dans les réponses possibles à la problématique du changement climatique, un phénomène naturel dont la complexité constitue un trait inhérent, il semble primordial d'essayer de comprendre ce qui est réellement dit et postulé. Par conséquent, des études linguistiques et discursives s'imposent (Nerlich *et al.* 2010).

1. Les différentes voix dans le débat parlementaire

Nous venons d'affirmer que le discours climatique constitue une mixité discursive ; on pourrait dire, pour reprendre les termes de St. Clair (2006), qu'il s'agit d'une co-production de connaissances et de politique. Cela se manifeste nettement dans les médias (Eide *et al.* 2010, Moirand 2007) ainsi que dans les différents forums politiques et publics. Même dans les synthèses publiées par le GIEC [2], qui est censé parler d'une seule voix pour présenter un consensus scientifique, on observe que des points de vue différents se manifestent, au moins implicitement (Fløttum 2010b, Fløttum & Dahl 2011). Le *Résumé à l'intention de décideurs* de 2007 en est ainsi un exemple. Il s'agit en effet d'un document qui prend les résultats de la recherche climatique comme point de départ mais qui porte une attention toute particulière au besoin d'adaptation, de mitigation et d'action politique. Ce discours qui à première vue pourrait apparaître comme précis et provenant d'une voix unique se révèle complexe et nettement polyphonique. Voilà une justification pour étudier également les débats du PE dans une approche énonciative ou dialogo-polyphonique (Bres & Mellet 2009, Fløttum 2010a, Nølke *et al.* 2004, Gjerstad 2011), mais dans une orientation différente : de quelle manière les politiciens intègrent-ils le discours scientifique dans leurs interventions ? Quelles sont leurs sources scientifiques ?

1.1 Avant COP 15

Pour le débat avant COP 15, il est en effet possible de donner une réponse assez claire à ces questions à travers des exemples comme (1) à (6) [3] :

2. GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, ou IPCC en anglais) *Intergovernmental Panel on Climate Change*.

3. Dorénavant à l'intérieur des citations c'est nous qui soulignons en gras.

(1) *Nous devons* […] *parvenir, à Copenhague, à un accord mondial, global et ambitieux sur le changement climatique, qui repose sur des bases scientifiques*. […] *cet objectif est conforme à ce que la science nous dit de faire, il serait donc honnête de notre part de faire* ***ce que la science nous dit.*** (Stavros Dimas, membre de la Commission, Grèce)

(2) ***La science nous dit*** *que nous devons* […] (Jo Leinen, S&D, Allemagne)

(3) *La responsabilité que nous avons, afin de* ***nous situer dans la fourchette du GIEC*** *de réduction pour 2020, entre 25 et 40 %.* (Corinne Lepage, ALDE, France)

(4) *Monsieur le Président, nous le savons,* ***un certain nombre d'études scientifiques le disent****, Yvo de Boer le dit aussi, les pays émergents font aujourd'hui des efforts au moins équivalents à ceux de l'Europe dans la perspective de 2020*. (Yannick Jadot, Verts/ALE, France)

(5) *Madame la Présidente, nous nous trouvons à un tournant décisif pour la planète.* ***La communauté scientifique, via l'IPCC, appelle l'Union européenne et les États membres*** *à s'engager à réduire les gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 1990*. (Michail Tremopoulos, Verts/ALE, Grèce)

(6) ***Selon les estimations scientifiques****, les réductions devraient être proches de 40 %, ce qui est non seulement possible, mais fera aussi que nous renforcerons notre compétitivité et que nous créerons davantage d'emplois verts*. (Åsa Westlund, S&D, Suède)

De manière simplifiée, on peut dire que les membres du PE n'intègrent pas directement le discours scientifique dans leurs interventions. Ils présentent leurs interprétations des sources auxquelles ils renvoient, des sources très générales, soit non spécifiées du tout comme dans *La science nous dit* en (2), soit par un renvoi au GIEC, comme en (3) et (5). Ce qui intéresse les députés, ce sont les chiffres précis. Il s'agit souvent de chiffres qui ressortent d'observations faites par le GIEC, mais qui sont normalement beaucoup plus nuancées que dans le débat politique, par exemple à l'aide d'expressions épistémiques calibrées statistiquement. On le voit dans l'extrait ci-dessous où les expressions épistémiques sont mises en italique par les auteurs eux-mêmes (selon des approches bien précises, définies par le GIEC) :

(7) *L'essentiel de l'élévation de la température moyenne du globe observée depuis le milieu du XXe siècle est* ***très probablement*** *attribuable à la hausse des concentrations de GES anthropiques.*

Il est ***probable*** *que tous les continents, à l'exception de l'Antarctique, ont généralement subi un réchauffement anthropique marqué depuis cinquante ans.* (GIEC, *Résumé à l'intention des décideurs*, 2007, p. 5-6)

À travers cette forme d'emploi simplifiée des résultats des recherches à la base des rapports du GIEC, une sorte d'argumentation par autorité (Nølke *et al.* 2004), les politiciens contribuent à simplifier un débat sur des phénomènes extrêmement complexes. Cela dit, on peut également reprocher à la science de ne pas être à même de communiquer ses résultats de façon compréhensible pour les non-experts. La communication liée aux causes et conséquences du changement climatique ainsi que la réception de celles-ci sont

actuellement très discutées (Jones 2010, Leiserowitz 2006, Ockwell *et al.* 2009, Patt & Schrag 2003, Ryghaug & Skjølsvold 2010). Cependant, tout en simplifiant le débat, l'argumentation par autorité des politiciens contribue à construire l'événement à venir, à lui donner de l'importance. À travers ce débat, elle constitue une base pour des mesures à entreprendre.

Les exemples ci-dessus sont tirés d'interventions faites par des politiciens qui croient à un réchauffement causé par des activités humaines – le réchauffement anthropique. La manière de s'exprimer observée parmi les sceptiques et nieurs n'est pas plus nuancée ; au contraire, elle est souvent plus marquée à l'aide d'expressions valorisantes ou d'arguments qui ne sont pas toujours tout à fait pertinents :

(8) *Des milliers de scientifiques contestent l'existence même d'un réchauffement climatique d'origine humaine, invoquant des changements cycliques naturels qui ont vu des vignes dans le nord de l'Angleterre sous domination romaine et une armée suédoise marcher sur Copenhague sur une mer Baltique gelée en 1658*. (Nick Griffin, NI, Angleterre)

Sans entrer plus dans les détails, on peut aussi se demander quelle est la source de Nick Griffin : Qui sont ces « milliers de scientifiques » ?

1.2 Après COP 15 : les espérances brisées

La manière de s'exprimer sur les questions climatiques, notamment pour ce qui est des sources, ne change pas beaucoup après COP 15, mais elle devient moins catégorique, comme en (9) :

(9) ***Si nous tenions compte du message des climatologues*** *comme nous le devrions, notre objectif réel devrait être une réduction de 40 %.* (Satu Hassi, Verts/ALE, Finlande)

Les politiciens qui demandent des actions en faveur de la protection du climat semblent être marqués par les espérances brisées. Par contre, pour les sceptiques, il s'agit plutôt d'espérances transformées en une heureuse réalité. Ces politiciens sceptiques trouvent en plus un grand soutien dans un autre événement, le « climategate », et sont beaucoup plus présents dans ce débat que dans celui d'avant COP 15 :

(10) *Lorsque l'on analyse le sommet de Copenhague et ses résultats, il faut faire appel à son bon sens et regarder à travers le prisme de la multitude de données environnementales et économiques confirmant que le réchauffement climatique n'existe pas et que s'il existe bel et bien, il échappe totalement à tout contrôle humain, étant uniquement causé par les éléments naturels. À ce propos, nous avons appris la semaine dernière qu'une partie importante des données environnementales utilisées par le panel intergouvernemental sur le changement climatique était ou sciemment falsifiée ou mal interprétée. Vu sous cet angle, l'échec du sommet de Copenhague est une bonne chose.* (Ivo Strejček, ECR, République tchèque)

(11) *Enfin, nous avons besoin de recherches sérieuses sur les preuves.* ***Le « climategate » était un rappel****, et l'affirmation selon laquelle les glaciers de l'Himalaya reculeraient semble aujourd'hui fondée sur des conjectures. Certains membres du GIEC prédisent même aujourd'hui un refroi-*

dissement mondial. Nous avons besoin d'une recherche scientifique objective et impartiale, et pas d'un activisme politique opportuniste. Nous ne savons plus actuellement ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. (Derk Jan Eppink, ECR, Angleterre)

2. L'Europe comme puissance mondiale ?

Dans une approche plus rhétorique, nous allons maintenant considérer la construction de l'image d'une Europe comme puissance politique mondiale dans les débats en question.

Historiquement, l'UE a joué un rôle moteur dans la réduction des gaz à effet de serre (Giddens 2009) et a implanté, dès 2005, un Système Communautaire d'Échange de Quota d'Émission (SCEQE), ou en anglais *European Union Emission Trading System* (EU ETS). Dans les débats au Parlement européen, l'UE souhaitait donc se présenter non seulement comme une puissance mondiale, au même niveau que les États-Unis ou la Chine, mais aussi comme un moteur dans les discussions climatiques.

2.1 Avant COP 15

Il est intéressant de noter qu'avant COP15, l'UE se construit en opposition aux autres puissances, principalement par rapport aux États-Unis et à la Chine. L'UE est perçue comme le bon élève des discussions climatiques, tandis que les autres puissances en sont les cancres.

Ainsi, nous avons une UE qui se présente comme sérieuse et active dans les négociations climatiques :

(12) *Le paquet sur le climat de l'UE adopté en décembre 2008 a été important afin de montrer* ***le sérieux de notre engagement*** *envers le changement climatique*. (Fiona Hall, ALDE, Royaume-Uni)

De plus, l'UE se présente comme un modèle sur lequel il faut prendre exemple, comme les interventions qui suivent (13) et (14) le montrent :

(13) *L'UE devrait continuer à* ***montrer l'exemple*** *dans la lutte contre le changement climatique. Il est intéressant de noter que l'UE a dépassé les objectifs fixés à Kyoto*. (José Manuel Fernandes, PPE, Portugal)

(14) *Afin de parvenir à cet accord mondial, afin de persuader d'autres pays de se manifester, nous devons continuer à insister* ***en montrant l'exemple***. **(**Stavros Dimas, membre de la Commission, Grèce)

Le rôle moteur de l'Europe est aussi mentionné à de nombreuses reprises dans le débat, sans qu'il soit jamais contesté (les exemples 15 et 16) :

(15) *L'Europe a toujours joué un* ***rôle moteur*** *et le paquet sur le climat et l'énergie adopté au cours de la législature précédente en est un exemple très clair*. (Iva Zanicchi, PPE, Italie)

(16) *L'Union européenne doit* ***continuer à jouer un rôle moteur*** *et à s'exprimer d'une seule voix sur les questions environnementales.* (Luís Paulo Alves, S & D, Portugal)

Il y a donc cette idée selon laquelle sans l'intervention de l'Union européenne, les négociations climatiques ne peuvent démarrer. Par ailleurs, la présence du verbe *continuer* dans les exemples ci-dessus (13), (14) et (16)

montre que le rôle de leader n'est pas contesté par les parlementaires. Bien au contraire, ce rôle de leader va de soi, il faut juste qu'il perdure.

Si l'Union européenne est la puissance grâce à laquelle les discussions climatiques peuvent commencer, elle est aussi celle grâce à qui les négociations peuvent être menées à bien, dans la mesure où l'UE conduit les discussions. On voit ainsi que l'UE se définit comme l'institution qui doit ouvrir la voie et conduire les discussions :

(17) *L'UE a endossé* ***le rôle de meneur*** *sur ces questions et nous voulons que cela reste le cas à Copenhague*. (Jo Leinen, S&D, Allemagne)

(18) *C'est maintenant que l'Union européenne est sollicitée pour monter l'exemple et confirmer* ***son rôle de meneur***. (Stavros Dimas, membre de la Commission, Grèce)

(19) *J'apprécie que l'Union européenne assume* ***ce rôle de meneur****. Nous en sommes ravis.* (Chris Davis, ALDE, Royaume-Uni)

(20) *Copenhague sera un échec à moins que l'Europe ne joue* ***un rôle de meneur fort****, comme nous le savons tous*. (Gerben-Jan Gerbrandy, ALDE, Pays-Bas)

Ce rôle de « meneur » est exprimé de façon plus explicite encore dans l'intervention de Jørgensen, qui utilise l'expression *être aux commandes* :

(21) *Il y a beaucoup de personnes qui ont déjà décidé que Copenhague serait un fiasco. C'est pourquoi il est plus important que jamais pour l'Europe d'ouvrir la voie,* ***d'être aux commandes***. (Dan Jørgensen, S&D, Danemark)

L'UE se construit ainsi comme une institution sérieuse, capable de conduire les discussions climatiques. L'image des autres puissances se construit en opposition : non seulement ces puissances sont moins ambitieuses que l'UE, mais, en plus, elles sont décrites comme des « joueurs », en opposition à l'UE donc, qui, elle, est sérieuse.

(22) *Le rôle moteur de l'Union européenne est très important, mais j'ai l'impression qu'il n'y a que l'UE qui est ambitieuse*. (Elżbieta Katarzyna Łukacijewska, PPE, Pologne)

Ainsi, les États-Unis et la Chine jouent au jeu du chat et de la souris ou au jeu de celui qui peut rester immobile le plus longtemps :

(23) *Pouvons-nous espérer que ce* ***jeu du chat et de la souris*** *qui se déroule actuellement entre les pays qui participent au sommet de Copenhague prenne fin ?* (Marita Ulvskog, S&D, Suède)

(24) *Nous n'avons plus le temps de* ***jouer*** *à « Qui peut rester immobile le plus longtemps ? » Mettons-****les*** *en mouvement et dirigeons-les vers l'accord internationalement contraignant que nous voulons tous tellement.* (Gerben-Jan Gerbrandy, ALDE, Pays-Bas)

Le pronom complément *les* se réfère ici clairement aux États-Unis et à la Chine.

2.2 Après COP 15 : les espérances brisées

Après le sommet de Copenhague, le rôle de meneur de l'UE est nettement contesté. Rappelons en effet que la conférence n'a pas eu les résultats souhaités et a souvent été qualifiée de *fiasco* par les journalistes, les politiciens, mais aussi par les membres du parlement eux-mêmes. D'une part, l'accord de Copenhague est moins contraignant et moins ambitieux que prévu, et d'autre part, l'Europe est restée cantonnée à un rôle de figurant alors qu'elle comptait jouer un rôle majeur dans les discussions climatiques :

(25) *Nous devons reconnaître en toute honnêteté que l'UE n'a pas fait montre de l'autorité qu'elle déclare posséder. Le moyen le plus efficace de prendre la tête du mouvement aurait été, et est encore, de viser un objectif plus strict de réduction des émissions d'au moins 30 %. Si nous tenions compte du message des climatologues comme nous le devrions, notre objectif réel devrait être une réduction de 40 %.* (Satu Hassi, Verts/ALE, Finlande)

Le rôle moteur de l'UE, qui allait de soi, n'est pas directement contesté mais demande à être prouvé :

(26) *L'UE devrait par conséquent faire preuve d'autorité. Évidemment, nous pouvons critiquer les États-Unis. Évidemment, nous pouvons critiquer la Chine de ne pas avoir eu la volonté politique requise à Copenhague. Mais la présente Assemblée doit faire un retour sur elle-même – nous devons être critiques face au manque d'initiative de l'UE.* (Dan Jørgensen, S&D, Danemark)

On note cependant que tout espoir n'est pas perdu :

(27) *Aussi, dans l'année qui vient, l'Europe doit faire plus et mieux.* (Yannick Jadot, Verts/ALE, France)

3. Les métaphores avant et après COP 15

Dans cette section, nous analyserons les métaphores liées au climat et au changement climatique (voir aussi Ly 2011, Ly 2013, Musolff & Zinken 2009). La question principale se formule de la manière suivante : Peut-on distinguer un changement dans la manière de concevoir le climat avant et après COP 15 ?

Avant COP 15, de nombreuses métaphores conceptuelles sont utilisées pour parler du climat. La présence de ces métaphores dans les débats souligne les différentes conceptions du défi climatique et explique en partie les divergences des MPE quant aux actions à entreprendre et l'échec de COP 15.

Pour certains parlementaires, le climat est perçu comme un objet, et de ce fait, un objet contrôlable par l'homme. Ce dernier peut donc exploiter ses ressources comme bon lui semble. Voici quelques exemples :

(28) *Une fois que le climat sera cassé, il le sera pour toujours et nous ne serons pas en mesure de le réparer.* (Jo Leinen, S&D, Allemagne)

(29) *L'objectif doit cependant être – et je parle d'un objectif pour l'humanité – d'exploiter notre Terre et ses ressources de manière durable et judicieuse.* (Angelika Werthmann, NI, Allemagne)

Pour d'autres au contraire, le climat est perçu comme une entité fragile, à protéger. Et c'est le rôle de l'homme, dans ce cas-là, de le protéger. L'expression métaphorique *protéger le climat,* par exemple, apparaît à plusieurs reprises. Le climat est victime de l'homme :

(30) *Le climat de la Terre attend depuis trop longtemps. Il est à présent temps de trouver un accord*. (Andreas Carlgren, président en exercice du Conseil, Suède)

(31) *Je voudrais rappeler à ceux qui sont désireux de remettre en question toute la notion de protection climatique que la planète n'attendra pas. Vous ne pouvez pas dire à la planète : « Pourrais-tu, s'il te plaît, nous donner un an ou deux de plus, nous sommes en pleine récession », ou « Les climato-sceptiques nous ont fait hésiter ». Le changement climatique progresse selon les lois de la physique et de la chimie, et nous assumerons la responsabilité de nos décisions et, aussi, de notre immobilisme*. (Satu Hassi, Verts/ALE, Finlande)

Cependant, le climat est avant tout perçu comme un bourreau, un agresseur :

(32) *Mais il faut avoir en tête que, dans le monde, plusieurs centaines de millions d'êtres humains vont devenir ce que l'on peut appeler des* ***sinistrés*** *climatiques à cause de cette augmentation*. (Gilles Pargneaux, S&D, France)

(33) *Dans le combat contre le changement climatique, la protection des peuples autochtones joue un rôle essentiel. En matière d'environnement, de pauvreté, de santé, ils sont les premiers à* ***souffrir*** *du changement climatique*. (Catherine Greze, Verts/ALE, France)

Il faut de ce fait *combattre le changement climatique*, ou *lutter*, expressions utilisées à de maintes reprises par les parlementaires :

(34) C'est à l'Europe d'accepter de nouvelles responsabilités et de ***mener la lutte*** contre le changement climatique. (David-Maria Sassoli, S & D, Italie)

(35) *L'UE devrait continuer à montrer l'exemple dans la* ***lutte*** *contre le changement climatique. Il est intéressant de noter que l'UE a dépassé les objectifs fixés à Kyoto*. (José Manuel Fernandes, PPE, Portugal)

(36) *Dans le* ***combat*** *contre le changement climatique, la protection des peuples autochtones joue un rôle essentiel*. (Catherine Greze, Verts/ALE, France)

L'expression *combattre le changement climatique* est toujours présente après COP15, mais on peut noter que les autres variations métaphoriques disparaissent, ou presque. La notion de changement climatique apparaît bien souvent accolée à un terme plus politique, comme dans les exemples suivants :

(37) *Nous devons inclure de toute urgence dans nos réunions internationales la question du changement climatique et ici, naturellement, j'attends que les commissaires chargés de ces deux domaines travaillent en étroite coopération*. (Romana Jordan Cizelj, PPE, Slovaquie)

(38) *L'Union européenne disposerait d'une compétence exclusive dans les accords relatifs au climat et à la politique climatique.* (Judith A. Merkies, S&D, Royaume-Uni)

On pourrait ainsi penser qu'après COP 15, le climat devient plus un thème politique qu'une préoccupation écologique. De même, l'usage des nombreuses expressions métaphoriques dans le discours avant Copenhague semble viser à sensibiliser et convaincre les parlementaires, afin qu'ils agissent, qu'ils se mettent d'accord sur la mise en place d'un accord climatique contraignant. Les interventions après COP 15 par contre, semblent moins se soucier de la protection du climat que du fiasco politique.

Les reflexions que nous avons présentées ici ont un caractère explorateur. Cependant, nous pensons avoir identifié quelques phénomènes qui mériteraient d'être approfondis dans des approches différentes. Nous avons vu qu'au Parlement européen, l'événement de COP 15 a été marqué de manière très manifeste dans les débats. En effet, la comparaison des débats sur le changement climatique en novembre 2009 et en janvier 2010 nous a permis de mettre en évidence les différences dans la manière d'évoquer ce sujet primordial, mais aussi dans la façon de penser la place de l'Europe sur la scène internationale. Il s'agit d'un événement construit discursivement à l'avance, selon les vœux des députés européens, et qui – à cause de la dure réalité de Copenhague – a été déconstruit par la suite. COP 15, événement consacré au client, s'est transformé en un événement nettement politique.

En ce qui concerne le discours climatique, nous pensons qu'il y a d'importantes études linguistiques à faire sur la représentation de ses complexités et incertitudes. Dans les présentations de résultats de recherche climatique entreprises par le GIEC, par exemple, l'expression des différentes incertitudes et complexités est essentielle, se traduisant par diverses échelles calibrées et reproduites par des expressions représentant des degrés de *concordances,* de *confiance* et de *probabilité* (voir exemple 7). D'un point de vue linguistique, ces expressions calibrées sont particulièrement intéressantes par rapport à d'autres expressions et constructions utilisées, qui ne sont pas préalablement définies, telles que les différentes expressions modales et polyphoniques (Fløttum & Dahl 2011).

Enfin, pour comprendre la construction, l'interprétation, la circulation et la réception des connaissances sur le climat, il nous semble tout à fait nécessaire de réaliser des études interdisciplinaires, dans lesquelles les études langagières devront jouer un rôle central (Nerlich *et al.* 2010).

13

Drame et récit de l'événement : Qu'arrive-t-il au lecteur ?

Christine Servais
Université de Liège

Outre sa dimension théorique, marquée par le célèbre texte de Morin (1972), qui le qualifie d'improbable, accidentel, singulier et historique, l'événement a également, c'est un truisme, une dimension proprement médiatique. Ces deux acceptions sont loin de se recouvrir, car il n'est pas rare que l'événement médiatique n'ait rien d'improbable ni d'accidentel. On distingue donc généralement entre différents types d'événement, par exemple entre événement « rapporté » et événement « construit » (Charaudeau 1997), pour séparer l'événement réel d'un événement qui doit tout à la structure économique et sémiotique du média, mais beaucoup d'autres distinctions sont également possibles. Nous allons pour notre part nous référer ici à une approche plus radicale de la notion d'événement, et le considérer comme l'irruption d'un fait qui interrompt ou déchire le tissu symbolique dans lequel sont élaborés nos savoirs, nos cultures et notre identité. Nous suivrons en cela la description qu'en fait Derrida *et al.* (2001) : l'événement est ce qui ne peut être déduit d'une chaîne de causalité et, de ce point de vue, il est ce qui introduit à la possibilité de l'à-venir comme non consécution du présent. L'événement désigne pour Derrida l'arrivée de l'Autre, de ce qui n'est pas pensable dans nos catégories, et met en question la possibilité que nous avons de l'accueillir, de nous laisser hanter par lui en lui donnant l'hospitalité [1].

Plus proche des préoccupations de l'analyse du discours médiatique, Vattimo (1990) relève pour sa part que les mass-médias sont susceptibles de nous confronter à des chocs analogues au *Stoß* heideggérien qui consistent en un étonnement devant le fait qu'un « autre » monde, une autre « origine du monde », un monde dont l'autre est l'origine, existe [2]. Ces chocs, par lesquels les médias nous opposent en somme d'autres « visions du monde » et rendent explicite la contingence de nos propres normes, n'ont pas la nature angoissante du *Stoß* heideggérien, mais ils nous exposent au dépaysement, déplaçant en quelque sorte les frontières de la maison commune. Vattimo es-

1. Le thème de la hantise, rattaché à la question de l'événement, est par ailleurs largement développé dans *Echographies de la télévision* (Derrida & Stiegler 1996).

2. Chez Heigegger, le *Stoß* (littéralement : *coup*), désigne l'effet que l'œuvre d'art exerce sur l'observateur. Le terme renvoie donc à l'expérience de l'art dans la mesure où celle-ci entretient un « rapport avec la mort en tant que possibilité constitutive de l'existence. Ce qui, dans l'expérience de l'art, provoque le *Stoß* pour Heidegger, c'est le fait même que l'œuvre est plutôt que de n'être pas ». Ce fait, ajoute Vattimo (1990 : 69), « est également pour Heidegger à la base de l'expérience existentiale de l'angoisse ».

time que, à travers ces chocs qu'il nomme « expériences esthétiques de masse », les médias de masse sont tout à fait en mesure de relayer cette « arrivée de l'Autre » que Derrida considère comme événement.

Il n'est pas difficile de remarquer que l'événement ainsi conçu comme choc, comme rupture, mais également comme menace (il menace mon identité, ma communauté) est bien ce que les médias de masse recherchent, en l'espèce du scoop notamment, mais également dans un certain nombre de productions indexées sur la « présentation » du réel, allant du direct à la téléréalité en passant par les documentaires truffés d'images amateurs, etc.

Qu'en est-il de ces événements ? Sont-ils susceptibles d'être relayés par les médias de masse pour produire chez les destinataires ce choc de l'arrivée de l'Autre ? Nous allons interroger, à l'aide de deux exemples (presse écrite et télévision) la manière dont les mass-média sont susceptibles de faire médiation entre l'événement et le monde du destinataire [3], selon quelles figures et quelles « refigurations » (Ricœur 1990), et quelles en sont les conséquences en termes d'identité singulière et collective. Car « ce qui caractérise un fait qui survient comme événement, et ce qui le définit, c'est qu'il est de nature à modifier l'identité des acteurs qui y sont engagés », « à nous interroger sur la légitimité du contrat social et sur la signification même du lien par lequel nous appartenons au monde. » (Lamizet 2006 : 289, 278) [4]

Notre questionnement porte donc sur le récepteur davantage que sur le seul discours. L'ébranlement du sens et du monde communs que l'événement comporte constituent-ils le cadre d'une émancipation, c'est-à-dire d'une redistribution des places, des postures et des normes communes, ou sont-ils seulement le prétexte d'un « rapatriement » du récepteur, sain et sauf, à l'intérieur des frontières vite rétablies d'un monde commun ? Pour reprendre l'image de Derrida citée plus haut, nous voudrions décrire la manière dont l'ensemble du dispositif mass-médiatique soumet le récepteur à la hantise ou, au contraire, le place en position de s'y soustraire.

L'événement est un analyseur pertinent pour interroger la construction de l'identité dans et par les médias de masse. Par son caractère interruptif et la menace qu'il comporte, l'événement oblige à un éclaircissement, une « catharsis » (*ibid.* : 220) des catégories dans lesquelles sont formulées les questions relatives à la nature du commun et à ce que Rancière (1995, 2000, 2008) appelle un « partage du sensible ». Mais cela suppose que l'on s'intéresse à sa dimension performative (qu'est-ce que l'événement fait au discours médiatique et qu'est-ce que celui-ci fait à son tour au récepteur ?), ce qui requiert un appareillage méthodologique adapté.

3. Notre point de vue est ici en léger décalage avec celui de Lamizet (2006 : 31-38), qui parle d'« événement réel », d'« événement symbolique » et d'« événement imaginaire ». Il considère que l'événement lui-même fait médiation (ce qu'il appelle « médiation événementielle »), car il articule la dimension singulière d'un fait avec une signification collective et politique. Selon nous, le processus de médiation doit être mis au crédit du seul média, l'événement se caractérisant précisément par la perte du sens et de l'identité.

4. La question est également au cœur d'un certain nombre de publications qui associent de manière récurrente événement et altérité, identité (par exemple Dayan 2006).

1. Référents théoriques et méthodologie

En cherchant à comprendre si la représentation de l'événement fait, ou non, subir au récepteur un déplacement, une « refiguration » de son identité, etc., nous sommes amenés à nous dégager d'une analyse en termes de stricte représentation, pour y inclure la dimension performative de celle-ci. Il nous faut en effet non seulement décrire comment les récepteurs sont intégrés dans une histoire, un récit, une image, etc., par la dimension proprement mimétique ou spéculaire de la représentation, mais encore comment cette représentation comporte un dispositif d'adresse, qui rendra compte de sa capacité à les toucher. Nous ne sommes plus dans une perspective qui distinguerait les effets de sens possibles et les effets de sens réels, et réserverait à l'analyse du discours et aux études empiriques leurs examens respectifs, mais dans une approche qui, appuyée sur le travail de Rancière et de Derrida, cherche à rendre compte du fait que les représentations sont aussi *dictées* par un mode d'adresse [5]. Ce que nous nommerons ici *interscripteur* désigne cet autre du scripteur auquel celui-ci s'adresse, ce qui affecte son écriture. L'interscripteur peut prendre différentes formes (par exemple celle de la fameuse *cible* du marketing, d'un interscripteur calculé, représenté sans reste, mais également bien d'autres). Il peut être singulier, collectif, ou même universel. L'essentiel est d'admettre que toute représentation comporte un certain rapport d'adresse à l'autre, et que nous pouvons le décrire.

Dès lors la justesse d'une représentation ne peut s'évaluer à la seule aune du rapport au référent. En d'autres termes, les représentations ne se spécifient pas seulement par leur contenu mais également par un mode d'adresse. Il est dès lors utile d'introduire, dans la description des textes et des discours, la notion de *fiction*. Il ne s'agit pas de prétendre que, tout discours et toute image étant désormais fictifs puisque le réel est inatteignable, toutes les représentations se vaudraient, mais de rendre compte, par ce terme, de ce que l'adresse fait travailler les représentations ; de rendre compte de la distribution des discours, des places d'énonciation, des prises de parole, des représentations des corps et des objets, etc., que l'adresse impose à la représentation. Ainsi, différents modes d'adresses forment différents types de fictions, qui à leur tour affecteront différemment les destinataires. Ce sont deux de ces formes que nous allons examiner.

Mais avant d'en venir là, et afin de respecter notre objectif de comprendre si et comment l'événement relayé par les médias peut constituer pour le récepteur un choc ou une expérience tels que son identité en soit ébranlée, nous devons également inclure dans l'analyse le destinataire réel, celui à qui parviennent les sons, les images, les textes. Or nous ne menons pas ici une étude empirique. Nous proposons alors, et pour qu'il n'y ait aucune confusion, de renoncer au terme *récepteur* pour lui substituer, comme nous l'avons fait ailleurs (Servais 2003, 2004), celui de *destinataire*. Ce terme désigne le destinataire réel en tant qu'il entretient un rapport symbolique au texte, en tant qu'il est pris par les discours ou qu'il s'en déprend [6].

5. La question du rapport entre adresse et référence a été abordée par ces deux auteurs dans un certain nombre d'ouvrages, dont : Rancière (1995, 2000, 2008) ; Derrida (1972, 1986).

6. Le terme de *destinataire* est lié à tout le travail qu'a mené J. Derrida autour de l'adresse et de la

De ce point de vue, le sort du destinataire reste, quoi qu'il en soit, non prévisible. Nier cette imprévisibilité n'est pas seulement se créditer d'un savoir à bon compte en calculant ce que le texte dira ; c'est également toujours, à un moment ou un autre, postuler chez les récepteurs une passivité dont nous ne pouvons jamais être assurés, et qui repose sur l'artefact d'une transmission *achevée* des formes et des significations. En bref, nous pouvons comprendre les processus mais nous ne pouvons savoir s'ils se produisent ou pas. Il ne s'agit pas ici d'un simple renoncement lié aux difficultés rencontrées par toute étude de réception, mais d'un impératif théorique : parler de destinataire signifie pour nous que l'infinité des contextes de réception n'est pas théorisable, sous quelque forme que ce soit (Derrida 1972, Barthes 1984) ; que la signification reste *partagée* entre scripteur et destinataire, chaque destinataire devenant à son tour scripteur dans la lecture ; que de ce fait elle reste à venir et, pour reprendre un terme derridien, indécidable ; que, enfin, le sens relève d'un « nous » (Nancy 1996) sans que ce « nous » soit d'avance nécessairement entendu ou même conçu. Nous devons conserver la possibilité de cette ouverture si nous considérons que l'événement est précisément ce qui est en mesure de refigurer les identités, et en particulier les identités collectives.

Afin d'évaluer les formes d'inscription de l'altérité même de l'événement dans le discours des médias et ce qui est susceptible d'en arriver au destinataire, nous avons choisi deux types de représentations très différents. D'une part, la manière dont *La Libre Match* a rendu compte du tsunami survenu dans l'océan indien en décembre 2004 [7] ; d'autre part une émission télévisée passant sur une chaîne privée belge (RTL-TVi) intitulée *Enquêtes* et composée de reportages sur le travail de la police dans des villes de Wallonie, le plus souvent de nuit. Le tsunami fut un événement quasi planétaire, à la fois par son amplitude géographique et par le mouvement de générosité qu'il suscita. Une telle vague est un événement non seulement par sa violence (le nombre de morts), son imprévisibilité (relative), mais également par sa remise en question de frontières fondamentales pour l'humanité : celles qui séparent la mer de la terre. Il s'est déroulé loin de chez nous, mais nous concernait en raison du grand nombre de touristes européens qui séjournaient alors en Thaïlande pour des vacances de rêve. Les reportages d'*Enquêtes*, à l'inverse, jouent sur la proximité géographique et mettent en scène l'événement comme pouvant toujours survenir, comme une menace pesant sur notre quotidien.

destination (par exemple Derrida 1986). Dans le cadre des études de réception, cette notion est directement liée à la césure qui continue de séparer d'un côté une approche empirique, qui utilise le terme de *récepteur* (ou, aujourd'hui, de *public*) et recense les interprétations effectivement observées d'un texte, d'une image, etc. et, de l'autre côté, une approche par les textes, qui traditionnellement s'en tient aux sens possibles, que ce soit sous la forme du « lecteur modèle », du « contrat », de la « promesse », etc. À travers cette notion difficile, et qui doit encore être travaillée, nous tentons de relier l'ordre empirique des faits (les interprétations effectives) et l'ordre transcendantal des conditions de possibilités de ces mêmes faits (l'adresse qui les rend possibles).

7. *La Libre Match* est un hebdomadaire issu en 2001 d'une association entre l'éditeur du quotidien belge *La Libre Belgique* et *Paris Match*. Cet hebdomadaire remplace alors *Paris Match* édition belge. Le corpus comprend un ensemble de 20 articles et 110 photographies, répartis sur les éditions des 5, 12, 19 et 26 janvier 2005. Une excellente analyse, qualitative et quantitative, de ce corpus, a été menée par Camille Poskin, *Analyse sémio et socio-discursive de la couverture médiatique, dans La Libre Match, du raz de marée de l'océan indien du 26 décembre 2004*, Mémoire de maîtrise en Information et Communication, ULg, 2006. Toutes les données citées en sont issues.

Dans les limites de cet article, nous ne présenterons que quelques remarques isolées nous permettant de faire apparaître les liens les plus saillants entre l'adresse et l'arrivée de l'événement.

2. *La Libre Match* et le récit

La catastrophe du tsunami n'est pas un événement inédit ; elle est au contraire indexée sur une série d'autres catastrophes, réelles ou mythiques, où l'homme se voit renvoyé par les forces de la nature à sa finitude. Elle réveille également des angoisses socialisées, par exemple celles qui sont relatives à ce qui peut surgir de l'océan. On trouve donc dans le magazine un grand nombre de figures dont la structure est directement empruntée à l'imaginaire, qu'il soit d'ordre mythique (paradis *vs* enfer) ou plus banalement cinématographique ; cet imaginaire cinématographique tient par exemple à l'organisation des récits (situation initiale – perturbation – action – situation finale), à des jeux sur le suspense (lorsque l'on détaille des séquences qui diffèrent un dénouement heureux), à la configuration des images (images de fuite ou de panique typiques des films catastrophes, avec la vague en arrière-plan), ou encore aux types de rôles et de personnages, où se trouvent en bonne place le héros (beaucoup d'exemples du type : « Sur cette plage de Thaïlande, une mère court vers le danger pour sauver ses enfants », 12.01.05) ; le miraculé (« Miracle : balayée par la vague, toute cette famille suédoise va survivre », 12.01.05) ; la victime innocente (la une du même numéro titre : « La terre en deuil, une victime sur trois est un enfant »), etc. L'usage de ces « clichés » a un aspect rassurant (Silverstone 2006) et autorise, en instaurant une continuité entre le réel de l'événement et l'imaginaire de nos fantasmes, sa réappropriation par les destinataires (Lamizet 2006 : 105). Deux mouvements symétriques sont donc à observer ici : dans le même temps où les frontières (terre/mer ; nature/culture) semblent ébranlées, où l'assurance de l'homme en sa maîtrise est niée par l'affirmation d'une puissance chaotique supérieure et incontrôlable, où l'infini de la nature est rappelé à nos mémoires et nos angoisses séculaires réactivées, s'opère une réappropriation de l'inouï par le déjà-vu ou le déjà-lu d'un récit qui emprunte aux schémas fictionnels dominants et aux grands récits mythiques. Dans ces textes, les témoignages empruntent la forme du récit de fiction, qu'il soit cinématographique ou mythique, détaillant les actes et les pensées à l'instant T de ceux qui ont été emportés, de ceux qui se sont sauvés, ceux qui se sont retrouvés, ceux que l'on n'a pas retrouvés, etc. tout en ménageant le suspense [8]. L'événement est en même temps authentifié comme réel unique et singulier (rôle du témoignage ou des noms propres), et raconté comme une fiction propice à l'identifi-

8. Par exemple : « Mais Jean-Jacques, Christine et leurs deux enfants, Jean-Félix, 9 ans et Marie, 7 ans, doivent repartir aujourd'hui. Ils sont dans leurs chambres pour préparer les valises. Pendant ce temps, Michel Sarlande, sa tasse de café à la main, voit la mer se retirer sur plusieurs centaines de mètres. Il s'avance pour observer les poissons sur le sable. Il aperçoit bien, au loin, de l'écume blanche, mais n'y discerne aucun danger. Pourtant, la vague grossit, et sa vitesse augmente. Il rentre et empoigne Yannick tandis que sa femme, Noï, prend Luc dans ses bras. Quand ils ressortent, un mur d'eau de 3 mètres de hauteur n'est plus qu'à 50 mètres d'eux. Après quelques foulées, Michel est happé par la vague. Son voisin, monté dans un arbre, le regarde tourner sur lui-même à la recherche de Yannick, qu'il a lâché, de sa femme et de Luc, qu'il a perdus de vue. Au Sofitel de Khao Lak, François Dargent et son fils Raphaël se dirigent vers la plage lorsque des cris leur parviennent » (12-01-05).

cation [9]. Ces remarques nous conduisent à estimer que le traitement par *La Libre Match* de cette catastrophe relève de la « fiction de l'âge esthétique » telle qu'elle est définie par Rancière (2000 : 59-61), où témoignage (« écrire l'histoire ») et référent imaginaire (« écrire des histoires ») sont pris dans un même régime de sens et de vérité, la frontière entre « raison des faits » (causalité) et « raison de la fiction » (formes de leur intelligibilité) étant brouillée. Une hypothèse serait d'ailleurs que les médias de masse ont favorisé (sinon accéléré) l'avènement de cet « âge esthétique », où « n'importe qui est considéré comme coopérant à la tâche de "faire" l'histoire » (*ibid.* : 61).

Si l'on s'intéresse maintenant aux actants, on peut remarquer que la quasi-totalité (92 %) des documents d'archive [10] utilisés pour donner une image de la situation initiale représente au moins un individu, et que ceux-ci mettent l'accent, dans leur très large majorité (93 %) sur la structure relationnelle de la photographie : les individus y sont nommés en tant que « parents », ou « amis », ils sont inscrits dans un réseau relationnel, ce qui augmente le nombre de personnes affectées par le drame en l'étendant à ceux qui portent leur deuil. À travers ces relations, c'est notre humanité qui est désignée, et non nos particularités individuelles, culturelles ou sociologiques. Beaucoup de récits font par ailleurs le décompte de ceux qui, ensemble au moment du surgissement de la vague, ont été séparés, et distinguent ceux qui restent des morts et des disparus [11]. Les morts et les endeuillés apparaissant ensemble en contrepoint de l'événement ; ces images s'adressent à chacun de nous, qui ignorons notre sort, et que le destin est toujours susceptible de frapper aveuglément. Comme dans la tragédie grecque, ces destins singuliers nous offrent la représentation spéculaire de nos identités. Il ne s'agit pas en l'occurrence ici d'une identité politique [12], car les histoires singulières sont à la fois inscrites dans une chronologie et, par leur répétition, sorties de leur contexte social et historique, mais de notre identité d'individus appartenant à une humanité commune. À bien des égards, l'interscripteur est donc ici représenté, et il l'est en tant qu'être humain universel.

De nombreuses séparations cependant sont à l'œuvre entre le monde paradisiaque des touristes brutalement précipités dans le chaos, et le monde des autochtones, situés pour leur part dans la banalité du quotidien et la précarité d'un environnement écologique et économico-politique instable. Les autochtones sont, on s'en doute, beaucoup moins représentés [13], et en parti-

9. Ce procédé est proche de ce que Teissier (2004 : 102) identifie comme « stratégie pathique ».

10. Sur l'ensemble de la surface totale consacrée aux photographies, 7% seulement constituent des documents d'archives qui soit témoignent des lieux avant catastrophe soit consistent en photographies familiales.

11. Par exemple : « Raphaël voit son frère Mathieu dans sa combinaison australienne jaune et bleu courir vers lui. Non loin, Muriel et son maillot deux pièces noir serti de petits diamants a pris Iris dans ses bras. Franck a le temps de remarquer les deux petits flotteurs rouges de sa fille. Le tsunami engloutit toute la famille Dargent. Seuls Franck et Raphaël s'en sortiront. Des autres, on ne retrouvera que les flotteurs d'Iris. » (Suite du récit de la note 8).

12. « Le moment où l'on découvre la représentation de l'événement par l'image institue, pour nous, un *stade du miroir médiaté,* qui fonde la dimension politique et institutionnelle de notre identité. » (Lamizet 2006 : 150).

13. 29% des archives visuelles et 31% des occurrences lexicales renvoyant à un individu identifiable.

culier les habitants du sous-continent indien. Les images des cadavres ne préservent pas, s'agissant des autochtones, l'intimité du visage (l'une d'elles montre un regard mort), alors que celles des corps des touristes sont structurées de telle sorte que les visages soient soustraits au regard. De plus, trois photographies seulement, sur l'ensemble du corpus, représentent ensemble des touristes et des autochtones. La distribution des scènes est pareillement très inégale : une grande majorité des scènes (vues ou racontées) situent les touristes avant ou pendant le tsunami (80 %), et ce en Thaïlande principalement, tandis que lorsqu'elles mettent en scène des autochtones, 58 % (Indonésie) et 69 % (Inde) renvoient aux conséquences du raz de marée.

Si l'on ajoute à cela tous les récits de rapatriement (des corps comme des rescapés) et les mentions d'une réappropriation des corps dans un deuil national renvoyant par synecdoque à tout lecteur, il est clair qu'à la communauté universelle dégagée plus haut se superpose une séparation entre touristes et autochtones qui les situe très inégalement dans le monde de référence créé. Si l'interscripteur fait toujours l'objet d'une représentation de type spéculaire, c'est ici en tant qu'il est porteur d'une identité différenciée et non plus unique : il y a celui qui rentre chez lui et ceux qui restent ; le corps indigne et le corps digne ; ceux qui vivent le rêve et ceux qui, dans le même espace géographique, subissent la contrainte du réel ; ceux qui agissent et ceux qui attendent. Cette identité n'est pas non plus de nature politique [14] mais bien, au sens que lui donne Rancière (1995), *policière*, ce qui signifie qu'elle est conforme aux processus qui, en démocratie, comptent les parts de chacun, distribuent les corps, les places et les rôles selon le sens commun établi, bref, s'assurent de la pérennité des frontières.

On pourrait conclure de tout cela que l'interscripteur auquel s'adressent ces représentations est à la fois occidental et universel, et dénoncer l'universalisme dont se prévaudrait cette partie du monde. Il nous paraît néanmoins plus intéressant de noter que, parce que l'interscripteur est à la fois présupposé [15] et représenté, un tel discours est pris dans une circularité propre à clore cet ordre policier sur lui-même. L'événement ne me vient pas de l'Autre mais il est pris dans l'horizon de mon propre regard, dans l'horizon d'attente du lecteur que je suis censé être.

Confronté à ces représentations, le destinataire ne peut se laisser hanter par l'autre que pour autant que l'autre soit le même que lui ; il ne peut s'identifier qu'à un prochain familier ; celui qui est touché en lui est un humain déshistoricisé, à la fois universel et singulier, validé par l'imaginaire, en d'autres termes mythique. L'identité singulière est ici confondue avec l'identité collective, et c'est sur l'identité que porte la fiction : ces récits créent – ou recréent – la fiction d'une identité commune.

Il nous faut enfin dire deux mots des postures énonciatives. Dans l'ensemble du corpus, il est remarquable que les actants (touristes) soient désignés comme spectateurs de l'événement (ils regardent arriver la vague, pren-

14. Lamizet (2006 : 303) distingue la médiation politique, qui fonde une identité différenciée dans un espace public pluriel, de la médiation mythique, liée à une identité unique.

15. *La Libre Match* s'adresse à un interscripteur belge susceptible de partager un deuil national et ne pouvant s'identifier qu'à la position du touriste.

nent des photos), tandis que des journalistes en vacances endossent le rôle d'actants et que les scientifiques appelés à la rescousse soient eux-mêmes nommés « témoins ». On constate une circulation des postes d'énonciation entre ceux dont on parle, ceux qui parlent et ceux à qui on parle, distinctions sur lesquelles se fonde pourtant l'objectivité journalistique. Dans ce dispositif, l'interscripteur a une place : il est appelé à reprendre à son tour les histoires qui lui sont racontées. Si le destinataire adopte cette position, il valide la re-fondation de la communauté qui a semblé ébranlée par l'événement ; le « nous » mythique échappe à la menace en se reconstituant par l'acte narratif auquel nous participons. Dans ce cas, et bien que l'on se situe au cœur du chaos, les frontières de la maison commune n'auront en définitive pas été ébranlées ; elles seront au contraire réaffirmées par la participation des destinataires au récit.

Enfin, le destinataire peut s'emparer de cette place en participant à l'élan de solidarité qui s'est levé. Donner de l'argent équivaut pour lui à s'approprier cette place d'énonciation dans l'espace public, et à en valider le récit ; c'est également, et du même coup, rétablir définitivement la frontière consensuelle entre ceux qui agissent et ceux qui subissent, et refuser la hantise. [16]

3. *Enquêtes* [17] et la présentation du drame

L'émission est ainsi décrite sur le site de la chaîne : « *Enquêtes* est une émission qui pénètre dans les coulisses de la police et suit ses patrouilles sur le terrain. » Elle « se donne pour mission de faire entrer le spectateur là où il n'entre jamais, si ce n'est au cinéma ou dans les séries télévisées. Tout cela au service d'une philosophie toute simple : toute vérité est bonne à dire. Et cette vérité, c'est souvent dans les coulisses, loin du regard du public, qu'on la trouve » [18]. La logique dans laquelle est prise l'événement est donc ici très différente : c'est une logique de la révélation où l'événement ne consiste nullement en un fait, mais entièrement dans le processus de monstration, dans le fait même de son apparition. Nous n'avons pas non plus affaire à un événement construit, mais tout simplement à une mise en scène *comme* événement.

Formellement, l'émission analysée (choisie au hasard, car la série est très homogène) se caractérise comme suit : après un générique rappelant celui des JT et appelant un mode de lecture « authentifiant » (Jost 1997), l'ensemble de l'émission repose sur l'outrance des codes du reportage : camera embarquée dans une voiture de police et presque toujours en mouvement, mauvaise qualité d'image, tournage extérieur (le plus souvent de nuit), son direct (bande-son confuse, où se mêlent différentes voix, le son des sirènes et de la radio), montage incohérent, quelques interviews sur le vif, le tout étant

16. Les débats qui ont accompagné cette campagne et les appels aux dons montrent bien en quoi cette identité proposée comme consensuelle était en réalité exclusive et sujette à discussion. Dans ces débats émerge une forme politique et non plus mythique de l'identité.

17. Une analyse spécifiquement politique de cette émission, fondée sur un examen approfondi de l'énonciation, a été menée dans « Appel au peuple / appel du public. Décrire la réception comme une adresse » (Servais 2012).

18. www.rtl.be, consulté le 25 mars 2011. Aujourd'hui, le site annonce plus sobrement : « Enquêtes : Le magazine de terrain qui suit les autorités dans leur quotidien » (30 janvier 2013).

destiné à montrer que les reportages ne répondent à aucune intention mais relèvent d'un simple enregistrement. À cela s'ajoute une voix off qui explique ce qui se passe, tantôt parfaitement redondante, tantôt absolument en contradiction avec les images, et cela du ton dramatique de celui qui redoute sans cesse un événement dangereux. Il n'y a aucun pathos, chaque intervenant étant plutôt le représentant de sa catégorie (policier, victime) qu'un véritable personnage. Aucune identification n'est possible. Une musique très stressante accompagne le tout. Une intervention en suit une autre, sans un instant de repos, aucune affaire n'est élucidée, on arrête des gens dont on nous dit qu'ils ne sont pas soupçonnés : il n'y a rien à comprendre.

On peut d'abord noter que l'ensemble des procédés destinés à faire la preuve que le reportage montre le réel sont aussi des procédés destinés à engendrer la peur. L'authenticité n'est pas séparable du danger. Il faut remarquer cette conjonction : le réel se désigne comme le lieu de l'incohérence, où tout peut arriver, où le danger guette, où rien n'est clôturé (on passe d'une scène à une autre sans que l'on puisse savoir ce qui adviendra de l'affaire), où il n'y a aucune logique supérieure aux faits. C'est un monde de contingence absolue et dépourvu de sens, où l'on est soumis à un flot ininterrompu de menaces en tous genres [19]. Le reportage n'évoque pas des faits mais se présente comme l'indice du Réel, où Réel signifie : l'événement comme interruption, irruption, menace, etc.

Ainsi avons-nous avancé (Servais 2012) que la volonté de montrer le réel brut, est liée à un mode d'adresse où l'interscripteur est convoqué comme simple témoin. On s'adresse à lui en tant qu'il peut voir et entendre, mais non en tant qu'il peut comprendre, suivre, participer. À son tour, le destinataire sera soumis à cette injonction de se soumettre à ce qui arrive ; réduit à ses sens (voir, entendre), il est appelé à participer à la scène comme corps percevant et non comme sujet susceptible de donner du sens.

L'analyse des postures énonciatives mène à des conclusions similaires. La présentation de l'émission nous indique que le journaliste « représente » les destinataires : en pénétrant, en effet, dans ce monde auquel nous n'avons pas accès, le journaliste nous y fait pénétrer. Il occupe une position qualifiée de *participative* : il est installé à l'arrière du véhicule de police et sa caméra subjective nous fait vivre avec lui les événements. Il n'est jamais à l'image et l'on n'entend sa voix que de manière exceptionnelle ; il se fait oublier, nous mettant en contact direct avec la réalité incohérente que lui-même affronte [20]. La voix off utilise d'ailleurs un « nous » incluant notre vision à l'œil de la caméra. Par là, le scripteur est rabattu sur l'interscripteur, en une confusion des places d'énonciation qui évacue tout à la fois la distance entre nous et la possibilité d'un échange des places.

La posture de l'interscripteur à laquelle le destinataire est susceptible d'adhérer se caractérise donc de la manière suivante : il est intégré à la scène par une caméra subjective qui le plonge dans le chaos de l'action (poursuite

19. Inutile de dire que les plus graves consistent en vols d'ordinateurs, et autres choses du genre, en dépit de ce que ne cesse d'annoncer la voix off.

20. À la manière de *Il faut sauver le soldat Ryan* et en présentant une espèce de cas limite du cinéma ontologique d'André Bazin.

en voiture, etc.), et ne peut adopter aucun point de vue assumé, aucune origine du monde, car il n'y a ni voix narrative ni même aucune vision : parfois, la caméra est simplement posée sur le toit de la voiture. Le monde présenté n'est celui de personne, ce qui est censé signifier, une fois encore, que ce monde est le Réel, la réalité non construite et même non perçue, purement objective, et qui est en soi Événement. Il n'y a d'ailleurs presque aucune indication de temps ni de lieu, ce qui invalide la fonction de référence : ce monde hyper réel n'est pas précisément notre monde. Certes, le reportage nous met en contact avec l'altérité, mais il ne s'agit pas du monde de l'autre, il s'agit d'un *non-monde*, au sens où c'est un monde sans origine, d'un monde que personne ne voit, n'entend, ne raconte, d'un monde sans point de vue. Et comme aucune identification n'est possible avec les policiers, ceux-ci étant réduits à leur fonction (on ignore même leurs noms), ce monde sans origine n'est pas appropriable. Il faut cependant préciser que la caméra est toujours située soit à l'arrière de la voiture, soit derrière les policiers (lorsque ceux-ci sont en dehors du véhicule) : ce non-monde est par conséquent celui de la police. Il s'agit bien là de l'*institution* performative de normes, au sens où ces normes ne font pas l'objet d'un débat, ni même d'une narration : elles sont en réalité *présupposées* être celles du destinataire, c'est ce qu'indique la confusion des postures énonciatives : nous sommes le journaliste – ou plutôt, le porteur de la caméra, tout aussi bien qu'il est nous. Le destinataire que nous sommes est dans ces conditions privé de parole ; que pourrait-il dire ou raconter ? Il ne se produit rien qu'il puisse identifier dans son monde ; certes il peut s'effrayer, marquer son étonnement ou son écœurement par quelque « ça alors ! » ou « c'est pas croyable ! », mais, sauf à ricaner, il est placé dans la position de celui qui valide une norme parce qu'elle est censée être la sienne. Nous sommes en réalité ici dans un mode d'adresse double, parce qu'il postule à la fois l'égalité (en réalité, l'équivalence) dans la posture énonciative (lui c'est moi), et l'inégalité puisque le destinataire ne peut répondre que par onomatopées à ce qu'il voit et qu'il y reste soumis. Dès lors on peut avancer que le véritable référent de ces reportages est le corps du téléspectateur, soit le téléspectateur en tant qu'il n'est qu'une audience. On retrouve ici cette conjugaison dénoncée par Rancière (1995 : 145) entre la prolifération du visible et le décompte des opinions sondées pour rendre compte d'une population exactement identique au dénombrement de ses parties.

Les normes que le destinataire est appelé à valider sont pour l'essentiel au nombre de deux. D'une part, l'absence de tout récit – *a fortiori* de toute narration – livre les événements à une répétition qui renvoie, dans la mesure où aucun point de vue assumé n'est porté sur les événements, à une forme de fatalité : ainsi sont les choses : les policiers maintiennent l'ordre et les voleurs volent. L'espèce d'urgence appelée par le traitement formel entre en contradiction avec la fatalité de cette récitation. C'est ainsi que le mouvement de délogement hors du chez-soi du destinataire, produit par le stress, par la crainte du brutal et de l'insignifiant, allié à cette fatalité, produit seulement une demande de sécurité.

D'autre part, seuls les corps des policiers (et parfois d'une victime) sont en réalité visibles. Tous les autres (suspects, rares passants toujours un peu

suspects d'ailleurs, conducteurs interpellés) sont floutés, fragmentés par le cadrage aux fins d'une conservation de l'anonymat. Aucun, en dehors des policiers et de la victime, n'a la parole. On les entend cependant protester, émettre de vagues onomatopées, etc. Bien que relativement visible, celui qui m'est désigné comme autre n'a ni parole, ni logos ni même regard ; il n'a pas de monde. Ce que nous disent ces reportages, c'est que nous habitons un monde qu'en réalité personne n'habite, un monde déserté par le sens, un monde sans sens commun : l'espace visible a vidé de sa substance l'espace public.

Enfin, il faut dire quelques mots du rôle que joue dans ces reportages l'imaginaire. Ainsi que la présentation de l'émission le laisse entendre (« nous faire pénétrer là où on ne va jamais, sauf au cinéma et dans les séries télévisées »), l'imaginaire est très présent. Et ce, comme pour *La Libre Match*, non pas parce que la réalité rattrape la fiction, mais parce que la représentation du réel est cadrée, clôturée de toutes parts par une fiction qui lui préexiste et qui est édictée par la représentation que se fait le scripteur de l'imaginaire collectif des destinataires. Mais ici, à la différence de l'exemple précédent, l'interscripteur n'est pas représenté, il est seulement introduit dans l'image par une caméra ; la fiction brise son identité, singulière et collective, car elle associe une expérience dépourvue de sens à la soumission à une loi : pas d'identification ni de subjectivation possibles ; pas de possibilité non plus de former une communauté politique autour de ces images. Le déplacement hors de chez soi, produit par la mise en présence du destinataire avec le Réel, est une confrontation avec une altérité non appropriable ; ce qui nous est montré, bien qu'il s'agisse de nos propres villes, n'est qu'un espace désocialisé que personne ne perçoit, dont personne n'assume la vision ; c'est un monde sans autre vision du monde que le calcul marketing des chiffres d'audience, et ces images nous imposent les normes suivantes : ce non-monde existe et nous devons nous en protéger en restant chez nous. À cette confrontation avec une altérité non appropriable, ces images ajoutent une confrontation du destinataire avec lui-même en tant qu'il n'est pas sujet, qu'il est pur corps sentant, en tant qu'il est téléspectateur comptabilisable et rien d'autre, en tant qu'il n'est que le membre anonyme de l'agrégat produit par la confusion des places d'énonciation, ce qui est au fond assez déprimant [21]. L'événement déplace donc effectivement le destinataire : il est expulsé hors de chez lui par le dispositif technique d'enregistrement des images et la violence de l'injonction à voir ; mais c'est aussi hors de sa propre subjectivité, de la possibilité de l'échange symbolique et du partage qu'il est expulsé ; en fait, il est exclu de la scène publique, et ce, par personne. Ce reportage désigne un espace non politique et le lieu du pouvoir. Ici, le mass-média n'est même pas une institution, ce qu'était *La Libre Match* dans l'exemple analysé, car il ne définit aucune règle de communication, aucun régime de discussion ; il n'est que l'instrument d'une force. Si quelque chose arrive, c'est cette force qui, en tant qu'événement, arrive au destinataire.

21. Ceci pourrait être rapproché de la grégarité qui, selon Stiegler (2008), est l'un des effets inhérent à certains médias de masse (en particulier la télévision).

Le tremblement de terre de Lisbonne comme fait et comme événement. De l'assemblage des données à la controverse philosophique

Jocelyne Arquembourg
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Le tremblement de terre survenu à Lisbonne le 1er novembre 1755 est plus souvent connu sous une autre dénomination, celle du « désastre de Lisbonne », dénomination choisie par Voltaire au moment où la querelle philosophique et religieuse de l'Optimisme se déploie de manière virulente.

Pourquoi s'intéresser aujourd'hui au traitement journalistique d'une catastrophe aussi ancienne ? Pour plusieurs raisons :

– À l'origine de ces débats, le tremblement de terre proprement dit retient l'attention par son ampleur. L'Espagne et le Portugal sont touchés, mais aussi le Maroc, la France, les Pays scandinaves, la Suisse, le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande (si nous choisissons d'attribuer des dénominations modernes aux royaumes correspondants du XVIIIe siècle).
– La dénomination « tsunami » n'existe pas, les connaissances pré-scientifiques ne permettent pas non plus d'assembler sous une description unique la diversité des manifestations géophysiques et maritimes qui surviennent à cet instant. L'événement semble innommable et irracontable. Les tâtonnements et les efforts des gazetiers pour nommer et raconter ce qui arrive mettent en jeu des manières diverses et souvent conflictuelles de comprendre les rapports entre l'Homme et la Nature, et la manière dont la Providence divine affecte les destinées humaines. Ces récits donnent à voir sur leur envers, et comme en creux, les fractures profondes dans les modes de représentation du monde qui traversent les sociétés européennes contemporaines de la catastrophe.
– C'est au moment où Habermas situe l'émergence d'une sphère publique bourgeoise que survient cet événement comme un objet d'attention publique suscitant des prises de positions conflictuelles et des controverses. Pour autant, ce moment discursif fondateur semble avoir échappé à l'attention de l'auteur de l'*Espace Public*, qui décrit une scène de débat détachée de la pression des événements et des urgences de l'action politique.
– Enfin, les récits des gazetiers apparaissent alors comme une articulation essentielle quoique souvent négligée, entre le surgissement de l'événement et le déploiement des débats publics sur le « désastre de Lisbonne » qui va lui faire suite. Cette articulation soulève une question fondamentale sur la participation des « faits » à la constitution de l'expé-

rience collective. En effet, le clivage élaboré par la phénoménologie des événements entre « l'événement au sens existential », seul capable de constituer l'expérience humaine, et « le fait intramondain » qui ne remet pas en question le contexte dans lequel il est observable, trouve ici certaines limites. La question que nous poserons en conclusion consiste à interroger les modes d'assemblage des faits, notamment ceux des récits journalistiques, afin d'observer leurs conséquences sur la constitution des événements collectifs dans l'espace public [1].

1. Les fractures narratives du désastre de Lisbonne

Si le phénomène que nous avons coutume de désigner comme « le tremblement de terre de Lisbonne » survient le 1er novembre 1755, suivi presqu'immédiatement par un deuxième tremblement à Cadix, les bouleversements sismiques ou apparentés sont loin de cesser dans les jours qui suivent. Bien au contraire, des répliques se sont fait sentir jusqu'en 1959. D'autres phénomènes, tempêtes, pluies diluviennes, inondations qui s'abattent sur l'Europe au cours de cette période, sont fréquemment reliées au tremblement de terre. En fait, pendant quatre ans, les Européens doivent faire face à une multitude de phénomènes naturels menaçants, qui génèrent la peur et déjouent l'entendement. Ces phénomènes semblent surgir de toutes parts, aussi bien au Nord qu'au Sud ou à l'Est de l'Europe. Ils ne sont donc pas assignables à un lieu unique, même si, primitivement, Lisbonne et Cadix ont fait office de « lieux de l'événement ». C'est toute l'Europe et l'Afrique du Nord qui semblent subir une avalanche de catastrophes variées.

Le premier constat qui vient à l'esprit d'un lecteur du XXIe siècle devant ces récits est que les contemporains se trouvaient considérablement démunis de ressources pour comprendre ce à quoi ils étaient confrontés, à commencer par les ressources sémantiques. La dénomination « tsunami », reliant un séisme au raz de marée qui lui succède souvent, empruntée à l'expérience des pêcheurs japonais, n'est bien évidemment pas en usage en français au XVIIIe siècle. Les gazetiers parlent le plus fréquemment, de « tremblements » ou de « secousses de tremblement ». Le phénomène est d'abord appréhendé par ce qu'il met en branle, mais ses causes échappent, et déjouent toute tentative d'explication. Les connaissances de l'époque n'ayant guère évolué depuis l'antiquité grecque, les séismes semblaient dus à l'action d'un feu couvant sous l'écorce terrestre.

Pour autant, certains gazetiers finissent par s'interroger sur les liens potentiels entre des secousses diverses. La question qui va travailler la plupart des récits au cours de l'année 1756 consiste à savoir s'il faut préserver le sentiment de chaos qui émane de la description de phénomènes épars et disjoints, ou s'il est possible de les relier entre eux sous une description unique. Pour résumer la situation de manière schématique, on pourrait dire que les gazetiers sont tenus de choisir entre le singulier (un tremblement) ou le pluriel (des secousses de tremblement) pour décrire les phénomènes dont

1. Le corpus de cette étude porte sur le traitement journalistique du tremblement de terre du 1er novembre 1755 au mois de novembre 1756 dans deux gazettes européennes de langue française : *Le Courrier d'Avignon* et la *Gazette de Cologne*.

ils ont à rendre compte. Mais dans le premier cas, celui qui aboutit à la production de récits unifiés et configurés, on peut se demander par quels procédés à la fois cognitifs et narratifs ils ont abouti à un tel résultat.

2. L'assemblage d'un événement unique

D'une manière générale, on observe que les narrateurs procèdent par recoupements et comparaisons. *La simultanéité* entre des phénomènes survenus au même moment dans des lieux différents et leur plus ou moins grande *similitude* vont leur permettre d'organiser des agencements narratifs qui assemblent des phénomènes apparemment dépourvus de lien entre eux.

Il est vrai que tous les témoignages s'accordent sur le fait que le tremblement de terre est survenu à 9h45. Cependant, le détail a de quoi surprendre tant il est récurrent dans les récits. Il semble un indice de l'attention portée par les narrateurs à l'observation précise des phénomènes auxquels ils assistent, à l'aide des outils dont ils disposent, montres ou pendules, parfois même baromètres. Les gazetiers s'efforcent de donner des informations précises et, même si ces dernières observations semblent peu appropriées à la compréhension d'un séisme, elles témoignent du désir de noter tout ce qui est observable, à toutes fins utiles. En revanche, les précisions horaires vont fournir un moyen de relier entre elles des secousses survenues à des dizaines ou des centaines de kilomètres les unes des autres, dès lors que l'on peut établir qu'elles ont eu lieu en même temps, comme dans cet extrait de la *Gazette de Cologne* du 15 février 1756 :

(1) *On apprend par des lettres de Maastricht qu'on y a eu le 13 à 4 h 40 de l'après-midi, deux secousses de tremblement de terre, dont la première a été très vive ; que le lendemain vers les quatre heures du matin, elles ont été suivies de quelques autres,* ***les mêmes jours et aux mêmes heures****, on a éprouvé* ***ces mêmes*** *mouvements de terre, plus ou moins forts, à Liège, à Aix-la-Chapelle, et en plusieurs autres endroits entre la Meuse et le Rhin jusqu'à Cologne et peut-être plus loin*.

Ce type de raisonnement revient fréquemment sous la plume des gazetiers qui tentent ainsi d'assembler sous une description unique des secousses sismiques diverses à partir du moment où l'on a pu établir qu'elles étaient survenues au même moment.

Le second mode de raisonnement repose sur la similitude des phénomènes évoqués. Les adverbes « pareillement », « même » sont d'usage courant, et permettent d'établir à nouveau des rapprochements entre des phénomènes épars. Des formules, telles que celles qui figurent dans les exemples suivants, sont récurrentes :

(2) *On apprend* ***pareillement*** *de Cadix, qu'on y a* ***aussi*** *ressenti* ***ce*** *tremblement*

(3) ***Le même*** *tremblement s'est fait sentir dans plusieurs autres villes*. (*Gazette de Cologne*, 10 novembre 1755).

Ce travail, certes, tâtonnant, aboutit chez certains narrateurs à la configuration du récit d'un tremblement de terre unique qui accomplit *un parcours*. Cette notion est suffisamment nouvelle à l'époque pour mériter l'attention.

En effet, jusque-là, rien ne permettait dans les connaissances partagées par les savants du XVIIIe siècle d'envisager le parcours des ondes sismiques à la surface de l'écorce terrestre. Pour autant, on constate que les recoupements évoqués précédemment finissent par faire émerger l'idée que la succession très rapprochée de secousses similaires dans une aire géographique donnée, correspondrait au parcours d'un seul et unique tremblement comme l'attestent les commentaires suivants :

(4) *On n'apprend pas que le tremblement de terre du 26 décembre et de la nuit suivante* ***se soit étendu*** *fort loin sur la route du Rhin, mais* ***il a parcouru*** *à l'Occident tout le pays de Liège et tout le Brabant, tout le Luxembourg jusqu'à Namur, Bouillon et Sedan*. (*Gazette de Cologne*, 30 décembre 1755)

Et encore :

(5) *Comme le tremblement de terre du 18 au matin a été le plus fort de tous ceux qu'on avait ressenti jusqu'ici entre le Rhin et la Meuse,* ***il s'est aussi étendu*** *plus loin à la ronde* […] *De sorte* ***qu'il a fait tout le tour du compas en prenant le pays de Limbourg pour centre*** *de* ***l'ondulation***. (*Gazette de Cologne*, 23 février 1756).

Sur le plan scientifique, le deuxième commentaire semble aller encore plus loin que le premier dans la mesure où il évoque aussi les notions d'épicentre et d'ondes sismiques. Pour autant, il ne s'agit pas là d'un savoir partagé par une communauté de chercheurs, il semble bien plutôt que chacun tente à sa manière de proposer des explications plausibles de ce qui arrive. Quoi qu'il en soit, une représentation nouvelle émerge de ces récits, celle d'un tremblement de terre unique qui parcourt des distances importantes, ce que l'on peut reconstituer rétrospectivement en reliant ensemble les diverses secousses survenues dans un espace délimité par un compas sur une carte. Il semble que cette représentation se soit affirmée avec une netteté particulière dans la période qui sépare les mois de novembre 1755 et de février 1756.

3. Un tremblement ou des secousses de tremblements ?

La période du Carême, qui précède Pâques dans la liturgie catholique, a été propice au déploiement ostentatoire de cérémonies expiatoires orchestrées principalement par des dignitaires ecclésiastiques catholiques. Toutefois, la convergence des discours tenus par des responsables tant catholiques que protestants, juifs ou musulmans est à souligner. Une interprétation religieuse commune, et semble-t-il relativement consensuelle de la catastrophe, est ainsi proposée aux croyants. Les catastrophes qui s'abattent sur la planète sont une punition divine pour les péchés des hommes et témoignent de l'action de Dieu dans le monde. Ainsi, le 24 février 1756, l'archevêque de Cologne a ordonné des prières publiques et des pénitences pendant tout le Carême ainsi qu'un jeûne général le samedi. Ses propos sont alors rapportés par la *Gazette* :

(6) *les tremblement**s** de terre, dont nous avons éprouvé à tant de reprises les violentes secousses, sont des* ***avertissements*** *que le Seigneur nous a donnés.*

Au Portugal, en Espagne, on ne compte plus les messes ni les processions. En Suisse et en Allemagne, les sermons des pasteurs exhortent les pécheurs à se repentir de leurs fautes. Ces discours s'accompagnent de descriptions apocalyptiques de la situation vécue par les populations qui les subissent. Les topiques du jugement dernier et du déchaînement des quatre éléments émaillent ces discours qui amalgament souvent toutes les peurs. En France, par exemple, les préparatifs de guerre contre l'Angleterre sont parfois associés à l'évocation des catastrophes naturelles pour exprimer un sentiment d'insécurité généralisé. Sur le plan des narrations journalistiques, un phénomène est notable. Il semble que deux modèles coexistent : l'un qui tente de relier et totaliser des phénomènes épars sous une description unique, l'autre qui maintient la disjonction et l'absence de lien de cause à effet entre une accumulation de désastres variés. Les gazettes qui recueillent les courriers de leurs correspondants se gardent bien de trancher entre ces deux approches. Cette coexistence voile cependant difficilement les tensions qui, au-delà des mises en récit, renvoient à des représentations du monde totalement antagonistes.

4. Du tremblement de terre au désastre de Lisbonne

Les réactions suscitées par le tremblement de terre de Lisbonne sont généralement mieux connues que la catastrophe elle-même. La charge de Voltaire dans le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, sa reprise dans *Candide*, la réponse de Rousseau, dans *La Lettre à Voltaire sur la Providence*, et même les travaux scientifiques de Kant, se sont inscrits dans l'une des querelles les plus virulentes qui aient agité le siècle, la « Querelle de l'Optimisme ». Pour comprendre ce qui soulève l'indignation des uns ou la réprobation des autres, il faut retracer brièvement les théories et croyances avec lesquelles la catastrophe est entrée en résonance. La question que soulève la tragédie de Lisbonne interroge les rapports entre Dieu et le Mal, autrement dit, soulève la question de savoir comment un Dieu bon peut autoriser le Mal. Cette interrogation débouche en fait sur une aporie : soit on considère que dieu autorise le Mal, ce qui est en contradiction avec sa bonté intrinsèque, soit on considère qu'il ne peut rien contre le Mal parce qu'il n'intervient pas dans le cours des choses, ce qui est contradictoire avec sa nature toute-puissante. La solution à ce dilemme a été développée par Leibniz et sera reprise par ses disciples, Wolf et Pope. Les desseins de Dieu sont incompréhensibles à l'homme, aussi peut-il autoriser le Mal si cela doit participer à l'établissement d'un Bien d'un autre ordre, tout est ainsi « pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ». Cette conception d'un ordre supérieur qui justifierait et rendrait nécessaires les désordres affectant les hommes, est largement partagée par l'Eglise catholique à l'époque. C'est contre elle que s'insurge Voltaire en dépeignant la misère et les souffrances des victimes du tremblement de terre. Au-delà de cet appel à la compassion, Voltaire soutient aussi une conception du monde et de la Nature qui doit beaucoup à Newton dont il a introduit les thèses en France après son séjour en Angleterre en 1728. Pour Voltaire comme pour Newton, l'existence de Dieu ne fait pas de doute, mais le Dieu « horloger » s'est retiré du monde après avoir créé une machine d'une

ingénieuse cohérence. Les lois de la Nature expliquent ainsi les phénomènes qui surviennent et que les hommes doivent se donner pour tâche de comprendre. Loin d'être une fatalité dont les mobiles sont inaccessibles aux hommes, le tremblement de terre de Lisbonne est une catastrophe naturelle dont il faut comprendre les ressorts et les lois afin d'en anticiper les conséquences s'il doit se reproduire. Cette position fera l'objet de multiples débats et d'écrits qui agiteront les salons, les cafés et les Académies.

Le rôle joué par les récits journalistiques dans l'éclosion de la Querelle de l'Optimisme n'est pas forcément très clair. Toutefois, l'historien Christian Licoppe (1996) a souligné que la plupart des philosophes avaient pris connaissance du tremblement de terre par les journaux et que c'est la circulation relativement rapide et continue des nouvelles qui avait à la fois déclenché et alimenté les débats.

Mais au-delà de l'information brute qui pouvait légitimement horrifier les lecteurs par la description de l'ampleur du désastre, on peut s'interroger sur le rôle des fractures narratives repérées dans le corpus. On peut ainsi supposer des affinités pour les thèses de Newton de la part de certains gazetiers, poètes, savants, parfois illustrateurs. Certains détails prendraient ainsi tout leur sens si on les rattache à l'appartenance de ces correspondants à des réseaux de savants : attention accordée aux précisions horaires, possession de baromètres, tentatives d'explications arrachées à la causalité providentielle au profit d'une recherche des lois naturelles [2]. Est-ce que la représentation, nouvelle pour l'époque, du *parcours* d'un tremblement de terre, de la circulation des ondes sismiques autour d'un épicentre, même si elle n'a jamais été formulée dans ces termes, n'était pas sous-tendue par la conviction que même les accidents les plus tragiques sont le résultat de lois naturelles qui organisent une Nature autonome et désormais désenchantée ?

Ainsi, observe-t-on que l'assemblage des faits qui sont à l'origine d'un événement, en l'occurrence une querelle d'idées, peut remettre en cause un contexte, des cadres d'interprétation, et constituer une expérience collective dès lors que ces faits entrent en résonance avec des valeurs, des normes ou des croyances.

5. Faits et événements

Au-delà de l'intérêt historique que présente le traitement journalistique d'une catastrophe naturelle au XVIIIe siècle, l'analyse qui précède s'est donné pour objet de tester les limites du clivage que la phénoménologie opère entre fait et événement. Celle-ci distingue, en effet, l'événement au sens *existential* du fait *intramondain*. L'événement est généralement source de désordre, il rompt des cadres d'interprétation, fait surgir l'inconnu, le nouveau, il ouvre des possibles insoupçonnés jusque-là, porte un éclairage inattendu sur le passé qu'il reconfigure à l'aune de ses conséquences, en créant de nouveaux contextes, on peut dire qu'il est instaurateur de mondes. Ainsi les événements surviennent à des sujets qu'ils transforment en les faisant advenir à

2. L'un d'eux, Miguel Pedegache, correspondant du *Journal Etranger*, a mis en évidence ce que les sismologues ont, depuis, appelé des « intervalles de récurrences », en observant que les principaux séismes qui avaient frappé le Portugal étaient séparés d'un intervalle de 222 à 224 ans.

eux-mêmes. À l'inverse, les faits ne remettent rien en question, ils sont produits par des causes, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Les faits sont observables, mais on ne peut pas dire qu'ils arrivent à un sujet. Selon Romano (1999), ils arrivent « sous un regard ». Ils trouvent ainsi leur place dans un contexte, au travers de cadres d'interprétation qu'ils ne remettent pas en question. Cette distinction qui n'est pas ontologique mais a lieu dans l'expérience humaine, a fait dire à Romano (1999) que les médias ne rendaient pas compte d'événements mais uniquement de faits qui ne peuvent pas par conséquent, participer à la constitution d'une expérience collective. Le détour par l'observation de la manière dont un événement historique a surgi de tentatives parfois hésitantes pour assembler des faits incertains, semble pourtant montrer le contraire. Mais cela suppose aussi de repousser d'un cran ce qui relève d'un travail collectif de constitution ou de détermination, c'est-à-dire que dans cette perspective, les faits ne sont pas des données du réel, mais le fruit d'un travail d'assemblage et de détermination de ce qui par définition n'existe pas en soi. Comme le souligne l'historienne Mary Poovey (1998), « les faits ne sont pas des galets que l'on ramasse le long d'une plage ». De la manière dont ils sont agencés, dépendent, parfois, certains événements.

Dès lors, ce qui semble caractériser les événements publics, dans la mesure où ils sont médiatisés, est bien plutôt la manière dont la configuration des faits, qui n'est bien souvent autre qu'un *mythos,* un agencement narratif, entre en résonance avec des valeurs, des normes ou des croyances. Ce récit de ce qui a eu lieu n'est pas que dans un rapport plus ou moins vrai avec le réel, il dit aussi comment, par quels procédés, avec quels moyens, au travers de quelles procédures, quelles pratiques, quelles interactions, ce réel a été déterminé. Dans l'exemple du tremblement de Lisbonne, la démarche qui consistait à relier et configurer ensemble des phénomènes *a priori* distincts, supposait de s'affranchir d'une vision d'un monde réglé par la Providence divine. En ce sens, une transformation profonde dans les manières de produire les faits peut être un événement dès lors qu'elle remet en cause des représentations existantes et en fait naître de nouvelles.

À ce titre, la dénomination d'un événement peut apparaître comme l'aboutissement de sa mise en récit. Dans l'exemple qui nous intéresse, l'opposition du singulier et du pluriel était déjà l'indice d'un conflit des mises en intrigue, qui mettait en tension des croyances relatives aux rapports entre Dieu et le monde, et à l'existence d'une Nature désenchantée. En supplantant le « tremblement de terre », « le désastre de Lisbonne » affirme la dimension d'évaluation morale de l'événement du point de vue des victimes, que Voltaire et d'autres philosophes tentaient d'innocenter des fautes dont ils étaient accusés au nom d'une interprétation étroite de Leibniz. « Le désastre de Lisbonne » est ainsi comme l'achèvement du processus de constitution de l'événement, dont il rassemble tous les épisodes sous une description unique. Comparées les unes aux autres, les trois dénominations de ce qui est arrivé entre 1755 et 1756, comportent chacune un point de vue différent. « Les secousses de tremblement » insiste sur les effets des actions qui agitent l'écorce terrestre, ainsi que sur leur multiplicité, « Le tremblement de terre

de Lisbonne » rassemble en un lieu et sous une description unique une diversité de phénomènes, en même temps il confère une autonomie nouvelle au phénomène physique que l'on peut désigner par le syntagme « tremblement de terre ». Enfin, « Le désastre de Lisbonne » introduit le point de vue des victimes de la catastrophe, et ouvre implicitement un programme d'action en termes de compassion, d'aide et de secours. Au travers de cette évolution discursive, on constate que le désignant de l'événement ne renvoie pas à un référent préexistant, mais qu'il est lui-même l'aboutissement des procédures mises en œuvre pour déterminer les faits.

Pour conclure, il n'est pas anodin d'opérer un rapprochement entre deux phénomènes concomitants. Sur le plan discursif, les observations relatives à l'établissement des faits s'inscrivent plus généralement dans la production de discours journalistiques factualisants. L'effacement énonciatif du narrateur, l'adoption d'une posture narrative omnisciente, le recours fréquent aux tournures impersonnelles pour décrire ce qui arrive, participent de l'institution d'un monde commun sur un mode factuel. Ces constats sont à rapprocher des conclusions de Licoppe (1996) sur l'établissement du fait scientifique au XVIIIe siècle. À travers l'étude des pratiques scientifiques, l'auteur observe que les qualités du fait scientifique apparaissent à cette époque comme tributaires d'une stabilisation de l'épreuve empirique et comme une condition de possibilité d'un discours interprétatif qui organise la Nature en système régi par des lois. Il semble que dans les discours des gazetiers on voit émerger à la même époque les caractéristiques du fait journalistique, au travers de procédures empiriques destinées aussi à produire des faits scientifiques. La simultanéité voire l'entrelacs des deux processus dans un espace public en voie de constitution mérite attention, tout comme la scission des discours factualisants et interprétatifs. Le premier conditionne le déploiement de l'expression des opinions, les « doke moi », « il me semble que »…, dont l'entrechoc signale, au-delà des événements singuliers vécus par les victimes d'une catastrophe, qu'un événement public surgit de la manière dont certains faits heurtent les valeurs et les représentations [3] d'une société.

3. Au sens où Kant définit les représentations comme des assemblages. La Nature est un mode d'organisation qui n'a pas d'objet pré-constitué. La nature est objectivée au travers des liens que nous établissons entre des objets divers du monde.

Quatrième partie

Événement et société

15

La construction du débat identitaire actuel en France : représentations et enjeux discursifs

Chiara Molinari
Università di Milano

Au centre de l'attention d'historiens, politiciens mais aussi de sociologues et anthropologues, le débat identitaire en France est actuellement articulé autour de deux tendances antinomiques mais complémentaires : d'une part, la volonté de définir une identité et une culture proprement françaises ; de l'autre, la nécessaire prise en compte d'une identité résultant de la coprésence d'identités diverses. Ce débat paraît encore plus actuel suite aux épisodes qui soulignent la métamorphose du tissu social français (il suffit de penser au phénomène du voile ou aux révoltes des banlieues) et qui traduisent les difficultés d'intégration rencontrées par les immigrés une fois transplantés en Occident. Par ailleurs, le questionnement identitaire n'est plus l'apanage des spécialistes : le « grand débat identitaire » lancé par le président Nicolas Sarkozy, la création et ensuite la fermeture d'un ministère de l'Identité et de l'Immigration ont contribué à éveiller les consciences des citoyens français sur ce sujet. Le retentissement médiatique révèle la portée de cette problématique : émissions télévisées ou radiophoniques, presse, essais, blogs, forums témoignent des proportions du débat et contribuent à la mise en scène d'un événement qui est à la fois social, médiatique et discursif.

Voilà pourquoi il nous a paru important de suivre la construction du débat identitaire et d'explorer les représentations de l'identité nationale qui s'ensuivent. Nous partageons, en effet, l'avis de Jodelet (1994 : 36), d'après qui la représentation « est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

Pour ce faire, nous allons explorer les réactions à l'article « L'identité nationale selon Sarkozy » (Bonal & Équy, 2 novembre 2009), inclus dans le dossier « Identité Nationale, le débat qui fâche » contenu dans le quotidien *Libération* [1]. La version en ligne permet aux lecteurs d'intervenir et de devenir protagonistes de l'événement qu'ils contribuent à créer : ce sont de véritables forums qui se déploient à partir des articles du dossier, ce qui consent de saisir les enjeux discursifs du débat identitaire contemporain. Notre hypothèse, en effet, consiste à poser que la construction de l'événement discursif se fait par la mise en place d'une relation dynamique des sujets d'énonciation impliqués dans l'événement (Guilhaumou 2006 : 122).

1. www.liberation.fr (consulté au mois de novembre 2009).

1. Un débat pluriel et dialogique

L'une des caractéristiques incontournables du corpus choisi est sa double nature *dialogale* et *dialogique*.

Tout d'abord, la presse est un genre dialogique : elle contribue à « tisser des *fils interdiscursifs* entre les dires des différentes communautés concernées par ces événements » (Moirand 2007 : 2). Nous sommes ici au cœur du concept de dialogisme bakhtinien, dans la mesure où tout énoncé est en relation « avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Charaudeau & Mainguenau 2002 : 175).

Les liens dialogiques ne se tissent pas seulement selon une direction horizontale (d'un article à l'autre), mais se déploient aussi selon un axe vertical. Par le biais d'un procédé d'*extraction*, consistant à « prélever d'un message un texte ou fragment de texte […] et à le présenter littéralement collé sur le message-réplique » (López Muñoz 2004 : 84) et à gommer toute référence à la situation originale, les forumeurs reprennent des fragments des articles source ou des interventions précédentes, ce qui produit des enchâssements articulés.

Dans l'exemple suivant, l'affirmation du président Sarkozy, citée dans l'article de *Libération* à partir duquel se déploie le forum, revient à deux reprises dans l'intervention d'un forumeur, dans le titre d'abord, dans le texte par la suite [2] :

> C'est, le soir de sa victoire au second tour de la présidentielle, l'objet d'un vœu solennel : *«* Je veux remettre à l'honneur la nation et l'identité nationale. Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français. » (Bonal & Équy, 02.11.09)

(1) *Fierte d'etre français ???*
Le nabo : « Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français. » A moi il m'en donne chaque jour un peu plus honte. (hagdahuk, 03.11.09)

En revanche, dans les interventions qui suivent, l'interaction n'est pas liée directement à l'article de départ. C'est la reprise du substantif *censure* qui crée un lien dialogique entre les trois répliques :

(2) *Qui dit quoi ?*
Selon Rue 89 le site gouvernemental ouvert pour s'exprimer sur l'identité nationale pratique la censure !! (clash, 04.11.09)

(3) *Censure.*
Vrai ! J'ai essayé mais mon intervention n'apparait pas, et pourtant je n'ai rien dit de méchant. (cemoi18, 04.11.09)

(4) *On ne peut pas vraiment parler de censure, mais de « modération »*
Mais, dans le fond, de la modération très modérée. (hector, 05.11.09)

Parfois, l'orientation dialogique se double d'une orientation dialogale. Dans l'exemple suivant, la deuxième intervention fonctionne en tant que réponse à la question posée par l'intervention précédente, dont elle cite aussi un fragment :

2. Les interventions des forumeurs contiennent souvent des fautes d'orthographe, des erreurs grammaticales ou des coquilles que nous avons rapportées telles quelles.

(5) *Les chiffres de ce sondage parlent tous seuls*
Oui c'est une bonne nouvelle… ca veut dire que les français ne sont pas xénophobes !!
Donc contrairement à ce que pense le PS… on peut parler librement de tous les sujets sans taboo… car on ne risque pas de tomber dans la xénophobie ni le racisme et le rejet systématique de l'autre…
J'ai bon ? (marco29, 02.02.10)

(6) *Non, vous n'avez pas bon du tout !!!*
Vous dites :
"Oui c'est une bonne nouvelle… ca veut dire que les français ne sont pas xénophobes !!
Donc contrairement à ce que pense le PS… on peut parler librement de tous les sujets sans taboo… car on ne risque pas de tomber dans la xénophobie ni le racisme et le rejet systématique de l'autre…
J'ai bon ?" Vous vous trompez complètement. Voici pourquoi : […] (gasgas, 02.02.10)

Ces exemples permettent de relever la coprésence d'un *dialogisme interdiscursif montré* et d'un *dialogisme interlocutif* : tout énoncé est orienté, de manière explicite, vers les « discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet » (Bres 2005 : 52-53) et vers les réponses qu'il sollicite.

Par ailleurs, l'objet que nous avons choisi d'analyser s'inscrit à plein titre dans la problématique de la circulation des discours (López Muñoz *et al.* 2009) : les articles et les forums rendent compte de l'existence matérielle d'un discours qui est constamment relayé d'une voix à l'autre dans une hétérogénéité énonciative constitutive et montrée à la fois (Authier-Revuz 1984). Les voix se croisent, se répondent et engagent un débat où des représentations diverses de l'identité se confrontent, voire se juxtaposent.

2. L'identité française : Quelle(s) définition(s) ?

Quelles sont donc les modalités discursives à travers lesquelles journalistes d'une part et intervenants anonymes de l'autre cherchent à construire une représentation de l'identité nationale ?

L'exploration du corpus permet de remarquer que l'une des techniques les plus fréquentes consiste dans le recours à la définition. Ce qui, d'ailleurs, n'a rien de surprenant dans la mesure où la source du débat – la question posée par le président Nicolas Sarkozy « qu'est-ce que l'identité nationale ? » – est un appel à la définir. Par contre, il sera plus intéressant de réfléchir à la nature des définitions relevées. Voici quelques exemples :

(7) *L'identité nationale n'est pas une honte. Car c'est d'abord l'identité républicaine, c'est l'histoire des citoyens* (Bonal & Équy, 02.11.09)

être français, c'est parler français, adopter la culture française (littérature, musique, etc.) […] *donc par extension être profondément démocrate, laïc, et républicain* (mystikr, 03.11.09)

L'identité nationale est un concept fumeux (utopix, 20.01.10)

D'un point de vue formel, leur structure se rapproche de la définition lexicographique, à laquelle on ajoute le verbe *être* ou le présentatif *c'est* qui

permettent la mise en discours. Elles consistent en une paraphrase où sont mis en valeur les sèmes de l'hyperonyme « identité nationale française ».

En fait, malgré la ressemblance formelle, nous sommes ici loin des définitions logiques aristotéliciennes qui devraient amener à une définition universelle. Les quelques exemples cités indiquent que les définitions de l'identité française relèvent davantage des *définitions naturelles* ou *spontanées* (Martin 1990). La dimension stipulatoire et prescriptive, évoquée par l'emploi du verbe *être*, passe au deuxième plan par rapport au « contenu plus ou moins vague que spontanément – et souvent inconsciemment – les locuteurs y [au mot] associent » (*ibid.* : 87).

L'analyse des définitions et des cadres discursifs dans lesquels elles sont intégrées permet d'identifier plusieurs représentations de l'identité nationale. Malgré leur hétérogénéité, celles-ci peuvent être regroupées dans deux typologies principales : l'une tournée vers le passé, l'autre orientée vers le futur. Celles-ci, à leur tour, sont loin d'être figées : tantôt elles s'opposent de manière nette, tantôt elles parviennent à se croiser et à se situer dans une relation de continuité.

2.1 Une identité nationale tournée vers le passé

De nombreuses définitions – que ce soit de la part des journalistes ou des forumeurs – témoignent de la volonté de rappeler les valeurs fondatrices à la base de l'identité nationale française.

En général, elles ne sont pas isolées, mais insérées dans des contextes discursifs plus amples, qui relèvent des *prédiscours*, à savoir « des cadres de savoir et de croyance qui informent directement les discours produits » (Paveau 2006 : 21). Plus précisément, les définitions de l'identité nationale présentes dans notre corpus se rapprochent du lexicographisme, modalité discursive qui constitue l'une des manifestations principales des prédiscours (Paveau 2006 : 153).

Ces définitions ne sont pas pour autant présentées comme une opinion subjective des sujets qui les énoncent. Le recours quasi systématique au présentatif *c'est* contribue à évoquer et à construire, en même temps, la représentation collective du concept d'identité nationale. Le présentatif non seulement pose l'existence d'un objet de discours, mais il introduit un élément nouveau, en position rhématique ; il « ouvre sur un univers de discours » et « invite le lecteur à procéder à une lecture projective » (Rabatel 2000 : 55). En même temps, l'emploi du présentatif, au lieu d'un verbe indiquant l'opinion du locuteur, inscrit les propos dans un cadre apparemment objectif et indique la volonté de désubjectiviser le sujet dont il est question, de l'imposer comme une évidence contre laquelle il n'est pas possible de prendre position. *C'est* implique donc une connivence avec le coénonciateur, qui est invité à adhérer aux représentations existantes ou élaborées par le texte (*ibid.* : 58). Nous sommes donc dans un cadre d'effacement énonciatif où le gommage de la subjectivité vise à masquer l'orientation argumentative du discours, selon une stratégie d'objectivation.

D'autres stratégies concourent à l'évocation des prédiscours. Parmi celles-ci, rappelons les stéréotypes et les mots mémoires.

En reprenant Amossy et Herschberg Pierrot (1997 : 26), nous parlons de stéréotype au sens de « représentations toutes faites, de schèmes culturels préexistants à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante ». Si « ces images sont indispensables à la vie en société », il n'en reste pas moins qu'elles agissent de manière réductrice, ce qui amène à les considérer négativement. L'échange suivant est, à cet égard, révélateur :

(8) *Evidence*
Comme quoi « qu'est c'est qu'être Français ? » est vraiment une question à la con, quand je voyage à l'étranger et que je dit que je suis Français tout le monde sais très bien ce que ça veut dire. (maxfield, 01.02.10)

(9) *Ben justement* […] *Ça veut dire quoi ?* (frenchixxx, 01.02.10)

(10) *ben a l'étranger*
ça veut dire
gueulard, arrogant, radin et malpropre (moraucon, 01.02.10)

(11) *moraucon*
je n'ai pas entendu ça : libertin, séducteur, raffiné. (veloursadon, 01.02.10)

Les stéréotypes évoqués à l'intérieur de cet échange soulignent la vision simpliste que les étrangers peuvent avoir de l'identité française, trop souvent réduite à un imaginaire négatif. Le procédé de l'énumération adjectivale dans des phrases nominales confère aux affirmations des intervenants l'allure d'une vérité générale partagée par une communauté et qui ferait donc partie du savoir présumé sur les Français.

Quant aux mots mémoires, il s'agit de ces mots qui « ne sont pas "neutres" mais toujours "habités", c'est-à-dire traversés par les dires des autres » (Moirand 2007 : 9) et qui, étant donné leur épaisseur dialogique, témoignent de la *circulation des discours* (Moirand 2010). Dans le corpus analysé, la devise « liberté, égalité, fraternité » se rapproche des mots mémoires au sens où elle fonctionne comme un lieu d'inscription de l'histoire même de la France et est souvent le point de départ pour des digressions historiques. Leur diffusion auprès des étrangers qui souhaitent s'intégrer est considérée comme une étape essentielle afin de reconstruire le discours identitaire :

(12) *Certes,* […] *il faut attendre la Révolution française, Valmy, la Marseillaise et la guillotine pour tous, mais avec cette devise que bien des peuples nous envient : Liberté, Egalité, Fraternité auxquelles j'ajouterai Laïcité. Telles sont les valeurs qui cimentent tous ceux qui veulent devenir français et auxquelles nous devons obéir mais surtout faire vivre.* (maxangel, 03.11.10)

Les marques linguistiques et discursives signalées permettent donc d'ébaucher un imaginaire sociodiscursif (Charaudeau 2007) qui transmet une représentation collective de l'identité nationale française figée, proche du stéréotype.

2.2 Une identité ouverte, à construire…

La représentation de l'identité ancrée dans les valeurs du passé est côtoyée par une représentation de l'identité tournée vers le futur et ouverte à la pluralité.

En général, cette deuxième représentation résulte, elle aussi, des techniques présentées plus haut et qui relèvent des prédiscours. À celles-ci s'ajoute la présence évocatrice de quelques noms propres et de l'appel aux pères. Les noms propres sont employés en tant que déclencheurs mémoriels et les choix des forumeurs traduisent la tentative d'élargir les références culturelles françaises dont ils cherchent à souligner l'hétérogénéité :

(13) *platini, sarkosy, zidane, mary jo, eunis barer, et bien d'autres portugais, italien, polonais, senegalais, algerien, alsacien… … voila l'identité française !!! C'est l'histoire de la france avec toute sa diversité !! cette terre dont ton parle tant, a une histoire qui a été construite par tous gens cité plus haut !* (hopeles, 04.11.09)

Le renvoi à des personnalités célèbres confère aux propos cités une valeur qui empêche toute remise en question :

(14) *Sans remonter jusqu'à Renan, qui n'est pourtant pas négligeable, je ne saurai trop recommander les trois volume de « L'Identité de la France » de Fernand Braudel, qui* […] *mettent en valeur la complexité de la France qui en constitue l'un de ses charmes*. (maxangel, 03.11.09)

Les citations d'autorité contribuent non seulement à évoquer des connaissances partagées par une communauté, mais aussi à créer des relations dialogiques d'un discours à l'autre. Cependant, la représentation de l'identité nationale ouverte à l'altérité s'appuie aussi sur une texture énonciative différente. Le choix du locuteur d'afficher sa présence, au lieu de la voiler, laisse supposer sa volonté de participer à la construction d'un nouvel imaginaire social.

Les tentatives d'ébaucher les contours de cette nouvelle représentation de l'identité nationale ne vont pas toutes dans le même sens. Malgré son allure ironique, l'extrait ci-dessous indique que la nouvelle représentation implique une rupture avec le passé :

(15) *Allez…*
Je vais quand même y aller de mes petits conseils :
[…]
– *La polygamie existe de fait, elle doit être admise de droit.*
[…]
– *Une moquée dans chaque village de France*
– *Métissage obligatoire pour tous les mariages sous peine d'amende*
– *Viande hallal obligatoire dans toutes les cantines scolaires, les hôpitaux, les entreprises*
– *Instauration de la charia dans le droit français*
[…] *je suggère aux politiciens que tout ça fasse partie de l'identité française… !!!* (awacpf, 04.11.09)

Il n'en reste pas moins que la plupart des représentations ouvertes au futur se posent dans une relation de continuité par rapport aux autres et s'élaborent autour de la relation entre *je* et *nous*. D'après Amossy (2010 : 156), les relations entre *je* et *nous* cachent des enjeux sociaux importants, dans la mesure où ils manifestent la volonté du sujet de « se montrer en membre d'un groupe qui fonde son identité propre », voire de créer une identité

collective. L'alternance entre les pronoms *je* et *nous* révèle les relations complexes qui se tissent entre l'ethos personnel et un ethos collectif que le locuteur est en train de construire :

(16) ***Je** pense qu'au fond du cerveau de cet homme* [Sarkozy] […] *sont entrain de germer des idées largement critiquables sur ce sujet de l'identité nationale, il doit penser qu'être un bon Français, c'est habiter Neuilly sur Seine, voter à droite et penser très à droite lorsqu'il le faut et que son intérêt personnel en fait sentir le besoin !.....* […] *Ce bon Sarkozy, essaye de **nous** expliquer ce qu'est un Français méritant ! **J'**ai 54 ans, **j'**ai croisé des milliers de personnes de toutes nationalités et toutes plus méritantes les unes que les autres tout au long de ma vie, pour savoir que cet homme aveuglé par son pouvoir fait largement fausse route. **Je** croise aussi des hommes et femmes dites « sans papiers », leur éducation, leur foi en la France et ses règles, ne peux être mise en doute, et je doute de plus en plus que des Messier, Bolloré, Bouigues, Le Pen etc... est autant de respect pour ce pays que ces gens anonymes et simples qui représentent la majorité de ce pays.*
La France est riche de ces mélanges et de ces histoires simples qui petit à petit ont forgé notre identité nationale, la France grâce à tous ces petites gens est aujourd'hui certainement le pays le plus tranquille et le plus sûr de la planète sur le plan de la sécurité, du sociale et du respect des droits de l'homme !…….
Revenir en arrière comme il le souhaite, sera catastrophique !…… (gmily, 03.11.09, nous soulignons)

La transition du *je* au *nous* contribue à projeter dans le discours l'image d'un groupe en train de se faire et fondé aussi bien sur les valeurs traditionnelles que sur l'ouverture à la pluralité et à l'altérité. On peut donc remarquer l'émergence d'un *ethos collectif* (Amossy 2010) : le *nous* résulte ici d'une multiplication de plusieurs singularités, de sorte qu'on assiste à la construction et à la mise en scène d'une identité collective sans que l'ethos singulier ne soit effacé.

En revanche, dans l'intervention suivante, le *je* disparaît au profit d'un énonciateur collectif. Celui-ci, à son tour, est produit non pas d'« une simple addition d'individus, mais d'un élargissement du noyau initial que constitue le moi, d'une ouverture vers l'autre que le pronom pluriel englobe dans la constitution d'une nouvelle entité » (*ibid.* : 159) :

(17) *pour tout le monde, "définir l'identité nationale" est équivalent de "rejeter l'immigration", mais pourtant, le sens de l'accueil fait partie de notre identité nationale, de ce que nous sommes, non ?*
alors pourquoi pas participer au débat, et aider à trouver le juste milieu pour définir notre "identité", c'est à dire ce qui rassemble tous les français (ce que nous désirons avoir en commun, pour vivre ensemble et non les uns à côté des autres) et ce qui fait que nous sommes différents des autres (différents des autres pays occidentaux, différents des autres continents)
d'une part, c'est préserver notre patrimoine, réaliser à quel point il est important pour tous de recevoir des connaissances solides sur notre littérature, notre histoire… ainsi qu'une éducation à nos valeurs de sens

civique, savoir-vivre…, ou encore avoir le courage de contenir une montée trop rapide d'un islam qui bouscule nos conceptions et auquel nous ne savons pas comment répondre
d'autre part, c'est être conscient que notre richesse est aussi dans l'accueil, car nous sommes ouverts aux autres et désireux d'aider ceux qui connaissent la détresse, et car nous nous trouvons enrichis par ce que nous apportent les français originaires d'autres cultures. (thom@s, 03.11.09)

La représentation de l'identité nationale, conçue en tant que produit de la rencontre des valeurs du passé et de l'ouverture à l'altérité, est ici au premier plan.

Par ailleurs, l'émergence et la construction d'un ethos groupal impliquent non seulement un changement des pôles énonciatifs mais aussi la mise en œuvre de procédés argumentatifs dont la structure est loin d'être homogène. Dans l'extrait suivant, le projet de promouvoir une nouvelle représentation de l'identité nationale française s'appuie sur des données historiques qui ne peuvent être remises en question et qui contribuent à inférer la conclusion :

(18) *le débat devrait justement montrer que toute la richesse du patrimoine culturel français et donc la force de l'identité française proviennent du creuset ethnique qui compose la population de notre pays et ceci depuis toujours.*
Les Romains se sont mêlés aux Celtes, nous donnant notre dominante latine à son tour mitigée d'influences germaines avec la prépondérance politique et juridique franque. Puis tout cela, déjà diversifié, s'est enrichi de continuels apports italiens, anglo-saxons (très importants au Moyen-Age), flamands, espagnols, puis, plus tard est-européens, aujourd'hui africains… Sans oublier la très grande contribution à notre culture des Français de confession juive généralement originaires d'Afrique du Nord, et ceci dès le Moyen-Age.
Les conclusions de ce débat ne me semblent donc pouvoir déboucher que sur la consécration de la diversité comme facteur de richesse. (kjarks, 03.11.09)

Parfois, la prise de position contre la conception traditionnelle d'identité nationale et la nécessité d'en modifier le contenu s'expriment par le biais d'une succession de questions dont la force logique vise à orienter les réponses d'un auditoire hétérogène et anonyme ainsi qu'à faire évoluer ses représentations, en soulignant les paradoxes des attitudes qu'il s'agit de stigmatiser :

(19) *Aucune institution n'y échappe, y compris la Justice de la République qui devient, malgré elle le réceptacle des stéréotypes, des clichés, des préjugés… véhiculés à longueur de journée par les autres pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le médiatique), dans un contexte de stigmatisation sociale et raciale généralisée.*
Pourquoi s'étonner dès lors, qu'un ministre de la république, avec l'aval du Président, puisse instrumentaliser le thème de « l'identité nationale » à des fins purement politiciennes et électoralistes ? pour une mise à l'index d'autres Français qui seraient suspectés de ne pas assez « aimer

la France »… forcément comme lui, comme Eux : « les bons français, les vrais français ». […]
Alors, La France est-elle encore la grande démocratie que nous vénérons ?
Qu'est-ce donc cette grande démocratie qui ouvre un débat public sur « l'identité nationale » et s'avère toujours incapable d'offrir une égalité réelle des chances et des droits à tous ses citoyens ? […]
Est-ce donc une identité française « d'anonymiser » les noms, prénoms et adresses dans les CV de certains Français du fait de leur origine raciale, ethnique, ou géographique ? […]
A l'évidence cette « Douce France… » n'est pas ou plus la grande démocratie que nous vénér(i)ons…
Dommage !!! (enjodi, 03.11.09)

Dans d'autres cas, la nécessité de renouveler la représentation de l'identité nationale est le résultat d'un processus argumentatif qui puise sa force dans l'appel aux pères, de sorte que la mise en évidence des liens dialogiques rentre dans le cadre d'une stratégie argumentative :

(20) *Claude Levi-Strauss a écrit que la vrai richesse de l'humanité réside dans les diverses manières avec lesquelles les groupes humains affrontent la vie sous son double aspect matériel et intellectuel.* […]
Montesquieu, de son côté, affirmait que les lois et les institutions des différents peuples ne sont pas le fruit du hasard ou de l'arbitraire mais qu'elles son étroitement liées au caractère de chacun des peuples, mais aussi à la nature du pays dans lequel ils vivent, c'est à dire au climat, aux structures géographiques, etc... […]
Ceci vaut d'ailleurs autant vis à vis des communautés au sens des territoires de la République qu'au sens des divers groupes de citoyens et d'étrangers constitués au hasard de l'immigration.
Pour faire simple, il est sans doute bien qu'un Corse conserve ses traditions et sa langue, mais il est sans doute plus profitable qu'il apprenne à les partager aussi avec un réunionnais d'origine indienne. D'un autre côté, il est souhaitable que les descendants des Polonais immigrés en France ne perdent pas contact avec la Pologne, mais c'est mieux s'ils parviennent à faire partager quelque chose de l'identité Polonaise, par exemple, à des Amazigh. (hector, 05.11.09)

Par ailleurs, l'effacement énonciatif dont fait preuve la dernière partie de cet extrait peut être considéré comme une stratégie permettant de renforcer la structure argumentative (Amossy & Koren 2004 : 4).

L'analyse du forum qui s'est développé à partir d'un article publié dans le quotidien *Libération* a permis de constater la complexité des voies/voix qui contribuent et coopèrent à la construction du débat identitaire et le transforment en événement discursif. Malgré leur hétérogénéité, deux représentations ressortent de façon dominante. D'une part, une représentation de l'identité nationale figée et ancrée, de manière solide, dans des valeurs du passé. De l'autre, une représentation qui, tout en s'appuyant sur des valeurs traditionnelles, manifeste une ouverture et une prise en compte de l'évolution des contextes sociaux.

Dans les deux cas, la recherche des traces discursives a montré que la construction des deux représentations se fait par le biais des mêmes procédés discursifs : définitions qui relèvent du lexicographisme, mots mémoires, noms propres, appel aux pères, procédés argumentatifs. Ceux-ci rendent compte de la présence d'une interaction dialogique (Bres 2005 : 55), consistant dans le retour systématique de certains « dires » au cœur de discours divers. Mais surtout, il nous semble que l'événement discursif qui s'élabore autour de la question « identité nationale française » résulte d'une *circulation de savoirs rénovatrice*, qui ne consiste pas en une répétition mot à mot d'un discours, mais qui est ouverte à la « co-construction du discours et (à) l'hybridation des voix » (López Muñoz *et al*. 2009 : 12). Celle-ci exploite, tout particulièrement, la configuration énonciative : les extraits analysés ont souligné la transition d'un effacement énonciatif aspirant à l'objectivité vers la construction d'un ethos collectif qui contribue à créer l'événement « identité française ».

De la représentation des événements à la construction des identités médiatiques dans la presse écrite luxembourgeoise francophone

Aurélie Haismann
Université du Luxembourg, Université de Berne

L'organe de presse est un système de constructions sociales de la réalité (Searle 1995), créateur de re-présentations [1] d'événements. Notre objectif sera d'entreprendre une réflexion sur la façon dont les discours médiatiques contribuent au processus de médiation [2] des représentations identitaires et, par conséquent, aux « constructions et constitutions de savoirs communs aux groupes sociaux concernés » (Moirand 2007 : 130) par le traitement informationnel de faits à la une des quotidiens. Espace de transmission de la mémoire collective (au sens de Halbwachs 1950) et des normes sociales, la presse écrite constitue en effet un observatoire privilégié des dynamiques identitaires médiatiques, objet de production et de diffusion déterminé par les aspects stratégiques des médias.

Cet article tentera d'apporter des éléments de réponse à la question du rôle des discours médiatiques dans la construction des représentations. Il s'agira de s'interroger sur la manière dont ceux produits autour des propos controversés de la commissaire européenne Viviane Reding à propos du renvoi de Roms par la France (en l'occurrence, les titres [3] à la une), d'une part, participent à la construction des représentations identitaires et à la structuration de la mémoire collective luxembourgeoise, et, d'autre part, révèlent les stratégies identitaires de ces communautés médiatiques dans un contexte de tensions entre la France et le Luxembourg en raison de plusieurs dérapages verbaux [4].

1. Le traitement médiatique de l'événement à la une

Avant d'aborder la question du traitement médiatique à la une, on s'interrogera sur la séléction de l'information par les journaux et son traitement.

1. L'événement médiatique ne relève pas de la réalité objective mais est le résultat de la transformation d'un fait extratextuel par le biais d'opérations langagières.

2. Dans notre article, ce terme désigne la mise en scène des éléments d'information diffusés au lectorat-cible par la mise en texte par les journalistes des actes de langage.

3. Éléments péritextuels dont le choix est assumé par la rédaction du journal (Adam 1997 : 5 ; Charaudeau 1997 : 223), les titres sont révélateurs des tendances identitaires d'un quotidien.

4. Le discours prononcé par Viviane Reding au Parlement européen de Bruxelles le 14 septembre 2010 est disponible en ligne sur le site officiel de l'Union européenne, europa.eu (consulté le 02.10.10). La bande-son des propos tenus par Philippe Marini, sénateur UMP de l'Oise, rapporteur général de la commission des Finances du Sénat, qui était l'invité du « RDV des politiques » sur *France Culture*, dans la matinée du 18 septembre 2010, est disponible sur YouTube (consulté le 02.10.10).

1.1 Le choix de l'information

Le traitement de l'actualité est marqué du sceau de la contradiction qui existe entre

> une visée de faire savoir, ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique […] ; une visée de faire ressentir, ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale. (Charaudeau 2005 : 70)

Les enjeux économiques avec lesquels la presse écrite doit composer exercent une pression croissante sur la production des discours médiatiques, qui est porteuse d'une menace insidieuse, car elle impose l'application d'exigences parfois difficilement compatibles : proposer un positionnement concurrentiel pertinent en accord avec l'intérêt dit général de la communauté et susciter par le contenu éditorial l'engouement attendu auprès des lecteurs en prenant cependant soin de ne pas heurter la sensibilité des annonceurs. L'audience du quotidien est en effet vendue à des entreprises et des institutions procédant à l'achat d'espaces publicitaires (Lochard & Boyer 1998 : 8).

Cette pratique exige des journaux qu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies de promotion de l'information dont l'application – afin d'instaurer une relation de proximité avec le lectorat ciblé – est soumise à trois contraintes : premièrement, le « format » du média en fonction de la ligne éditoriale ou des spécificités du support ; deuxièmement, la contrainte plus ou moins pertinente de l'« agenda » [5] ; troisièmement, le « cadrage » [6] (Macé 2005 : 190-191). Parmi les différents critères de sélection de l'information, les lois de proximité conditionnent de façon décisive le processus de hiérarchisation des choix éditoriaux. Définies dans des ouvrages de référence (Martin-Lagardette 1984, Mouriquand 1997, Agnès 2002, etc.), de leurs acceptions les plus complexes (géographique, chronologique, psychoaffective et sociétale) au sens galvaudé de « loi du mort-kilomètre » [7], les lois de proximité trouvent leur source dans ce que Awad (1995) appelle la *human touch*. La sélection par la politique éditoriale des sujets informatifs et de leur traitement dans le journal sera déterminée par rapport à ces grands axes. L'information résulte donc de la rencontre entre le fait brut et l'événement médiatisé passé par le filtre déformant du traitement journalistique.

1.2 Le traitement de l'information : un miroir déformant du monde

Bien que la plupart des chartes de déontologie de la profession – par exemple, le *Nouveau Code International de l'Éthique Journalistique* approuvé par l'UNESCO (1983), la *Déclaration de Bordeaux* (1954) ou la *Charte de Munich* signée en 1971 – possèdent un article relatif à la vérité, l'un des

5. Le concept d'*agenda* – exposé par McCombs et Shaw dès 1972 – est discutable, car il existe des événements à contretemps et à contre-agenda tels que les catastrophes (par exemple, le tsunami de 2004, et plus récemment, l'accident nucléaire de Fukushima).

6. Comme l'explique Macé (2005 : 190), « c'est que non seulement l'effet d'agenda incite fortement à la sélection des événements pertinents du moment, mais les stratégies de communication des sources et les lignes éditoriales incitent les journalistes à traiter tel sujet selon tel cadre interprétatif plutôt que selon tel autre ».

7. Le lectorat se sent davantage concerné par un fait qui lui est proche (spatialement).

piliers normatifs du journalisme, de nombreux travaux critiques ont montré en quoi le mythe fondateur de l'objectivité était un leurre (Veron 1981 ; Charaudeau 1997, 2005 ; Derville 1997). Les remarques de Barthes au sujet de la photographie de presse trouvent encore un écho pertinent dans le paysage médiatique actuel :

> La connotation ne se laisse pas forcément saisir tout de suite au niveau du message lui-même […], mais on peut déjà l'induire de certains phénomènes qui se passent au niveau de la production et de la réception du message : d'une part, une photographie de presse est un objet travaillé, choisi, composé, construit, traité selon des normes professionnelles, esthétiques ou idéologiques, qui sont autant de facteurs de connotation ; et d'autre part, cette même photographie n'est pas seulement perçue, reçue, elle est lue, rattachée plus ou moins consciemment, par le public qui la consomme, à une réserve traditionnelle de signes. (Barthes 1982 : 12-13)

Dès lors, le produit médiatique est un miroir déformant de la réalité sociale ; le fait brut se trouve constamment réinterprété langagièrement et iconiquement. En conséquence, il ne peut jamais se présenter sous une forme idéologiquement neutre. Nul journaliste ne peut se délester du poids de « l'implicite et [de] la dimension argumentative de la langue pour en faire un instrument de représentation spéculaire » (Koren 1996 : 49).

1.3 L'événement à la une

La une, dont l'arbitrage est placé sous l'autorité éditoriale d'un comité de rédaction, est un enjeu de distinction identificatoire car, comme l'explique Hubé (2008 : 8), « l'actualité doit autant suivre l'agenda politique « *s'imposant* » de l'extérieur que se démarquer de la concurrence ; […] elle doit tous les jours apporter quelque chose de « *neuf* » sans toutefois paraître ni « *artificiellement* » produite, ni être « *suiviste* » vis-à-vis des concurrents ». La sélection des informations opérées en première page en fonction de l'horizon d'attente présupposé des audiences concernées, des *habitus* de lecteur, donne le primat à la constitution d'un *capital symbolique* [8] distinctif des produits médiatiques inscrits dans le même espace concurrentiel. Dans son étude du traitement médiatique de l'accident nucléaire de Three Mile Island, Veron (1981) assure que « les événements sociaux […] existent dans la mesure où les médias les façonnent » (*ibid*. : 170). On peut même aller plus loin dans ce sens et faire remarquer que le système médiatique, dont le travail de sélection de l'information et le type d'approche langagière ne sont pas neutres, est une forme particulière de traduction des événements en représentations identitaires du journal par rapport à ses lecteurs potentiels.

8. Au sens de Bourdieu (1994 : 116) : « Le capital symbolique, c'est n'importe quelle propriété (n'importe quelle espèce de capital, physique, économique, culturel, social) lorsqu'elle est perçue par des agents sociaux dont les catégories de perception sont telles qu'ils sont en mesure de la connaître (de l'apercevoir) et de la reconnaître, de lui accorder valeur. »

2. Le rôle du système médiatique dans la construction des représentations identitaires et la structuration de la mémoire collective au cœur des titres

On abordera dans cette section le concept de représentation avant de s'interroger sur le rôle du journal dans la structuration de la mémoire collective et sur la fonction des titres.

2.1 Le concept de *représentation*

Tirant son origine des travaux menés par Durkheim (1898) qui l'appréhendait à partir de la distinction entre l'individuel et le collectif, le concept de *représentation* connaît au XXe siècle un regain d'intérêt marqué entre autres par les recherches de psychosociologues, Moscovici (1961), Herzlich (1969) et Jodelet (1989), d'anthropologues tels que Laplantine (1978), de sociologues comme Bourdieu (1982), d'historiens dont Duby (1978), qui explicitent sa fonction sociale, en particulier en énonçant les processus en jeu non seulement dans son fonctionnement mais aussi dans ses conditions de production. La plupart des chercheurs en sciences humaines à l'instar de Jodelet (1989 : 36) s'entendent pour considérer la représentation sociale comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Le principal intérêt de cette définition réside dans sa capacité à assimiler les représentations sociales à des grilles de décryptage opérantes grâce à un système périphérique sensible aux effets de contexte immédiat. Ces modèles interprétatifs s'organisent à partir d'un noyau central – profondément ancré et pérenne – « lié aux conditions historiques, sociologiques et idéologiques » (Rouquette & Rateau 1998 : 35), associé aux normes et aux valeurs qui déterminent l'homogénéité du groupe et enraciné dans la mémoire collective, autour duquel gravitent des éléments périphériques moins prégnants, soumis aux contingences de l'existence quotidienne et rattachés au vécu. Cette structure entre invariance et flexibilité (Abric 1987) assure une certaine stabilité tout en intégrant les variations inter-individuelles, intra-individuelles et inter-groupales. Les représentations sociales peuvent alors être saisies comme un instrument d'observation et d'analyse des discours médiatiques, car « la représentation construite par une personne (ou un collectif) est son lien, son rapport le plus intime avec l'organisation et l'environnement dans lequel elle se situe » (Clenet 1998 : 70). Chaque titre de presse, en investissant l'actualité selon des valeurs, des croyances et des normes qui lui sont propres, impose son marquage identitaire.

2.2 Le rôle du journal dans la structuration de la mémoire collective

Chaque individu appartient simultanément ou de façon successive à plusieurs groupes porteurs chacun de leur propre mémoire collective. Dans son ouvrage posthume *La mémoire collective*, Halbwachs (1997 [1950] : 94-95) démontre que la narration d'un événement stimule la mémoire individuelle, qui est en constante interaction avec l'histoire collective et inversement. La mémoire collective fournit alors les cadres sociaux sur lesquels la mémoire individuelle prend appui : « si les souvenirs reparaissent, c'est que la société,

à chaque instant, dispose de moyens nécessaires pour les reproduire » (Halbwachs 1994 [1925] : 290), au nombre desquels figure la presse écrite. À travers la « circulation » des dires au fil des discours journalistiques, une « mémoire collective médiatique » (Moirand 2007) se superpose aux mémoires collectives communautaires. Par leur pouvoir déclencheur, les médias, qui présupposent une forme de mémoire collective, participent également à sa constitution.

2.3 Le poids du titre

En tant qu'élément paratextuel [9] journalistique, les titres constituent un « seuil » qui « offre à tout un chacun la possibilité d'entrer, ou de rebrousser chemin » (Genette 1987 : 8). Dans la presse écrite en particulier, ils représentent la substantifique moelle des articles en pénétrant au cœur de la matière informationnelle profuse pour en extraire la quintessence. Divers auteurs – derrière lesquels nous nous rangeons sans réserve – les présentent volontiers comme « l'élément le plus important de la plupart des textes » (Furet 1995 : 10). Aux trois capacités énumérées par Charaudeau (1983 : 102) – celle d'*annoncer*, celle de *guider* et aussi celle de *figer* « la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information » – s'ajoute, à notre sens, une autre fonction essentielle, celle de *révéler* car, en tant que concentration argumentative de l'article formulée par la rédaction, ils peuvent également dévoiler le positionnement identitaire des journaux.

3. Le traitement d'un événement par les quotidiens luxembourgeois d'expression française : le cas Viviane Reding

On passera à présent à l'étude d'un cas concret de traitement de l'événement par trois journaux luxembourgeois.

3.1 L'événement : Viviane Reding et les Roms

Le 14 septembre 2010, après les révélations sur l'existence d'une circulaire du ministère de l'Intérieur français ciblant les Roms datée du 5 août et signée par Michel Bart, le directeur de cabinet de Brice Hortefeux, la commissaire européenne à la Justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté, V. Reding, annonce son intention de déclencher une procédure d'infraction en justice contre la France. Dans son discours, la commissaire s'emporte : « This is a situation I had thought Europe would not have to witness again after the Second World War. » [10] L'emploi du procédé discursif de l'amalgame repose sur une analogie abusive entre les expulsions de Roms et leur déportation sous la domination de l'Allemagne nazie.

Le 15 septembre 2010, dans une déclaration à l'AFP, la commissaire européenne de nationalité luxembourgeoise tempère ses propos : « Je n'ai en aucun cas voulu établir un parallèle entre la deuxième guerre mondiale et les actions du gouvernement français d'aujourd'hui. »

9. Genette (1987 : 5) s'est employé à circonscrire la notion de paratexte dans *Seuils* : « Le paratexte n'est ni à l'intérieur ni à l'extérieur : il est l'un et l'autre, il est sur le seuil et c'est sur ce site propre qu'il convient de l'étudier car, pour l'essentiel peut-être, son être tient à son site. »

10. Traduction française : « Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la seconde guerre mondiale. »

Le 16 septembre 2010, la rencontre au sommet des dirigeants des 27 pays de l'Union européenne est parasitée par « un échange mâle et viril » [11] entre le président Nicolas Sarkozy et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. Face aux critiques de N. Sarkozy contre Bruxelles, « José Manuel Barroso a rappelé, et vigoureusement défendu l'institution et le rôle de la Commission », selon une source diplomatique. La teneur exacte de l'échange n'a pas été communiquée.

Le 18 septembre 2010, le sénateur français Philippe Marini, membre du parti UMP au pouvoir, déplore l'existence du Luxembourg au micro de *France Culture*.

Le 20 septembre 2010, le Premier ministre François Fillon appelle son homologue luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, pour lui présenter ses excuses après les propos tenus par P. Marini.

Une réaction médiatique en chaîne débute instantanément après les propos controversés de la Commissaire dans *La Voix du Luxembourg* et *Le Quotidien*, deux journaux nés au cours de l'automne 2001 et *L'essentiel*, qui a pénétré le marché à l'automne 2007 dans un créneau inédit : les gratuits.

3.2 Une mise en scène de l'information

Chaque titre de presse décline l'actualité selon des logiques interprétatives différenciatrices.

3.2.1 *Le Quotidien*

Dans *Le Quotidien*, l'information fait, en général, l'objet d'une mise en scène qui privilégie la dramatisation par le choix d'angles de présentation qui font le mieux ressortir les oppositions d'intérêts, les conflits identitaires. À la lecture des unes du *Quotidien* de notre période d'étude, on note une volonté de personnalisation du conflit qui évacue le débat politique. Lorsque l'édition du 15 septembre titre « Reding : "Ça suffit" », la présentation de l'auteure de l'énoncé par le nom seul est révélatrice du type de rapport que l'instance médiatique et son lectorat entretiennent avec la femme politique, qu'il n'est nullement besoin de présenter pour avoir été éditorialiste au *Luxemburger Wort*, quotidien catholique luxembourgeois qui domine le marché, et avoir occupé la fonction de vice-présidente du Parti populaire chrétien social (CSV), au pouvoir dans le gouvernement avec le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP). L'énoncé rapporté, qui est délimité par des guillemets, n'est pas précédé d'un verbe introducteur. Selon Authier-Revuz (1992), le discours direct a une fonction autonymique et de ce fait focalise sur lui-même l'attention du lecteur ; cet effet est renforcé par le lien direct établi entre V. Reding et l'énoncé entre guillemets grâce aux deux points et à cette absence de verbe introducteur. L'idée selon laquelle l'excès doit être stoppé est soulignée par le sémantisme du verbe. Ce sentiment est renforcé par la contraction du pronom démonstratif « cela », très fréquente à l'oral, qui permet d'établir une identification populaire avec le lectorat. Le journal est ainsi en interaction avec la voix du peuple. L'emploi du pronom démons-

11. Selon le témoignage de J.-C. Juncker, premier ministre luxembourgeois et président de l'Eurogroupe.

tratif neutre qui sert à désigner déictiquement un référent présent dans le sous-titre « le dossier des expulsions de Roms en France », attire l'attention du lecteur. À partir du 16 septembre, les termes de substitution appartenant à la représentation d'un espace géographique (« en France » et « Paris ») laissent leur place au profit du nom du président français (« Sarkozy »). Dès lors, le journal alimente la perception selon laquelle la crise politique est un duel entre V. Reding et N. Sarkozy. La lecture de l'information proposée par le journal révèle une simplification manichéenne des rapports interhumains, dans laquelle N. Sarkozy tient le mauvais rôle. Cette vision résulte d'un « traumatisme » causé par l'obstination de ce dernier, dont l'objectif était d'établir une liste grise de paradis fiscaux sur laquelle le Luxembourg était inscrit. *Le Quotidien* pointe du doigt l'irresponsabilité du chef de l'État français. Cette tactique discursive est soulignée dans le titre par l'emploi métaphorique du verbe « dérailler » (très familier) renforcé par le terme « psychodrame », de stéréotypie spécifique par rapport à d'autres désignatifs disponibles comme *événement* ou *incident*. Le journal accentue encore les effets de mise en scène du côté des personnages institutionnels en montrant, par la réaction de divers acteurs politiques d'importance au Grand-Duché, la légitimité de sa position éditoriale : J.-C. Juncker, Premier ministre luxembourgeois et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères. L'amplification de l'action-réaction des uns et des autres est mise en valeur par les désignations euphémiques « franches explications entre Nicolas Sarkozy et Jean-Claude Juncker » et « propos aussitôt commentés par Jean Asselborn ». Cette polarisation idéologique atteindra son paroxysme le 20 septembre avec la narrativisation du discours d'origine prononcé par P. Marini. L'emploi de l'expression « mettre de l'huile sur le feu » suggère de la part du *Quotidien* une lecture radicale des paroles du sénateur français, qualifiées de « Polémique Marini ». Le lecteur n'a pas accès aux propos qui ont été tenus par le sénateur-maire français, mais en prend connaissance par l'intermédiaire du discours narrativisé : « Un sénateur français a remis de l'huile sur le feu, ce week-end, en regrettant l'existence de l'État luxembourgeois. » L'événement médiatisé touche le lectorat dans sa chair ; la remise en cause de l'existence même du Luxembourg développe un sentiment de désapprobation à l'égard du comportement de P. Marini en particulier et de la France en général, par la détermination de l'auteur marqué par sa fonction politique et sa nationalité. Seul F. Fillon trouvera grâce aux yeux du journal. Dans l'édition du 21 septembre, il incarnera la figure emblématique du sauveteur officiel (pompier) : « Fillon éteint l'incendie ». La métaphore du feu est donc filée : les expressions « éteindre le feu » et « mettre de l'huile sur le feu » se répondent.

3.2.2 *La Voix du Luxembourg*

La Voix s'oppose à la vision du *Quotidien* ; le rôle des acteurs principaux du conflit n'est joué qu'en fonction du statut qu'ils incarnent. Dans son édition du 15 septembre, le journal titre « La France fâche Reding ». L'instance qui accomplit le procès est « La France », en position de thème de la proposition ; en outre, le déséquilibre entre « La France » – donc un pays entier, sans

nuance – et « Reding » (une seule personne), revient à grandir la dame. Le glissement de sens opéré par la métonymie pays / dirigeants permet d'éviter l'amalgame entre l'homme et sa fonction (voix de la France en tant que président de la République). Dans les éditions des 15, 16 et 17 septembre, *La Voix* n'opère pas de cristallisation autour de la personne de N. Sarkozy (effet de neutralisation) : on peut relever une détermination en termes de relations métonymiques, « La France » le 15 septembre et le 16 septembre et « l'Élysée » le 16 septembre. V. Reding est également présentée comme un personnage institutionnel ; elle personnifie une abstraction, la Commission, qui représente les intérêts européens : le 15 septembre, « Reding » et le 16 septembre, « Viviane Reding » et « l'UE », forme acronymique dont les éléments métalinguistiques ne sont pas nécessaires pour la construction référentielle. De plus, le choix éditorial qui préside au titre de la une de l'édition du 16 septembre dénote certainement une volonté de ne pas exacerber les passions : « Roms : la France et l'UE à l'heure de l'apaisement ». Le chapeau « Viviane Reding manifeste des regrets dont l'Élysée prend acte à la veille du Conseil » renforce les effets de mise en scène du titre à la une. La première structure « Roms » présente la dimension thématique, la deuxième donne l'essentiel de l'information et la troisième apporte des précisions sur le contenu du titre en apparaissant comme la séquence explicative des raisons de « l'apaisement ». Le 17 septembre, le décor institutionnel est mis en valeur ; la présentation se veut neutre par une mise en situation avec les indications de temps et de lieu :

(1) *Conseil européen hier à Bruxelles* [Surtitre]
La diplomatie à l'épreuve [Titre]
(Les personnages investis de l'autorité ne sont pas nommés.)

Le 20 septembre, *La Voix* ponctue sa couverture de l'événement du jour par des propos rapportés :

(2) Nouvelle attaque verbale contre le Luxembourg [Titre]
Un sénateur français a déclaré qu'il « aurait préféré que le Luxembourg n'existe pas » [Chapeau]

Bien qu'il ne soit pas expressément nommé (emploi de l'article indéfini « un »), le locuteur d'origine est identifié par sa fonction politique suivie de sa nationalité (« un sénateur français »). Les propos sont réintégrés dans un nouvel acte d'énonciation par un *locuteur rapporteur* qui adopte une position vis-à-vis de ce *dit d'origine*, qui se démarque du *dit rapporté*. Bien que le verbe introducteur déclaratif se veuille neutre, la mise à distance est manifeste, car le dit d'origine est intégré dans une construction dépendante de la situation d'énonciation du locuteur rapporteur (discours indirect citationnel) – ce qui entraîne une adaptation morphosyntaxique – censée le reproduire fidèlement comme le prouve l'emploi des guillemets mais qui ne met pas entre crochets le *t* de *aurai[t]* comme l'imposaient les guillemets de la citation. Comme la prudence est mère de sûreté, ce titre montre d'une façon claire, par la tendance à la bellicisation, la position du journal en qualifiant les propos d'« attaque verbale ». Le lendemain, l'« attaque » est requalifiée dans une volonté d'atténuation :

(3) Après le dérapage verbal du sénateur [Surtitre]
Fillon s'excuse, Marini minimise [Titre]

Le surtitre donne une certaine perspective au titre qui va suivre. L'expression référentielle de temps fonde une interprétation de l'information nouvelle à partir des marques de rappel de discours précédents. Le parallélisme de construction amplifie les effets des actions par la simultanéité des faits.

3.2.3 L'essentiel

À la différence de *La Voix* et du *Quotidien*, *L'essentiel* ne publie pas l'information à la une de son édition du 15 septembre. Le silence de *L'essentiel* peut s'expliquer par la volonté de ne pas porter la responsabilité d'être à l'origine de l'information. Les recettes publicitaires sont l'unique source de revenus du journal, car du fait de sa gratuité, le quotidien ne peut en effet pas bénéficier du régime d'aides publiques à la presse. Il faut donc attendre le lendemain pour voir titrer en première page : « La France est en colère contre Reding ». La personnification de la France à laquelle le journal attribue le sentiment de la colère évite l'instrumentalisation du fait brut au service d'une rivalité franco-luxembourgeoise. *L'essentiel*, dont la survie dépend de son caractère *omnibus*, ne peut prendre le risque de mettre en scène le caractère conflictuel et controversé de la situation du fait de la proximité des acteurs avec les habitants du Luxembourg et les travailleurs frontaliers français. Ce constat justifie la décision de ne pas faire allusion aux « petites phrases » de Marini en première page avant le 21 septembre. La présentation se veut neutre. Les personnes dont il est fait mention dans le titre (« Fillon a présenté ses excuses à Juncker ») sont marquées par leur fonction politique suivie de leur nationalité dans le chapeau : F. Fillon est présenté comme « le Premier ministre français » ; J.-C. Juncker est qualifié d'« homologue ». Dans *L'essentiel*, le nom de N. Sarkozy n'est cité que dans l'édition du 17 septembre (« Barroso et Sarkozy ont eu une prise de bec ») pour minimiser les répercussions politiques de la rencontre houleuse entre le chef de l'État français et le président de la Commission européenne, J. M. Barroso. L'expression « prise de bec » renforce ce sentiment d'un « combat de coqs », d'un conflit de personnes.

L'intérêt de l'étude des relations entre les différents types de quotidiens luxembourgeois en langue française et la circulation des représentations identitaires mises en œuvre dans la transmission des événements, est de proposer une tentative de classification des différents types de presse quotidienne.

3.3 Des critères polaires de catégorisation de la presse

Au vu des différences précédemment évoquées, on peut tenter de regrouper les différents journaux en prenant appui sur des critères polaires de catégorisation de la presse écrite : une presse à caractère *interidentitaire* (*La Voix du Luxembourg* [12]) qui tente de concilier identités luxembourgeoise et fran-

12. Le 19 août dernier le groupe Saint-Paul a annoncé par note de service l'arrêt de *La Voix du Luxembourg* à la fin du mois de septembre. L'explosion des médias online et du gratuit *L'Essentiel* ont scellé le destin de *La Voix*.

çaise ; une autre dite *supra-identitaire*, aisément identifiable par l'importance qu'elle réserve à l'actualité nationale incarnée par *Le Quotidien*, davantage centré sur les nouvelles locales. La presse dite *désidentitaire* (*L'essentiel*) présente des informations concises (sept à huit entrées de textes par page), exhaustives (elle touche à tous les domaines), brutes (elle ne présente pas d'analyses ni de commentaires des faits d'actualité).

La presse écrite constitue un observatoire privilégié des transpositions identitaires médiatiques, objet de production et de diffusion déterminé par les aspects stratégiques des médias. Les choix opérés à la une ne sont ni accidentels ni ponctuels ; ils sont plutôt une composante identitaire du journal. Analyser les processus de transfiguration médiatique d'un fait brut en révélant les stratégies médiatiques mises en place lors du traitement de l'information pour capter l'attention d'un lectorat dans un contexte concurrentiel, explique la circulation des représentations identitaires à l'œuvre dans la structuration de la mémoire collective.

Les formes de « l'événement de parution » dans les comptes rendus de lecture dans deux espaces discursifs contrastés

Marge Käsper
Université de Tartu

La sortie d'un livre constitue un événement entouré de présentations, de discussions et de rencontres… Notre contribution se concentrera donc sur les reflets de la médiatisation du livre, notamment sur les comptes rendus de lecture, c'est-à-dire les textes rédigés lors de la parution. Nous allons en étudier la construction linguistique.

Les parutions sur lesquelles nous nous focalisons se situent dans le domaine des sciences humaines et sociales, dans deux pays : en France et en Estonie [1]. Notre regard vise à comparer ainsi deux terrains discursifs de taille très différente [2] : alors qu'en France un groupe d'éditeurs comme Hachette Livre publie à lui seul 14 000 nouveautés chaque année [3], en Estonie, dans un pays de 1,4 million d'habitants, les nouveautés sont à peine au nombre de 4 000 pour l'ensemble du pays [4].

Dans ces conditions, la mise en discours du fait de parution s'effectue-t-elle de manière identique ou existe-t-il des différences ? Dans quelle mesure ou sous quel aspect peut-on parler de l'*événement de parution* ? Par ailleurs, la taille et la densité des terrains discursifs sont-elles les seules variables qui conditionnent et modèlent ces *événements* ?

Nous chercherons à répondre à ces questions en étudiant les lieux textuels où s'annonce la parution : les premières phrases d'ouverture, incipits des comptes rendus (désormais CR). Précédemment, dans le cadre d'un projet plus large de comparaison du fonctionnement de différents genres façonnant la réception de livres [5], nous avons étudié les ouvertures des CR du point de vue de la création textuelle des repères pour commencer le commentaire [6].

1. Dans le but d'une lecture généralisante, notre corpus se constitue de comptes rendus publiés dans diverses revues de sciences humaines et sociales en France et en Estonie. Nous analyserons des revues d'histoire (*les Annales* et *Tuna*), des revues de sciences du langage (*Langage et société* et *Keel ja Kirjandus*), et, afin d'approfondir notre réflexion vers un horizon culturel général, nous élargirons notre analyse à deux autres revues de culture générale (*Esprit* et *Akadeemia).*

2. Quelques chiffres : en France les éditeurs sont environ 10 000, et les livres vendus par personne 7,5 (année 2004) ; en Estonie les éditeurs sont 33 et les livres vendus par personne entre 4,4 et 6,6 (années 2004-2006).

3. Selon la page d'accueil du groupe Hachette.com (consulté le 22-10-2010).

4. Selon les infos de l'Association estonienne des éditeurs unis, www.estbook.com (consulté le 22.10.10).

5. Projet scientifique ETF7698, Linguistique et sémiotique des préfaces et des comptes rendus. Textes liminaires estoniens et français dans une perspective contrastive, financé par la Fondation estonienne de sciences.

6. Étude intitulée « L'opération discursive de *situer* en début de compte rendu de lecture : les ancrages et les départs des terrains discursifs estonien et français contrastés », présentée dans le cadre du colloque *Préfaces et comptes rendus dans les sciences sociales et humaines. Pour une approche interdisciplinaire des textes et cultures*, Tallinn, les 4-6 déc. 2008.

Nous allons ici questionner cette étude du point de vue de la constitution langagière de l'événement par ces moyens. Le présent travail s'articule aux idées de Quéré (2013), et il s'agit d'une tentative de reprendre les données à la lumière de la distinction qu'il propose entre les formes et les modalités d'expérience de l'événement. Nous allons notamment mettre cette distinction en rapport avec la création de la référence déictique d'une part et ana/cataphorique d'autre part, ce qui révélera plusieurs aspects d'*événemenentialité* de nos CR, aspects différents et cependant complémentaires.

1. Les modalités d'expérience de l'événement

Dans le courant du pragmatisme américain, en référence à Dewey (1929, 1934, 1993) et Mead (1932), Quéré (2013) distingue deux grandes modalités d'expérience de l'événement. La première est l'expérience immédiate, dans laquelle l'événement est rencontré dans son immédiateté concrète. Cette immédiateté en soi est ineffable, parce qu'on ne peut pas la restituer dans son aspect vivant par des descriptions ou des définitions ; cependant, « on peut tout au plus la pointer verbalement du doigt. » (*ibid.*).

La deuxième modalité est l'expérience cognitive du jugement, car l'expérience immédiate suscite la réflexion, c'est-à-dire la recherche de connexions par la pensée : « juger c'est rendre déterminé, c'est-à-dire organiser et ordonner, établir des relations définies. » C'est dans cette modalité que l'événement est « nommé, identifié sous une description » et doté de significations, notamment en termes de conséquences potentielles dans le cadre des activités humaines, en référence à une situation » (*ibid.*).

Sans attribuer à nos CR le pouvoir de restituer l'ineffable, nous allons prendre à la lettre les propos de Quéré et étudier ce qui est « tout au plus point[é] verbalement du doigt » dans ces textes.

Car, l'élément langagier dont l'essence même est de montrer, de pointer verbalement du doigt est la deixis. Dans ces conditions, les déictiques semblent, de par leur nature même, censés évoquer l'événement sous la forme de la première modalité décrite. Or, les manifestations de la deixis dans notre corpus étant multiples, nous allons voir que les modalités d'expérience évoquées ainsi peuvent différer.

1.1 Les incipits des CR estoniens [7] : des références temporelles qui pointent le fait de parution

Voici une ouverture type du CR estonien :

(1) ***Möödunud aasta lõpul üllitas kirjastus « Ilmamaa »*** *20. Sajandi viimase veerandi eesti ühe koloriitsema vaimuinimese, helilooja ja muusikateadlase professor Leo Normeti (1922-1995) artiklikogu. Selle on koostanud* […] (*Akadeemia* 2005 : 5) [8]

7. Dans les citations c'est nous qui souligons.

8. *À la fin de l'an dernier, la maison d'édition « Ilmamaa » a fait paraître* le recueil d'articles de Leo Normet, professeur et chercheur en musicologie, compositeur et homme d'esprit estonien parmi les plus marquants du dernier quart du XXe siècle. Le recueil a été composé par […] (Nos traductions).

La référence temporelle déictique « à la fin de l'an dernier » pointe littéralement un événement : le fait de parution. Or, étant donné qu'il s'agit d'un moment passé, est-il possible de qualifier cette référence comme une expérience immédiate et concrète ? Explorons davantage le corpus pour répondre à cette question, car celui-ci présente encore un grand nombre d'autres déictiques temporels. À ce propos, certains d'entre eux pointent un moment particulier ou une situation actuelle – « praegu » (actuellement), mais la plupart sont conclusifs à l'égard de la situation antérieure : « tänaseks » (jusqu'à aujourd'hui), « juba » (déjà). Ils peuvent aussi marquer un point de départ pour situer le futur : « nüüd » (maintenant) [9], « nüüdsest » (désormais).

Ce qui est pointé par ces références déictiques, ce n'est donc pas une immédiateté absolue (*hic et nunc*) mais un fait ou une situation contextuelle antérieure que l'on rappelle ou que l'on résume pour commencer. Quant aux verbes employés dans ces ouvertures, force est de constater qu'ils sont au passé. Cet emploi particulier du passé caractérise presque tous les incipits des CR estoniens (ce qui les distingue nettement des CR français). Dans l'exemple ci-dessus il s'agit de la forme de prétérit simple « lihtminevik » [10] localisant une action perfective qui marque une action accomplie : « üllitas » (a fait paraître). Dans d'autres exemples, cela peut être également le parfait « täisminevik », une combinaison du passé et du présent, comme ci-dessous :

(2) ***Mats Traat on eesti kirjanduses olnud*** *juba hea mitu aastakümmet ja teab mis suuri pöörakuid ega muutumisi pole tema loomingus ette tulnud. Ta on järjepidevalt olemas, ikka tema ise, justkui mingi stabiilsuse musternäide ja kehastus*. (*Keel ja Kirjandus* 2005 : 3) [11]

Le temps verbal employé, le parfait « täisminevik », comparable au *Present Perfect* en anglais, marque ici la continuation au présent d'une situation qui a commencé dans le passé. Sa portée sémantique est notamment de faire le bilan d'une situation qui a duré et de fournir toujours un repère pour le commencement.

Nous dirions donc que c'est le contexte événementiel ou situationnel de l'événement de parution qui sert d'ancrage dans les CR estoniens. Le fait de parution, inscrit dans son espace éditorial concret (la mention de l'éditeur est aussi un élément courant de ces incipits) est pointé à son début, mais le facteur temporel fait qu'il est difficile de parler, ici, d'une immédiateté de l'expérience.

9. Dans une étude qui explore l'usage beaucoup plus intense de cet adverbe estonien par rapport à son correspondant traductologique français *maintenant,* Treikelder (2005) en détaille le fonctionnement discursif.

10. En estonien, ce temps verbal, qui est le plus commun pour exprimer le passé, localise des actions perfectives ainsi qu'imperfectives. Ce sont les adverbes, l'aspect lexical du verbe ou d'autres indications contextuelles qui précisent l'aspect du procès.

11. « Kandiline maamees laseb aadrit, *Paysan robuste se fait saigner* ». *Mats Traat est inscrit dans le monde littéraire estonien depuis déjà plusieurs décennies* et il n'y a pas eu de changements ou de déviations importantes dans son œuvre. Il est continuellement présent, toujours lui-même, c'est l'exemple par excellence de l'incarnation de la stabilité.

1.2 Les incipits des CR français : L'événement comme objet de jugement ?

L'indication du contexte se réalise différemment dans les CR français.

Dans certains cas des CR aux ancrages plus élaborés, le CR débute par une référence intertextuelle (citations de tous genres) ou interdiscursive : évocation des idées présumées connues (ex. 3) ou encore par des indications méta-informationnelles sur l'ouvrage (ex. 4).

(3) ***Dans la grande cohorte des déplorations dont l'école fait souvent l'objet****, on trouve en bonne place, à côté des regrets sur l'autorité perdue et de l'effarement devant l'illettrisme, la lamentation devant la perte de la culture, et plus particulièrement le déclin des études classiques. Le premier mérite de* ***l'ouvrage*** *publié par* […] *est de tourner le dos à ces postures :* […]. (*Esprit* 05-3/4)

(4) *Écrit par deux jeunes théologiens, cet ouvrage constitue la première présentation en langue française d'un courant théologique anglo-saxon dont la première expression publique remonte à 1999, date de publication d'un ouvrage collectif à caractère de manifeste par une dizaine d'auteurs principalement anglicans (parmi lesquels les deux principales figures du mouvement, John Milbank et Catherine Pickstock)*. (*Esprit* 05-1)

Or, ce qui est important de remarquer pour notre propos, c'est que même si techniquement on peut identifier des traces des indications spatio-temporelles ainsi que du passé dans ces ouvertures (au moyen de participes, de subordonnés ou, le plus souvent, de constructions adverbiales), c'est toujours le présent générique qui est employé et la thématisation de l'objet du discours se fait rapidement en pointant l'ouvrage-objet qui va être caractérisé (au moyen du démonstratif « ce », mais aussi au moyen de l'article défini « *l'*ouvrage »).

L'on ne pourrait pas dire que de tels ancrages fassent défaut dans le corpus estonien, mais, comme nous avons indiqué, les repères d'introduction qui y sont souvent mis au premier plan sont les détails du fait de parution, inscrits dans un moment ou dans une durée déterminée. Force est de constater cependant que du point de vue purement informatif, ni l'évocation du moment, ni l'indication de l'éditeur ou du titre même de l'ouvrage n'y sont en soi nécessaires, étant donné que ces informations sont généralement fournies par le paratexte (en dessous du titre du CR). Nous proposons comme explication de cet état de fait que le rôle de ces éléments s'avère plutôt rhétorique ou discursif (la création des *cadres de discours* [12] au sens de Charolles *et al.* 2005).

À l'inverse d'abondantes indications spatio-temporelles estoniennes, le corpus français illustre plutôt le principe de l'économie de communication. Une partie considérable des CR français (avant tout dans des revues plus spécialisées) débute sans aucune autre introduction qu'une indication apparemment cataphorique [13] en ce qui concerne le texte proprement dit du CR :

12. Le plus généralement défini c'est un moyen pour étudier la structuration du discours en la linguistique textuelle. Un *cadre de discours* est introduit par une expression introductrice, le plus souvent un adverbe situé à l'initiale de la proposition, en français généralement en position détachée. Il encadre alors la proposition ou regroupe plusieurs propositions sous un critère sémantique véhiculé par l'expression introductrice du cadre (Charolles et Péry-Woodley 2005).

13. Dans la section 2 nous allons analyser le fait que l'indication est anaphorique par rapport aux données paratextuelles.

« *Cet* ouvrage traite / étudie / propose / … ». Voici quelques-uns de ces débuts de CR français que nous avons appelés, étant donné leur ouverture minimaliste, des « incipits zéro » :

(5) *Cet* ***ouvrage****, issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2001 à…, se donne pour ample tache d'esquisser…*
Cette ***étude****, version remaniée d'une thèse très riche, porte sur des données…*
*L'****ouvrage*** *est construit sur une introduction…*
Cet ***ouvrage*** *complète un cycle de descriptions…*
(*Langage et Société* 2004-2005)

Sans détailler les autres types d'incipits relevés, nous nous concentrerons ici notamment sur la question : Comment interpréter le démonstratif *ce* de ces schémas de base ? Nous pouvons examiner deux voies différentes et cependant complémentaires, qui révèlent les différents aspects de l'événementialité de parution dans les CR français.

2. La modalité de jugement : « cet ouvrage » dans ses configurations (para) textuelles et discursives

Au sens strict du terme, le démonstratif *ce* de ces ouvertures est en effet cataphorique, renvoyant à l'objet livre présenté par le texte qui suit. Cependant, si l'on élargit un peu les frontières du seuil d'ouverture du texte et si l'on pratique une « segmentation péritextuelle » (Adam 2004 : 79) du texte de CR, ce même démonstratif peut au contraire être interprété comme anaphorique, renvoyant au titre de l'ouvrage donné en tant que titre du CR, le CR n'ayant pas de titre particulier. Adam admet qu'en fait

> [u]n grand nombre d'éléments jouent un rôle de transition tant à l'ouverture qu'à la fermeture du texte du corps proprement dit d'un texte. Il est nécessaire de considérer ces éléments péritextuels comme des parties de l'unité complexe texte. (*ibid.* : 79)

Dans ce contexte, il semble pertinent de désigner le *cet* introducteur des textes finalement comme « ana-cataphorique », ce qui engloberait les deux directions d'interprétation textuelle (tout en les opposant à l'interprétation déictique que nous allons présenter ci-après).

Or, comment cette construction de la référence nous éclaire-t-elle vis-à-vis de *l'événementialité* des parutions en étude ?

Pour répondre à cette question, reprenons Gérard Genette (1987), qui, à la base, a proposé d'appeler « paratexte » tout élément ou catégorie textuelle qui entoure ou présente le texte, soit intégré au corps du livre (péritexte), soit extérieur à celui-ci (épitexte). Le titre fait partie de ses catégories péritextuelles. Et, ce qui est intéressant pour notre propos, c'est que dans sa description de la variété des titres, Genette (1987) propose une distinction entre les « titres thématiques », qui ne marquent que la progression en série (comme les titres des chapitres I, II, III), et « les titres rhématiques » qui avancent une information nouvelle.

La modalité d'événement dont il est question ici est, dans les deux cas, celle de jugement, l'événement est rendu déterminé en référence à une situation, mais ce détail paratextuel qu'est le titre nous permet alors de révéler

une différence conceptuelle entre les deux terrains discursifs. Notons qu'aucun CR de notre corpus français n'a d'autre titre que la mention de l'ouvrage commenté, alors que les CR de notre corpus estonien sont toujours titrés en plus de l'indication du titre de l'ouvrage commenté. Par exemple le CR de notre exemple [2] traitant de l'ouvrage dernier de l'écrivain Mats Traat est intitré : « Kandiline maamees laseb aadrit, *Paysan robuste se fait saigner* », ce qui crée toute une atmosphère particulière sur l'ouvrage. Dans cette confrontation, les CR français, n'étant jamais titrés en outre du titre de l'ouvrage même en commentaire, révèlent plutôt une conceptualisation de l'ouvrage comme un énième objet dans la série [14] alors que les CR titrés des revues estoniennes suggéreraient un point de vue particulier sur l'œuvre.

À continuer la voie d'analyse paratextuelle, les limites de ce qui situe un ouvrage pour un lecteur peuvent sans doute encore être élargies. On peut considérer d'autres catégories péri- et ensuite épitextuelles comme le titre même de la revue, qui indique le domaine concerné, ou encore le titre du « dossier thématique ». Le trait même de revue spécialisée est important dans le corpus français : les ancrages zéro de type « Cet ouvrage… » caractérisent avant tout de telles revues tandis que dans la revue de culture générale *Esprit* on observe des incipits plus élaborés. Dans le corpus estonien, tel cadrage paratextuel élargi n'est certes pas anodin non plus, mais d'une part, vu la petitesse de l'espace discursif, les profils des revues sont plus hétérogènes [15], d'autre part, la pratique des « titres rhématiques » rend les CR moins cernables dans une série : les différents CR d'une seule et même revue peuvent être très différents et présenter des formats bien variés, de sorte que les CR types par revue ne sont pas vraiment identifiables.

En tout cas, afin de franchir le seuil entre l'extérieur et l'intérieur du texte, aussi bien les CR estoniens que français, pour rendre l'événement de parution déterminé, ont donc besoin de faire appel à des éléments langagiers dont la référence est à élucider en dehors du texte proprement dit. Alors que dans les CR estoniens les repères sollicités par des déictiques (ou explicités textuellement) étaient liés au contexte extérieur du CR (la temporalité immatérielle de la rédaction et de la publication du CR), les CR français font appel à des catégories ou éléments qui s'enchaînent plus clairement dans la matérialité textuelle, que ce soit un « enchaînement paratextuel » (avec les indications données en tant que titre) ou – pour nous reporter au début de cette section de l'article – un « enchaînement intertextuel ou discursif » mettant textuellement en scène des repères textuels (les citations) ou prédiscursifs [16] –

14. Pensons par ailleurs aux « listes des ouvrages reçus » dans les revues françaises, rubrique qui fait généralement défaut dans les revues estoniennes. Cette pratique essentiellement française renforce encore l'image de la revue submergée de parutions à commenter et s'oppose nettement à la conceptualisation estonienne du CR comme commentaire de la parution-événement.

15. Le public intéressé d'un domaine ou d'une discipline étant très restreint, les revues scientifiques en estonien soit englobent plusieurs disciplines (*Keel ja Kirjandus* - Langue et Littérature, qui englobe trois sections: linguistique, littérature et éthnologie) et pratiquent ainsi une forte interdisciplinarité, soit pratiquent une ouverture vers le grand public (la revue d'histoire *Tuna* qui se dit une revue d'histoire et de culture).

16. Selon Paveau (2006) les *prédiscours* – représentations collectives immatérielles présumées – ne sont pas linguistiquement présents dans les énoncés mais dans la mémoire, mais ils sont linguistique-

les répères évoqués comme connus (ex. 3) ou méta-informationnels sur l'ouvrage (ex. 4).

3. La présence et l'immédiateté de l'objet

Cependant, en dehors de cette logique d'« enchaînement », une autre interprétation semble envisageable à propos des démonstratifs introduisant les CR français. Si nous nous référons au schéma « *cet* ouvrage… », le démonstratif « cet » ne correspond-il pas à une indication déictique de la part du rédacteur du CR envers son objet de travail ? Certains exemples d'incipit comportant des déictiques de lieu semblent confirmer cette hypothèse :

(6) ***Voici un livre*** *qui est sans doute l'ouvrage d'une vie,* […]. *Un livre attendu, comme on dit, et* ***depuis*** *longtemps* ***maintenant****. La* [Y au même sujet] *date de plus de trente ans*. […] *ce qui est pour les demi-connaisseurs que nous pouvons être les uns ou les autres, un entendement et un bonheur, la satisfaction d'avoir désormais sous la main ce savoir.* (*Esprit* 05-2)

Le présentatif « voici » indique une forte présence de l'objet livre dans l'espace cognitif de l'énonciateur (le rédacteur du CR). « Voici un livre » introduit alors un présupposé, une image : celle de la découverte d'un ouvrage particulier dans un tas de livres épars à commenter. Certes, la suite du texte, qui décrit longuement cette découverte, dispose de déictiques de temps (« depuis », « maintenant »). Comme dans le corpus estonien, ceux-ci marquent une durée déterminée (celle de l'attente ici). Cependant, l'extrait construit surtout l'image d'un objet livre cognitivement bien présent, que les lecteurs peuvent désormais sentir, littéralement parlant, « sous la main ».

Au fil de cette image, les incipits zéro de type « cet ouvrage » peuvent s'interpréter eux aussi comme l'action de « pointer du doigt » un livre x (issu du tas d'« ouvrages reçus »), devant les yeux de l'énonciateur… On pourrait alors parler d'une certaine *immédiateté d'expérience,* ce que nous ne retrouvons guère dans le corpus estonien, où les déictiques tendent à nous éloigner dans le temps.

Pour confirmer notre hypothèse, nous pouvons nous rapporter à une autre analyse effectuée, indépendamment de la nôtre, sur un échantillon de notre corpus par Anu Treikelder [17].

Cette étude s'est focalisée sur la mise en relation, dans les CR observés, du jeu des temps verbaux avec ce qu'Adam et Lugrin (2000) appellent les *plans énonciatifs* (les modalités d'implication de l'énonciateur dans son énoncé).

Afin d'associer les temps verbaux à des marqueurs discursifs signalant l'ancrage énonciatif des procès dans le texte, Adam et Lugrin proposent une distinction entre différents *plans énonciatifs* d'une part en fonction du lien que l'énoncé entretient avec la situation d'énonciation (énonciation *conjointe*

ment analysables par des formes qui les signalent (dont entre autres certains déictiques situationnels).

17. Étude intitulée « Le jeu des temps verbaux et les plans énonciatifs dans les comptes rendus des ouvrages sur l'histoire », présentée lors du colloque *Préfaces et comptes rendus dans les sciences sociales et humaines. Pour une approche interdisciplinaire des textes et cultures*, Tallinn, les 4-6 déc. 2008.

/ *disjointe* par rapport aux paramètres de la situation d'énonciation), et d'autre part en fonction de la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur (énonciation *impliquée*/*distanciée*). En appliquant ces paramètres à un échantillon des CR de notre corpus, Treikelder a d'abord noté, comme nous, une forte présence du livre comme objet matériel dans la situation de communication et quant à l'énonciateur, elle a bien mis en avant, à propos des CR français, que même si l'énonciateur n'y est pas impliqué de manière explicite (présence déictique en termes de *je*), il y est toujours « conjoint », alors implicitement dans le texte, grâce au *présent générique*.

Dans les CR estoniens en revanche l'énonciateur se met souvent en scène. D'une manière *impliquée,* il précise son point de vue ou personnalise son approche (jusqu'à raconter des épisodes de sa vie personnelle). Cependant ces insertions sont « disjointes » par rapport à la situation d'énonciation de par l'usage des temps verbaux du passé et n'impliquent par conséquent pas d'immédiateté.

Les formes de l'événement de parution s'avèrent donc différentes dans ces deux terrains discursifs. Nous avons vu que pour commencer le commentaire, les CR estoniens s'appuient sur le fait de parution ancré dans son contexte spatio-temporel ponctuel ou situationnel. Les CR français se construisent quant à eux *via* une certaine continuité, un « enchaînement » des repères discursifs (idées évoquées) ou matériels (paratexte) qui met au premier plan l'objet-livre en tant que support du commentaire. Le moment et les modalités du fait de parution pointés dans les CR estoniens peuvent ainsi suggérer une première interprétation, c'est-à-dire que c'est l'événement dans son immédiateté concrète qui y est visé, alors que la focalisation sur l'objet-livre dans les CR français renverraient plutôt à la modalité d'expérience cognitive de jugement qui fait suite à l'expérience immédiate. Or, en termes de plans énonciatifs différés, notre analyse a fait apparaître que le terme d'*immédiateté* doit davantage être rapporté aux incipits des CR français, qui mettent en scène une expérience plus immanente, celle de *tenir* le livre ou de l'avoir sous les yeux comme objet à commenter.

Pour être tout à fait cohérent, il faudrait au fond distinguer deux niveaux, deux perspectives qui étudieraient chacune la façon dont une parution constitue un événement particulier. En ce qui concerne le fait de parution à l'échelle sociale, dans ses rapports avec d'autres parutions, les CR français actualisent une image de « l'événement en série » (l'abondance des parutions reçues, commentées, etc), alors qu'en Estonie l'événement semble surtout individualisé et qualifié comme une unité indépendante (« une œuvre est parue »). Sur le plan de la sortie d'un livre en tant qu'objet matériel et unique en revanche, les CR français pointent davantage une expérience immédiate particulière, celle de présenter et de juger, tandis que les CR estoniens adoptent un point de vue plus descriptif.

La différenciation des modalités d'expérience permet alors de distinguer non seulement des formes successives d'événement mais aussi des accentuations différentes dans les représentations discursives d'un événement. Certes, dans ces dernières l'événement est au fond toujours déjà l'objet d'évaluation, de description, etc. Or, pour ramener les effets analysés aux étiquettes em-

ployées dans ce processus : les représentations françaises actualisent plutôt le sens du mot *parution* en tant qu'objet-livre [18], alors que dans le corpus estonien, le qualificatif *événement* est attribué au fait d'avoir paru.

En guise de conclusion, rappelons enfin que les lectures généralisantes ne sont pas sans danger de créer une illusion d'homogénéité des corpus contrastés, qui en soi sont bien plus variés. Par ailleurs, les schémas retracés seraient à replacer dans leurs contextes discursifs particuliers qui les expliqueraient. Les effets de la taille de l'espace discursif seraient sans doute à expliquer du point de vue sociologique, les conceptualisations de la fonctionnalité du CR seraient à placer dans l'ensemble des genres d'informations et de pratiques rédactionnelles dans ces deux pays, etc. Notre intérêt ici n'était que de mettre au jour des traits linguistiques analysables dans différentes représentations discursives dans la mesure où ils reflètent un « événement de parution ».

18. La liste des ouvrages reçus ou parus peut etre intitulée de même « Parutions récentes » (p. ex. « Parutions récentes et bibliographie du domaine » dans la revue *Signes, discours et société,* février 2010).

La détection d'événements économiques dans le discours médiatique : la fusion de *Hewlett-Packard* avec *Compaq*

Erin MacMurray
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

À la frontière des disciplines de l'économie et des sciences de l'information, la veille stratégique se préoccupe de la collecte et de l'analyse d'informations pertinentes pour l'établissement de la stratégie d'une entreprise. Une veille stratégique vise à guider l'élaboration d'un plan d'action propre à la société qui effectue la veille. Cette activité inclut la recherche d'informations sur les différentes facettes de la stratégie à élaborer : le développement de technologies par d'autres entreprises, l'observation de la concurrence, ou le suivi des clients ou fournisseurs, par exemple. Les événements qui composent l'actualité ont une importance particulière pour la détection et le suivi des tendances économiques. Dans cette optique, la surveillance des actions d'acteurs-sociétés ciblés fait partie des opérations de veille stratégique. Les entités nommées : noms de société, noms de lieux ou encore de personnes, sont autant de points d'entrée dans le matériau textuel pour les analyses de mouvements ou d'événements économiques (fusions, faillites, partenariats) impliquant ces différents actants. Malgré l'éventail des stratégies déployées pour détecter ou repérer ces expressions textuelles, leur analyse reste fragmentaire, sans une mise en lien avec l'environnement discursif. À l'heure actuelle, le traitement automatique des langues propose des solutions applicables à la veille stratégique en considérant, de manière générale, l'objet recherché – les événements économiques – comme appartenant à un système linguistique non contextualisé. Les ressources externes, ontologies, bases terminologiques, ou classes sémantiques [1] créent une conception de l'objet inscrit dans le système de la langue, « en langue ». Ces approches s'appuient sur des ressources ou connaissances linguistiques externes pour faire une interprétation du contenu, sans prendre en compte son contexte de production. En revanche, les approches « en discours » sont peu mises en œuvre actuellement dans le développement de systèmes de fouille de textes, tels l'extraction d'informations [2]. Nous chercherons ici à détecter des événements impliquant un acteur-société, tel *Hewlett Packard*, à partir du texte brut, à l'aide de méthodes textométriques. Notre méthode se distingue donc des approches qui se basent sur des descriptions linguistiques externes. Cette étude

1. Nous entendons ici les classes sémantiques telles qu'elles sont définies par Gross (2008), en tant que *classes d'objets* reliées aussi bien par leurs propriétés sémantiques que leurs contraintes syntaxiques. Cette approche distingue des différents emplois de prédicats en déterminant leurs schémas d'arguments.

2. L'extraction d'informations est l'identification automatique de certains types d'entités nommées, relations ou événements présents dans le texte libre (Grishman 2003 : 545).

est articulée en trois temps, d'abord la présentation des deux méthodes d'extraction d'informations, la méthode symbolique basée sur des descriptions linguistiques externes, ainsi que la méthode textométique. Dans une deuxième partie, nous détaillerons le corpus et les méthodes textométiques utilisées dans la détection de l'événement de la fusion d'*Hewlett Packard* avec *Compaq Computers*. Enfin nous analyserons les résultats de cette étude et leur pertinence pour un objectif de veille industrielle.

1. La veille et les événements : situer les approches d'extraction d'informations

Deux approches d'extraction d'informations peuvent être distinguées. D'un côté, les techniques symboliques, intégrant des ressources linguistiques externes, tels des dictionnaires, ontologies, ou autres annotations, ne manipulent pas le matériau textuel sur lequel elles sont appliquées. Les résultats de ces techniques sont une interprétation *aprioristique* des données textuelles, qui ne prend pas en compte le contexte de production. C'est le cas des systèmes d'extraction d'information qui structurent le texte en un réseau d'entités nommées et de relations entre ces dernières [3]. Les ressources ainsi construites peuvent être extrêmement utiles à l'analyse et à la détection de certains phénomènes linguistiques, mais échouent globalement dans leur tâche d'extraire des phénomènes imprévus qui ne sont pas modélisés ou décrits explicitement par la ressource. Ces approches sont le plus souvent implémentées dans un contexte industriel et ont plusieurs avantages dont l'un est de fournir un processus d'extraction d'information complètement automatisé.

De l'autre côté, les approches *émergeantistes*, comme la textométrie, cherchent par le biais de méthodes statistiques attestées à faire « parler le corpus » en mettant en relief les spécificités des différents axes qui composent l'ensemble de textes : chronologie, genre, auteur, par exemple (Lebart et Salem 1994). Dans la mesure où cette approche ne fait pas une interprétation du texte au préalable, elle est donc appropriée pour suivre le déroulement d'événements dont la chronologie est inconnue auparavant.

1.1 L'événement : une relation entre entités nommées

Dans le domaine de l'extraction d'informations, ainsi que dans un contexte industriel, un événement est défini comme étant l'une des relations possibles entre entités nommées [4] (Feldman & Sanger 2006, Ezzat 2010). Les événements se distinguent des faits de par leur aspect dynamique correspondant à des phases d'action dans le texte. Ils sont également associés à une localisation spatio-temporelle (Ezzat 2010, Poibeau 2003, Feldman & Sanger 2006). Il est alors possible de déterminer les classes sémantiques qui corres-

3. Grishman (2003 : 550) fournit l'exemple : Harriett Smith, vice présidente de *Ford Mortor*, vient d'être nommée présidente de *DaimlerChryslerToyoto*. Les entités nommées correspondent à Harriett Smith, *Ford Motor* et *DaimlerChryslerToyoto*, et sont reliées par une relation de *prise de fonction* avec la séquence « vient d'être nommée présidente ».

4. Ezzat (2010) donne l'exemple suivant d'un événement de rachat, les termes en italiques étant des entités nommées impliquées dans l'événement : « Le groupe *Thales* a racheté *Arisem* en *Mars, 2004*. » Il distingue cet événement d'un fait ou d'un état de fait de type : « *Arisem* est une filiale du *Groupe Thales*. »

pondent à ces événements : *achat, vente, fusion*, par exemple (Pauna & Guillemin-Lanne 2010, Faiz 2002, Gross 2008). Les méthodes symboliques d'extraction d'informations tentent de fournir une description complète d'un événement en fonction des propriétés linguistiques qui le désignent. Lors de la conception de tels systèmes, l'objectif est de faire un inventaire complet *a priori* des prédicats et des arguments pour chaque famille d'événements étudiée.

1.2 L'événement : un scénario qui se développe dans le discours

En sus des prédicats et des arguments d'une famille d'événements discutés plus haut, d'autres caractéristiques peuvent nous aider à détecter des événements dans un corpus sans disposer au préalable d'un inventaire exhaustif de leurs propriétés linguistiques. La notion de *moment discursif* (Moirand 2007) nous apprend qu'un événement correspond également à un moment de surgissement de production intense à propos d'un même fait. On parle également de rupture dans l'ordre des choses marquant un « avant » et un « après » l'occurrence de l'événement (Charaudeau 2005, Krieg-Planque 2009a). Les médias mettent en récit les différents éléments qui composent l'événement tissant ainsi un scénario événementiel qui peut être suivi au cours de son déroulement chronologique dans le discours (Arquembourg 2005 et 2011). Ces caractéristiques placent notre analyse à un niveau supérieur à celui de la simple phrase composée de prédicats et d'arguments.

Même si nous ne cherchons pas à produire une analyse discursive de l'événement à proprement parler, ces considérations nous amènent à trois hypothèses. La première est que l'événement est traité dans la matérialité langagière observable par un ensemble d'énoncés. La deuxième est que cet ensemble suit une circulation spatio-temporelle dans l'espace médiatique, et la troisième qu'une mise en relation des énoncés sur le plan intertextuel permet de rendre visible le scénario événementiel. Ces hypothèses justifient donc l'adoption de la méthode textométrique pour les analyses multidimensionnelles qu'elle propose (Lebart & Salem 1994).

2. Corpus et méthode : mettre en place une méthode de veille

Afin de valider notre approche, nous avons constitué un corpus médiatique à partir des articles du *New York Times Annotated Corpus* (Sandhaus 2008). Ce corpus disponible *via* le *Linguistic Data Consortium* [5] contient tous les articles du *The New York Times* du premier janvier 1987 jusqu'au 19 juin 2007. Bien entendu, compte tenu de la taille de ce corpus, nous devons restreindre notre analyse à une période particulière. Les années 2001 à 2002 correspondent au début de l'explosion de la bulle internet. Ce mouvement économique coïncide avec une grande récession économique et de nombreuses faillites de grands groupes mondiaux tels *Enron*, *Vivendi* et *Worldcom*. Il s'agit donc d'une période riche en événements économiques entrant dans nos critères industriels d'événements importants à détecter dans le cadre d'une veille. Les articles correspondant à la rubrique *Business/Financial* ont été ciblés.

5. *LDC*, site du corpus : www.ldc.upenn.edu (consulté en septembre 2011).

2.1 Un corpus construit autour de *Hewlett Packard*

Dans le but d'étudier les actions spécifiques d'un acteur économique, nous avons choisi *Hewlett Packard* comme point d'entrée pour étudier le surgissement de production. Tous les articles mentionnant cet acteur ont été retenus pour l'analyse, même ceux qui mentionnent l'entreprise de manière incidente. Ainsi, nous obtenons un corpus plus homogène « constitué de textes produits dans des conditions d'énonciation similaires » (Salem 1988), critère essentiel à une étude textométrique.

Au final, ce corpus *HP-2001-2002* contient 387 articles pour 388 392 occurrences et 18 289 formes. Seuls les articles complets ont été retenus pour l'analyse et le texte a été nettoyé des métadonnées *xml* pour ne garder que le texte brut pour une analyse avec *Lexico 3* et le *Trameur* [6]. Par ailleurs, les mots du texte ont été mis en minuscule afin d'effacer toute distinction liée à la casse.

2.2 Deux méthodes : fréquences et cooccurrences dynamiques

Afin de procéder à l'analyse du corpus sélectionné, deux méthodes ont été retenues, celle de la fréquence et celle des cooccurences.

2.2.1 Les informations fréquentielles

Les visualisations du texte que fournit une étude textométrique aident à cibler des zones d'informations pertinentes pour une analyse de veille. La fréquence de la forme projetée sur un axe chronologique met en évidence des fluctuations symptomatiques du moment de surgissement d'un événement. Cette méthode est similaire à celle mise en place par Zuell (2010) pour détecter de manière semi-automatique des thèmes émergents dans un corpus de journaux, et selon qui l'événement peut être observé par « *a substansive increase in media use* » [7] (*ibid.* : 586).

2.2.2 Les cooccurrences dynamiques

Afin de détecter le vocabulaire émergeant autour de la forme *Hewlett Packard*, la méthode des cooccurrences (Lafon 1980, Martinez 2003) a été choisie. Cette méthode permet de voir des champs associatifs de la forme par les attirances statistiques qu'elle entretient avec d'autres mots du corpus. Cette méthode a déjà été employée par Veniard (2007) pour déterminer le vocabulaire autour d'une forme événementielle. Nous ferons l'hypothèse que les cooccurrents résultant de ce calcul sur la forme-pôle *Hewlett Packard*, fourniront un réseau lexical indiquant un événement dans son déroulement chronologique.

Le calcul de cooccurrence est fait sur un mois en cours sans accès aux mois suivants dans le corpus [8] (Salem 1988). Autrement dit, l'ensemble des articles du mois de septembre 2001 est comparé à l'ensemble des articles des

6. Sites *Lexico 3* et *Le Trameur* : www.tal.univ-paris3.fr (consultés en septembre 2011).

7. Une croissance notable de l'utilisation par les médias. Dorénavant c'est nous qui traduisons.

8. Cette méthode s'inspire des spécificités évolutives, indice de suremploi ou de sous-emploi d'une partie chronologique par rapport à l'ensemble des périodes précédentes (en excluant momentanément du corpus les périodes postérieures). Un exposant, seuil, rend compte du degré de significativité de l'écart constaté (un exposant égal à x, indique que la probabilité d'un écart de répartition supérieur ou égal à celui que l'on a constaté était au départ de l'ordre de 10-x).

mois précédents et non à la totalité du corpus 2001 à 2002. Les cooccurrences ont donc été calculées mensuellement en appliquant les mêmes critères de calcul [9]. Le réseau cooccurrentiel résultant met ainsi en évidence le comportement des unités lexicales cooccurrentes spécifiques pour chaque mois par rapport aux mois qui le précèdent.

3. La détection : appliquer la textométrie à la veille de *Hewlett Packard*

Les informations fréquentielles mettront d'abord en évidence la période de l'événement dans les articles du corpus. L'analyse mensuelle des réseaux cooccurrentiels resituera ensuite *Hewlett Packard* dans son environnement contextuel. Les cooccurrences assisteront ainsi l'analyste dans sa tâche de détection de l'événement par le réseau d'unités lexicales produit. Il est évident qu'un retour au texte au cours de l'analyse sera nécessaire afin de vérifier les énoncés qui contiennent effectivement ces unités.

3.1 Le surgissement de l'événement : la fréquence de *Hewlett Packard*

Sans effectuer l'étape de retour au texte, la méthode textométrique peut donner des mesures réelles de la sur- ou sous-production discursive d'un événement. L'analyse textométrique nous montre que l'une des caractéristiques les plus frappantes de *Hewlett Packard* est l'intensification du nombre d'occurrences à partir de septembre 2001. Cette augmentation fait donc une rupture visible avec la moyenne d'occurrences dans le temps. Le surgissement de la fréquence de l'entreprise apparaît en septembre 2001 et dure jusqu'en juin 2002. Cette intensification atteint un sommet au mois de mars 2002 avec une fréquence dépassant les 400 occurrences. Le premier pic du mois de septembre compte plus de deux fois plus d'occurrences que la moyenne sur l'année et près de quatre fois plus d'occurrences que l'année 2000, marquant une rupture claire avec un *ordre quantitatif des choses* [10].

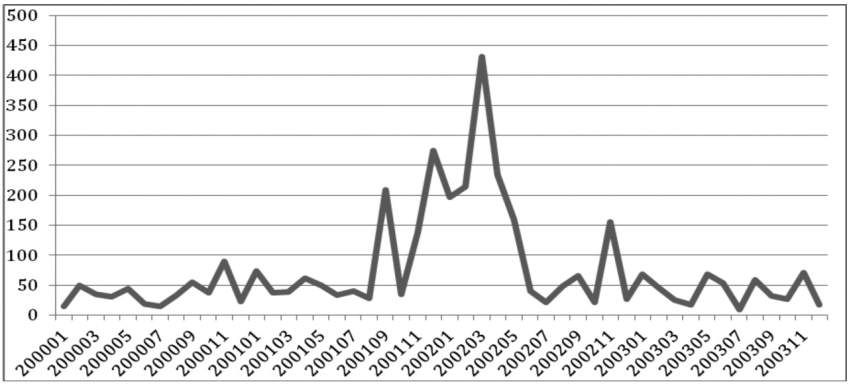

Figure 1 : Nombre d'occurrences de Hewlett Packard (janvier 2000 - décembre 2003)

9. Les critères ont été adoptés suite à plusieurs expériences. Un réseau dense mais permettant une lecture aisée des résultats a été privilégié. Pour chaque mois, une co-fréquence de 5 et un seuil de 9 ont été appliqués.

10. « L'événement choisi devrait venir perturber la tranquillité des systèmes d'attente du sujet consommateur d'information ce qui entraînera l'instance médiatique à mettre en évidence l'insolite, ou le particulièrement notable » (Charaudeau 2005 : 84).

La figure 1 présente la fréquence chronologique de la forme *Hewlett Packard* de 2000 à 2003. En période d'activité médiatique réduite la forme compte légèrement au-dessous de 50 occurrences par mois. En revanche, en période de production intense la forme atteint 209 occurrences par mois. Ces variations fréquentielles semblent suivre effectivement une chronologie des moments importants de la « vie » de l'entreprise. Les moments de surgissement (septembre, décembre, mars et avril) peuvent être mis en évidence par l'analyse des cooccurrences évolutives.

3.2 Les réseaux cooccurrentiels : la détection de l'événement sur l'axe chronologique

Nous démarrons notre veille chronologique au mois de septembre lorsque le réseau concurrentiel devient plus conséquent. Cette veille est faite de façon mensuelle jusqu'au mois de mai, mois pendant lequel la fusion est acceptée.

3.2.1 Septembre : le vocabulaire de la proposition de fusion

Les unités lexicales qui cooccurrent avec *Hewlett Packard* fournissent un résumé suggestif de la situation spécifique au mois de septembre. Nous voyons les unités *merger* (fusion), *proposed* (proposé), *compaq* (Compaq), *skepticism* (scepticisme) apparaître pour le mois de septembre. Ce mois correspond effectivement au moment de l'annonce de la fusion de *Hewlett Packard* et *Compaq Computers,* le 4 septembre 2001 [11]. Nous pouvons nous attendre par la suite à un événement de fusion entre ces deux sociétés (v. figure 2).

Même si ces cooccurrents mettent en évidence des informations autour d'une fusion, il reste nécessaire de nous assurer que ces unités construisent un événement. Un retour au texte est nécessaire afin de vérifier les unités en contexte.

(1) [NYT **117** 200109] ***hewlett packard*** *and* ***compaq*** *have dominated the retail computer market with the departure of companies like packard bell electronics and acer america from retail shelves, and the* ***proposed merger*** *would thus eliminate one of the two biggest computer competitors in retail stores.* [12]

(2) [NYT **118** 200109] *investor* ***skepticism*** *about a* ***proposed merger*** *between* ***hewlett packard*** *and* ***compaq computer*** *turned to concrete fallout today as both companies'stocks continued to slide, and a major* ***rating*** *service downgraded hewlett packard's creditworthiness.* [13]

Ces cooccurrents apparaissent dans 11 des 27 articles pour le mois de septembre 2001, d'où leur spécificité élevée. Un calcul des spécificités dans les articles ne contenant pas les cooccurrents du réseau ci-dessus dévoile les

11. Ces résultats ont été confrontés à la chronologie de la fusion discutée par Anders (2003).

12. *Hewlett Packard* et *Compaq* ont dominé le marché de la vente des ordinateurs, suite à la disparition de compagnies telles que *Packard Bell Electronics* et *Acer America* des rayons des magasins, et leur fusion proposée devrait donc éliminer l'un des deux plus grands concurrents de la vente d'ordinateur en magasin. (Les numéros d'articles sont en gras.)

13. Les doutes des investisseurs au sujet de la fusion projetée entre *Hewlett Packard* et *Compaq Computer* ont eu aujourd'hui pour conséquences concrètes la chute du cours des actions des deux sociétés, et la dégradation de la note de *Hewlett Packard* par l'une des principales sociétés de notation financière.

événements liés aux attaques du 11 Septembre ainsi que les difficultés de l'économie à l'époque qui se traduisent par une variété trop importante de contextes pour être visibles dans un calcul de cooccurrences. La fusion reste toutefois le point saillant de ce mois.

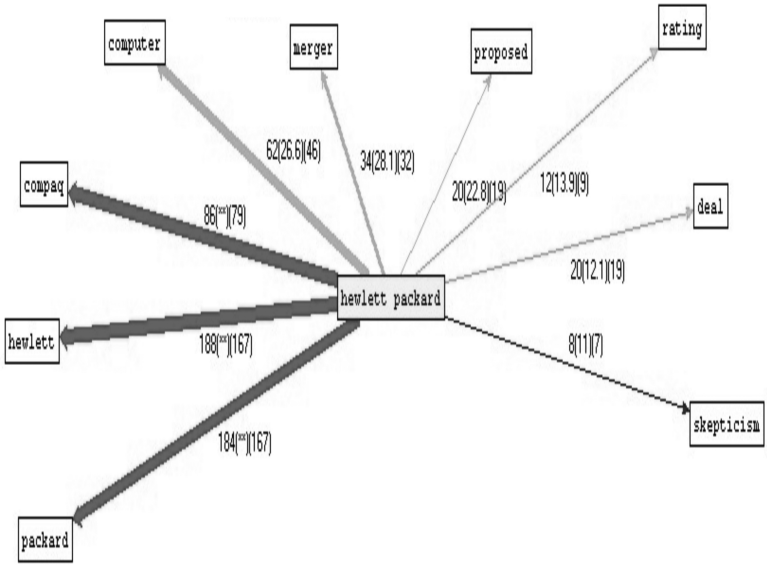

Figure 2 : Les cooccurrents de Hewlett Packard pour le mois de septembre 2001

3.2.2 Octobre à février : le vocabulaire du conflit

Le mois d'octobre ne fournit pas de nouvelles informations par rapport au mois de septembre, mais le mois de novembre voit une légère hausse et l'apparition de termes tels *deal* (accord) et *family* (famille). Le mois de décembre 2001, quant à lui, voit un regain net du nombre de cooccurrences, avec des termes comparables à ceux du mois de novembre.

La fusion se manifeste par les termes *deal, acquisition* (acquisition) et *merger* qui émergent dans deux contextes différents. Lorsque la fusion est vue comme l'acquisition d'une entreprise par l'autre, les articles parlent de *deal* (articles 171 et 176). Par contre, lorsqu'il s'agit du résultat de deux compagnies, les articles emploient le terme *merger* ou *acquisition*. Le terme *fusion* ou *merger* est plus souvent lié aux contextes contenant la société *Compaq* (articles 176 et 168).

(3) [NYT **171** 200112] *the 18 percent of* ***hewlett packard*** *shares now united in opposition does not kill the* ***deal.*** [14]

(4) [NYT **176** 200112] *with its* ***merger with compaq*** *in serious danger,* ***hewlett packard*** *will increasingly turn to a leading member of its board to sell the plan to large shareholders, whose votes will make or break the* ***deal.*** [15]

14. Les 18% du capital de HP désormais unis dans l'opposition ne saboteront pas l'accord.

15. Alors que sa fusion avec *Compaq* est compromise, *Hewlett Packard* va de plus en plus se tourner

(5) [NYT **168** 200112] *escalating the fight over the future of* ***hewlett packard****, the oldest son of the company's co-founder made a preliminary proxy filing today calling the proposed $24 billion* ***acquisition*** *of* ***compaq computer*** *overpriced and unnecessarily risky.* [16]

(6) [NYT **168** 200112] *The reaction by large investors to the* ***compaq-hewlett packard*** *proposed* ***merger*** *will make boards more cautious about proposing similar transactions.* [17]

Au mois de novembre 2001 Walter B. Hewlett s'oppose formellement à la fusion des deux entreprises. Puis en décembre, la fondation de la famille Packard retire son soutien au projet. C'est pour cela que nous observons les formes *foundation* (fondation), *board* (direction) et *member* (membre) qui deviennent saillants pour la période de décembre 2001.

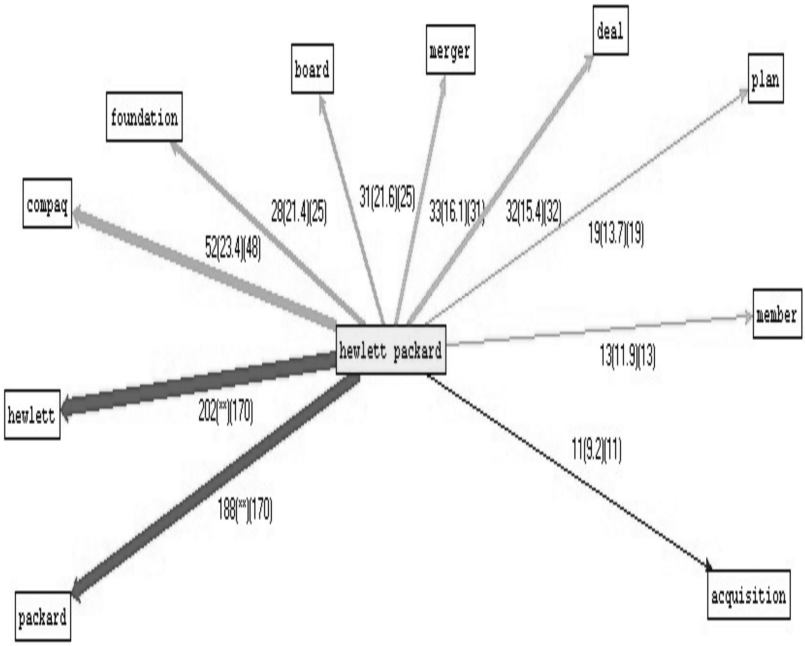

Figure 3 : Les cooccurrents de Hewlett Packard pour le mois de décembre 2001

(7) [NYT **168** 200112] *on friday, the david and lucile* ***packard foundation****, which holds 10 percent of* ***helwett****'s stock, said it would not back the* ***merger****, leading many analysts to believe that the deal was near collapse.* [18]

vers un membre influent de son CA pour vendre ce plan aux actionnaires les plus importants, dont le vote décidera si la fusion se fait ou pas.

16. Envenimant le conflit au sujet du futur de *Hewlett Packard*, le fils aîné du cofondateur de la société a déposé une plainte par procuration aujourd'hui, dénonçant la proposition d'acquisition de *Compaq Computer* à 24 milliards de dollars comme trop coûteuse et inutilement risquée.

17. La réaction des investisseurs majeurs au projet de fusion de *Compaq* et *Hewlett Packard* devrait à l'avenir rendre les conseils d'administration plus prudents quant à des propositions de transaction similaires.

18. Vendredi, la fondation David et Lucile Packard, qui détient 10 % des actions Hewlett, a annoncé

Les réseaux cooccurrentiels des mois de janvier et de février continuent à afficher les formes *compaq, computer* et *merger*. L'information sur l'opposition des familles Hewlett et Packard n'est probante qu'en février lors de l'appariation des cooccurrents *fight* (conflit) et *board*.

3.2.3 Mars à mai : le vocabulaire du scandale et le vote final

Le mois de mars 2002 voit le plus grand nombre de cooccurrents différents, comme nous avons vu dans la partie précédente. Il y a un foisonnement de vocabulaire autour de la forme-pôle. Ce foisonnement correspond au pic du nombre d'occurrences (figure 1). Cette *emphase* cooccurrentielle observée pour ce mois nous laisse penser qu'il s'agit d'un moment crucial. Nous observons donc une sorte de hiérarchie des séquences qui composent le scénario événementiel.

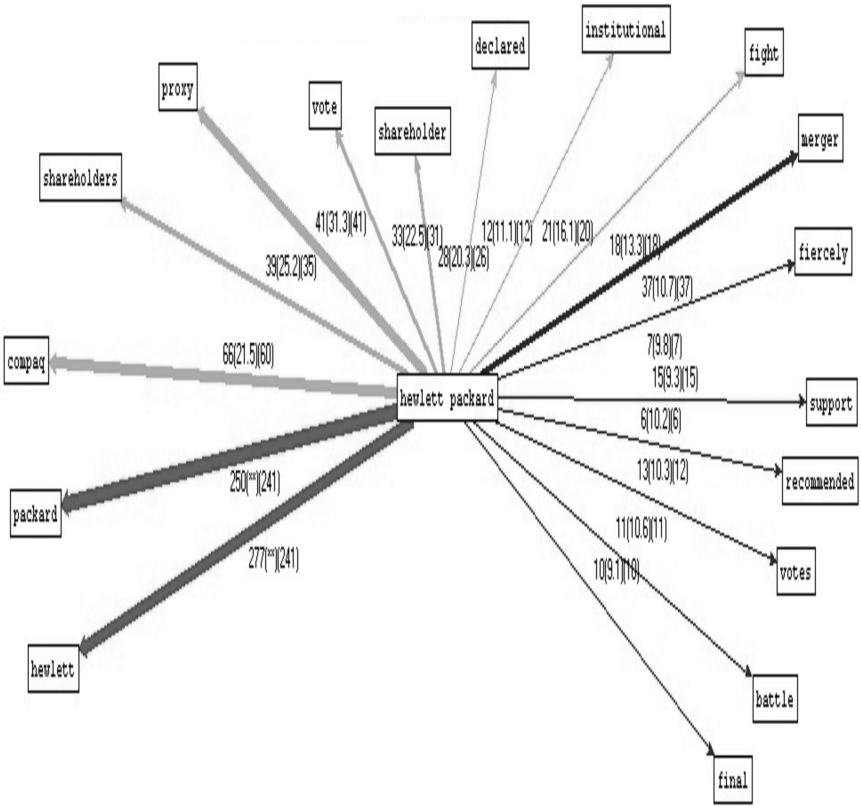

Figure 4 : Les cooccurrents de Hewlett Packard pour le mois de mars 2002

Ces cooccurrents résument en quelque sorte ceux des mois précédents. Nous retrouvons des termes comme *merger* et *fight*, également des synonymes comme *battle* (bataille), ou encore des spécifications de type *proxy* (par procuration) ou *fiercly* (farouchement) qui décrivent les modalités du

qu'elle ne soutenait pas la fusion, conduisant de nombreux analystes à penser que l'accord allait échouer.

conflit. Par ailleurs l'adverbe *fiercely* apparaît seulement dans les articles du mois de mars 2002. Dans les quatre exemples ci-dessous (articles 233, 240, 247, 250), l'adverbe est utilisé en lien avec des verbes *opposed* (opposé), *contested* (contesté), *fought* (lutter), *lobby against* (faire pression contre) évoquant de nouveau la résistance virulente des familles Hewlett et Packard au vote en faveur de la fusion. Les formes *fight* et *battle* se trouvent ici dans des contextes interchangeables, souvent accompagnées de l'adjectif *proxy*.

(8) [NYT **233** 200203] ***hewlett packard****'s plan to buy compaq computer, a plan* ***fiercly*** *and publicly opposed by hiers of hewlett packard's founders, received sorely need support yesterday when an influential investor advisory firm recommended that shareholders vote in favor of the deal.* [19]

(9) [NYT **240** 200203] ***hewlett packard*** *hoard member, both for and against the company's planned acquisition of compaq computer, unleashed fresh criticism today, trying to sway investors in the final week before a* ***fiercely*** *contested shareholder vote decides the deal.* [20]

(10) [NYT **247** 200203] *the closing of the* ***fiercely*** *fought* ***proxy battle*** *over the future of* ***hewlett packard*** *is intended to be a comparatively low-key affair.* [21]

(11) [NYT **250** 200203] *compaq received a premium for its shares ad faced no public challenges to the* ***merger****, unlike* ***hewlett packard****, one of whose directors, walter b. hewlett, had lobbied* ***fiercely*** *against the deal.* [22]

La forme clé *vote* apparaît également pour ce mois ainsi que son pluriel *votes*. Il en est de même pour le nom *shareholder* (actionnaire) et *shareholders* (actionnaires). Effectivement, le mois de mars 2002 correspond au moment du vote en faveur ou non de la fusion avec *Compaq* par les membres de la direction. D'ailleurs, la forme *final* (final) est toujours utilisée pour qualifier cette dernière étape dans les segments *final vote* (vote final) ou *final decision* (décision finale). Dans les deux cas *vote(s) ou shareholder(s)*, le retour au texte est primordial pour déterminer si cette distinction apporte une information supplémentaire au récit de l'événement.

(12) [NYT **238** 200203] […] *if* ***institutional shareholder*** *services had recommended* ***shareholders vote*** *against the deal,* ***hewlett packard*** *would have faced both a larger block of* ***votes*** *in opposition and a campaign by* […] [23]

19. Le projet de *Hewlett Packard* d'acheter *Compaq Computer*, projet auquel s'opposent farouchement et publiquement les héritiers des fondateurs de *Hewlett Packard*, a reçu un soutien bienvenu hier lorsqu'une société de conseil financier a recommandé aux actionnaires de voter en faveur du plan.

20. Les membres du conseil d'administration de *Hewlett Packard*, qu'ils soient pour ou contre l'acquisition programmée de *Compaq Computer* par la société, ont suscité aujourd'hui de nouvelles critiques en tentant d'influencer les investisseurs au cours de la dernière semaine avant le vote terriblement serré des actionnaires, qui décidera de l'issue finale du projet.

21. La fin de la farouche bataille par procuration concernant l'avenir de *Hewlett Packard* devrait être, en comparaison, une affaire discrète.

22. *Compaq* a reçu une plus-value pour ses actions et n'a pas rencontré d'opposition publique à la fusion, contrairement à *Hewlett Packard*, dont l'un des directeurs, Walter B. Hewlett, avait mené un lobbying farouche contre l'accord.

23. […] si les services des actionnaires institutionnels avaient recommandé aux actionnaires de voter contre l'accord, *Hewlett Packard* aurait affronté un plus grand nombre de votes négatifs ainsi qu'une

(13) [NYT **247** 200203] *wall street was also watching* ***helwett packard*** *as its* ***shareholders*** *cast the final* ***votes*** *in a* ***proxy battle*** *that has pitted the company's chief executive, carleton s. fiorina, against walter b. hewlett, a director who is leading in the opposition to the company's proposed* ***merger*** *with* ***compaq*** *computer.* [24]

Les articles 238 et 247 utilisent plutôt le pluriel *votes* lorsqu'ils évoquent les voix individuelles. Le singulier *vote* est ici une forme verbale de voter. La forme *shareholder* est souvent utilisée conjointement avec *institutional* dans le segment *institutional shareholder services* (238), faisant référence aux sociétés privées qui fournissent aux actionnaires des recherches sur les orientations plus ou moins avantageuses de leurs investissements. Par opposition, la forme *shareholders* correspond aux actionnaires. En effet, il semblerait que la distinction singulier / pluriel est importante pour rendre plus saillants les acteurs impliqués dans le déroulement de l'événement.

Enfin, le mois d'avril voit une activité cooccurrentielle très élevée, suivant ce que nous avons vu dans la figure 1 sur la progression chronologique de la fréquence de *Hewlett Packard*.

De la même manière que celui de mars 2002, ce réseau possède des points communs avec les précédents : *merger, vote, votes, proxy, shareholder*. L'élaboration d'un lexique attendu autour de l'événement se met en place : *favor* serait donc le résultat du vote concernant la fusion entre les deux entreprises (articles 262, 278, 264). Cependant, une nouvelle série lexicale apparaît avec des formes inattendues dans cette progression : *deutsche*, *bank*, *delaware*. Un retour au texte est, pour le mois d'avril, incontournable afin d'interpréter correctement ces cooccurrences.

(14) [NYT **262** 200204] *specifically, his suit contends that* ***hewlett packard*** *used the threat to withhold future banking business from* ***deutsche bank****, which also holds millions of* ***hewlett packard*** *shares, unless* ***deutsche bank*** *made a last-minute switch to vote in* ***favor*** *of the* ***merger.*** [25]

(15) [NYT **278** 200204] *the claim was that* ***hewlett packard*** *illegally persuaded a large* ***institutional shareholder****,* ***deutsche bank*** *asset management, to switch 17 million shares to* ***vote*** *in* ***favor*** *of the deal at the last minute* [26].

(16) [NYT **264** 200204] […] *carleton s. fiorina, the company's chief executive, left a voice mail message with a senior aide saying they might « have to do something* ***extraordinary*** *» to sway two large investors to vote in* ***favor*** *of* ***hewlett packard****'s* ***merger*** *with* ***compaq*** *computer.* [27]

campagne de […].

24. *Wall Street* surveillait également *Hewlett Packard* alors que ses actionnaires apportaient le vote final à une bataille par procuration qui a opposé le PDG Carleton S. Fiorina à Walter B. Hewlett, dirigeant qui mène l'opposition à la proposition de fusion avec *Compaq Computer.*

25. Spécifiquement, sa plainte repose sur le fait que *Hewlett Packard* aurait menacé la *Deutsche Bank* de se passer à l'avenir de ses services, alors que la Deutsche Bank détient par ailleurs des millions d'actions de *Hewlett Packard*, à moins qu'elle ne fasse volte face à la dernière minute pour voter en faveur de la fusion.

26. Il était affirmé que *Hewlett Packard* a persuadé illégalement un gros investisseur institutionnel, *Deutsche Bank Asset Management*, de changer son vote (représentant 17 millions d'actions) en faveur du projet à la dernière minute.

27. Carleton S. Fiorina, le PDG, a laissé un message sur le répondeur d'un assistant senior disant

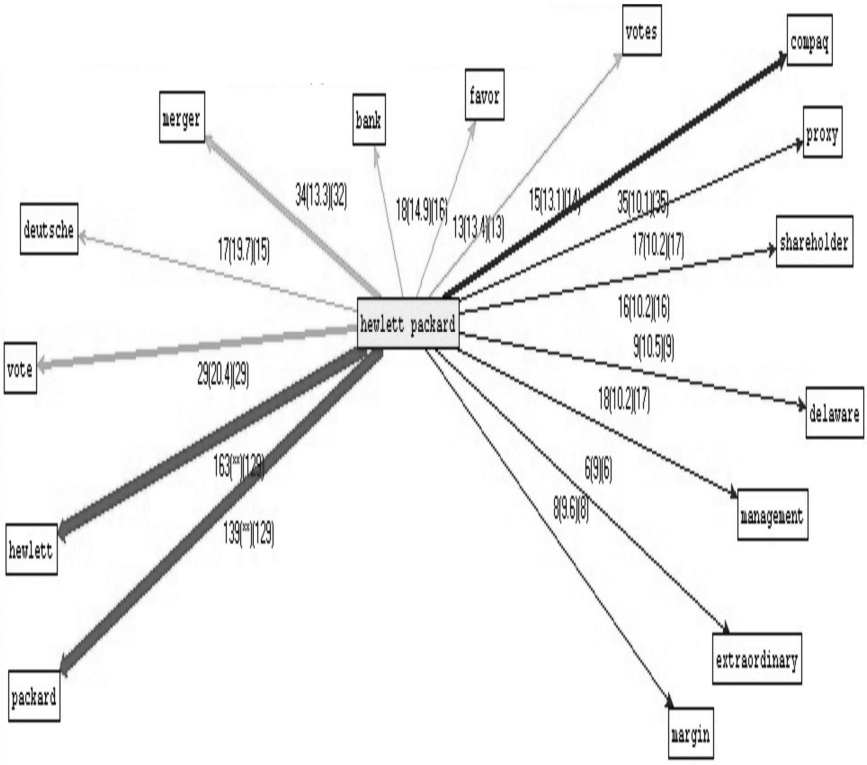

Figure 5 : Les cooccurrents de Hewlett Packard pour le mois d'avril 2002

Les formes *deutsche bank* et *extraordinary* (extraordinaire) (article 264) cooccurrent avec *Hewlett Packard* parce que le discours médiatique évoque le scandale de Carly Fiorina. En effet, *Deutsche Bank* avait été menacée par la perte de *Hewlett Packard* comme client si elle ne votait pas en faveur de la fusion (Anders 2003). C'est effectivement ce qu'on apprend en regardant les phrases résultant du calcul de cooccurrences. Ce scandale aboutit à un procès pour vices de procédure qui explique la présence du nom propre *delaware*. L'état de Delaware aux États-Unis est, en effet, connu pour les avantages qu'il accorde aux entreprises ayant leur quartier général sur leur territoire. La société *Hewlett Packard* est basée dans cet état, et par conséquent, le procès a lieu selon les lois en vigueur.

Finalement, le mois de mai voit une nette baisse du nombre de cooccurrents différents autour de la forme-pôle. Le réseau cooccurrentiel ne présente pas de formes relatives à l'action de fusion, à l'exception du cooccurrent *compaq*. Le mois de mai 2002 correspond au moment d'acceptation de la fusion par la cour où a eu lieu le procès. Les critères de sélection ne sont pas suffisamment bas pour que d'autres unités lexicales concernant l'événement apparaissent.

qu'ils devraient « faire quelque chose qui sorte de l'ordinaire » pour persuader deux grands investisseurs de voter en faveur de la fusion de *Hewlett Packard* avec *Compaq Computer*.

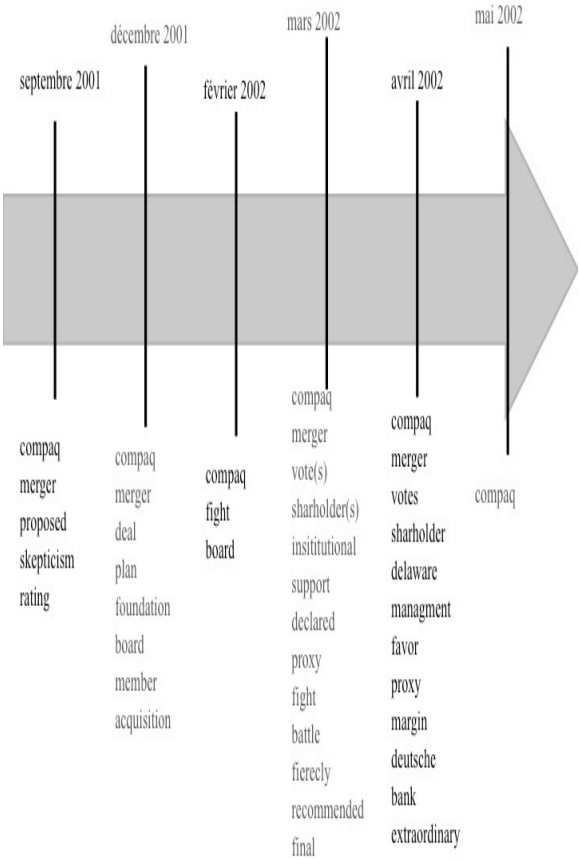

Figure 6 : L'évolution des cooccurrences unitaires dans l'axe chronologique

3.3 Un résumé global : la mise en récit de l'événement

L'analyse mensuelle des cooccurrences fournit un résumé de ce qui se dit dans le *New York Times* au sujet de *Hewlett Packard*. Si nous devions retracer l'histoire ou la trame de l'événement uniquement par les unités lexicales associées à la forme-pôle, nous verrions les différentes fonctions qui tissent la séquence événementielle (figure 6). Les cooccurrents synthétisent en quelque sorte le scénario événementiel de la fusion. Cet événement est marqué par une temporalité dès son annonce jusqu'à sa clôture par les adjectifs *proposed* (proposé), *final* (final) et enfin *favor* (en faveur). Les noms indiquant l'événement portent également l'aspect temporel dans la mesure où ils résument la fusion comme étant une transaction déjà élaborée, évoquée dans le texte par les unités *deal* (accord) et *plan* (plan/stratégie). Ces unités sont saillantes pour les mois qui suivent la proposition de fusion. Cet événement se déroule alors selon la modélisation suivante :

Fusion → proposition de transaction → vote → acceptation ou non

Or, la fusion que nous observons en contexte se définit par d'autres intrigues tissant le fil du récit. En effet, des actions complexes appartiennent à la progression de cet événement de fusion, par exemple : l'opposition par les familles héritières de la société et le scandale *Deutsche Bank* pouvant entraîner une annulation de l'événement même pour vice de procédure.

L'événement ne peut donc pas être résumé à une seule séquence nommable et par conséquent repérable par une modélisation en dehors de son contexte de production.

Ces actions dans le récit correspondent à des sortes de micro-séquences, de simples fonctions dans une séquence plus large. Il s'agit alors de « tout un réseau de subrogations (structurant) le récit, des plus petites matrices aux plus grandes fonctions » (Barthes 1977 : 29) [28]. La mise en relation des plus petites matrices est résumée ici par les unités lexicales rendues saillantes par le calcul de cooccurrences sur chaque mois. Cependant, la séquence événementielle globale (mise en relation des différentes matrices entre elles) ne peut être synthétisée qu'à un niveau chronologiquement plus élevé afin de vérifier si ce lexique correspond effectivement à un événement émergeant dans le texte. Il est donc nécessaire de comparer les réseaux cooccurrentiels à ceux qui les précèdent dans le temps.

L'hypothèse que les moments clés de l'événement se situent au moment de l'intensification des occurrences de l'acteur-société observé se confirme par la distribution du nombre d'occurrences (fréquence) de l'acteur. Le calcul de cooccurrences évolutives à partir du nom propre *Hewlett Packard* a permis d'observer des évolutions dans les unités lexicales associées à cette forme. Cette méthode a donc fait émerger de manière dynamique un récit événementiel sans connaissances au préalable du corpus ou de l'acteur-société suivi. Cependant, la détection d'événements économiques par cette méthode textométrique doit être confrontée à d'autres cas événementiels ainsi qu'à des variations au niveau des paramètres de calcul choisis afin d'être valide en tant qu'approche satisfaisante pour cet objectif.

Enfin, il devient nécessaire de soumettre les phrases rendues saillantes par les cooccurrents à un système d'extraction d'informations par la méthode symbolique qui prédéfinit les entités nommées et les relations afin de comparer les phrases extraites par ce système. Cette confrontation permettrait de situer l'apport de la textométrie parmi les autres approches industrielles ou universitaires en veille économique.

28. « Une séquence est une suite logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se ferme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent » (Barthes 1977 : 29).

Médiatisation de l'événement scientifique sur internet : les concepts d'affordance et de technologie intellectuelle

Yannick Hamon
Università di Bologna

Les travaux en sciences sociales sur la notion d'événement semblent majoritairement orientés sur des événements historiques, ou des événements actuels largement relayés par les médias. L'événement scientifique peut être conçu en termes de découvertes ou de révolutions (Houdart 2002). En marge de la découverte-événement nous avons voulu envisager un événement scientifique qui concerne une sphère de réception plus restreinte : le colloque, conçu en tant que « pratique de communication scientifique informelle » (Russel 2001 : 297) aboutit à une communication formelle (publication des actes) et légitime la circulation de nouveaux savoirs au sein d'une communauté restreinte de pairs. Même s'il n'a pas d'impact auprès du grand public, le colloque relève d'un événement scientifique qui suscite la mise au jour de nouveaux apports théoriques et méthodologiques. Le colloque introduit une discontinuité en série dans l'activité du chercheur (Dosse 2010 ; Bensa & Fassin 2002) et relève de l'événement, non seulement parce qu'il déclenche la diffusion de nouveaux savoirs mais également parce qu'il fait l'objet d'une médiatisation organisée. Même si Houdart (2002) et Bensa & Fassin (2002) estiment que la médiatisation n'est pas la condition exclusive de l'existence de l'événement, il n'en demeure pas moins que sa diffusion sur les supports numériques en réseau concourt fortement à son audience et à sa légitimation. Nous nous attacherons en premier lieu à concevoir l'événement et le colloque en tant qu'événements scientifiques. Ensuite, après avoir défini le concept d'affordance, nous l'appliquerons à la co-médiatisation d'un colloque en tant qu'événement à venir (colloque *Langage, discours, événements*, Florence, 31 mars - 2 avril 2011), puis en tant que traces d'un événement (colloque EPAL, Échanger Pour Apprendre en Ligne [1], Grenoble, 7 - 9 juin 2007 pour la première édition et Grenoble, 5 - 7 juin 2009 pour la deuxième édition). Nous verrons enfin que les limites d'une analyse en termes d'affordance nous poussent à recourir à la notion de technologie intellectuelle (Robert 2000) afin d'établir plus finement les propriétés d'internet utilisé comme outil pour la communication scientifique.

1. Le colloque EPAL (Échanger pour apprendre en ligne) organisé par le Lidilem (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles) s'est déroulé, pour sa troisième édition, du 23 au 25 juin 2011. Les organisateurs de l'événement se sont appuyés sur le site internet www.u-grenoble3.fr (consulté le 12.09.2013).

1. Qu'est-ce qu'un événement scientifique ?

Morin (1972 : 17-20) lie l'événement au système dans lequel il survient et le définit bien au-delà de son seul caractère imprévisible et accidentel. L'événement scientifique, doté en tant qu'événement d'une « ontologie spatiale » et d'une « ontologie temporelle » (*ibid.* : 17) représente un cas particulier d'événement : s'il s'agit d'une découverte scientifique portée à la connaissance du grand public, l'événement donne lieu à une médiatisation qui va au-delà du laboratoire et peut ainsi être conçu comme un « grand événement » (Moles 1972 : 91). Qu'il ait ou non des répercussions médiatiques auprès du grand public, l'événement scientifique doit être envisagé dans son caractère modificateur. Dans le cas d'un colloque, quelle que soit la sphère visée, l'événement suscite l'apparition de nouveaux savoirs ou la modification de savoirs antérieurs qui ouvrent la voie à une nouvelle intelligibilité, une nouvelle série de savoirs. Cette rupture de l'intelligibilité se prépare au sein d'une communauté déterminée (dans le cas des deux colloques que nous allons étudier, la communauté scientifique des chercheurs en linguistique et en sciences humaines et sociales). S'agissant de la communauté scientifique, Houdart (2002 : 10-11) note une certaine crispation, en tout cas une certaine effervescence, lorsque l'un de ses membres décide de médiatiser la découverte d'une mouche homosexuelle hors du laboratoire, auprès du grand public. La médiatisation du colloque ne se prête pas à la spectacularisation ou à la divulgation de résultats (annoncés comme découvertes) auprès des médias. Qu'il s'agisse de l'annonce du colloque ou de la formalisation de nouveaux savoirs, la sobriété sied davantage à la communauté scientifique qui cherche à légitimer son activité (Bourdieu 1975) plutôt qu'à la dramatiser.

L'objet et la nature de l'événement scientifique est l'acquisition de nouveaux savoirs et la communication (orale, puis écrite) de ces nouveaux savoirs ; laquelle repose aujourd'hui sur des artefacts informatiques dotés de propriétés cognitives et culturelles (Belz & Thorne 2006). La médiatisation d'un colloque sur internet relève de la cognition à la fois en tant qu'objet et support de communication.

Dans la mesure où le colloque, conçu comme pratique scientifique, précède l'apparition d'internet et des nouveaux médias, il est difficile de considérer que son existence dépend de sa seule médiatisation sur le réseau. Cependant, notre hypothèse est que sa large diffusion, sa circulation rapide sur internet permettent à l'événement de gagner en lisibilité, de marquer une « rupture de l'intelligibilité » (Bensa & Fassin 2002 : 17) par rapport aux savoirs précédemment acquis. Dès l'apparition des premières applications télématiques, les organisateurs de colloques ont su rapidement exploiter les supports de communication sur internet. L'utilisation d'artefacts informatiques fait, depuis quelques années, l'objet de nombreuses recherches en ergonomie cognitive, en interfaces homme-machine, en sciences de l'information et de la communication. Pour décrire la co-construction d'un colloque sur internet, nous recourrons d'abord à la notion d' « affordance », puis à celle de « technologie intellectuelle ».

2. Affordances des supports de communication pour l'annonce du colloque *Langage, discours, événements* [2]

Après avoir introduit le concept de l'affordance, on abordera ici la catégorisation en rubriques, la publication simultanée de l'appel à contributions, le fléchage des domaines de référence ainsi que la temporalité de l'événement.

2.1 Le concept d'affordance

Le terme *affordance* désigne en psychologie écologique les rapports d'action entre les valeurs adaptatives d'une ressource offerte par un environnement donné (au départ naturel puis artificiel) et son utilisabilité par un individu (Gibson 1977). Le concept a ensuite été repris en ergonomie cognitive pour analyser les objets (Norman 1999) et les propriétés cognitives des outils numériques par rapport aux actions de leurs utilisateurs (Morineau 2001 ; Allaire 2006). La notion est également utilisée par Origgi dans un sens plus générique pour analyser les fonctionnalités des outils de communication et de diffusion sur internet :

> internet est un artefact avec deux composantes principales, l'une mnémonique et l'autre relationnelle. Dans l'interaction avec internet, nous exploitons ses affordances mnémoniques et relationnelles, c'est-à-dire que :
>
> 1. Nous recherchons des informations ;
> 2. Nous attendons que les contenus que nous cherchons nous soient communiqués dans une forme qui nous soit pertinente, comme le ferait un agent auquel nous demandons une information.
>
> L'affordance mnémonique d'internet l'invite à être utilisé comme dépôt d'information, lie les contenus possibles qui se sont succédés sur le réseau. (Origgi 2002 : 225)

En ce qui nous concerne, nous appliquerons le concept d'affordance en recourant à son acception la plus simple : ce qu'internet permet aux chercheurs de faire pour organiser collectivement un événement à venir (le colloque *Langage, discours, événements*) puis pour archiver les traces d'un événement réédité (le colloque EPAL).

2.2 Affordances de la catégorisation en rubriques

La structuration des sites en rubriques répond à la nécessité d'adapter l'accès des utilisateurs aux contenus en tenant compte d'un besoin cognitif élémentaire : la catégorisation (Bruner 1957, Bruner *et al.* 1956). Pour *Langage, discours, événements*, l'annonce du colloque s'affiche comme événement à un premier ou à un deuxième niveau de rubrique (sites : *Fabula*, *Théodile*). Le colloque se trouve également présenté sous la rubrique « appels à contributions » (« calls » sur le site *Linguists*), sous la rubrique « actualités » (« actualidades » sur le groupe communautaire *Yahoo Terminometro*), ou « Agenda ».

2. Le colloque *Langage, discours, événements* », organisé par les laboratoires CEDISCOR-SYLED (Centre de Recherches sur les Discours Ordinaires et Spécialisés - SYstèmes Linguistiques, Énonciation et Discours) et le Département SITLEC (Dipartimento di Studi Interdisciplinari su Traduzione, Lingue e Culture) s'est déroulé du 31 mars au 2 avril 2011. L'événement s'est principalement appuyé sur le site www.syled.univ-paris3.fr (consulté le 12.09.2013).

Enfin, sur le site *Lexicologie, Terminologie et traduction*, le colloque est annoncé dans la rubrique « à l'extérieur du réseau », sous-rubrique « colloques ». Dans cette catégorisation, il est intéressant de noter des rubriques de sites qui associent l'information à l'objet et renvoient implicitement à une action (répondre à l'appel à contributions). L'affordance d'internet réside dans sa capacité à organiser l'accès à l'information, à savoir le déroulement prochain du colloque *Langage, discours, événements*. L'existence simultanée du colloque sous différentes rubriques, notamment sur le site *Fabula*, qui le signale explicitement comme événement, témoigne d'une forme de redondance des documents d'appel sur un même site et sur différents supports.

2.3 Affordances de la redondance : l'ubiquité de l'appel à contributions

L'appel à contribution se trouve publié simultanément sur différents supports, par voie de clic sur les hyperliens donnés par le moteur de recherche, ou par la page elle-même, retransmise par courriel. L'appel à contributions, mobile, peut circuler au format pdf (mail et groupes) ou se trouver statiquement au format html sur plusieurs sites.

Loin de nuire à la communication de l'événement, la redondance renforce l'accessibilité et la mobilité de l'événement (possibilité de faire circuler le document d'un site à l'autre ou d'un site vers la messagerie électronique, sous forme de lien ou de page). Cela joue évidemment en faveur de l'événement scientifique : les organisateurs du colloque ont souligné, quelques semaines avant son déroulement, la quantité considérable des propositions qui leur sont parvenues. Reste à savoir, bien sûr, si cette tendance se confirme quantitativement pour d'autres colloques. La mobilité et la redondance du document d'appel qui lance l'événement, peuvent être conçues comme des affordances d'internet. À cet égard, le rôle joué par les liens hypertextes est significatif. Objet textuel dont la forme se différencie des autres éléments verbaux sur une page ou un courriel, l'hyperlien illustre assez bien ce que peut être une affordance, mais souligne également ses limites en termes d'observabilité si l'on applique le sens original du terme *affordance* : la ressource offerte par l'environnement se signale pour l'action, mais la boucle perception-action est aujourd'hui inconsciente pour la plupart des utilisateurs. Dans ce cas, c'est l'automatisation du processus identification / clic / accès qui devient une affordance, à savoir la capacité d'internet à susciter des routines cognitives. Quoi qu'il en soit, l'hypertexte, qui relève d'une affordance lexicale (Léger 2004) permet non seulement de lier l'étiquette au contenu mais de lier le contenu à d'autres contenus, comme c'est le cas par exemple pour la bibliographie, accessible à partir de l'appel à contributions sous forme de lien.

2.4 Signalement des domaines de référence, ciblage de la communauté

L'intentionnalité liée aux enjeux sociaux du colloque (légitimation de l'instance organisatrice) est évidente dans l'appel à contributions qui signale en tête de page les structures institutionnelles scientifiques à l'origine de l'événement. Le signalement des laboratoires permet également de flécher le domaine de référence et donc de permettre l'identification de la communauté

visée par le colloque. Nous observons pour le colloque *Langage, discours, événements* le caractère interdisciplinaire de la diffusion. En effet, plutôt fléché « linguistique » dans le cas du groupe *Antropopscicologico* et du site d'association scientifique *Théodile*, l'annonce du colloque est présente sur *Fabula*, portail consacré à la littérature, ce qui permet d'élargir intentionnellement la communauté visée. Le titre du colloque peut renvoyer aussi bien à des domaines (sciences du langage, analyse du discours) qu'à un objet de recherche pluridisciplinaire (l'événement peut intéresser la sociologie, les médias, les sciences politiques, l'histoire, etc.). La stratégie de diffusion des organisateurs du colloque repose sur l'habileté à anticiper la pertinence des mots clés sur les moteurs de recherche et les pages obtenues. Le fléchage des domaines scientifiques de référence relève de l'identification d'une affordance que nous avons évoquée plus haut : la catégorisation de l'information, ce non plus au niveau de l'objet, mais au niveau des contenus informatifs liés à l'objet.

2.5 La temporalité de l'événement

L'événement tel qu'il est annoncé sur les différents supports internet se manifeste dans sa temporalité : avec la saisie du titre de l'événement sur le moteur de recherche, apparaissent toujours dans les résultats obtenus la date de publication de l'information relative au colloque ainsi que la date de son déroulement. Les résultats qui renvoient sur les sites *Fabula* et *Theodile* indiquent la date de publication (respectivement 8 juillet 2010 et 6 septembre 2010) et la date de déroulement du colloque (31 mars, 1er et 2 avril 2011). Dans le cas du site *Theodile*, la mention « date limite » (15 octobre 2010) renvoie à l'appel à contributions. Le groupe communautaire *Yahoo Antropopsicosociologico* signale, outre la date de publication et la date de déroulement du colloque, une « nouvelle date limite » pour l'appel à contributions fixée au 22 octobre 2010.

Les affordances temporelles des supports de diffusion permettent aussi bien aux organisateurs qu'aux participants potentiels de voir l'événement dans les différentes phases temporelles de sa construction (datation de l'archivage de l'information signalée par les dates de publication des différents documents). Visible sur les résultats obtenus par saisie sur un moteur de recherche, l'ajout progressif de dates liées à de nouvelles informations (publication du site consacré à l'événement) renforce le caractère dynamique de cette construction où les phases sont scandées par une datation systématique. Cette capacité à rendre lisible la co-construction de l'événement nous paraît relever de ce qu'Origgi (2002 : 226) nomme « affordances mnémoniques », lesquelles s'appuient sur la réalisation par les hommes d'artefacts cognitifs conçus pour l'activité humaine et dans le cas des deux colloques observés, d'une activité de nature cognitive.

2.6 Affordances relationnelles tournées vers l'action

Qu'il s'agisse d'ajouter la date à son agenda, de s'informer sur la littérature publiée sur le thème de l'événement scientifique (lien vers la bibliographie ou bibliographie incorporée dans le document) ; qu'il s'agisse d'envoyer une

proposition, de consulter les résumés des autres intervenants, internet fournit à la communauté scientifique une documentation précieuse sur les modes d'appropriation d'un réseau participatif en situation de co-élaboration de l'événement scientifique. Le rythme de co-construction de l'événement, observable en termes d'actions potentielles offertes par l'environnement, permet d'examiner la diffusion de l'activité scientifique (informelle) et sa légitimation scientifique (finalité formelle du colloque).

3. De l'annonce aux traces : Que reste t-il de l'événement ?

Le colloque EPAL, Échanger pour apprendre en ligne, en est à sa troisième édition (2011). La première a eu lieu en 2007. L'échange des savoirs et méthodes de recherche dans ce contexte intéresse les enseignants chercheurs en didactique des langues. Il s'agit de faire part des analyses qui ont été effectuées en Acquisition des langues assistée par ordinateur (ALAO) autour des dispositifs d'apprentissage à distance. Si le succès de ce colloque tient aux problématiques abordées, il est également probable que sa présence, la traçabilité de son archivage sur la toile concourent à sa pérennité.

Une interrogation sur moteur de recherche par saisie du titre du colloque sans préciser de dates, nous permet d'obtenir des liens vers 2 720 pages, toutes pertinentes, si l'on s'en tient aux éléments descriptifs associés aux liens proposés pour une recherche d'information générique. Nous nous en tiendrons pour notre part aux cinq premiers résultats obtenus par une recherche datée sur la base des deux premières éditions du colloque EPAL (2007 et 2009).

Les traces dans le cas du colloque EPAL prennent les formes suivantes :

- résultats obtenus par l'interrogation du moteur de recherche le plus usuel ;
- site du colloque auquel renvoie l'un des premiers liens proposés ;
- articles publiés sous forme numérique dans des revues spécialisées ;
- archivage des appels à contributions pour les éditions précédentes.

Certaines des affordances relatives à l'annonce du colloque sont également communes aux traces qui subsistent sur internet après son déroulement (lisibilité institutionnelle, identification évidente des structures organisatrices du colloque, identification des domaines de référence par le titre du colloque « Échanger pour apprendre en ligne »).

La nature des documents qui subsistent en tant que traces est également variée :

- articles en lignes ;
- photos ;
- argumentaires ;
- appels à contributions.

Dans le cas du colloque EPAL, l'outil internet conçu comme méta-mémoire permet non seulement à la communauté qui a participé au colloque de garder une trace des savoirs échangés mais lui fournit également un instrument de recherche sur les modalités de conservation de la communication

scientifique. Les espaces de stockage et leur accès sont rendus possibles par une instrumentation technologique qui semble également garantir leur pérennité. Pour la première édition du colloque EPAL, les traces subsistent encore fortement, quatre ans après le déroulement du colloque. Les traces, qui existent à un premier niveau, synthétique, dans les résultats obtenus par le moteur de recherche sont d'ordre formel et informel. D'un point de vue global et quantitatif, l'affordance d'internet peut ici être interprétée comme la possibilité de stocker et d'organiser un grand nombre d'informations relatives au colloque.

4. Limite des affordances

Arrivés à ce point de notre réflexion, l'examen des affordances ne suffit plus. Certes, les affordances identifiées permettent de décrire ce que la communauté scientifique peut utiliser en termes d'instruments technologiques pour faciliter la co-construction du colloque en tant qu'événement scientifique mais l'étude des affordances en tant qu'outil conceptuel est limitée, d'une part parce qu'elle est subjective (limitée à la perception d'un utilisateur), d'autre part parce qu'un certain nombre d'usages lisibles ne relèvent plus de la perception consciente orientée sur une intention mais d'une routine cognitive comme c'est le cas pour l'hypertexte. En effet, la perception initiale de l'affordance de l'hyperlien – identification du soulignement du texte et/ou changement de la forme du curseur en survol du lien actif – relève plus d'une opération cognitive automatisée, intériorisée. Peut-on toujours transférer le sens écologique initial des affordances (Gibson 1977), à savoir les affordances observées dans des environnements naturels, à des environnements artificiels créés par l'homme?

Enfin l'étude des affordances doit être également relativisée par l'intervention de variables significatives telles que le degré d'appropriation des instruments technologiques par les utilisateurs, les caractéristiques ergonomiques de la scène visuelle (Léger 2004 : 58) ou le niveau de contrôle cognitif et les caractéristiques cognitives des sujets en situation d'action collective (Morineau 2001 : 88). Le repérage des affordances devrait enfin, dans notre cas, être soumis à une observation écologique de l'action auprès des organisateurs du colloque et des utilisateurs des supports utilisés pour le médiatiser ; ce qui pourrait être l'objet d'une étude plus ambitieuse à mener dans le long terme.

5. internet, une technologie intellectuelle ?

La médiatisation et la conservation des traces du colloque, dans le cas d'EPAL ou du présent colloque ne constituent finalement que la partie superficielle d'un processus d'instrumentation de la cognition. Il nous faut en effet comprendre les principes organisateurs qui régissent le recours aux supports numériques pour la co-construction de l'événement scientifique. Dans le cadre d'une réflexion poussée sur les prédiscours et la cognition, Paveau (2007) nous invite à recourir à la notion de technologie intellectuelle définie par Robert (2000). Cette notion fournit un cadre théorique sans doute plus efficace que les affordances, pour analyser plus finement la médiatisation

d'un événement scientifique. Robert (*ibid.* : 103) conçoit la technologie intellectuelle comme un « outil régulé de gestion du nombre (de la complexité), opérant une traduction de l'événement en document par la conversion des dimensions. ».

Penchons-nous sur l'applicabilité de cette notion à la médiatisation des deux colloques qui constituent notre corpus. Dans le cas du moteur de recherche, que l'on peut voir comme un outil dans l'outil, la restitution de listes de liens vers des documents relatifs aux deux colloques permet d'organiser, de gérer, de hiérarchiser, selon des lois algorithmiques propres au fonctionnement du moteur de recherche (indexation et extraction des premiers éléments d'un document et des hypertextes qui mènent vers ledit document) l'accès aux informations, multiples et nombreuses, relatives au colloque en tant que « projet » :

> une technologie intellectuelle ne permet donc pas seulement de gérer un état donné et passé du nombre mais d'anticiper sur un nouvel état, voire d'inventer une complexité. Elle n'autorise pas seulement l'émergence et la définition d'objets mais également de *Projets*. (*ibid.* : 105)

Cette gestion du nombre est elle-même permise par la « traduction de l'événement en document » ce qui, même si Robert entend l'événement au sens générique et abstrait du terme, s'applique aux deux colloques que nous avons pris pour exemple. De l'appel à contributions à l'archivage des argumentaires, de la mise en commun des résumés des interventions proposées à la production puis à la publication des actes, cet ensemble de documents qui co-construisent le colloque en tant qu'événement scientifique procède d'une accumulation de documents que Robert désigne sous le terme d'*hyper-document* (*ibid.* : 106). Pour la médiatisation de l'événement scientifique, internet permet d'organiser, notamment sous forme de listes (comme c'est le cas pour les hyperliens proposés par les moteurs de recherche), le nombre de documents relatifs à l'annonce de l'événement scientifique *Langage, discours, événements* qu'il s'agisse des documents propres à la communication scientifique (appels à contributions) ou des documents scientifiques de référence (la bibliographie en ligne ou transmise par courriel) que l'on peut également concevoir comme une liste ordonnée de références qui appellent d'autres documents. En ce qui concerne le colloque EPAL, les outils internet mis à disposition de la communauté rendent possible l'archivage des documents produits avant (argumentaires) et après le colloque (actes).

Nous avons vu précédemment que l'une des affordances d'internet pour la médiatisation de l'événement relevait d'une inscription dans le temps (datation du déroulement du colloque et des documents qui l'annoncent sur le réseau) et d'une circulation d'ordre spatial des documents qui concourent à la construction de l'événement (ubiquité et redondance de l'appel à contributions dans le cas de notre colloque) ou qui légitiment son déroulement (accès aux actes, aux publications, aux argumentaires archivés). Robert (*ibid.* : 107-109) note à cet égard que les formats et les supports, qui répondent à une triple logique cumulative (graphique, classificatrice et simulatrice) « n'oblitèrent pas une lecture-écriture par une autre mais multiplient les modalités de son expression » (*ibid.* : 109). Dans le cas de nos deux colloques,

les documents qui annoncent ou retracent le colloque peuvent être rédigés, lus ou transférés sur écran, sur papier, sur tablette ou sur téléphone portable. Ce qui fait d'internet une technologie intellectuelle de dimension supérieure dont la capacité à récapituler favorise l'efficacité.

En outre, les couples « mobilité / stabilité » et « réversibilité / irréversibilité » (*ibid.* : 111-114) nous permettent de concevoir les propriétés des documents constitutifs de la construction de l'événement non plus exclusivement sur l'opposition formel/informel mais sur leurs conditions de circulation et sur le processus de légitimation du colloque en tant qu'événement scientifique. Le support informatique, et notamment internet, permet aux organisateurs du colloque de combiner le réversible (actualisation progressive des documents accumulés, modifications opérées sur l'appel à contributions dans le cas du colloque *Langage, discours, événements*) et l'irréversible (publication des articles, des actes), d'exploiter la vitesse de mobilité des documents qui font l'événement. Finalement, si l'étude des affordances permet de décrire l'événement scientifique dans sa matérialité par le recours aux outils intégrés du réseau et par ce que ces outils permettent de faire (internet et ses différentes fonctionnalités, ses différents supports et formats, messagerie, liste de diffusion), la notion de technologie intellectuelle s'avère plus efficace pour rendre compte du potentiel des outils internet, qu'il s'agisse des mécanismes de construction ou de l'archivage du colloque. En somme, nous pourrions avancer que la notion de technologie intellectuelle à prendre au sens générique constitue une matrice d'affordances observables. Cette notion peut rendre compte, au-delà de la dimension technologique, du travail de communication des chercheurs reliant la médiatisation de l'événement à sa dimension sociologique.

En nous appuyant sur deux exemples concrets, le colloque *Langage, discours, événements* et le colloque EPAL, nous nous sommes efforcés de fournir les bases d'une réflexion sur la nature du colloque en tant qu'événement scientifique en partant des caractéristiques de sa médiatisation sur internet ; ce, au sein d'une communauté de chercheurs qui co-construisent et légitiment l'événement en tant qu'apport de nouveaux savoirs. L'étude subjective et descriptive des affordances nous a amenés à appréhender la redondance et l'effet d'ubiquité de l'événement avant son déroulement et sa subsistance sous différents supports, de nature informelle et formelle (publication des actes, d'articles liés à l'événement qui assurent sa légitimité). L'événement ne dépend pas de la médiatisation mais son succès, la volonté des organisateurs et des institutions scientifiques qui le promeuvent trouvent leur légitimité renforcée. L'intentionnalité et le caractère participatif sont facilités par les affordances de l'hypertexte qui constitue le point d'accès à un ensemble de documents constitutifs de l'événement. La complémentarité des outils et supports (messagerie électronique, portails, sites institutionnels, site consacré à l'événement, sites associatifs pour la recherche scientifique, moteurs de recherche) permettent d'annoncer l'événement scientifique, de distribuer l'information au sein d'un réseau de pairs, de chercher de l'information, de permettre l'envoi des contributions, de notifier les participants de l'acceptation ou le rejet de leur proposition, de notifier la publication des actes.

Le colloque en tant qu'événement scientifique ne fait pas l'objet d'une dramatisation dans les médias mais se trouve diffusé de façon, semble-t-il, relativement efficace et pérenne. Qu'il s'agisse du colloque *Langage, discours, événements* ou du colloque EPAL, les sites et les documents qui circulent sur la toile sont d'une remarquable sobriété. Dans le cas d'EPAL, les rééditions de l'événement signalent non seulement son succès mais inscrivent le colloque dans une discontinuité féconde. Les traces du colloque EPAL sur la toile témoignent du succès de l'événement par la manifestation visible d'une série, étayée de façon informelle (archivage des appels à contributions, des argumentaires des éditions passées) et formelle (publication des actes et des articles sur la revue *Alsic*).

Cependant, l'examen des affordances trouve sa limite dans son caractère descriptif, subjectif mais également du fait des variables liées aux différences individuelles des chercheurs internautes, notamment dans le degré d'appropriation des instruments, dans le degré d'automatisation de routines cognitives où la perception par le sujet du caractère intentionnel de telle ou telle ressource offerte par l'environnement pose des problèmes d'observabilité des affordances. Il a donc été nécessaire de recourir à un concept plus générique et plus explicatif pour rendre compte des principes organisateurs qui déterminent la médiatisation du colloque sur internet. Le concept de « technologie intellectuelle » défini par Robert permet une représentation plus fine de ce que l'instrumentation apporte aux acteurs de cette communication : la gestion du nombre, de la multitude d'informations sous forme de listes ordonnées de documents, la traduction de l'événement en documents, les modalités de circulation et de régulation de ces documents au moyen des différents outils de communication (mobilité et stabilité, réversibilité et irréversibilité), l'inscription et l'ubiquité spatio-temporelles constituent les principes sur lesquels repose la médiatisation du colloque. Certes, on peut s'interroger sur les mécanismes de régulation du réseau internet pour la gestion de l'information. Il n'en demeure pas moins que si la toile ne crée pas l'événement, internet lui confère une lisibilité documentaire et politique (traces de la construction collective, ouverture en série et légitimation formelle de l'événement par la publication des actes). Outre le recours au concept de technologie intellectuelle, il serait intéressant de mener une étude plus ambitieuse de la co-construction de l'événement, soit sous l'angle de la cognition située/distribuée (Hutchins 1995, Suchman 1987, Rézeau 2001, Brassac 2004), soit/et en recourant aux méthodes de la sociologie des sciences (Latour et Woolgar 1988, Latour 1995), en particulier à la théorie de l'acteur réseau formalisée par Law & Hassard (1999). En effet le recours collaboratif à des artefacts numériques dans la perspective sociale du partage de connaissances constitue selon nous un objet de recherche interdisciplinaire prometteur.

Sites consultés pour l'analyse du corpus

Les URL suivantes ont été consultées à plusieurs reprises de 2010 à mars 2011.

Pour les deux colloques, une requête sur les moteurs de recherche les plus courants permet d'avoir une idée de la quantité et de la qualité des pages pro-

posées, le plus souvent de façon pertinente. La quantité des résultats obtenus évolue avec le temps.

Colloque « Langage, discours, événements »

Site institutionnel du colloque
syled.univ-paris3.fr

Site portail *Fabula*
Rubrique Agenda > événement ; rubrique Appel à contributions
fabula.org

Site Histoire des médias
histoiredesmedias.com

Site de l'Association des Sciences du Langage (ASL)
assoc-asl.net

Groupe communautaire Yahoo « Antropopsicosociologico - psicologìa social »
espanol.groups.yahoo.com

Groupe communautaire Yahoo « Terminometro »
www.terminometro.info

Liste « The Linguist » (rubrique Calls)
linguistlist.org

Le site de l'équipe de recherche *Fabula* qui signalait l'événement en date du 6 septembre 2010 n'abrite plus, du fait d'une refonte, la page que nous avions consultée au moment de la constitution du corpus.

Colloque EPAL : Échanger Pour Apprendre en Ligne

Site du colloque *EPAL*
u-grenoble3.fr

Groupe Facebook consacré au colloque (« Colloque-Epal »)
facebook.com

Revue Alsic (numéro spécial consacré au colloque EPAL)
alsic.revues.org

Trace de l'appel à contributions pour l'édition 2009 du colloque
eductice.inrp.fr

Trace de l'appel à contributions pour l'édition 2007 du colloque
acedle.org

Article EPAL sur le blog pédagogique Insuffle
insuf-fle.hautetfort.com

Références bibliographiques

ABRIC Jean-Claude, 1987, *Coopération, Compétition et représentations sociales*, Cousset-Fribourg, DelVal.

ADAM Jean-Michel, 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, n° 94, p. 3-18.

ADAM Jean-Michel, 2004, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes,* Paris, Nathan.

ADAM Jean-Michel et LUGRIN Gilles, 2000, « Variations des ancrages énonciatifs et fictionalisation d'une anecdote d'Albert Camus », *Langue française*, n° 128, p. 96-112.

AGNÈS Yves, 2002, *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte.

AÏT-MOKHTAR Salah, CHANOD Jean-Pierre et ROUX Claude, 2002, "Robustness beyond shallowness : incremental deep parsing", *Natural Language Engineering*, n° 8, p. 121-144.

ALEXIADOU Artemis, 2001, *Functional Structure in Nominals : Nominalization and Ergativity*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

ALLAIRE Stéphane, 2006, *Les Affordances socionumériques d'un environnement d'apprentissage hybride en soutien à des stagiaires en enseignement secondaire : De l'analyse réflexive à la coélaboration de connaissances,* thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Laval.

AMOSSY Ruth, 2010, *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG PIERROT Anne, 1997, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Nathan.

AMOSSY Ruth et KOREN Roselyne, 2004, « Présentation », *Semen*, n° 17, en ligne.

ANDERS George, 2003, *Perfect Enough: Carly Fiorina and the Reinvention of Hewlett-Packard*, New York, USA Penguin Books.

APRESJAN Jurij Derenikovič, 2006, "Osnovaniya sistemnoy leksikografii", dans J.D. Apresjan, *Yazykovaya kartina mira i sistemnaya leksikografiya*, Moskva, Yazyki slavyanskikh kul'tur, p. 33-162.

ARNULPHY Béatrice, TANNIER Xavier et VILNAT Anne*,* 2010, « Les entités nommées événement et les verbes de cause-conséquence », Actes de *TALN*, en ligne.

ARQUEMBOURG Jocelyne, 2005, « Comment les récits d'information arrivent-ils à leurs fins ? », *Réseaux*, n° 132, p. 29-50.

ARQUEMBOURG Jocelyne, 2011, *L'Événement et les médias : les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2004)*, Paris, Archives Contemporaines.

AUROUX Sylvain, BERNARD Gilles et BOULLE Jacques, 2000, « Le développement du comparatisme indo-européen », dans S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques III. L'hégémonie du comparatisme*, Sprimont, Mardaga, p. 155-171.

AUSTIN John Langshaw, 1961, "A plea of excuses", in *Philosophical Papers,* Oxford, Clarendon Press, p. 123-152.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, n° 55, p. 38-42.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ

multiplement hétérogène », dans S. Marnette *et alii* (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.

AWAD Gloria, 1995, *Du sensationnel. Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, Paris, L'Harmattan.

BACH Emmon, 1981, "On time, tense and aspect: an essay in English metaphysics", in P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 63-81.

BACH Emmon, 1986, "The algebra of events", *Linguistics and Philosophy*, n° 9, p. 5-16.

BAKHTINE Mikhaïl [V.N. Volochinov], 1929, 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

BAKHTINE Mikhaïl, 1979, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BARONI Marco et UEYAMA Motoyo, 2006, "Building general- and special-purpose corpora by web crawling", *Proceedings of the 13th NIJL International Symposium*, p. 31-40.

BARTHES Roland, 1960, « "Le bleu est à la mode cette année". Notes sur la recherche des unités signifiantes dans le vêtement de mode », *Revue française de sociologie*, n° 1-2, p. 147-162.

BARTHES Roland, 1968, « L'écriture de l'événement », *Communications*, n° 12, p. 108-112.

BARTHES Roland, 1977, « Introduction à l'analyse structurale des récits », dans R. Barthes, W. Kayser, W.C. Booth et Ph. Hamon (éds), *Poétique du récit*, Paris, Seuil, p. 1-57.

BARTHES Roland, 1982, *L'Obvie et l'Obtus. Essais critiques III*, Paris, Seuil.

BARTHES Roland, 1984, « Sur la lecture », dans *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, p. 37-48.

BELZ Julie A. and THORNE Steven L., 2006, *Internet-mediated Intercultural Foreign Language Education*, Boston, Thomson Heinle.

BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, en ligne.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

BERTINETTO Pier Marco and SQUARTINI Mario, 1995, "An attempt at defining the class of gradual completion verbs", in P. M. Bertinetto (ed.), *Temporal Reference, Aspect and Actionality*, Torino, Rosenberg & Sellier, p. 11-26.

BEUGNOT Bernard, 1986, « L'invention parodique du XVIIe siècle », *Études littéraires*, n° 19-1, p. 81-94.

BITTAR André, 2010, *Construction d'un TimeBank du français : Un corpus de référence annoté selon la norme ISO-TimeML*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 7.

BLOOMFIELD Leonard, 1933, *Language*, NewYork, Holt.

BOURDIEU Pierre, 1975, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie et Sociétés*, n° 7-1, p. 91-118.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

BRANCA-ROSOFF Sonia, 2007, « Approche discursive de la nomination / dénomination », dans G. Cislaru et O. Guérin (éds), *L'Acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 13- 22.

BRASSAC Christian, 2004, « Action située et distribuée et analyse du discours : quelques interrogations », *Cahiers de linguistique française*, n° 26, p. 251-268.

BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie… », dans J. Bres, P.-P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke et L. Rosier (éds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, p. 47-73.

BRES Jacques et MELLET Sylvie, 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, p. 3-20.

BRUNER Jerome, 1957, "Going beyond the information given: studies in the psychology of knowing", in J. Bruner (ed.), *Contemporary Approaches to Cognition: The Colorado Symposium*, Harvard, Harvard University Press, p. 218-222.

BRUNER Jerome, GOODNOW Jacqueline and AUSTIN George A., 1956, *A Study of Thinking*, New York, Wiley.

BÜHLER Karl, 1934, 2009, *Théorie du Langage*, Marseille, Agone.

BYRNE Francis, 1987, *Grammatical Relations in a Radical Creole: Verb Complementation in Saramaccan*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

CALABRESE-STEIMBERG Laura, 2008, « Les héméronymes. Ces évènements qui font date, ces dates qui deviennent évènements », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, p. 114-128.

CALABRESE-STEIMBERG Laura, 2009a, « Nom propre et dénomination évènementielle : quelles différences en langue et en discours ? », *Corela*, n° 7-1, en ligne.

CALABRESE-STEIMBERG Laura, 2009b, « Le réemploi des dénominations d'évènements dans la construction d'évènements prototypiques », *Ci-Dit*, *Actes du colloque des 11, 12 et 13 juin 2009*, Université de Nice-Sophia Antipolis, en ligne.

CASSIN Barbara (éd.), 2004, *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil et Éditions du Robert.

CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU Patrick, 1997, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les Médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

CHARAUDEAU Patrick, 2006, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, en ligne.

CHARAUDEAU Patrick, 2007, « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », dans H. Boyer (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, p. 49-63.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

CHAROLLES Michel et PÉRY-WOODLEY Marie-Paule (éds), 2005, *Les Adverbiaux cadratifs*, *Langue française*, n° 148.

CHISHOLM Roderick M., "Comments", in *The Logic of Decision and Action*, ed. N. Rescher, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, p. 113-114.

CICUREL Francine, 1993, « Pré-visibilité des discours journalistiques », *Les Carnets du Cediscor*, n° 1, en ligne.

CISLARU Georgeta, GUÉRIN Olivia, MORIM Katia, NÉE Émilie, PAGNIER Thierry et VENIARD Marie (éds), 2007, *L'Acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

CLENET Jean, 1998, *Représentations, formation et alternance*, Paris, L'Harmattan.

COL Gilles, 2004, « Théories cognitives et l'hypothèse de l'émergence du sens », *Tropismes*, n° 12, p. 115-140.

COL Gilles, APTEKMAN Jeanne, GIRAULT Stéphanie, VICTORRI Bernard, 2010, « Compositionalité gestaltiste et construction du sens par instructions dynamiques », *CogniTextes*, n° 5, en ligne.

COL Gilles et VICTORRI Bernard, 2007, « Comment formaliser en linguistique cognitive ? Opération de fenêtrage et calcul du sens temporel », *Corela*, n° 6, en ligne.

COMRIE Bernard, 1981, *Language Universals and Linguistic Typology : Syntax and Morphology*, Oxford and Chicago, Blackwell and University of Chicago Press.

CORRE Éric, 2009, *De l'aspect sémantique à la structure de l'événement : les verbes anglais et russe*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

CRESWELL Cassandre, BEAL Matthew J., CHEN John, CORNELL Thomas L., NILSSON Lars and SRIHARI Rohini K., 2006, "Automatically extracting nominal mentions of events with a bootstrapped probabilistic classifier", *Proceedings of the COLING/ACL 2006*, p. 168-175.

CROFT William, 1991, *Syntactic Categories and Grammatical Relations. The Cognitive organization of Information*, Chicago, University of Chicago Press.

CROFT William, 2001, *Radical Construction Grammar*, Oxford, OUP.

CROFT William, BARÐDAL Jòhanna, HOLLMANN Willem, SOTIROVA Violeta and TAOKA Chiaki, 2010, "Revising Talmy's typological classification of complex event constructions", in H. Boas (ed.), *Contrastive Construction Grammar*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 201-236.

CULIOLI Antoine, 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation I, II, III*, Paris, Ophrys.

DANINO Charlotte, 2012, « "Frequent fl- erm traveler", la reformulation euphémistique dans le discours sur l'événement », *Lexis*, n° 7, en ligne.

DANINO Charlotte, 2014, "Events as spatial constructions: the case study of CNN's live broadcast on 9/11", in J. Bamford, F. Poppi and D. Mazzi, *Space, Place and the Discursive Construction of Identity,* Bern, Peter Lang, p. 157-176.

DAVIDSON Donald, 1967, 2001, "The logical form of action sentences", *Essays on Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press.

DAVIS Henry and DEMIRDACHE Hamida, 2000, "On lexical verb meanings: evidence from Salish", in J. Pustejovsky and C. Tenny (eds), *Events as Grammatical Objects, from the Combined Perspectives of Lexical Semantics, Logical Semantics and Syntax*, Stanford, CSLI publications, p. 97-142.

DAYAN Daniel (éd.), 2006, *La Terreur spectacle. Terrorisme et télévision*, Bruxelles, De Boeck-INA.

DERRIDA Jacques, 1972, *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit.

DERRIDA Jacques, 1986, *La Carte postale. De Socrate à Freud et au-delà*, Paris, Flammarion.

DERRIDA Jacques, SOUSSANA Gad et NOUSS Alexis, 2001, *Dire l'événement, est-ce possible ?*, Paris, L'Harmattan.

DERRIDA Jacques et STIEGLER Bernard, 1996, *Échographies de la télévision*, Paris, Galilée-INA.

DERVILLE Grégory, 1997, *Le Pouvoir des médias : Mythes et réalités*, Grenoble, PUG.

DESMET Isabelle, 2006, « Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes », dans D. Blampais, P. Thoiron et M. van Campenhodt (éds), *Mots, termes et contextes*, Paris, Archives Contemporaines, p. 235-247.

DÉTRIE Catherine, 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris, Champion.

DEWEY John, 1929, *Experience and Nature*, London, Allen and Unwin.

DEWEY John, 1934, *Art as Experience*, New York, Minton, Balch and Co.

DEWEY John, 1993, *La Théorie de l'enquête*, Paris, PUF.

DOBRUŠINA Ekaterina Rolandovna, MELLINA Ekaterina i PAILLARD Denis, 2001, *Russkie pristavki : mnogoznačnost' i semantičeskoe edinstvo* (Les préverbes russes : polysémie et identité sémantique), Moscou, izd. Russkie slovari.

DO-HURINVILLE Danh-Thành, 2009, « Problèmes de linguistique liés à la traduction (vietnamien-français) », dans J. Fernandez-Vest et D.-T. Do-Hurinville (éds), *Plurilinguisme et traduction*, Paris, L'Harmattan, p. 179-182.

DOSSE François, 2010, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF.

DOWTY David R., 1979, *Word Meaning and Montague Grammar. The Semantics of Verbs and Times in Generative Semantics and in Montague's PTQ*, Dordrecht, Reidel.

DOWTY David R., 1991, "Thematic proto-roles and argument selection", *Language*, n° 67, p. 547-619.

DU BOIS John W., 2010, *Towards a Dialogic Syntax, Revised Draft, February 2010*, en ligne.

DUBY Georges, 1978, *Les Trois Ordres ou L'Imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard.

DURIE Mark, 1997, "Grammatical structures in verb serialization", in A. Alsina, J. Bresnan and P. Sells (eds), *Complex Predicates,* Stanford (CA), CSLI Publications, p. 289-354.

DURKHEIM Émile, 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale VI*, en ligne.

EBERLE Kurt, FAASS Gertrud and HEID Ulrich, 2009, "Corpus-based identification and disambiguation of reading indicators for German nominalizations", *Proceedings of Corpus Linguistics 2009*, University of Liverpool.

EIDE Elisabeth, KUNELIUS Risto and KUMPU Ville (eds), 2010, *Global Climate, Local Journalisms. A Transnational Study of How Media Make Sense of Climate Summits*, Bochum nach Freiburg, Project Verlag.

ESCANDELL-VIDAL Victoria and LEONETTI Manuel, 2002, "Coercion and the stage / individual distinction", in J. Gutiérrez-Rexach (ed.), *From Words to Discourse*, Amsterdam, Elsevier, p. 159-179

EZZAT Mani, 2010, « Acquisition de grammaires locales pour l'extraction de relations entre entités nommées », *Proceedings Traitement Automatique du Langage Naturel, 17e Conférence sur le traitement automatique des langues naturelles*, Montréal, en ligne.

FAIZ Rim, 2002, "Exev: extracting events from news reports", *Proceedings of the International Conference on Statistical Analysis of Textual Data*, Saint-Malo, France, 13-15 mars, p. 257-264.

FAUCONNIER Gilles, 1997, *Mappings in Thought and Language*, New York, Cambridge University Press.

FELDMAN Ronen and SANGER James, 2006, *The Text Mining Handbook: Advanced Approaches in Analyzing Unstructured Data*, Cambrigde, Cambrigde UP.

FILIP Hana, 2008, "Events and maximalization: the case of telicity and perfectivity", in S. Rothstein (ed.), *Theoretical and Crosslinguistic Approaches to the Semantics of Aspect*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 217-253.

FILLMORE Charles J., 1968, "The case for case", in E. Bach and R. T. Harms (eds), *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 1-88.

FLAUX Nelly, 2000, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique*, n° 15, p. 117-144.

FLØTTUM Kjersti, 2010a, "EU discourse: polyphony and unclearness", *Journal of Pragmatics*, n° 42-4, p. 990-999.

FLØTTUM Kjersti, 2010b, "A linguistic and discursive view on climate change discourse", *La Revue du GERAS*, n° 58, p. 19-37.

FLØTTUM Kjersti, 2013, "Narratives in reports about climate change", in M. Gotti and C. S. Guinda (eds), *Narratives in Academic and Professional Genres*, Bern, Peter Lang, p. 277-292.

FLØTTUM Kjersti and DAHL Trine, 2011, "Climate change discourse : scientific claims in a policy setting", *Fachsprache*, n° 3-4, p. 205-219.

FLØTTUM Kjersti, DAHL Trine and KINN Torodd, 2006, *Academic Voices – Across Languages and Disciplines*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

FODOR Jerry A., 1979, *Representations: Philosophical Essays on the Foundations of Cognitive Science*, Cambridge (MA), Harvard UP and MIT Press.

FOLEY William A., 1985, 2007, "A typology of information packaging in the clause", in T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description I, Clause structure*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 362-446.

FOLEY William A., 2010, "Events and serial verb constructions", in M. Amberber, B. Baker and M. Harvey (eds), *Complex Predicates: Cross-linguistic Perspectives on Event Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 78-109.

FÓNAGY Ivan, 1993, « Physei / Thesei, l'aspect évolutif d'un débat millénaire », *Faits de langues*, n° 1, p. 29-45.

FORTIS Jean-Michel, GRINEVALD Colette, KOPECKA Anetta et VITTRANT Alice, « Introduction au dossier "l'expression de la trajectoire : perspectives typologiques" », *Faits de Langue,* n° 3, 2011, p. 33-41.

FUCHS Catherine, 1982a, *La Paraphrase*, Paris, PUF.

FUCHS Catherine, 1982b, « La paraphrase entre la langue et le discours », *Langue française*, n° 53, p. 22-33.

FURET Claude, 1995, *Le Titre : pour donner envie de lire*, Paris, Éds du CFPJ.

GADAMER Hans-Georg, 1996, *Vérité et Méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil.

GAETA Livio, 2002, *Quando i verbi compaiono come nomi : un saggio di morfologia naturale,* Milano, Franco Angeli.

GAK Vladimir Grigorevich, 1998, *Yazykovye preobrazovaniya*, Moskva, Shkola Yazyki russkoy kul'tury.

GARY-PRIEUR Marie-Noëlle, 1989, « Quand le référent d'un nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques*, 11-2, n° 22, p. 119-133.

GENETTE Gérard, 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.

GENETTE Gérard, 1987, *Seuils*, Paris, Seuil.

GIBSON James, 1977, "The theory of affordances", in R. Shaw and J. Bransford (eds), *Perceiving, Acting and Knowing*, New York, Wiley, p. 67-82.

GIDDENS Anthony, 2009, *The Politics of Climate Change*, Cambridge, Polity Press.

GIVÒN Talmy, 1984, *Syntax: A functional-typological introduction*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

GJERSTAD Øyvind, 2011, *La Polyphonie discursive. Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*, thèse de l'Université de Bergen.

GOLBIN Pamela, 2008, *Valentino. Temi e variazioni*, Milano, Rizzoli.

GOLDBERG Adele E., 1995, *Constructions: a Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.

GREENBERG Joseph H., 1963, "Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements", in J. H. Greenberg (ed.), *Universals of Human Language*, Cambridge (MA), MIT Press, p. 73-113.

GRIMSHAW Jane, 1990, *Argument Structure,* Cambridge (MA), MIT Press.

GRISHMAN Ralph, 2003, "Information extraction", in R. Mitkov (ed.), *The Oxford Handbook of Computational Linguistics*, Oxford, OUP, p. 545-559.

GROSS Gaston, 2008, « Les classes d'objets », *Lalies*, n° 28, p. 111-165.

GUILHAUMOU Jacques, 2006, *Discours et événement. L'Histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.

HABERMAS Jürgen, 1962, *L'Espace public*, Paris, Payot.

HADDINGTON Pentti, 2004, "Stance taking in news interview", *SKY Journal of Linguistics*, n° 17, p. 101-142.

HALBWACHS Maurice, 1925, 1994, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, A. Michel.

HALBWACHS Maurice, 1950, 1997, *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel.

HALE Kenneth and KEYSER Samuel Jay, 1993, "On the argument structure and the lexical expression of syntactic relations", in K. Hale and S. Keyser (eds.), *A View from Building 20th. Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, Cambridge (MA), The MIT Press, p. 53-109.

HAY Jennifer, KENNEDY Christopher and LEVIN Beth, 1999, "Scalar structure underlies telicity in 'degree achievements'", in Tanya Matthews & Devon Strolovitch (eds), *Proceedings of SALT 9*, Ithaca (NY), Cornell Linguistics Circle Publications, p. 127-144.

HEIDEGGER Martin, 1986, *Être et Temps*, Paris, Gallimard.

HERZLICH Claudine, 1969, *Santé et Maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton.

HEYVAERT Liesbet, 2008, "The periphrastic realization of participants in nominalizations: semantic and discourse constraints", in B. Lewandowska-Tomaszczyk (ed.), *Asymmetric Events*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 245-259.

HIGGINBOTHAM James, 1985, "On semantics", *Linguistic Inquiry*, n° 16, p. 547-593.

HOPPER Paul J. and THOMPSON Sandra A., 1980, "Transitivity in grammar and discourse", *Language*, n° 56-2, p. 251-299.

HOUDART Sophie, 2002, « On a découvert une mouche homosexuelle ! », *Terrain*, n° 38, p. 97-112.

HOVAV Malka R., 2008, "Lexicalized meaning and the internal structure of events", in S. Rothstein (ed.), *Theoretical and Crosslinguistic Approaches to the Sermantics of Aspect*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 13-42.

HUBÉ Nicolas, 2008, *Décrocher la « une ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, PU Strasbourg.

HULME Mike, 2009, *Why We Disagree About Climate Change. Understanding Controversy, Inaction and Opportunity*, Cambridge, Cambridge University Press.

VON HUMBOLDT Wilhelm, 1825, 1906, « Notice d'une grammaire japonaise imprimée à Mexico », in A. Leitzmann (Hrsg.), *Wilhelm von Humboldts Gesammelte Schriften V*, 1823-1826, Berlin, B. Behr's Verlag, 1906, p. 237-247.

VON HUMBOLDT Wilhelm, 1836, 1999, *On Language. On the Diversity of Human Language Construction and its Influence on the Mental Development of the*

Human Species, Cambridge, Cambridge University Press.

HUTCHINS Edwin, 1995, *Cognition in the Wild,* Cambridge (MA), MIT Press.

IACOBINI Claudio, 2004, « Parasintesi », in M. Grossmann e F. Rainer (a cura di), *La Formazione delle parole in italiano*, Tübingen, Niemeyer, p. 165-188.

ISHIBASHI Miyuki, 2004, *Étude typologique des expressions du déplacement en français et en japonais*, mémoire de DEA en sciences du langage, Lyon, Université Lyon 2.

ISHIBASHI Miyuki, KOPECKA Anetta et VUILLERMET Marine, 2006, « Trajectoire : matériel visuel pour élicitation des données linguistiques », Laboratoire Dynamique du Langage (CNRS / Université Lyon 2) – Projet *Trajectoire*, Fédération de recherche en typologie et universaux linguistiques, CNRS.

JACKENDOFF Ray, 1990, *Semantic Structures*, Cambridge (MA), MIT Press.

JAKOBSON Roman, 1969, *Essais de linguistique générale*, trad. N. Ruwet, Paris, Minuit.

JAMET Denis, 2009, « Existe-t-il un invariant sémantique pour le marqueur -ING ? », *Cercles, Occasional Papers Series*, p. 29-47.

JANDA Laura A., 2008, "Aspectual clusters of Russian verbs", *Studies in Language*, n° 31-3, p. 607-648.

JARKEY Nerida, 1991, *Serial Verbs in White Hmong : a Functional Approach*, thèse de doctorat en linguistique de l'université de Sydney.

JODELET Denise (éd.), 1989, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.

JONES Michael D., 2010, *Heroes and Villains: Cultural Narratives, Mass Opinions and Climate Change*, thèse en sciences politiques, University of Oklahoma.

JOST François, 1997, « La promesse des genres », *Réseaux*, n° 81, p. 11-31.

KANT Emmanuel, 1759, *Essai de quelques considérations sur l'optimisme,* dans *Œuvres philosophiques I*, Paris, Gallimard, Pléiade.

KATZ Jerrod J. and POSTAL Paul M., 1964, *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge (MA), MIT Press.

KEARNS Kate, 2007, "Telic Senses of Deadjectival Verbs", *Lingua*, n° 117-1, p. 26-66.

KENNEDY Christopher and LEVIN Beth, 2008, "Measure of change: the adjectival core of degree achievements", in L. McNally and C. Kennedy (eds), *Adjectives and Adverbs: Syntax, semantics and Discourse*, Oxford, OUP, p. 156-182.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *Le Discours polémique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2002.

KIM Jaegwon, 1966, "On the psycho-physical identity theory", *American Philosophical Quarterly*, n° 3, p. 277-285.

KOENIG Jean-Pierre and DAVIS Anthony R., 2006, "The key to lexical semantic representations", *Journal of Linguistics*, n° 42, p. 71-108.

KOREN Roselyne, 1996, *Les Enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, Paris, L'Harmattan.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2009a, « À propos des "noms propres d'événement". Evénementialité et discursivité », *Les Carnets du Cediscor*, n° 11, p. 77-90.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2009b, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

KRIFKA Manfred, 1992, "Thematic relations as links between nominal reference and temporal constitution", in I. Sag and A. Szabolsci (eds), *Lexical Matters*, Stanford, CSLI, p. 29-54.

KRIFKA Manfred, 2001, "The origins of telicity", in S. Rothstein (ed.), *Events and Grammar*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, p. 197-236.

KROEGER Paul, 2004, *Analyzing syntax: A Lexical-Functional Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.

KRONGAUZ Maksim A., 1998, *Pristavki i glagoly v russkom jazyke : semantičeskaja grammatika* [Les préverbes et les verbes en russe : grammaire sémantique], Moscou, Jazyki russkoj kul'tury.

KRONGAUZ Maksim A., 2008, « La sémantique des préverbes: scénario et situation », *Questions de linguistique slave. Études offertes à Marguerite Guiraud-Weber*, Publications de l'Université de Provence, p. 169-176.

LAFONT Robert, 1978, *Le Travail et la Langue*, Paris, Flammarion.

LAFON Pierre, « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots*, n° 1, 1980, p. 127-165.

LAKOFF George, 1968, "Instrumental adverbs and the concept of deep structure", *Foundations of Language*, n° 4-1, p. 4-29.

LAKOFF George, 1971, "On generative semantics", in D. D. Steinberg and L. A. Jakobovits (eds), *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology,* Cambridge, Cambridge University Press, p. 232–296.

LAMBRECHT Knud, 1996, *Information Structure, and Sentence Form : Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge UP.

LAMIZET Bernard, *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006.

LANCRI Annie, 2001, « Réflexions sur l'invariant de -ING : Variations sur le mode diachronique », dans J.-P. Régis (éd.), *Mélanges en l'honneur de Gérard Deléchelle*, *GRAAT*, hors-série, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, p. 89-106.

LANDRAGIN Frédéric, 2004, « Saillance physique et saillance cognitive », *Corela*, n° 2-2, en ligne.

LANGACKER Ronald W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford UP.

LANGACKER Ronald W., 2000, *Grammar and Conceptualization*, Berlin and New York, Walter de Gruyter.

LAPLANTINE François, 1978, *La Médecine populaire des campagnes françaises aujourd'hui*, Paris, Delarge.

LATOUR Bruno, 1995, *La Science en action : introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Gallimard.

LATOUR Bruno et WOOLGAR Steeve, 1988, *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.

LAW John and HASSARD John, 1999, *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell.

LEBART Ludovic et SALEM André, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod (et en ligne).

LECOLLE Michelle, 2009, « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel », dans I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier et D. van Raemdonck (éds), *Les Sens en marge - Représentations linguistiques et observables discursifs, Actes du colloque international de Bruxelles, 3-5 novembre 2005*, Paris, L'Harmattan, p. 29-43.

LÉGER Laure, 2004, *La Discrimination visuelle et sémantique des mots dans les affordances lexicales*, thèse de doctorat en psychologie des processus cognitifs, Université Paris 8, en ligne.

LEISEROWITZ Anthony, 2006, "Climate change perception and policy preferences: the role of affect, imagery, and values", *Climatic Change*, n° 77, p. 45-72.

LEROY Sarah, 2004, *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*, Louvain et Paris, Peeters.

LEROY Sarah, 2005, « L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ? », *Langue française*, n° 146, p. 84-98.

LEVIN Beth, 2006, *Lexical Semantics and Argument Realization IV. Revisiting Aspect as a Determinant of Argument Realization*, Stuttgart, DGfS/GLOW Summer School, en ligne.

LEVIN Beth, 2009, *Lexical Semantics of Verbs V. Scales, Scalar Change, and Manner / Result Complementarity*, U. of C. Berkeley, en ligne.

LEVIN Beth and HOVAV Malka R., 1996, "Two types of derived accomplishments", *Proceedings of the First LFG Workshop*, Grenoble, p. 1-14.

LEVIN Beth and HOVAV Malka R., 2004, "The semantic determinants of argument expression: a view from the English resultative construction", in J. Guéron and J. Lecarme (eds), *The Syntax of Time, Current Studies*, *Linguistics*, n° 37, Cambridge (MA), MIT Press, p. 477-493.

LEVIN Beth and HOVAV Malka R., 2005, *Argument Realization*, Cambridge, Cambridge University Press.

LICOPPE Christian, 1996, *La Formation de la pratique scientifique, le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte.

LOCHARD Guy et BOYER Henri, 1998, *La Communication médiatique*, Paris, Seuil.

LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, 2004, « Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal *Le Monde* », *Langages*, n° 156, p. 79-95.

LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie, ROSIER Laurence et VINCENT Diane (éds), 2009, *La Circulation des discours*, Laval, Éditions Nota Bene.

LÜSENBRINK Hans-Jürgen, 1999, « Le tremblement de terre de Lisbonne dans des périodiques français et allemands du XVIIIe siècle », dans H. Duranton et P. Retat (éds), *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime, Actes du colloque de Lyon du 5-7 juin*, Saint-Etienne, Publication de l'Université de Saint-Etienne.

LY Annelise, 2011, « Combattre le changement climatique : réflexions sur les métaphores du climat du Parlement européen », *Signes, discours et sociétés*, n° 7, *Représentations métaphoriques de l'univers environnant*, en ligne.

LY Annelise, 2013, "Images and roles of the EU in the climate change debate: a cognitive approach to metaphors in the European parliament", in K. Fløttum (ed.), *Speaking to Europe*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 151-179.

LYONS John, 1977, *Semantics II*, Cambridge, Cambridge University Press.

MACÉ Éric, 2005, « Les faits divers de "violence urbaine" : effets d'agenda et de cadrage journalistique », *Cahiers du journalisme*, n° 14, p. 188-201.

MAINGUENEAU Dominique, 2005, *Analyser les textes de communication*, Paris, A. Colin.

MALONE Elizabeth L., 2009, *Debating Climate Change. Pathways Through Argument to Agreement,* London, EarthScan.

MARNETTE Sophie, 2004, « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », *Langages*, n° 156, p. 51-64.

MARTIN Robert, 1990, « La définition "naturelle" », dans J. Chaurand (éd.), *La Définition*, Paris, Larousse, p. 86-96.

MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, 1984, *Le Guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte.

MARTINEZ William, 2003, *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

MATISOFF James A., 1991, "Areal and universal dimensions of grammatization in Lahu", in E. C. Traugott and B. Heine (eds), *Approaches to Grammaticalization II,* Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 383-453.

MAZZARIELLO Francesca, 2008, *I nomi eventivi*, thèse de doctorat en linguistique, Université de Pavie.

MCCAWLEY James D., 1968, "Concerning the base component of a transformational grammar", *Foundations of Language*, n° 4-3, p. 243-269.

MCCAWLEY James D., 1971, "Prelexical syntax", *Georgetown Roundtable Meeting*, p. 19-33, reprinted in P. Seuren (ed.), *Semantic Syntax,* Oxford, Clarendon, p. 29-42, trad. all. P. Seuren, *Generative Semantik*, Düsseldorf, Schwann, 1975, p. 98-114.

MCCOMBS Maxwell E. and SHAW Donald L., 1972, "The agenda-setting function of mass media", *The Public Opinion Quarterly*, n° 36-2, p. 176-187.

MEAD George Herbert, 1932, *The Philosophy of the Present*, London, The Open Court.

MEL'ČUK Igor, 2004, "Actants in semantics and syntax I. Actants in semantics", *Linguistics*, n° 42-1, p. 1-66.

MENNECIER Philippe, 1993, « Actance et diathèse en tunumiisut, dialecte inuit », *Modèles linguistiques*, n° 28, p. 17-46.

MENNECIER Philippe, 1997, « De l'eskimo en général et du groenlandais oriental en particulier », *Lalies*, n° 18, p. 7-68.

MOIRAND Sophie, 2004a, « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel*, n° 40, p. 71-92.

MOIRAND Sophie, 2004b, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », dans J. M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 373-385.

MOIRAND Sophie, 2006, « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen*, n° 22, en ligne.

MOIRAND Sophie, 2007, *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre,* Paris, PUF.

MOIRAND Sophie, 2010, « Voix et représentations dans la presse quotidienne nationale », dans M. Abecassis et G. Ledegen (éds), *Les Voix des Français. À travers l'histoire, l'école et la presse*, vol. 1, Berne, Peter Lang, p. 237-267.

MOLES Abraham, 1972, « Notes pour une typologie des événements », *Communications*, n° 18, p. 90-96.

MONTAGUE Richard, 1968, "On the nature of certain philosophical entities", *Monist*, n° 53, p. 159-193.

MONTAGUE Richard, 1973, 2002, "The proper treatment of quantification in ordinary English", in P. Portner and B. H. Partee (eds), *Formal Semantics, The Essential Readings*, Oxford, Blackwell, p. 17-34.

MONTERMINI Fabio, 2008, *Il lato sinistro della morfologia. La prefissazione in italiano e nelle lingue del mondo*, Milano, Franco Angeli.

MORIN Edgar, 1972, « Le retour de l'événement », *Communications*, n° 18, p. 6-20.

MORINEAU Thierry, 2001, « Eléments pour une modélisation du concept d'affordance », *Actes du colloque EPIQUE*, Nantes, en ligne.

MORTUREUX Marie-Françoise, 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen*, n° 8, p. 123-141.

MOSCOVICI Serge, 1961, *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

MOURELATOS Alexander, 1978, 1981, "Events, processes and states", in P. Tedeschi and A. Zaenen (eds), *Tense and Aspect, Syntax and Semantics,* vol. 14, New York, Academic Press, p. 191-212.

MOURIQUAND Jacques, 1997, *L'Écriture journalistique*, Paris, PUF.

MUSOLFF Andreas and ZINKEN Jorg (éds), 2009, *Metaphor and Discourse,* London, Palgrave Macmillan.

NANCY Jean-Luc, 1996, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée.

NERLICH Brigitte, KOTEYKO Nelya and BROWN Brian, 2010, "Theory and language of climate change communication", *Wiley International Reviews: Climate Change*, n° 1-1, p. 97-110.

NØLKE Henning, FLØTTUM Kjersti et NORÉN Coco, 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique,* Paris, Kimé.

NORMAN Donald, 1999, "Affordance, conventions, and design", *Interactions*, n° 6-3, p. 38-43.

OCKWELL David, WHITMARSH Lorraine and O'NEILL Saffron, 2009, "Reorienting climate change communication for effective mitigation. Forcing people to be green or fostering grass-roots engagement?", *Science Communication*, n° 30-3, p. 305-327.

ORIGGI Gloria, 2002, « Pour une science humaine de l'Internet », dans C. Vandendorpe (éd.), *Les Défis de la publication sur le Web : hyperlectures, cybertextes et méta-éditions*, Paris, ENSSIB, p. 219-243.

PAILLARD Denis, 2010, « La notion de prédicat complexe », *Faits de langues,* n° 2, p. 197-229.

PALMERINI Monica, 2005, *La nominalizzazione italiana e spagnola tra sistema e discorso*, thèse de doctorat en linguistique, Université Rome 3.

PARSONS Terence, 1990, *Events in the Semantics of English: a Study in Subatomic Semantics*, Cambridge (MA), MIT Press.

PATT Anthony and SCHRAG Daniel, 2003, "Using specific language to describe risk and probability", *Climatic Change*, n° 61, p. 17-30.

PAUNA Ramona et GUILLEMIN-LANNE Sophie, 2010, « Comment le *text mining* peut-il aider à gérer le risque militaire et stratégique ? », *Proceedings Veille Stratégique Scientifique et Technologique*, Toulouse, en ligne sur atlas.irit.fr

PAVEAU Marie-Anne, 2006, *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition,* Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PAVEAU Marie-Anne, 2007, « Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela,* numéro spécial « Contextes, discours, cognitions », en ligne.

PAVEAU Marie-Anne, 2008, « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille », *Mots. Les langages du politique*, n° 86, p. 23-35.

PEDERSEN Johan, 2009, "The construction of macro-events. A typological perspective", in C. Butler and J.M. Arista (eds), *Deconstructing Constructions*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 25-62.

PERIS Aina, TAULÉ Mariona, BOLEDA Gemma and RODRÍGUEZ Horacio, 2010, "ADN-classifier: automatically assigning denotation types to nominalizations", *Proceedings of LREC'10*, *ELDA,* en ligne.

PERROT Jean, 1980, « Ponctuation et fonctions linguistiques », *Langue française*, n° 45, p. 67-76.

POIBEAU Thierry, 2003, *Extraction automatique d'information. Du texte brut au web sémantique*, Paris, Hermès Sciences.

POIBEAU Thierry, 2005, « Sur le statut référentiel des entités nommées », *Actes de TALN-2005*.

POIRIER Jean-Paul, 2005, *Le Tremblement de terre de Lisbonne*, Paris, Odile Jacob.

POOVEY Mary, 1998, *A History of the Modern Fact - Problems of Knowledge in the Sciences of Wealth & Society,* Chicago, University of Chicago Press.

POSKIN Camille, 2006, *Étude des effets de sens possibles produits par un objet médiatique fini en situation d'échange social. Cas d'application : la couverture médiatique du raz-de-marée de l'Océan indien du 26 décembre 2004*, mémoire de maîtrise en information et communication, ULg.

POTT August Friedrich, 1856, *Die Ungleichheit menschlicher Rassen hauptsächlich vom aprachwissenschaftlichen Standpunkte, unter besonderer Berücksichtigung von des Grafen von Gobineau gleichnamigen Werke. Mit einem Ueberblicke über die Sprachverhältnisse der Völker*, Lemgo and Detmold, Meyer.

PRANDI Michele, 2004, *The Building Blocks of Meaning*, Amsterdam, Benjamins.

PRESTINI-CHRISTOPHE Mireille, 2006, « La notion d'événement dans différents champs disciplinaires », *Pensée Plurielle,* n° 13, p. 21-29.

PRUVOST Jean et SABLAYRAOLLES Jean-François, 2003, *Les Néologismes*, Paris, PUF.

PUSTEJOVSKY James, 1991, *The Generative Lexicon*, Cambridge (MA), MIT Press.

PUSTEJOVSKY James, 2005, "The syntax of event structure", in I. Mani, J. Pustejovsky and R. Gaizauskas (eds), *The Language of Time: a Reader*, Oxford, OUP, p. 33-69.

PUSTEJOVSKY James, CASTAÑO José, INGRIA Robert, SAURÍ Roser, GAIZAUSKAS Robert J., SETZER Andrea and KATZ Graham, 2003, "TimeML: robust specification of event and temporal expressions in text", *in IWCS-5, Fifth International Workshop on Computational Semantics*, Tilburg University.

QUÉRÉ Louis, 2013, " Les formes de l'événement", in E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré et G. Tréguer-Felten (éds), *mediAzioni*, n° 15, *Les Facettes de l'événement : des formes aux signes,* en ligne.

RABATEL Alain, 2000, « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue », *Langue française*, n° 128, p. 52-73.

RABATEL Alain, 2004, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n° 156, p. 3-17.

RAMCHAND Gillian C., 1998, "Deconstructing the lexicon", in M. Butt M. and W. Geuder (eds), *The Projection of Arguments*, Standord, CLSI Publications, p. 65-95.

RANCIÈRE Jacques, 1995, *La Mésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée.

RANCIÈRE Jacques, 2000, *Le Partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique.

RANCIÈRE Jacques, 2008, *Le Spectateur émancipé,* Paris, La Fabrique.

REY Alain et REY-DEBOVE Josette (éds), 2010, *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.

RÉZEAU Joseph, 2001, *Médiatisation et médiation pédagogique dans un environnement multimédia. Le cas de l'apprentissage de l'anglais en Histoire de l'art à l'université*, thèse de doctorat en études anglaises : langue de spécialité – didactique de la langue, Université Victor Segalen Bordeaux 2, en ligne.

RICŒUR Paul, 1969, « La structure, le mot, l'événement », dans *Le Conflit des interprétations*, Paris, Seuil, p. 80-97.

RICŒUR Paul, 1985, *Temps et Récit III*, Paris, Seuil.

RICŒUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

RICŒUR Paul, 1992, « Le retour de l'événement », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n° 1, p. 29-35.

ROBERT Pascal, 2000, « Qu'est-ce qu'une technologie intellectuelle ? », *Communication et langages,* n° 123, p. 97-114.

ROMANO Claude, 1998, *L'Événement et le monde,* Paris, PUF.

ROMANO Claude, 1999, *L'Événement et le temps,* Paris, PUF.

ROUQUETTE Michel-Louis et RATEAU Patrick, 1998, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1755, 1986, « Lettre de Jean-Jacques Rousseau à monsieur de Voltaire », *Œuvres complètes IV*, Paris, Gallimard, Pléiade.

RUSSEL Jane M., 2001, « La communication scientifique à l'aube du XXIe siècle », *Revue internationale des Sciences sociales*, n° 168, p. 297-309.

RUSSO Irene, CASELLI Tommaso et RUBINO Francesco, 2001, "Recognizing deverbal events in context", *Proceedings of CICLing 2011/ poster session*, Part II, LNCS 6609, p. 177-189.

RYGHAUG Marianne and SKJØLSVOLD Tomas Moe, 2010, "The global warming of climate science: climategate and the construction of scientific facts", *International Studies in the Philosophy of Science*, n° 24-3, p. 287-307.

SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A. and JEFFERSON Gail, 1974, "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", *Language*, n° 50, p. 696-735.

SALEM André, 1988, « Approches du temps lexical, statistique textuelle et séries chronologiques », *Mots*, n° 17, p. 105-143.

SANDHAUS Evan, 2008, *The New York Times Annotated Corpus,* Philadelphia, Linguistic Data Consortium.

SARTRE Jean-Paul, 1972, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard.

SAUL Janice E. and WILSON Nancy Freiberger, 1980, *Nung Grammar*, University of Texas at Arlington, Summer Institute of Linguistics publications.

SAURÍ Roser, KNIPPEN Robert, VERHAGEN Marc and PUSTEJOVSKY James, 2005, "Evita: A robust event recognizer for QA systems", *Proceedings of the HLT05*, p. 700-707.

SCHAPIRA Charlotte, 2009a, « Une définition doxale : les noms propres potentiellement métaphoriques », *Autour de la définition*, n° 6, en ligne.

SCHAPIRA Charlotte, 2009b, « Antonomase *in absentia* du nom propre ou le clonage référentiel », dans S.N. Osu, G. Col, N. Garric et F. Toupin (éds), *Construction d'identité et processus d'identification*, Bern usw., Peter Lang, p. 379-396.

VON SCHLEGEL August-Wilhem, 1818, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, Librairie grecque-latine-allemande.

VON SCHLEGEL Friedrich, 1837, 1908, *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens,* traduit par A. Mazure, Paris, Parent-Desbarres Éditeur.

SCHLEICHER August, 1850, 1983, *Die Sprachen Europas in systematischer Übersicht,* Amsterdam and Philadelphia, Benjamins.

SEARLE John R., 1995, *The Construction of Social Reality,* New York, Free Press.

SERVAIS Christine, 2003, « La violence d'un choc sans destinataire », *Communication et Langages*, n° 138, p. 5-23.

SERVAIS Christine, 2004, « La représentation du destinataire ou la censure de l'événement », dans P. Durand (éd.), *Médias et censure. Figures de l'orthodoxie*, Liège, Éditions de l'Université de Liège, p. 123-133.

SERVAIS Christine, 2012, « Appel au peuple, appel du public. Décrire la réception comme une adresse », *Questions de communication*, en ligne.

SIBLOT Paul, 1997, « D'un nom à l'autre », *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 29-30, p. 3-18.

SIBLOT Paul, 2007, « Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales », dans G. Cislaru, O. Guérin, K. Morim, É. Née, T. Pagnier et M. Veniard (éds), *L'Acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 25-38.

SILVERSTONE Roger, 2006, « La médiatisation de la catastrophe, le 11-Septembre et la crise de l'autre », dans D. Dayan (éd.), *La Terreur spectacle*, Bruxelles, De Boeck-INA, p. 115-121.

SIMPSON Andrew, 2005, "Classifiers and DP structure in Southeast Asia", in G. Cinque and R. Kayne (eds), *The Oxford Handbook of Comparative Syntax*, Oxford, OUP, p. 806-838.

SINHA Chris and KUTEVA Tania, 1995, "Distributed spatial semantics", *Nordic Journal of Linguistics*, n° 18, p. 167- 199.

SLOBIN Dan I., 2004, "The many ways to search for a frog: linguistic typology and the expression of motion events", in S. Strömqvist and L. Verhoeven (eds), *Relating Events in Narrative, Vol. 2, Typological and Contextual Perspectives*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 219-257.

SMITH Carlota, 1991, *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer Academic Press.

ST. CLAIR Asuncion Lera, 2006, "Global poverty: the co-production of knowledge and politics", *Journal of Global Social Policy*, n° 6-1, p. 57-77.

STAHLKE Herbert, 1970, "Serial verbs", *Studies in African Linguistics*, n° 1-1, p. 60-99

STIEGLER Bernard, 2008, *La Télécratie contre la démocratie*, Paris, Flammarion.

STRIK LIEVERS Francesca, 2012, *Sembra ma non è. Studio semantico-lessicale sui verbi con complemento predicativo*, Firenze, Accademia della Crusca, Quaderni degli Studi di grammatica italiana, n° 27.

SUCHMAN Lucy A., 1987, *Plans and Situated Actions: The Problem of Human-Machine Communication*, Cambridge, Cambridge University Press.

SVENONIUS Peter (éd.), 2004, *Special Issue on Slavic Prefixes*, Nordlyd 32.2 Tromsø, CASTL, p. 177–204 (disponible en ligne).

SZENDE Thomas et KASSAI Georges, 2007, *Grammaire fondamentale du hongrois*, Paris, L'Asiathèque.

TAI James H.-Y., 2003, "Cognitive relativism: resultative construction in Chinese", *Language and Linguistics*, n° 4-2, p. 301-316.

TALEB Nassim Nicholas, 2010, *The Black Swan*, Penguin Books.

TALMY Leonard, 1985, "Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms", in T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 66-168.

TALMY Leonard, 2000, *Toward a Cognitive Semantics I, Concept Structuring Systems*, Cambridge (MA), MIT Press.

TANGUY Ludovic et HATHOUT Nabil, 2002, « Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web », *Actes de TALN-2002 I,* p. 245-254.

TAYLOR John R., 1992, "Old problems: adjectives in cognitive grammar", *Cognitive Linguistics*, n° 3-1, p. 1-35.

TEISSIER Dominique, 2004, « Le cyclone Mitch et le catastrophisme du *Monde* », *Mots*, n° 75, p. 101-110.

TENNY Carol L., 1994, *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*, Dordrecht, Boston, Kluwer Academic Publishers.

TREIKELDER Anu, 2005, « L'emploi anaphorique des déictiques temporels : le cas du passé composé "historique" et ses équivalents estoniens », dans D. Monticelli, R. Pajusalu et A. Treikelder (éds), *Studia Romanica Tartuensia* IVb, p. 347-362.

TRIBOUT Delphine, 2010, *Les Conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 7.

VAN DE VELDE Danièle, 2006, *La Grammaire des événements*, Lille, Presses du Septentrion.

VAN VALIN Robert D., 2005, *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge, CUP.

VATTIMO Gianni, 1990, *La Société transparente*, Bruxelles, Desclée de Brouwer.

VENDLER Zeno, 1957, 1967, "Verbs and times", *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press, p. 97-121.

VENDLER Zeno, 1959, "Verbs and times", *The Philosophical Review*, n° 66, p. 143-160.

VENDLER Zeno, 1967, *Linguistics in Philosohy*, Ithaca, Cornell University Press.

VENIARD Marie, 2007, *La Nomination d'un événement dans la presse quotidienne nationale. Une étude sémantique et discursive : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans* Le Monde *et* Le Figaro, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

VERHAGEN Marc, GAIZAUSKAS Robert, SCHILDER Frank, KATZ Graham and PUSTEJOVSKY James, 2007, "SemEval-2007 Task 15: TempEval Temporal Relation Identification", *SemEval-2007: 4th International Workshop on Semantic Evaluations, ACL (Association for Computational Linguistics)*, p. 75-80.

VERKUYL Henk J., 1989, "Aspectual classes and aspectual composition", *Linguistics and Philosophy*, n° 12, p. 39-94.

VERKUYL Henk J., 2000, "Events as dividuals. Aspectual composition and event semantics", in J. Higginbotham, F. Pianesi and A. C. Varzi (eds), *Speaking of Events*, Oxford, OUP, p. 169-206.

VERKUYL Henk J., 2005, "Aspectual composition: surveying the ingredients", in H. Verkuyl, H. de Swart and A. van Hout (eds), *Perspectives on Aspect*, Dordrecht, Springer, p. 19-39.

VERON Eliseo, 1981, *Construire l'événement : les médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Minuit.

VION Robert, 2004, « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages*, n° 156, p. 96-110.

VION Robert, 2011, « Polyphonie énonciative et dialogisme », dans J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale et S. Sarrazin (éds), *Actes du colloque international Dialogisme : langue, discours*, *8-10 septembre 2010*, Montpellier, en ligne.

VITTRANT Alice, 2006, « Les constructions verbales en série, une nouvelle approche du syntagme verbal birman », *Bulletin de la Société linguistique de Paris,* n° 101-2, p. 305-367.

VITTRANT Alice, 2010, « Aire linguistique Asie du Sud-Est continentale : le birman en fait-il partie ? », *Moussons*, n° 16, p. 7-38.

VOGEL Sylvain, 1996, « Le préfixe verbal *pan-* en khmer moderne », *Journal asiatique*, n° 284, p. 213-262.

VOLTAIRE, 1755, 1856, *Poème sur le désastre de Lisbonne*, *Œuvres complètes*, Paris, Bry aîné.

WIERZBICKA Anna, 1980, *Lingua Mentalis: The Semantics of Natural Language*, Sydney, Emerald Group Publishing.

WIERZBICKA Anna, 1996, *Semantics: Primes and Universals*, Oxford, OUP.

WITTGENSTEIN Ludwig, 2001, *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.

WUNDERLICH Dieter, 2012, "Lexical decomposition in grammar", in M. Werning, W. Hinzen and E. Machery (eds), *The Oxford Handbook of Compositionality,* Oxford, OUP, p. 307-327.

ZANOLA Mariateresa, 2001, « Les mots de la mode, entre unités terminologiques et savoirs encyclopédiques. Les points de repères pour des stratégies traductives italien-français-anglais », dans T. Baccouche *et al.* (éds), *La Traduction : théories et pratiques*, Paris, Publications de l'École Normale Supérieure, p. 413-425.

ZLATEV Jordan and YANGKLANG Peerapat, 2004, "A third way of travel: the place of Thai in motion-event typology", in S. Strömqvist and L. Verhoeven (eds), *Relating Events in Narrative: Typological and Contextual Perspectives*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 159-190.

ZUELL Cornelia, 2010, "Using computer-assisted text analysis to identify media reported events", *Proceedings of the 10th International Conference on Statistical Analysis of Textual Data*, *Rome, 09-11 June*, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, p. 585-596.

Table des matières

Introduction 9
Pascale Brunner, Chiara Elefante,
Stavroula Katsiki et Licia Reggiani

Première partie
Événement et systèmes linguistiques

1. L'événement dans les théories linguistiques : sémantique lexicale, types événementiels et limites de la modélisation 17
Éric Corre

2. Les changements d'état. Paradigmes lexicaux et choix discursifs 33
Francesca Mazzariello et Francesca Strik Lievers

3. Représentation sémantique des événements naturels 45
Alexey V. Yavetskiy

4. Contraintes linguistiques, cognitives et culturelles dans l'expression d'événements de trajectoire 55
Alice Vittrant

Deuxième partie
Les mots de l'événement

5. Noms propres et noms d'événements 73
Charlotte Schapira

6. Les adieux de Valentino : la terminologie française de la mode et ses degrés de variation 85
Maria Francesca Bonadonna

7. Événement, langage, linguistique : le problème de la construction du sens dans le discours sur l'événement 93
Charlotte Danino

8. Du processus métaphorique à l'événementialisation linguistique : la *niche* et le *bouclier* 105
Catherine Détrie

9. Extraction automatique de noms d'événements : problématique, observations, proposition 115
Béatrice Arnulphy, Xavier Tannier et Anne Vilnat

Troisième partie
L'événement dans et par le discours

10. Événement et parodie. Le cas de la grippe porcine 131
Laura Santone

11. Caractéristiques discursives de la médiatisation d'un événement naturel 143
Catherine Julien

12. Le sommet sur le changement climatique de Copenhague en 2009 et les espérances brisées au Parlement européen 155
Kjersti Fløttum, Annelise Ly

13. Drame et récit de l'événement : Qu'arrive-t-il au lecteur ? 165
Christine Servais

14. Le tremblement de terre de Lisbonne comme fait et comme événement. De l'assemblage des données à la controverse philosophique 177
Jocelyne Arquembourg

Quatrième partie
Événement et société

15. La construction du débat identitaire actuel en France : représentations et enjeux discursifs 187
Chiara Molinari

16. De la re-présentation des événements à la construction des identités médiatiques dans la presse écrite luxembourgeoise francophone 197
Aurélie Haismann

17. Les formes de « l'événement de parution » dans les comptes rendus de lecture dans deux espaces discursifs contrastés 207
Marge Käsper

18. La détection d'événements économiques dans le discours médiatique : la fusion de Hewlett-Packard avec Compaq 217
Erin MacMurray

19. Médiatisation de l'événement scientifique sur internet : les concepts d'affordance et de technologie intellectuelle 231
Yannick Hamon

Références bibliographiques 243